



Région
Hauts-de-France

**SÉANCE PLÉNIÈRE
DU 22 JUIN 2023**

PROCÈS-VERBAL

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
LISTE DE PRÉSENCE	3
LISTE DES POUVOIRS DE LA SÉANCE	5
OUVERTURE DE LA SÉANCE	7
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 30 MARS 2023	8
VOTE SUR L'URGENCE DES DÉLIBÉRATIONS	9
VOTE SUR L'URGENCE DES MOTIONS ET VŒUX	12
EXAMEN DES RAPPORTS	27
EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS :	
* <i>Délibérations relevant de la commission 1</i>	30
* <i>Délibérations relevant de la commission 3</i>	49
* <i>Délibérations relevant de la commission 4</i>	56
* <i>Délibération relevant de la commission 5</i>	68
* <i>Délibération relevant de la commission 6</i>	71
* <i>Délibérations relevant de la commission 10</i>	73
* <i>Délibérations relevant de la commission 7</i>	81
EXAMEN D'UNE MOTION	101
QUESTIONS ORALES	109
ANNEXES :	
* <i><u>Annexe 1</u> : Récapitulatif des modifications apportées au dossier</i>	122
* <i><u>Annexe 2</u> : Votes électroniques</i>	125
* <i><u>Annexe 3</u> : Amendements</i>	446
* <i><u>Annexe 4</u> : Motions et vœux</i>	452
* <i><u>Annexe 5</u> : Liste d'émargement</i>	467

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Liste de présence :

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le 08 juin 2023 s'est réuni le 22 juin 2023, à 09h00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional.

Ouverture de la séance à 09h08, Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

Ont été présents au cours de l'instance (160) : Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Régine ANDRIS, Madame Laurence BARA, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur Bruno BILDE, Madame Nathalie BILLET, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Émilie BOMMART, Madame Natacha BOUCHART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Cédric BRUN, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Odile CASIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Monsieur Sébastien CHENU, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Madame Elodie CLOEZ, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Edouard COURTIAL, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur François DECOSTER, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur Eric DELHAYE, Madame Karima DELLI, Monsieur Pascal DEMARTHE, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur François DESHAYES, Madame Héloïse DHALLUIN, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Michèle DUCLOY, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Virginie FENAIN, Madame Sabine FINEZ, Madame Sarah FLAMANT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Madame Brigitte FOURÉ, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur André GENELLE, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Elisabeth GONDY, Monsieur Franck GONSSE, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Chanez HERBANNE, Madame Samira HERIZI, Monsieur Alban HEUSÈLE, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Madame Caroline LUBREZ, Monsieur Benjamin LUCAS, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Frédérique MACAREZ, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Emmanuel MAQUET, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Monsieur Adrien NAVE, Monsieur Alexandre OUIZILLE, Madame Anne PINON, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Julien POIX, Madame Danièle PONCHAUX, Madame Patricia POUPART, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Madame Catherine QUIGNON, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Ludovic ROHART, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Madame Marianne SECK, Monsieur Antoine SILLANI, Monsieur Serge SIMÉON, Madame Valérie SIX, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Monsieur Christopher SZCZUREK, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Benoît TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET, Madame Katy VUYLSTEKER.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Étaient absents ou excusés (10) : *Monsieur Philippe CARON, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Monsieur Martin DOMISE, Madame Christine ENGRAND, Madame Huguette FATNA, Monsieur Bernard GERARD, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Philippe TORRE.*

Secrétaire de séance : *Monsieur Pierrick BERTELOOT.*

Liste des pouvoirs de la séance :

Groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants :

Madame Laure BAZAN donne pouvoir à Madame Nadège BOURGHELLE-KOS (de 09h08 à 11h15), Madame Anne-Sophie BOISSEAUX donne pouvoir à Madame Sylvaine BRUNET (de 09h08 à 15h20), Monsieur Edouard COURTIAL donne pouvoir à Monsieur Jean CAUWEL (de 12h15 à 17h40), Monsieur Franck DHERSIN donne pouvoir à Madame Florence BARISEAU (de 16h52 à 17h40), Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Monsieur Eric DONNAY (de 09h08 à 17h40), Monsieur Bernard GERARD donne pouvoir à Monsieur Antoine SILLANI (de 09h08 à 17h40), Monsieur Simon JOMBART donne pouvoir à Madame Claire JOLY (de 09h08 à 13h15), Madame Emmanuelle LAMARQUE donne pouvoir à Madame Chanez HERBANNE (de 16h18 à 17h40), Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY donne pouvoir à Madame Caroline LUBREZ (de 15h50 à 17h40), Monsieur Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Monsieur Fulvio LUZI (de 09h08 à 11h09, puis de 12h19 à 17h40), Madame Brigitte LHOMME donne pouvoir à Madame Nelly JANIER DUBRY (de 16h30 à 17h40), Monsieur Emmanuel MAQUET donne pouvoir à Monsieur Yves BUTEL (de 16h30 à 17h40), Madame Manoëlle MARTIN donne pouvoir à Madame Anne PINON (de 12h00 à 13h12), Monsieur Frédéric MOTTE donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul MULOT (de 16h02 à 17h40), Madame Anne PINON donne pouvoir à Madame Manoëlle MARTIN (de 14h59 à 17h40), Monsieur Olivier PLANQUE donne pouvoir à Madame Patricia POUPART (de 09h08 à 17h40), Madame Laurence PROUVOT donne pouvoir à Monsieur Denis PYPE (de 16h05 à 17h40), Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON (de 09h08 à 14h50, puis de 15h50 à 17h40).

Groupe UDI :

Monsieur Guislain CAMBIER donne pouvoir à Madame Valérie SIX (de 15h03 à 17h40), Monsieur Philippe CARON donne pouvoir à Monsieur Philippe BEAUCHAMPS (de 09h08 à 17h40), Monsieur Salvatore CASTIGLIONE donne pouvoir à Monsieur Grégory TEMPREMANT (de 14h45 à 17h40), Monsieur Arnaud DECAGNY donne pouvoir à Madame Amel GACQUERRE (de 09h55 à 10h56), puis à Monsieur Jean-Michel MICHALAK (de 16h19 à 17h40), Madame Marie-Noëlle DELAIRE donne pouvoir à Madame Cathy DESFONTAINES (de 09h08 à 17h40), Monsieur Pascal DEMARTHE donne pouvoir à Madame Elisabeth CLOBOURSE (de 15h50 à 17h40), Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA (de 10h40 à 17h40), Madame Maryse FAGOT donne pouvoir à Madame Christelle DELEBARRE (de 16h19 à 17h40), Madame Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Madame Elisabeth GONDY (de 15h20 à 17h40), Madame Amel GACQUERRE donne pouvoir à Monsieur Hakim ELAZOUZI (de 15h00 à 17h40), Madame Elisabeth GONDY donne pouvoir à Madame Paulette JUILIEN PEUVION (de 12h35 à 13h35), Monsieur Jean-Michel MICHALAK donne pouvoir à Madame Paulette JUILIEN PEUVION (de 14h45 à 16h15), Monsieur Ludovic ROHART donne pouvoir à Madame Danièle PONCHAUX (de 14h45 à 17h40), Monsieur Serge SIMÉON donne pouvoir à Madame Anne-Sophie TASZAREK (de 16h02 à 17h40).

Groupe MoDem, Radicaux et Apparentés :

Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Monsieur Anthony JOUVENEL (de 15h11 à 17h40), Monsieur Jean-Christophe LORIC donne pouvoir à Madame Bernadette VANNOBEL (de 15h30 à 17h40), Madame Fatima MASSAU donne pouvoir à Madame Valérie BIEGALSKI (de 16h48 à 17h40), Madame Bernadette VANNOBEL donne pouvoir à Madame Michèle DUCLOY (de 09h08 à 12h17).

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés :

Monsieur Pierrick BERTELOOT donne pouvoir à Madame Émilie BOMMART (de 09h45 à 11h50), Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Jean-Philippe TANGUY (de 12h38 à 14h50), Monsieur Bruno CLAVET donne pouvoir à Monsieur Alban HEUSÈLE (de 09h08 à 17h40), Madame Christine ENGRAND donne pouvoir à Madame Sandra DELANNOY (de 09h08 à 17h40), Madame Huguette FATNA donne pouvoir à Monsieur Christopher SZCZUREK (de 09h08 à 17h40), Monsieur Michel GUINIOT donne pouvoir à Monsieur Adrien NAVE (de 09h08 à 15h00), puis à Madame Mélanie DISDIER (de 15h01 à 17h40), Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA donne pouvoir à Madame Audrey HAVEZ (de 16h00 à 17h40), Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Monsieur Philippe EYMERY (de 15h01 à 17h40), Monsieur Philippe THÉVENIAUD donne pouvoir à Madame Marie-Christine DURIEZ (de 15h00 à 17h40), Monsieur Philippe TORRE donne pouvoir à Madame Nathalie BILLET (de 09h08 à 17h40).

Groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi :

Madame Karima DELLI donne pouvoir à Monsieur Thomas HUTIN (de 09h08 à 10h22), Monsieur Benjamin LUCAS donne pouvoir à Madame Karima DELLI (de 15h16 à 17h40), Monsieur Gilles METTAI donne pouvoir à Monsieur Nicolas RICHARD (de 14h56 à 17h40), Monsieur Julien POIX donne pouvoir à Madame Marianne SECK (de 12h50 à 15h45), Madame Marianne SECK donne pouvoir à Monsieur Julien POIX (de 15h46 à 17h40), Madame Marine TONDELIER donne pouvoir à Monsieur Thomas HUTIN (de 16h51 à 17h40).

Groupe Gauche Républicaine et Écologique :

Madame Héloïse DHALLUIN donne pouvoir à Madame Marie-Ange LAYER (de 15h09 à 17h40), Madame Sandrine GOMBERT donne pouvoir à Monsieur Martial BEYAERT (de 16h49 à 17h40), Monsieur Benjamin SAINT-HUILE donne pouvoir à Monsieur Alexandre OUIZILLE (de 14h56 à 17h40).

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. LE PRÉSIDENT : Mes chers collègues, je déclare la séance ouverte.

Je demande à Pierrick BERTELOOT d'assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Je vous remercie de bien vouloir procéder à l'appel nominatif de chacun des conseillers régionaux et de faire la liste des pouvoirs qui nous ont été transmis.

(M. Pierrick BERTELOOT procède à l'appel des présents)

M. LE PRÉSIDENT : Nous sommes 135 présents. Le quorum est donc atteint.

Je rappelle que cette séance est publique. Elle fait l'objet d'une retransmission en direct sur le site internet de la région. Le public peut, quant à lui, être accueilli dans les espaces qui lui sont dédiés.

Chers collègues, depuis nos dernières instances, nous avons appris le décès de Frans Desmedt, décédé le 2 mai dernier, maire de Saint-Just-en-Chaussée depuis 2001, président de la communauté de communes du Plateau picard depuis 2008, conseiller départemental de l'Oise depuis 2004 ; celui d'Henri Després, maire depuis 1989 de Thun-Saint-Martin, décédé le 2 juin ; celui de Daniel Dazin, maire de Saint-Vaast-la-Vallée depuis 1983, décédé le 7 juin ; celui de Didier Beauvais, maire de Surfontaine depuis 2001, président de la communauté de communes du Val de l'Oise depuis 2008, décédé le 13 juin.

Nous avons aussi appris le 30 mai dernier le décès de Claude Larcanché, maire de Wallers de 1965 à 2008, conseiller général du Nord de 1985 à 2004 et conseiller régional au sein de notre assemblée de 1986 à 1998.

Je voudrais, au nom de notre assemblée réunie ce jour, adresser mes sincères condoléances aux familles de ces élus engagés au service de notre région. Je le dis à un moment où l'engagement public est bien souvent méconnu, et sinon vilipendé du moins critiqué ; je voudrais rappeler que le temps qu'ils ont passé pour les autres, c'est du temps qu'ils n'ont pas passé avec les leurs. Je veux aussi à l'occasion de ce message souligner la réalité de l'engagement qui a été le leur, quelle que soit leur fonction, pour l'intérêt général et pour la région des Hauts-de-France.

Concernant le déroulement de notre séance, nous procéderons à l'adoption du procès-verbal de la séance plénière du 30 mars 2023, au vote de l'urgence des délibérations, motions et vœux, à la présentation des différents rapports qui vous ont été transmis, à l'examen des comptes financiers uniques et des budgets supplémentaires.

Nous accueillerons ensuite Jean-Pierre HILLEWAERE, vice-président du CESER, pour la présentation de l'avis de cette instance sur le compte financier unique et sur le budget.

Enfin, à l'issue de l'examen des délibérations qui se fera dans l'ordre des commissions, nous examinerons les motions et vœux avant de terminer la séance par les questions orales.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 30 MARS 2023

M. LE PRÉSIDENT : Nous débutons par l'adoption du procès-verbal de la séance plénière du 30 mars 2023.

Si ce document n'appelle pas d'observations particulières de votre part, il sera considéré comme adopté en application de l'article L.4132-12 du Code général des collectivités territoriales.

Il n'y a pas de remarques, pas d'observations.

Il est donc adopté.

VOTE SUR L'URGENCE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération 2023.01339 - RN2. Aménagement entre Maubeuge et Avesnes-sur-Helpe : poursuite du contournement d'Avesnes-sur-Helpe

M. LE PRÉSIDENT : Franck DHERSIN a la parole.

M. DHERSIN : Merci, Monsieur le Président.

Les mandats de négociation du CPER ont été envoyés il y a une semaine. Ils s'accompagnent d'une forte réduction des crédits routiers, mais nous nous y attendions. L'Etat a indiqué que son budget 2023 serait en réduction très forte sur ce volet.

Il est donc proposé de passer cette délibération en urgence afin de sécuriser la réalisation de l'opération du contournement d'Avesnes-sur-Helpe pour éviter un risque d'arrêt de chantier si les autorisations de programme n'étaient pas mises en place.

Telles sont, Monsieur le Président, chers collègues, les raisons de l'urgence de cette délibération.

M. LE PRÉSIDENT : Quelqu'un souhaite-t-il intervenir sur cette question ?

Monsieur SAINT-HUILE.

M. SAINT-HUILE : Merci, Monsieur le Président.

Il s'agit seulement de venir en appui de la nécessité de prendre cette délibération d'urgence, en remerciant le Conseil régional de bien vouloir l'inscrire aussi rapidement. Vous l'avez dit, Monsieur le Vice-président, c'est un sujet majeur pour le territoire de la Sambre-Avesnois, pour lequel les élus de tous bords depuis longtemps se sont mobilisés. Ils ont vu à travers la signature du pacte l'engagement de l'Etat et de la région ; l'action du président avait été essentielle au moment de la décision pour que nous puissions avancer, et au regard des discussions actuelles il nous semble absolument opportun et nécessaire que cette décision puisse être prise afin d'avancer définitivement sur ce dossier qui structurera de manière évidente cette partie du territoire régional.

En vous remerciant par avance.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Monsieur SAINT-HUILE.

D'autres remarques, d'autres interventions ?

Julien POIX.

M. POIX : Merci, Monsieur le Président.

Ce dossier du doublement de la RN2 a fait couler beaucoup d'encre et pose toujours quelques petites questions. Il a été intégré au volet 2 du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. C'est aussi un des seuls projets routiers financés dans le cadre du CPER. Comme j'avais eu l'occasion de le rappeler en commission transport, c'est un projet de l'Etat mais avec l'argent de la région, car finalement c'est nous qui mettons sur la table la moitié, 49 millions sur les 98 millions... pour l'instant ; car il y a, je pense, une chose à évaluer, à savoir la question des surcoûts. On parle d'une hausse prévisible de 20 %, 15 % selon les professionnels. Il faut donc être prudent et prévoir cela avec l'Etat pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Sur le fond du dossier, je reconnais que le contournement d'Avesnes-sur-Helpe, c'est-à-dire la section sud qui va connecter l'échangeur d'Avesnes nord au giratoire d'Etrœungt, paraît une nécessité puisque c'est une question de sécurité : 13 000 voitures, 1 600 camions traversent ce secteur, avec encore un décès en décembre dernier. Mais je me pose bien sûr des questions sur le tronçon central et nord et sur la nécessité absolue d'avoir une 2 x 2 voies, même si sur le fond je suis d'accord sur la question des contournements.

Une question n'a pas été évoquée, celle des professionnels du terrain. Les agriculteurs pourront-ils encore emprunter cette 2 x 2 voies ? Je ne pense pas, ce n'est pas prévu par le Code de la route. Des aménagements, des itinéraires de délestage seront à prévoir avec ces agriculteurs. Il y a donc quelques questions à régler, en sachant également que l'objectif du projet est de faire gagner 25 à 30 minutes vers Lille. Cela fait tout de même beaucoup d'argent pour seulement 25 minutes. J'ai des doutes aussi sur le fait qu'un outil structurant va forcément amener le développement du territoire, magiquement.

Nous suivrons donc le dossier avec attention. Je ne désespère pas qu'un jour on puisse évoquer à nouveau le dossier du TERGV qui coûte sensiblement la même chose, un peu plus quand même, si au final on arrive un jour à envisager ce projet dans le cadre d'un CPER.

M. LE PRÉSIDENT : Je rappelle que c'est deux minutes d'intervention.

D'autres interventions ?

Je vous en prie, Madame.

MME DELANNOY : Merci, Monsieur le Président.

Effectivement, ce projet RN2 est un très gros projet pour notre territoire, pilier du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. Cela doit améliorer le réseau avec la Belgique, favoriser le développement économique pour l'agglomération de Maubeuge.

Cette phase 1, le sujet du jour, qui consiste à assurer la liaison 2 x 2 voies avec la RD649 venant de Valenciennes et amenant à Maubeuge sud-ouest, a un coût très élevé, financé à 50 % par la région, une belle somme.

Qu'en sera-t-il de la phase 2 qui doit contourner Maubeuge ? C'est un projet de 12 kilomètres, avec un budget encore assez flou, un tracé encore assez flou. Il y a des riverains inquiets car les seules habitations prises en compte se trouvent dans une bande de 50 mètres par rapport au tracé. Les entreprises, les fermiers sont dans l'attente de nouvelles. Pour l'instant il n'y a pas de retour de l'enquête publique. Qu'en sera-t-il des autorisations environnementales ? Je ne vais pas m'attarder sur l'espèce protégée de chauve-souris, dont l'habitat est sur le tracé. Il faut rappeler qu'il est interdit par une loi de 1976 de les tuer ou de les perturber intentionnellement. Il y a le bocage, les haies, les arbres... J'ai entendu dernièrement dans un conseil municipal un édile qui nous apprend que dans dix ans, en raison du réchauffement climatique, tous les arbres vont mourir. Nous avons un Greta THUNBERG sur le territoire de la Sambre !

Ensuite, la phase 3, RN2 vers l'est, Jeumont et Charleroi. Petite question des maires : est-ce vraiment raisonnable, nécessaire ? Il faudrait vraiment un audit très poussé car il y a une inquiétude des agriculteurs par rapport aux terres.

Enfin, cette grande question : l'Etat financera-t-il les phases 2 et 3 ?

Donc grande attente pour le territoire, avec beaucoup d'argent engagé.

Merci.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRESIDENT : Deux minutes.

Je rappelle que l'on était sur le vote sur l'urgence, pas sur le fond.

Pas d'autres interventions ?

Le scrutin est ouvert sur l'urgence.

Vote sur l'urgence de la délibération 2023.01339

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Délibération 2023.01371 - Aide à l'implantation : subvention à la société Verkor

M. LE PRESIDENT : Philippe BEAUCHAMPS a la parole pour défendre l'urgence de la délibération.

M. BEAUCHAMPS : Monsieur le Président, mes chers collègues, je veux simplement vous rappeler que le 17 novembre 2022 votre assemblée a voté l'accompagnement du projet Verkor sous forme de subvention, pour un montant de 60 millions d'euros. Aujourd'hui, ce projet avance très vite et les porteurs du projet nous ont fait part de leur possibilité, de leur volonté de commencer les investissements très rapidement.

Notre calendrier des assemblées nous fait penser que nous ne pouvons pas bloquer cette opération, et que nous devons prendre cette délibération dès cette séance plénière, en ne prenant pas le risque de devoir attendre celle de septembre.

On vous demande donc de bien vouloir prendre acte du fait que nous allons commencer, par des autorisations de programme et de paiement, à verser à ce projet 15 millions d'euros dès 2023, sur l'engagement de 60 millions d'euros que, je le répète, nous avons pris le 17 novembre 2022.

Je vous demande de bien vouloir voter l'urgence.

M. LE PRESIDENT : Des interventions sur ce dossier ?

Le scrutin est ouvert sur l'urgence.

Vote sur l'urgence de la délibération 2023.01371

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

VOTE SUR L'URGENCE DES MOTIONS ET VŒUX

1° Motion déposée par le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés : « Faisons respecter la laïcité dans les établissements scolaires ! »

M. LE PRÉSIDENT : Madame MARAIS-BEUIL a la parole pour la motion sur la laïcité.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, je prendrai mes deux minutes d'explication de vote en même temps si vous le permettez.

Mes chers collègues, l'apparition de l'abaya, tenue traditionnelle à manches longues de la femme musulmane, et du qamis pour les hommes pose de nombreux problèmes dans les établissements scolaires, notamment dans les lycées des Hauts-de-France.

En France, la laïcité est l'un des grands principes de la République. Chacun est libre de croire en un dieu ou plusieurs, de ne pas croire, de changer de religion, d'adopter ou d'abandonner une religion. On n'impose pas une religion, on n'en interdit aucune. Cette règle de vie s'applique à l'école. Elle met tous les élèves au même niveau. Ils sont égaux pour vivre ensemble et apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Notre pays aux racines chrétiennes millénaires a fondé son système éducatif depuis le XIX^e siècle sur la laïcité. Ainsi, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit par la loi de 2004.

Cette loi repose sur le respect de la liberté de conscience et sur l'affirmation de valeurs communes qui fondent l'unité nationale par-delà les appartenances particulières. Elle s'applique aux écoles, aux collèges et aux lycées publics. Le port de ces tenues est donc une atteinte à la loi.

En France, 500 cas d'atteinte à la laïcité ont été recensés en mars dernier, un chiffre en très forte hausse si nous le comparons aux autres mois : 353 en novembre, 313 en septembre. C'est pourquoi il y a urgence.

Jean-Luc MELENCHON nous décrit l'abaya comme un vêtement non religieux porté par pudeur par les jeunes filles. A l'heure du crop top, cela est surprenant.

Pierre VERMEREN, historien, a parfaitement défini le vêtement religieux. Ce qui est religieux, c'est de cacher le corps des femmes aux regards des autres pour se garder l'accès privilégié qui doit rester le monopole des croyants islamiques. Voilà ce en quoi l'abaya pose problème. Effectivement, l'abaya n'est pas à proprement parler un vêtement religieux, mais elle est portée pour manifester ostensiblement une appartenance religieuse.

Sonia BACKES, secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté, déclarait en octobre dernier sur France Info que les abayas étaient bien sûr des marqueurs religieux, ajoutant : « Quand on n'est pas de religion musulmane, portez-vous des abayas ? » Et sa réponse fut non. Cela semblait indiquer qu'en vertu de la loi du 15 mars 2004 ces tenues n'avaient pas leur place dans les établissements scolaires publics.

Le ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Pap NDIAYE, a déclaré il y a peu concernant ces tenues : « Ce sont les chefs d'établissement qui doivent apprécier leur caractère religieux ou pas », abandonnant ces derniers face à ce problème. Si l'on isole les lycées, ce sont 72 % des proviseurs qui ont constaté le port de ces tenues dans leurs murs. Les académies de Versailles, de Créteil et de Lille sont les plus concernées par ce problème.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Devant un lycée public de Lyon les adolescentes enlèvent leur voile au dernier moment juste avant de franchir les grilles mais les abayas restent tolérées par l'établissement. « Sur 30, on doit être 16 ou 18 à porter l'abaya », assurent les lycéennes interrogées. La France islamiste, comme le dit notre président Jordan BARDELLA.

Mardi dernier, le ministre affirmait qu'il ne pouvait rien faire car l'abaya n'avait pas de définition juridique. Mais le crop top en a-t-il ? Combien de centimètres au-dessus du nombril ? De même la jupe, la minijupe, combien de centimètres au-dessus du genou ? Nous le voyons bien, il n'existe pas de définition juridique d'un vêtement. L'Etat, dans sa loi pour une école laïque, n'a pas dressé la liste des tenues ou signes prohibés et le ministre de l'Education nationale a réfuté l'idée d'en créer une. Le 17 novembre dernier, alors qu'il était interrogé à ce propos au Sénat, « nous nous aventurerions sur un terrain extrêmement complexe », avait-il indiqué. Il est vrai qu'il faut ici avoir du courage, que ni le ministre ni le gouvernement n'ont à ce jour.

De plus, conformément au plan régional de prévention de la radicalisation, adopté en séance plénière le 28 juin 2018, le Conseil régional s'est donné comme compétence la prévention de la radicalisation dans les lieux scolaires. Ce plan stipule d'ailleurs qu'« *il est essentiel d'agir auprès des jeunes qui, lors de leur passage au lycée, sont en pleine période de construction de leur identité. Prévenir la radicalisation au lycée nécessite à la fois de prémunir les esprits contre la radicalisation en sensibilisant à la défense des valeurs de la République, mais aussi de travailler sur le repérage des situations à risque* ».

C'est pourquoi, mes chers collègues, nous vous demandons de voter cette urgence.

M. LE PRESIDENT : Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette question, par groupe ?

Allez-y, Madame.

MME HAMDANE : Merci, Monsieur le Président.

J'aimerais intervenir pour rappeler une réalité et un fait.

L'abaya se traduit littéralement par « robe », Madame MARAIS-BEUIL. Je ne sais pas si vous avez vu la traduction de ce mot, qui veut dire « robe » en arabe. Si certains y voient un signe religieux, ils se trompent complètement. Cette polémique ne sert qu'à une chose : stigmatiser les 6 millions de musulmans qui vivent en France. Fichez-leur la paix, comme dit un certain homme politique. La police du vêtement, ça suffit. Les jeunes lycéennes ont le droit de porter du long, les jeunes lycéennes ont le droit de porter du mi-long, les jeunes lycéennes ont le droit de porter du court. Cela s'appelle la liberté.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Monsieur BROHARD.

M. BROHARD : Monsieur le Président, mes chers collègues, l'instrumentalisation du principe de laïcité a ceci de pratique qu'elle permet à l'extrême droite de grossièrement maquiller son racisme ordinaire en vertu républicaine. À ce titre cette motion est exemplaire.

Passons sur la consternante essentialisation des femmes et sur les racines chrétiennes millénaires de la France – c'est oublier les origines grecques de Massalia/Marseille ou les menhirs de Carnac – pour nous attarder sur le détournement du principe de laïcité. En tenant pour acquise dès le XIX^e siècle la laïcisation de l'école, ce qui est très exagéré, vous semblez oublier l'enseignement privé qui par définition n'est pas tenu au principe de laïcité. Quant à la menace d'une lecture politique de la religion au sein des écoles, elle ne semble curieusement pas vous émouvoir lorsqu'il s'agit des propos homophobes proférés au sein du lycée Jean-Paul II de Compiègne. Votre combat à géométrie variable ne serait-il donc qu'un prétexte pour déverser votre fiel ?

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Vous faites par ailleurs référence à la loi de 2004 sur les signes ostentatoires. Cela n'a rien à voir dans le cas présent, puisque l'abaya comme le col Claudine ne sont pas considérés de facto comme une tenue religieuse. Vous l'avez vous-même rappelé. Surtout, vous mélangez dans un charabia inepte la nationalité, la religion, la laïcité, les allocations familiales, l'islam politique, le tout paré du blanc manteau de la laïcité à laquelle vous n'avez manifestement rien compris. C'est un principe bien trop précieux, que vous souillez ainsi par vos interprétations tendancieuses. Laissez donc les femmes s'habiller comme elles le veulent et ne vous érigez pas en police du vêtement. Les enseignants et le personnel de direction savent quoi faire dans de telles situations. Ils n'ont pas besoin de votre aide et d'ailleurs ne la demandent pas.

Nous appelons évidemment à refuser le caractère urgent de cette motion.

Merci.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi)

M. LE PRÉSIDENT : Madame KERRICH-BERNARD, en rappelant que normalement c'est un intervenant par groupe.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

Madame Claire MARAIS-BEUIL, nous ne sommes pas dupes face à une telle motion.

Nous voterons évidemment contre.

La laïcité est un principe intangible, nous sommes tous ici d'accord pour le défendre. Néanmoins, quand je lis dans une motion que la France a une tradition chrétienne millénaire sans mentionner les autres traditions culturelles qui font aussi la richesse de notre pays, je me pose la question de savoir si vous avez vraiment compris quel était le fondement de ce principe.

Sur les tenues telles que l'abaya, l'essentiel a été dit par mes collègues. S'il y a des signes apparents religieux ou des signes de prosélytisme, il revient aux chefs d'établissement d'en faire la distinction. Cette tenue en tant que telle n'est pas considérée par la religion comme un signe religieux. Donc en cas de prosélytisme il revient aux chefs d'établissement, et c'est tout à fait possible au cas par cas, de pouvoir le vérifier.

Par ailleurs, dans cette motion vous n'apportez évidemment aucune solution au problème qui pourrait se poser dans de telles situations. On sait très bien que la suspension des allocations à l'ensemble de la famille n'est pas une solution, parce qu'elle stigmatise l'ensemble d'une fratrie, là où seulement un frère ou une sœur pourrait éventuellement poser des difficultés. C'est donc une solution qui ne sert en rien à résoudre la problématique que vous pensez soulever.

Quant au fait migratoire, je vous rappelle que vous vous adressez à des enfants qui sont en très grande majorité français. Oui, cela peut vous paraître surprenant, il y a des Français de confession musulmane. Cela n'a rien à voir avec l'immigration que vous prétendez dénoncer.

Cette motion ne fait que renforcer ce que nous pensons depuis le début : vous n'avez rien compris à ce principe et elle sert uniquement à stigmatiser et à servir vos funestes desseins.

Nous appelons évidemment à la rejeter.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Gauche Républicaine et Ecologique)

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'autres interventions ? Manoëlle MARTIN.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME MARTIN : Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais d'abord vous rappeler que la région permet aux établissements de mettre en place des actions de sensibilisation des élèves au principe de la laïcité, notamment par le biais de subventions que nous accordons dans le cadre des actions éducatives, grâce auxquelles des projets peuvent être construits en toute autonomie.

Je voudrais aussi rappeler que le dispositif « Projets emblématiques et citoyens » peut également être mobilisé pour des actions relatives aux valeurs de la République, qui permet de prémunir les esprits contre la radicalisation, notamment en sensibilisant à la défense des valeurs de la République.

Permettez-moi une petite touche d'humour ou d'ironie en rappelant que lorsque le 28 juin 2018 nous avons voté notre plan régional de prévention de la radicalisation, vous vous êtes abstenus.

De notre côté nous agissons. Notre président Xavier BERTRAND a écrit au ministre de l'Éducation nationale à trois reprises, en octobre, en novembre et encore ce mois-ci pour avoir connaissance des lycées de notre région dans lesquels il y a des atteintes à la laïcité pour pouvoir cibler ces actions de prévention. Nous attendons une réponse de la part du ministre.

Enfin, en ce qui concerne l'abaya, notre président Xavier BERTRAND s'est également clairement exprimé sur ce sujet, notamment sur les réseaux le 7 juin dernier, demandant au ministre de l'Éducation nationale de ne pas se défausser sur les chefs d'établissement qui ne peuvent être laissés seuls en première ligne pour faire respecter le principe de la laïcité, pilier de notre République.

C'est pour cette raison, mes chers collègues, que je vous propose de rejeter cette urgence.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur l'urgence.

Vote sur l'urgence de la motion déposée par le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

2° Motion déposée par le groupe Gauche Républicaine et Écologique : « Aéroport de Lille : retrouvons le chemin du bon sens et du dialogue »

M. LE PRESIDENT : Madame KERRICH-BERNARD a la parole.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

C'est un sujet que nous connaissons toutes et tous dans l'hémicycle, d'autant plus pour les élus de la métropole lilloise. Il y a un projet d'extension de l'aéroport de Lille-Lesquin qui crée des tensions inédites au sein de la MEL, et les élus et les riverains de l'aéroport qui sont mobilisés sur le sujet en savent quelque chose.

Mardi 30 mai, 39 maires ont écrit au préfet pour obtenir un rendez-vous. Les riverains de l'aéroport de Lille-Lesquin et d'une manière plus générale toutes les personnes soucieuses de préserver l'environnement et la santé publique ont depuis de très longs mois manifesté leur opposition au projet d'extension de cette structure.

Les avis négatifs sur ce projet sont nombreux et sérieux. Lors de l'étude préalable, les 95 communes de la métropole et la métropole elle-même ont émis des réserves sur le projet d'extension, notamment en proposant de mettre en place un couvre-feu préalablement à tout projet d'extension ; la commission consultative de l'environnement a de plus émis un avis négatif sur le projet ; l'ARS a un avis réservé sur l'impact sur la santé de ce projet ; l'ACNUSA a rejeté le plan de gêne sonore.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

On remarque qu'en France et plus généralement en Europe de nombreux aéroports tels que celui d'Orly ou celui d'Amsterdam qui est le deuxième ou troisième hub européen, prennent des dispositions pour réduire le trafic et les nuisances, notamment celles dues aux vols de nuit.

Enfin, à l'heure où le développement ferroviaire est une priorité indiquée comme nationale et régionale, ce projet paraît aujourd'hui d'un autre temps. Les élus sont de plus en plus nombreux à se mobiliser sur ce projet et à demander des réponses et des solutions concrètes dans des délais raisonnables.

J'attire votre attention sur le fait que nous sommes l'autorité de gestion principale de l'aéroport de Lille. Nous devons prendre des décisions face à cette contestation très sérieuse et très largement partagée. Nous ne pouvons plus nous cacher derrière notre petit doigt et derrière le concessionnaire qui, lui, mène son projet en tant qu'opérateur privé. Nous devons prendre nos responsabilités dans ce dossier où les attentes de nos habitants et de nos élus locaux sont fortes.

Nous vous demandons donc de voter l'urgence de cette motion pour avoir un débat de fond serein ; pour demander au concessionnaire aéroport de Lille un moratoire sur le projet d'extension de l'aéroport, dont nous voulons strictement limiter les travaux aux mesures de sécurité et de modernisation ; pour nous associer en tant que Conseil régional à la rencontre prévue avec le préfet qui a indiqué qu'il souhaitait recevoir les 39 maires signataires de ce courrier ; enfin, pour nous engager à étudier avec le concessionnaire la mise en place d'une restriction d'exploitation pour les vols de nuit.

Nous avons bien conscience qu'une concertation a été lancée par l'Etat mais elle ne permet pas d'envisager une telle restriction dans un délai raisonnable.

M. LE PRESIDENT : Tout cela en plus de deux minutes. Je pense que vous avez fait l'explication de vote en même temps.

D'autres interventions ?

Non.

Christophe COULON a donc la parole.

M. COULON : Merci, Monsieur le Président.

Je vous propose de rejeter l'urgence de ce texte. D'abord, cela fait un petit moment que nous débattons de ce projet. Il était tout à fait possible de le déposer dans les temps, Madame KERRICH-BERNARD. Mais je ne suis pas sûr que ce soit l'effet recherché.

Hier soir dans cette même maison nous étions avec vous jusqu'à plus de 20 heures pour le dernier comité syndical du SMALIM pour lequel nous avons fait le point sur l'actualité du projet. Vous savez donc que l'étude d'impact demandé par l'Etat que vous venez d'évoquer ne va pas aboutir dans un temps trop long, contrairement à ce que vous venez d'indiquer. Publiquement, j'ai indiqué qu'en octobre l'ensemble des paramètres aura été identifié, les premières pistes de restriction possibles auront été décidées. Le calendrier s'accélère donc, c'est une bonne chose.

Par ailleurs, demander à l'aéroport de Lille, comme vous le proposez, de faire un moratoire sur les travaux qu'il projette de faire, c'est complètement l'inverse de ce à quoi il s'est engagé vis-à-vis de la région, puisqu'il y a une commande de délégation de service public. Donc d'ici à quelques mois il y aura un examen de la situation par l'Etat, avec peut-être la décision d'une restriction de vols ou pas. Nous verrons bien. En l'occurrence, il n'y a pas lieu, en urgence, de décréter le moratoire que vous réclamez.

Je propose le rejet de cette motion.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur l'urgence.

M. POIX : Monsieur le Président...

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert.

J'avais demandé auparavant qui souhaitait prendre la parole.

M. POIX : Je ferai peut-être un rappel au règlement, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Il sera fait après.

Le scrutin est ouvert.

Vous connaissez les règles.

Vote sur l'urgence de la motion déposée par le groupe Gauche Républicaine et Écologique

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX a la parole pour un rappel au règlement pour deux minutes.

M. POIX : Merci, Monsieur le Président.

Il y a plus d'un an, j'avais déjà l'honneur de défendre devant cette assemblée une motion d'alerte sur les dangers que représentait ce projet d'extension du trafic sur l'aéroport Lille-Lesquin. Avec mes collègues GRE et PCPE, nous sommes en soutien depuis le début des citoyens, associations et élus. En effet, depuis un an, ce n'est pas qu'un mouvement citoyen, c'est un mouvement qui est rejoint par de nombreux élus : 39 maires, des élus de la MEL, du département, de la région, qui ont solennellement décidé d'écrire au préfet LECLERC la semaine dernière. Pour ces élus et citoyens il y a urgence.

Qui sont les élus à leur tête ? Alain BERNARD, maire de Bouvines, vice-président de la MEL, qui est loin d'avoir le profil d'un Che Guevara du périurbain, Jean-Marc AMBROZIEWICZ, maire de Lesquin, centriste, Béatrice MULLIER, ex-maire de Fretin, qui ont courageusement refusé de signer les permis de construire. Ces élus, mes chers collègues, nous ouvrent la voie, celle du bon sens, de l'intérêt général et de la santé. Ils ont décidé de mettre au premier rang la question de la santé, qui doit primer les intérêts économiques et de développement commercial.

95 communes ont pris une décision par leurs conseils municipaux souverains de critiquer ce projet, de vouloir l'amender, de vouloir réduire, de demander aussi le couvre-feu. Il faut l'entendre.

Il y a urgence pour la santé. On a constaté hier au SMALIM que les signalements en matière de bruit, de pollution, de dysfonctionnements constatés ont été triplés. 321 signalements en 2019, 926 en 2022. Il y a donc une tolérance à l'aéroport qui diminue d'année en année. C'est aussi lié, je pense, à la prise de conscience de la nocivité du développement de ce transport. Par tranche de 10 décibels, nous avons une surmortalité de 18 %. C'est 28 % en ce qui concerne les maladies cardiovasculaires, ce qui est un surcoût énorme de plusieurs centaines de milliards d'euros selon l'Ademe.

Je voudrais aussi dire qu'il y a urgence sur le développement du report modal. Pour aller à Nantes il faut 3 heures 58 en train, pour Lyon 3 heures 42, pour Bordeaux 4 heures. Ce sont trois des dix destinations principales de l'aéroport.

3° Vœu déposé par le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés : « Harcèlement scolaire : Il est urgent d'appliquer des mesures fermes et concrètes »

M. LE PRESIDENT : Emilie BOMMART a la parole.

MME BOMMART : Merci, Monsieur le Président.

Jonathan, Evaëlle, Shana, Lucas, Chanel, Lindsay, ce sont les noms d'enfants qui parmi tant d'autres ont été victimes de harcèlement scolaire.

Selon l'Etat, entre 5 et 10 % de nos enfants scolarisés en sont victimes. Dans notre région, environ 15 000 élèves subissent du harcèlement, des violences psychologiques et/ou physiques au quotidien, près d'un élève sur dix, et malheureusement cela commence de plus en plus tôt dans le parcours scolaire.

Ces chiffres alarmants et les drames qui en résultent sont la conséquence du laxisme depuis de nombreuses années des gouvernements qui se sont succédé et du manque de prise au sérieux de cette problématique.

Ce sont ce laxisme et le manque d'efficacité des dispositifs mis en place, à l'image du plan pHARe instaurant entre autres la désignation de référents pour le harcèlement au sein du personnel enseignant, qui nous conduisent aujourd'hui à assister à la souffrance quotidienne de nos enfants et adolescents.

Souvenons-nous à Marquette-lez-Lille de Jonathan Destin qui en 2011, victime de harcèlement, tente de s'immoler par le feu pour mettre fin à ses jours. Malheureusement il est décédé à l'âge de 27 ans en août dernier. Il y a évidemment plus récemment le suicide de Lindsay, à Vendin-le-Vieil, qui a provoqué l'émoi de la nation tout entière. Citons aussi les faits de lynchage public de Shana à Tourcoing devant le collège Marie-Curie, recevant coups de pied et de poing, le tout filmé et diffusé sur les réseaux sociaux.

Ceci n'est qu'un faible nombre d'exemples de ce qui peut se passer dans notre pays chaque année, sans compter les victimes qui restent dans le silence.

Les réseaux sociaux permettent au harcèlement de demeurer hors les murs des établissements.

Certains élèves ne peuvent même plus espérer obtenir un moment de répit en rentrant chez eux, puisque les violences verbales continuent par l'intermédiaire de ces réseaux avant et après les cours, s'immisçant jusque dans la vie privée, amenant aux règlements de comptes parfois aux portes de nos écoles.

En réponse aux derniers événements tragiques, le ministre de l'Éducation nationale Pap NDIAYE a mis en place dans les collèges dernièrement une heure de sensibilisation auprès des élèves sur les dangers du harcèlement et du cyberharcèlement, tout en promettant une grande campagne de prévention à la rentrée de septembre. Des promesses, encore des promesses.

Il est vrai que mieux vaut tard que jamais. Mais que de temps perdu alors que déjà en 2019, et récemment encore en 2023, notre président de groupe Sébastien CHENU, en tant que député, présentait une proposition de loi pour une meilleure sensibilisation et un accompagnement renforcé contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement, afin notamment de rendre obligatoire la signalisation systématique par les chefs d'établissement de tout nouveau cas de harcèlement à un référent académique désigné ou encore de rendre obligatoire une réunion de sensibilisation annuelle contre le harcèlement scolaire, réunissant les élèves, les parents et le personnel éducatif.

Que de temps perdu, alors que Marine LE PEN, lors de la dernière campagne présidentielle, prévoyait de faire du harcèlement scolaire l'une des priorités de son programme...

M. LE PRESIDENT : Vous prenez donc aussi le temps de l'explication de vote.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME BOMMART : ... C'est pour cela que le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés demande d'établir un programme de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement, comprenant des mesures fermes et concrètes : donner aux professeurs et chefs d'établissement de vraies responsabilités, en relation avec le parquet, pour ne laisser aucun sujet de harcèlement de côté ; rendre obligatoire le transfert de l'élève harcelé dans un autre établissement pour que ce ne soit plus à l'élève harcelé d'être obligé de quitter son établissement scolaire ; créer dans chaque département un établissement accueillant harceleurs et délinquants afin de leur apporter un programme spécifique de rééducation citoyenne ; inclure des sanctions graduelles contre le harcèlement dans le règlement intérieur des établissements ; instaurer obligatoirement la présence d'un (ou d'une) infirmière scolaire dans chaque établissement, formé(e) aux sujets de harcèlement avec une visite médicale obligatoire par an pour chaque élève ; imposer une modération et un contrôle plus strict des réseaux sociaux.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Des interventions sur l'urgence ? Madame VUYLSTEKER.

MME VUYLSTEKER : Merci, Monsieur le Président.

Je suis un peu étonnée de ce dépôt d'un vœu en urgence. Vous parlez des enfants, mais je ne vous ai pas vus sur le terrain quand il y avait des mobilisations pour dénoncer les violences subies. Je vous entends parler avec beaucoup d'émotion des faits très graves qui se sont déroulés dans la ville où je suis élue, mais je ne vous ai pas vus. Et surtout, je constate que vous avez décidé de déposer ce texte en urgence après avoir reçu celui que nous avons déposé dans les temps. Cela me paraît être une intervention d'opportunisme.

Le texte sur lequel Yannick BROHARD a travaillé avec l'aide de Karima DELLI a été discuté avec tous les groupes de cette assemblée. Je pense qu'il fera l'objet de beaux débats en début d'après-midi et j'encourage chaque personne dans cet hémicycle qui est choquée par la violence que peuvent subir des adolescents en milieu scolaire et ailleurs à voter pour, bien entendu. Mais nous, nous voterons contre ce vœu qui sert à récupérer ce débat, au lieu de décider de le débattre de façon collective et consensuelle parce que ce sujet, je pense, fait consensus, dans le fond.

M. LE PRESIDENT : Qui a demandé la parole pour votre groupe ?

Madame SECK, allez-y.

MME SECK : Merci, Monsieur le Président.

Le 13 mars 2022, je proposais un amendement pour mettre en place un grand plan de prévention contre le harcèlement scolaire et vous aviez voté contre. Aujourd'hui je suis profondément en colère et choquée de votre cynisme, de votre propension à toujours faire de la récupération sur les drames. Il aura fallu le suicide de Lindsay pour que vous preniez la mesure de l'ampleur du drame. Et encore, avez-vous pris la mesure ?

Monsieur BERTRAND, vous aviez par l'intermédiaire de Monsieur LECA balayé le sujet d'un revers de main et répondu à cet amendement par un « Tout va bien, Madame la marquise, tout va très bien ». Le CESER des Hauts-de-France a produit un rapport qui dit que majoritairement les jeunes filles d'environ 13 ans seraient harcelées, notamment via les réseaux sociaux. Le rectorat des Hauts-de-France organise chaque année un colloque. En 2021 plus de 75 000 sollicitations ont été faites pour 335 référents harcèlement. Cela représente environ un cas par jour, sachant qu'il ne faut pas qu'un jour pour régler le problème.

Fondamentalement, ce dont a besoin l'école, c'est de l'encadrement humain. Faites appel aux spécialistes qui étudient la question, invitez les institutions nationales, départementales, locales à une table ronde afin de mettre enfin en place un grand plan de prévention contre le harcèlement pour comprendre où les défaillances ont lieu, et demandez des moyens supplémentaires au gouvernement pour que plus jamais l'un de nos enfants ne perde espoir en l'humanité au point de souhaiter en finir avec la vie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'autres interventions ?

Manoëlle MARTIN.

MME MARTIN : Merci, Monsieur le Président.

C'est effectivement un sujet majeur et, Madame SECK, je ne peux pas vous laisser dire que nous balayons le sujet d'un revers de main, c'est impossible. Nous avons des actions concrètes et j'aurai l'occasion de vous le rappeler tout à l'heure.

Concernant ce vœu, vous parlez d'action nationale qui ne ressortit pas à notre champ de compétence. Nous voulons des actions concrètes et c'est pour cela, chers collègues, que je vous propose de voter contre ce vœu mais nous aurons le débat à l'occasion de la motion portée par le groupe Pour le Climat et pour l'Emploi.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur CHENU ?

M. CHENU : Merci, Monsieur le Président.

Je suis toujours très étonné de voir la gauche essayer de faire naître des polémiques sur des sujets qui mériteraient l'apaisement, en disant qu'elle était la première, que c'était son sujet. Evidemment ce n'est pas vrai et on voit à travers ces débats deux choses : avec l'abaya et la laïcité ou avec le harcèlement, cela fait bien longtemps que vous avez laissé tomber l'école et les profs. Il n'y a pas de quoi vous en féliciter.

M. LE PRÉSIDENT : Il y a l'urgence de ce vœu, mais je la relie aussi à la motion déposée dans les délais prescrits par le règlement intérieur par le groupe Pour le Climat et pour l'Emploi.

Je voudrais évoquer ce sujet, ce fléau du harcèlement scolaire, sur lequel notamment *La Voix du Nord* avait mené une action précurseur pour sensibiliser, pour mettre la lumière sur ce sujet. Il faut bien voir, Manoëlle MARTIN l'a dit, que nous n'avons pas la compétence. Mais c'est un sujet de préoccupation pour chacun, élu, mais tout simplement parent aussi. Une action plus large que celle du Conseil régional s'impose. Une action notamment avec les départements pour les collèges et également avec les communes pour les écoles car c'est un phénomène qui peut démarrer très tôt, bien avant le collège.

La première tonalité de ces débats me laisse songeur. Mais j'aimerais que nous puissions transcender les divergences et avoir des propositions d'action, de quelque banc que ce soit, à la hauteur de l'enjeu, qui puissent nous rassembler pour donner plus de force à un plan d'action. Pour cette raison, je voudrais saluer l'état d'esprit et le dialogue qu'il y a eu lors de la conférence des présidents. J'ai demandé que Manoëlle MARTIN puisse nouer un dialogue avec l'ensemble des groupes, pour que l'on élabore un texte commun qui pourra montrer notre volonté d'action sur ce sujet, dont la violence peut n'épargner aucune famille. Les présidents de groupe ont souscrit à cette proposition et ont élaboré un amendement à la motion du groupe Pour le Climat et pour l'Emploi qui sera remis sur table et examiné en tout début d'après-midi, à la demande justement de certains groupes.

Voilà ce que je voulais vous dire. C'est donc la raison pour laquelle, sur l'urgence, on propose qu'elle soit repoussée, et que l'on ait ce débat tout à l'heure, en début d'après-midi.

Nous allons procéder au vote sur l'urgence, sachant que c'est un débat sur lequel nous reviendrons en début d'après-midi. On a accepté de modifier l'ordre du jour pour que l'on ait un débat le plus serein possible. Mais cela ne dépend pas seulement de moi.

**Vote sur l'urgence du vœu déposé par le groupe
Rassemblement National, Indépendants et Apparentés**

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

4° Vœu déposé par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi : « Protéger l'eau, bien commun de l'humanité »

M. LE PRESIDENT : La parole est à Madame SECK. Christophe COULON lui répondra.

MME SECK : Merci, Monsieur le Président.

Je ferai l'explication de vote en même temps.

La raréfaction de l'eau est le défi majeur pour les vingt prochaines années. Le CESER a rendu en 2022 un rapport complet sur la situation de l'eau dans les Hauts-de-France. Les canicules, les sécheresses, les pluies torrentielles qui engendrent des coulées de boue, ce changement climatique, n'épargnent aucune région. La qualité de l'eau s'est altérée du fait de l'agriculture chimique et de l'artificialisation des sols. Et la pollution continue de descendre vers les nappes phréatiques, qui sont actuellement au plus bas, concentrant davantage les polluants.

Trois jours sans eau et l'humanité meurt. L'accès à l'eau n'est pas une évidence. La Cour des comptes alerte dans son rapport annuel 2023 sur la gestion inadaptée de l'eau face à sa raréfaction.

Nous demandons une planification et une gouvernance de la politique publique de l'eau, dans l'objectif de reconstituer le cycle de l'eau sur les vingt prochaines années.

Nous demandons d'instaurer une règle bleue sur le principe de ne pas prélever à la nature davantage d'eau potable que ce que les milieux naturels peuvent produire pour alimenter les besoins vitaux.

Nous demandons au gouvernement de stopper la dégradation de la qualité de l'eau par la mise en place d'un plan national d'accompagnement des agriculteurs et agricultrices, éleveurs et éleveuses, dans la bifurcation écologique et l'adaptation au changement climatique.

Mais cette responsabilité n'incombe pas seulement au gouvernement. Une enquête montre que les Hauts-de-France sont bien la pire région en termes d'usage de pesticides, comme je l'ai déjà souligné.

Madame LESNE, Monsieur PYPE, vous m'accusez régulièrement de faire de l'agribashing, de faire peur aux gens, de faire de l'idéologie, de la démagogie, d'être simpliste dans mes demandes. Mais oui, je suis simple et factuelle. En réalité, c'est votre deuxième mandat, et seuls 2 % de la surface agricole ne sont pas arrosés de pesticides dans notre région. En réalité, les premières victimes sont les agriculteurs. En réalité, même si nous stoppons tout de suite l'usage des pesticides, ils pollueront encore l'eau dans vingt ans. En réalité, nos éleveurs sont inquiets car ils doivent maintenant prévoir du fourrage en été. J'ai visité des centres équestres, Madame LESNE, vous qui aimez tant les chevaux, ces petites entreprises qui ne font pas de courses, mais qui font le dynamisme local pour les amoureux des chevaux. Savez-vous qu'ils sont inquiets de la charge de l'utilisation de fourrage en été, fourrage qui est d'ailleurs maintenant concurrencé par les méthaniseurs.

Monsieur BERTRAND, qui gère la compétence de la préservation de la ressource en eau dans notre région ? J'ai écrit au CESER qui ne le sait même pas. J'ai écrit à Madame CLOSSET-KOPP, je n'ai toujours pas de retour. Monsieur BERTRAND, le réchauffement climatique n'est plus un mythe. Nous vous avons interpellé à maintes reprises sur la gestion de l'eau, nous avons fait des propositions, toutes rejetées. Mais qui gère l'eau ici ? Qui planifie ? Qui en parle ? Qui a lu les recommandations du CESER ? Qui prend la mesure de l'urgence de mettre en place une planification de la gestion de l'eau ? Ou attendez-vous encore que nos prairies soient jaunies, que les champs soient secs pour aller prendre une photo dans les champs, manches de chemise retroussées, pour poser en héros sauveur ? Mais tout ceci est simpliste. Oui, je suis simpliste. J'ai simplement les yeux ouverts. Soyez simpliste pour l'avenir de nos concitoyens et ouvrez les yeux. C'est vous qui êtes aux manettes et vous nous menez droit dans le mur.

M. LE PRESIDENT : Monsieur HEUSELE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. HEUSELE : Merci, Monsieur le Président.

Concernant ce vœu d'urgence sur la protection de l'eau en tant que bien commun, nous ne pouvons qu'être sensibles à cette question. Nous constatons en effet une raréfaction de l'eau due à des périodes de sécheresse. Toutefois, nous ne pouvons pas faire reposer toute la responsabilité de cette problématique sur nos seuls agriculteurs et éleveurs comme semble le démontrer ce vœu. Il faut plutôt pointer le désengagement de l'Etat depuis trop longtemps sur cette question de la gestion de l'eau. Il est urgent que l'Etat retrouve son rôle d'aménageur du territoire.

Ainsi, il est urgent de lancer un vaste plan de modernisation du réseau d'eau potable. Tous les ans, en effet, nous perdons des millions de mètres cubes d'eau potable à cause de canalisations défectueuses, c'est un véritable gaspillage. A cela des solutions existent, notamment par le recours à des compteurs intelligents. Ces compteurs pourraient permettre de déceler les fuites et des capteurs sur les canalisations pourraient permettre d'intervenir rapidement en cas de besoin. Sur le côté technique, au niveau régional nous pouvons travailler avec le syndicat de la fibre numérique.

Autre point important sur lequel nous devrions travailler, les eaux usées. En France, un très faible pourcentage des eaux usées est recyclé et utilisé. Ces eaux usées pourraient nous être utiles après traitement pour arroser et nettoyer les espaces publics. Je rappelle aussi la proposition de loi de notre collègue et député Pierrick BERTELOOT, visant à étendre la réutilisation des eaux usées traitées au sein des établissements scolaires.

Vous le voyez, des solutions existent sans que l'on pointe du doigt nos agriculteurs qui sont les premières victimes des difficultés d'accès à l'eau.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Monsieur OUIZILLE.

M. OUIZILLE : Merci, Monsieur le Président.

En soutien de notre collègue Marianne SECK, et sans pointer particulièrement du doigt le milieu agricole, on a en effet deux sujets sur l'eau : un sujet de quantité et un sujet de qualité.

Sur le sujet de quantité, on passe d'un monde où l'eau était abondante et peu chère à un monde où l'eau devient rare avec des conflits d'usage. Donc il va falloir qu'on se pose des questions. Je cite un exemple qui m'interpelle. On est dans une situation de sécheresse aujourd'hui. On a déployé des méthaniseurs sur le territoire des Hauts-de-France, cela fait partie des questions de transition que nous traitons. Pour autant, sur les questions de cultures intermédiaires à vocation énergétique, les fameuses CIVE que vous connaissez, je pense que lorsqu'on est dans cette situation, il faut se poser la question de savoir si on doit continuer à développer ce type de culture. Il y a quand même autour de l'eau une question de régulation qui se pose.

Et évidemment se pose la question de la qualité de l'eau. En tant qu'élus locaux, nous sommes en charge du petit cycle de l'eau. Nous voyons quand même des quantités de chloridazone et d'autres pesticides ou dérivés de pesticides augmenter dans tous les endroits où nous sommes. Nous voyons que nous avons des investissements importants à faire : ici des filtres à charbon, là – pour parler de l'Oise – on apporte de l'eau par citerne pour diluer de l'eau avec de l'eau, parce qu'il faut faire baisser les concentrations.

Tous ces sujets nous travaillent. J'avais moi-même fait un vœu sur le fait que nous, région, pouvions aussi accompagner la recherche sur ces sujets car il y a aussi tous ces effets cocktails de pesticides que nous connaissons mal. J'ajoute à cela les questions de pollution industrielle, qui se posent aussi pour l'eau.

Nous sommes donc à l'appui de ce vœu de Marianne SECK.

M. LE PRESIDENT : Christophe COULON.

M. COULON : Merci, Monsieur le Président.

Il y a de quoi être un peu inquiet sur les débats que nous aurons prochainement sur l'eau. Madame SECK, avec tout le respect que je vous dois, l'angle avec lequel vous traitez le sujet et vos a priori et présupposés sont assez inquiétants ; vous n'êtes pas objective. Ne souriez pas. Je vous donne un exemple. Quand vous interpellez le président de région : « Que faites-vous pour l'eau ? », c'est méconnaître la balkanisation de la gestion de l'eau dans notre pays, à laquelle la loi GEMAPI a récemment rajouté une couche. C'est méconnaître le fait que le Conseil régional n'est pas du tout en responsabilité de ce sujet.

Et pourtant, le président a demandé à Véronique TEINTENIER, à Jean-Michel TACCOEN et à moi-même de poser le cadre d'une politique d'intervention régionale sur l'eau, ce que nous ferons dans le deuxième semestre.

Arrêtez de brandir le rapport du CESER. Je sais bien que vous l'avez lu mais il ne vous dira pas que c'est la région qui est responsable de cela.

Nous avons aussi ce débat avec les membres du CESER sur la tentative d'un pilotage, d'une coordination de différents acteurs. Ce sera l'une des propositions débattues par l'assemblée.

Quant au plan sanitaire, c'est un jeu sans fin. Monsieur OUIZILLE, vous l'avez dit. Plus ça va, plus les autorités sanitaires décident que certaines molécules sont pertinentes. Elles vont être recherchées et on va retomber sur du métabolite de chloridazone bis, etc. Nous savons bien que c'est un enjeu extrêmement important. Nous savons bien qu'il y a des sollicitations financières immenses à venir. L'idée sera, au-delà de notre intervention financière, de proposer d'abord que tous les acteurs se parlent, se coordonnent. Il y a bien évidemment des conflits d'usage mais si on commence par tomber sur le dos des agriculteurs et leur dire que tout cela est de leur faute... Ce n'est pas le bon angle. Il y a une responsabilité dont historiquement ils sont conscients. Ils le savent, c'est inutile d'appuyer sur le bouton, vous allez enflammer inutilement le débat et on n'aboutirait à rien avec une telle posture. Tout le monde doit avancer. La profession agricole comme le monde de l'entreprise, comme les élus locaux, chacun doit faire des pas. Nous en débattons au deuxième semestre.

Je vous propose pour l'instant de rejeter l'urgence du vœu.

M. LE PRESIDENT : Sur l'urgence le scrutin est ouvert.

Vote sur l'urgence du vœu déposé par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

5° Vœu déposé par le groupe Gauche Républicaine et Écologique : « Soutien pour une grande entreprise publique du fret ferroviaire »

M. LE PRESIDENT : Héroïse DHALLUIN a la parole.

MME DHALLUIN : Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je vais me permettre de faire l'explication de vote en même temps.

Le développement du fret ferroviaire est un levier majeur pour la transition écologique et la réindustrialisation de notre pays. Cependant, le 18 janvier, la Commission européenne a déclenché une procédure contre la France pour distorsion de concurrence, et aides illicites à un opérateur ferroviaire public, lui reprochant d'avoir favorisé économiquement Fret SNCF avec l'attribution d'une subvention de 5,3 milliards d'euros qui pourrait être considérée non conforme.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Afin de ne pas avoir à rembourser cette somme, un projet a été annoncé pour dépecer l'activité fret ferroviaire de l'entreprise publique, et ce malgré les annonces du ministre des Transports qui laissent à croire au maintien d'un opérateur public sous contrôle de la SNCF. Mais ces propositions s'apparentent à une privatisation déguisée avec notamment une ouverture du capital aux investisseurs privés, puis la liquidation de Fret SNCF début 2025, avec des conséquences sociales pour les salariés.

Or, le fret ferroviaire ne peut atteindre l'équilibre économique qu'en amortissant ses coûts fixes sur des volumes importants. L'abandon progressif du fret ferroviaire en France, en plus d'avoir un coût écologique, a un coût en termes de santé publique puisque le ministère de la Transition écologique estime à 48 000 le nombre de décès prématurés par an imputables à la pollution de l'air. Il est donc nécessaire de subventionner fortement l'activité.

L'ouverture du capital d'un futur opérateur public aux investisseurs privés aura pour conséquence de privilégier la rémunération de leurs actionnaires par rapport au développement de l'activité sur les secteurs moins rentables, aboutissant à une dégradation du service.

Par ces propositions le gouvernement se montre hostile à une réindustrialisation de notre région. Ce démembrement, organisé par le ministre des Transports Clément BEAUNE, nous inquiète, comme il pourrait inquiéter nombre d'investisseurs dans des territoires aux infrastructures ferroviaires attractives comme cela peut être le cas dans les Hauts-de-France, à Dunkerque pour ne citer que cet exemple.

Cette situation met en exergue l'absurdité des règles européennes de non-concurrence qui aboutissent à un démantèlement du service public français, à l'heure où l'Europe doit être un levier du progrès écologique et social.

Nous vous proposons de rappeler l'importance de la lutte contre le dérèglement climatique et le rôle essentiel du développement du fret ferroviaire.

Pour atteindre cet objectif, nous devons souligner que la transition écologique et la réindustrialisation de notre région ne peuvent se passer du fret ferroviaire ; dénoncer l'attaque de la Commission européenne contre Fret SNCF ; apporter notre soutien aux salariés Fret SNCF face à l'incertitude de leur avenir ; demander au président de la République et au gouvernement de tout mettre en œuvre, y compris au niveau européen, afin de sauver Fret SNCF comme entreprise publique seule garante de la mise en œuvre efficace des politiques publiques nécessaires pour répondre à l'urgence climatique et socio-économique.

Monsieur le Président, chers collègues, l'urgence est justifiée par le fait que ce midi, plusieurs milliers de cheminots seront devant le Conseil régional. C'est un sujet qui les inquiète fortement, sur lequel notre hémicycle doit donner son avis.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Des interventions ?

Je vous en prie, Monsieur NAVE.

M. NAVE : Merci, Monsieur le Président.

Il y a plusieurs points sur lesquels nous sommes d'accord dans la présentation de ce vœu.

Le premier est la défaillance du gouvernement et de l'Union européenne concernant le développement du transport du fret ferroviaire dans notre pays, et d'une manière générale dans l'Union européenne ; Le second est le soutien que l'on peut apporter aux salariés de Fret SNCF face à l'incertitude qui les touche, et enfin le problème du fonctionnement de la Commission européenne sur ces sujets.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Notons l'absurdité des décisions politiques prises par le Parlement européen qui fait de la lutte contre le changement climatique une priorité dans toutes ses politiques et qui en même temps prend un malsain plaisir à sanctionner toutes les politiques nationales qui permettraient d'être plus efficace dans ce domaine. Cette situation est d'autant plus absurde que ceux qui sont vos amis, et qui président aujourd'hui cette institution et ses commissions n'agissent pas concrètement. Vous votez ensemble un grand nombre de dossiers et l'Union européenne est une bonne chose, mais uniquement quand elle sert votre idéologie. Cette Union européenne trouverait peut-être enfin une utilité si elle proposait la mise en place d'une politique commune fret ferroviaire avec un programme d'investissement important dans l'infrastructure et dans les connexions frontalières.

Les difficultés du fret ferroviaire ne sont pas nouvelles. Les gouvernements de droite et de gauche, d'hier, et les gouvernements MACRON d'aujourd'hui sont responsables de cette situation. Aucune vision à long terme pour le fret ferroviaire, aucun investissement réel dans nos infrastructures ferroviaires. Faut-il rappeler qu'en 2022 la part du transport ferroviaire de marchandises représentait en France seulement 10 % du marché ? En comparaison c'est 26 % en Autriche, 18 % en Allemagne et 73 % en Suisse, pays qui n'est pas dans l'Union européenne. La Suisse a eu les mains libres pour mettre en place une vraie politique économique ferroviaire, plus de vingt-cinq ans pour adapter son réseau. Plus qu'un vœu, c'est d'action que nous avons besoin.

Il faudra aussi s'intéresser à savoir ce que veulent concrètement les entreprises pour que ce fret ferroviaire puisse être développé sur notre territoire. Il faut surtout une prise de conscience des élus nationaux et une vraie politique nationale pour développer le fret ferroviaire.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX.

M. POIX : Monsieur le Président, cette intervention a pour but de soutenir le vœu déposé par nos camarades du groupe GRE et de vous rappeler qu'en effet, aujourd'hui, c'est une mobilisation nationale qui se tiendra aux portes de notre hémicycle puisque de toute la France convergent les cheminotes et les cheminots. Le 26 juin aura lieu une mobilisation au centre de Somain, organisée pour lancer un appel à l'action puisque nous agissons aussi depuis le début aux côtés de celles et ceux qui font le rail au quotidien.

500 emplois – 500 emplois indispensables à la transition écologique de nos territoires – vont être effacés par une enquête approfondie suite à une dénonciation probablement des concurrents allemands. Les marchés les plus rentables vont donc être offerts sur un plateau à la concurrence. Mais nous ne partageons pas la théorie de la destruction créatrice qui est un des totems de l'ordolibéralisme, si on emploie de grands termes aujourd'hui. Nous ne pensons pas que ratiboiser permettra au fret de se relever rapidement, puisqu'actuellement c'est une activité peu rentable. Heureusement que Fret SNCF est présent pour assurer le minimum vital, qui est le trafic actuel. C'est un coup fatal porté par la Commission européenne. A qui profite le crime ? Nous le saurons bientôt, dans quelques semaines.

Nous avons besoin d'action en effet. La région ne peut pas tout faire à ce niveau mais elle pourrait interpeller le ministre des Transports pour demander une planification sur la relance du fret ferroviaire. Je pense que dans l'état actuel des choses nous sommes rendus à un point de non-retour, nous devons mettre en place une économie de guerre contre le réchauffement climatique. Inspirons-nous de ce qui a été fait, tel le président Roosevelt : en 1941, quand les Etats-Unis entrent en guerre, ils produisent des casseroles et des marmites. En un an et demi ils vont produire des obus, des tanks, des chars contre le totalitarisme. Nous pouvons faire aussi bien avec l'appareil industriel que nous avons actuellement en Europe pour lutter contre le réchauffement climatique. Il nous faut donc une planification au niveau national, des régions comme partenaires, rentrer dans une économie de guerre contre le réchauffement climatique et le fret est un atout majeur, un levier majeur pour arriver à triompher. Merci.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Frank DHERSIN.

M. DHERSIN : Madame DHALLUIN, je vous rejoins sur les enjeux du fret ferroviaire et la nécessité d'entreprendre des actions fortes pour permettre le développement de ce fret ferroviaire. Mais il s'agit ici d'un sujet qui est de la responsabilité de l'Etat, vous l'avez dit. C'est un sujet qui existe depuis plus de quinze ans, on peut le dire, auquel il faut apporter une réponse plus globale, je pense, que celle que vous nous proposez.

C'est pourquoi je vous propose, Monsieur le Président, de rejeter l'urgence.

M. LE PRÉSIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'urgence du vœu déposé par le groupe Gauche Républicaine et Écologique

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

EXAMEN DES RAPPORTS

M. LE PRESIDENT : Vous avez reçu différents rapports destinés à vous informer, qui n'impliquent pas un vote.

Rapport d'information sur la délégation du président en matière de marchés publics

M. LE PRESIDENT : Monsieur EYMERY a demandé la parole sur ce rapport.

M. EYMERY : Monsieur le Président, dans ce rapport il y a un marché accord-cadre relatif à la fourniture de masques chirurgicaux avec Franprotec Klap, pour un minimum de 50 000 euros, un maximum de 1,5 million d'euros. Cela nous rappelle un engagement pris en mai 2020, je crois, sur votre souhait de créer une filière de production de masques dans les Hauts-de-France, persuadé que vous étiez qu'ils feraient partie de nos habitudes.

Nous vous demandons où nous en sommes sur cette création de filière. En même temps, nous vous demandons où vous en êtes de la saisine que vous avez faite, d'après la déclaration en commission permanente du 25 mai, de la procureure, pour les faits délictueux dont aurait été victime la région.

M. LE PRESIDENT : Nous attendons la réponse de Madame la procureure.

Si cela a été fait à mauvais escient, celles et ceux qui l'ont saisie auront aussi à répondre de leur attitude.

Pour la création d'une filière, je vous invite à vous rapprocher du gouvernement comme je l'ai fait, pour que les achats hospitaliers n'obéissent pas aux règles qui préexistaient avant le Covid.

Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président pour ester en justice

M. LE PRESIDENT : Intervention de Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Monsieur le Président, je ne prendrai pas la parole.

Les éléments m'ont été transmis suite aux questions en commission.

Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président en matière de mandats spéciaux

M. LE PRESIDENT : Intervention de Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Même chose. Par contre je voudrais intervenir sur la suivante, si possible.

Rapport social unique 2021

M. LE PRESIDENT : Madame MARAIS-BEUIL a demandé la parole sur ce rapport.

MME MARAIS-BEUIL : Ce sera ma collègue Madame HAVEZ qui fera l'intervention, Monsieur le Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Je vous en prie.

MME HAVEZ : Merci, Monsieur le Président.

C'est la première fois que nous avons un rapport social unique après la loi de 2020. Nous remarquons par ce biais qu'il reste beaucoup à faire pour obtenir l'égalité entre les hommes et les femmes au sein du Conseil régional. L'égalité de l'homme et de la femme est une valeur fondamentale de notre civilisation. Des progrès restent à accomplir pour qu'elle soit une pleine réalité. C'est pour le rappeler que j'interviens aujourd'hui.

En effet, nous constatons que sur les dix plus gros salaires au Conseil régional, il n'y a qu'une seule femme : 100 000 euros par an.

Dans le tableau des lauréats sur la liste d'aptitude des concours et examens professionnels par filière et cadre d'emploi, les lignes indiquent 0. N'y a-t-il pas un travail d'accompagnement à réaliser au sein de notre collectivité ?

Une loi de 1972 a prévu que les hommes et les femmes devaient être payés au même niveau de rémunération à travail de valeur égale ; nous attendons aujourd'hui les résultats au Conseil régional.

Dans toutes les filières administratives, techniques et culturelles, les écarts de salaires sont de près de 10 % entre les hommes et les femmes. Ceci est inacceptable. Cela fait huit ans que vous êtes là, Monsieur le Président, et que l'on parle d'égalité hommes/femmes. Il est temps de passer de la parole aux actes.

Un point à souligner également : le nombre d'accidents de travail. Plus de 27 000 jours d'arrêt de travail dû à un accident de service. Cela nous oblige à réfléchir à une analyse plus fine des causes, afin, avec la médecine du travail, de réduire ce nombre bien trop grand.

Le Conseil régional est en retard. Vous êtes en retard, Monsieur le Président, pour favoriser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes à poste égal et compétence égale. A travail égal, rémunération égale.

Merci.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Merci, Monsieur le Président.

Ce document social unique est un document vraiment très administratif, sans analyse. Ce sont des analyses que j'ai demandées pour bénéficier d'un document qui ne soit pas un document de 70 pages en PDF non modifiable, pour analyser et comparer sur plusieurs années et comparer à d'autres entités telles que la nôtre, comme d'autres régions.

Cependant, qu'arrive-t-on quand même à repérer dans ce document ? Pour les agents des lycées en 2021, sur près de 2 300 promouvables au grade d'adjoint technique de première classe, seuls 57 ont pu bénéficier de cet avancement, soit 2,5 %. C'est 60 % dans l'administration centrale. Et c'est principalement au détriment des femmes, donc moins de promotions pour les femmes.

Rappelons aussi que le régime indemnitaire des agents des lycées de catégorie C n'est toujours pas au même niveau que celui de l'administration centrale, et de ce simple fait on a une discrimination de 200 euros. De plus, moins de promotions, ce qui fait que l'écart peut se creuser.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Les effectifs permanents sont aussi en réduction, remplacés par des contractuels au fur et à mesure. Pour les femmes, 61 % des effectifs sont en situation précaire, notamment des agents qui ne sont pas à temps plein. Elles souffrent plus de maladies professionnelles et sont plus victimes d'accidents du travail.

Je propose que l'on prenne le temps d'étudier ce document tous ensemble, que l'on puisse regarder au niveau politique, que l'on puisse faire des propositions aux services pour améliorer cette situation, et qu'on puisse la suivre.

Il faut aussi rappeler que la région n'a toujours pas de document unique d'évaluation des risques professionnels, et que l'on n'est pas sûr d'avoir un plan de prévention des risques psychosociaux. Il est nécessaire également d'avoir une gestion prévisionnelle des emplois et effectifs, notamment en raison du vieillissement et de l'impact de la réforme de la retraite, à propos de laquelle nous avons demandé des éléments sur la qualité de vie et sur les effectifs de la collectivité.

M. LE PRESIDENT : Brigitte FOURÉ.

MME FOURÉ : Merci, Monsieur le Président.

Quelques éléments pour dire d'abord que notre collectivité n'a pas de spécificité par rapport à d'autres en ce qui concerne l'égalité femmes/hommes. On constate en effet qu'il y a un certain nombre de postes qui sont davantage pourvus par des femmes que par des hommes et que les femmes ont parfois des ruptures dans leur carrière professionnelle car elles font le choix pour certaines d'entre elles d'élever leurs enfants. C'est ce qui explique des différentiels. Je rappelle quand même que l'avantage de la fonction publique est qu'à niveau de compétence égale, il y a égalité stricte en ce qui concerne les salaires.

Nous sommes en train de travailler sur tous les documents, y compris celui sur les risques que Monsieur HUTIN signalait il y a quelques instants. Il n'est pas du tout question de laisser de côté tel ou tel de ces aspects.

Enfin, s'agissant des accidents du travail, c'est un sujet examiné de très près par mon collègue Jean-Paul FONTAINE dans le cadre du CHSCT. Nous y attachons une importance toute particulière.

Rapport annuel de la CCSPL Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI a demandé la parole.

MME DELLI : Bonjour, Monsieur le Président, bonjour à tout le monde. Je retire mon intervention.

M. LE PRESIDENT : Merci pour le « bonjour ».

Mes chers collègues, cela va faire une heure vingt que nous examinons différents points de procédure. Je crois comprendre qu'à chaque fois l'urgence est l'occasion d'examiner en début de séance les points qui seront examinés à la fin. Pour celles et ceux qui sont concernés, ce n'est pas qu'ils n'ont pas pu respecter les délais, c'est qu'ils n'ont pas voulu le faire. Je pense bien exprimer la position des uns et des autres, mais pour rentrer dans le vif du sujet de nos délibérations il nous faut une heure vingt. C'est la procédure, c'est ainsi. Je tenais quand même à le faire remarquer.

Nous allons maintenant aborder la séquence délibérative de notre séance.

Commission n°1 : Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

Finances

2023.00720 - Compte financier unique de l'exercice 2022 du budget principal de la région Hauts-de-France

M. LE PRÉSIDENT : J'accueille Jean-Pierre HILLEWAERE, vice-président du CESER, président de la commission finances, budget, contractualisation et fonds européens, pour la présentation de l'avis rendu par le CESER sur le compte financier unique et le budget supplémentaire.

Ensuite ce sera le moment de Jean-Pierre BATAILLE, qui présentera le compte financier unique et le budget supplémentaire, puis les groupes politiques disposeront chacun de cinq minutes de temps de parole.

Monsieur le Vice-président, vous avez la parole.

M. HILLEWAERE : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, je vous prie d'excuser le président DEGROOTE qui n'a pu être présent devant vous aujourd'hui et qui m'a demandé de le représenter.

Le CESER a adopté le 20 juin son premier avis sur le compte financier unique, un nouveau document, qui met en avant la préservation en 2022 des équilibres financiers globaux, dans un contexte de tension inflationniste, ainsi qu'un niveau d'investissement sans précédent pour le territoire. Le CESER en a bien pris note et remarque ce niveau qui est intéressant pour la richesse de la région et de ses habitants.

Concernant le rapport de présentation, le CESER s'est tout d'abord prononcé sur sa forme. Il voit apparaître de manière plus détaillée la présentation pour chaque grande fonction budgétaire, les principales dépenses intervenues dans l'année, avec notamment le taux de réalisation pour chaque politique sectorielle. Les explications sont également données sur les évolutions intervenant entre le compte administratif 2021 et le compte financier unique 2022. Le CESER apprécie la poursuite des efforts de présentation figurant dans le rapport qui lui est soumis et en remercie l'exécutif et les services financiers.

Concernant les recettes, et comme cela avait été fait au compte administratif 2021, le rapport de présentation du compte financier unique rappelle la problématique de l'autonomie fiscale de la collectivité régionale, qui s'amenuise d'année en année. Il est ainsi indiqué que la région a encore perdu en 2022 presque 11 % de recettes fiscales modulables par rapport à 2021. Comme le CESER l'avait déjà souligné dans son avis sur le BP 2023, il s'interroge sur la pertinence du panier de recettes fiscales dévolues aux régions.

Sur les politiques sectorielles, le CESER a formulé des remarques sur la formation professionnelle, suite à la forte réduction constatée par rapport à 2021 des dépenses de fonctionnement consacrées à la formation professionnelle. Est constatée une baisse de 21 millions d'euros, ce qui est lié à la fin des actions proposées dans le cadre du PACTE et des engagements contractuels entre l'Etat et la collectivité régionale. Le CESER en prend donc acte.

Dans un contexte de tension sur le marché du travail, d'évolution des besoins en compétence et d'une demande croissante de transitions/reconversions professionnelles, le CESER sera attentif aux futurs contrats et engagements de l'Etat et de la région, et au maintien d'une offre de formation ouverte à tous, moderne et adaptée aux enjeux économiques et sociétaux.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Concernant la recherche, le CESER note enfin par rapport au compte administratif 2021 une hausse des dépenses à la fois en fonctionnement et en investissement. Il a été notamment précisé qu'un important travail de relance ciblé a été mené auprès des acteurs dans leur projet de recherche pour obtenir des pièces justificatives de paiement en investissement. Au regard des nombreuses remarques qu'il a pu formuler sur le sujet, le CESER tient à souligner l'amorce d'une évolution positive sur cette politique.

Pour conclure, le CESER prend acte du compte financier unique pour 2022 qui se caractérise notamment par un haut niveau d'investissement de la collectivité régionale sur le territoire. Il prend note aussi de la hausse contenue des dépenses : + 1,8 %, dans une période où l'on a noté une inflation de plus de 5 %, ce qui met en avant la bonne maîtrise du budget.

Il restera toutefois attentif à l'évolution du coût de la dette, d'autant plus que 40 % de celle-ci restent à coût variable.

Je voudrais finir mes propos en remerciant Jean-Pierre BATAILLE et les services financiers du Conseil régional pour le temps qu'ils nous ont consacré, tant pour la présentation de ce document budgétaire que pour les réponses apportées à nos diverses interrogations.

Je vous présente maintenant notre avis sur le budget supplémentaire pour 2023. Il sera extrêmement court.

Le CESER prend acte du BS qui lui est soumis, qui permet d'intégrer la reprise du résultat de clôture du compte financier unique 2022, de reprendre les restes à réaliser, de procéder à des ajustements tant en recettes qu'en dépenses. Ces ajustements restent évidemment à la marge, ce qui montre que le BP a été bien évalué.

Le CESER souhaite de nouveau attirer l'attention de la collectivité régionale sur la nécessaire maîtrise du coût de la dette, dont la hausse devient sensible. Il s'interroge sur la répartition entre emprunts à taux fixe et à taux variable, actuellement en place à la région, et se demande si une réévaluation à la baisse de la proportion des prêts à taux variable ne serait pas opportune.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Monsieur le Vice-président.

Vous remercieriez les membres du CESER qui ont participé à la présentation de cet avis.

Je donne maintenant la parole à Jean-Pierre BATAILLE.

M. BATAILLE : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, une fois n'est pas coutume, je ne vous présenterai pas de compte administratif mais le premier compte financier unique pour notre collectivité.

Pas de grande révolution avec ce CFU, mais quelques évolutions pour une lecture budgétaire plus lisible, permettant des comparaisons avec l'exercice précédent.

Je vous présenterai en revanche – c'est plus traditionnel mais toujours symbolique – le budget supplémentaire.

En deux mots, le CFU 2022 est plutôt une bonne surprise comme ont pu le souligner le CESER mais aussi une certaine opposition constructive en commission, puisque nous avons contenu l'évolution des dépenses en deçà de l'inflation. Il est donc en droite ligne de la trajectoire du mandat, et ce malgré les tempêtes humaines et macroéconomiques qui n'ont pas manqué tout au long de l'année 2022.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Le BS 2023, lui, restera marginal au regard du budget primitif. Cependant, il laisse apparaître les difficultés que nous devons appréhender pour l'avenir.

Nos recettes de fonctionnement ont progressé de 46,5 millions en 2022 pour atteindre 2,801 milliards d'euros. Cette croissance faible de 1,66 % s'explique par des données contradictoires : + 122 millions d'euros au titre des fractions de TVA liées au contexte économique inflationniste et à la croissance, + 41,5 millions d'euros de TICPE et 7,2 millions de dotation et participation liés à des compensations de l'Etat. Mais - 89 millions d'euros en recettes sectorielles, notamment au titre de la formation professionnelle avec le rythme d'exécution des conventions PACTE. Et - 23 millions au titre de la fiscalité sur les cartes grises avec la baisse des ventes de véhicules à moteur thermique, ce qui est bien pour la planète mais moins bien pour notre porte-monnaie régional. Je vous rappelle que nos seuls leviers de fiscalité sont sur la carte grise et sur une fraction de la TICPE, soit un produit de 180 millions d'euros qui ne représente que 6,5 % de nos recettes. Tout le reste est un assemblage de dotations de décentralisation et de produits de compensation des anciennes taxes économiques, autant dire une tutelle assez insupportable de l'Etat sur notre autonomie de gestion qui n'est que purement rhétorique.

Par ailleurs, notre faible marge de manœuvre est basée sur des recettes sur la voiture à moteur thermique dont la fin a déjà été annoncée, alors que nous faisons le pari de la réindustrialisation autour de la vallée de la batterie. Notre bénéfice sera certes – et c'est notoire – sur l'emploi, mais l'Etat devrait penser à nous faire bénéficier d'une fiscalité encore plus vertueuse, qui nous permettrait d'activer des leviers puissants pour REV3 et donc pour notre transition écologique.

Sur l'accroissement des recettes de TVA, d'aucuns diront par malice ou taquinerie que l'inflation est notre meilleure alliée budgétaire. Je resterai pour ma part très mesuré. Tout d'abord un constat : nos recettes de fonctionnement n'ont augmenté que de 1,66 % tandis que celui des recettes de TVA résultant de l'inflation a été de 8,56 %. L'inflation, c'est aussi l'argent qui coûte plus cher pour tout et pour tout le monde, notamment nos concitoyens, cela signifie donc aussi des dépenses supplémentaires pour notre institution.

Nos dépenses de fonctionnement ont également progressé de 42,6 millions d'euros pour atteindre 2,443 milliards d'euros. Elles sont naturellement toujours dominées par les transports et le package enseignement formation professionnelle et apprentissage. Je mettrai l'accent sur les quatre hausses de dépenses majeures : + 23 millions d'euros pour la convention TER ; + 12 millions d'euros pour la DGFI suite au début de l'augmentation des dépenses énergétiques qui nous impacteront encore plus fort en 2023 ; + 10 millions d'euros au titre de nos ressources humaines suite à l'augmentation du point d'indice, la revalorisation du SMIC, décision de l'Etat certes positive pour nos agents, mais qui pèse dans notre budget et qui pèsera à nouveau en 2023 d'après les annonces récentes d'il y a dix jours ; + 7 millions d'euros pour les opérations financières avec les hausses des taux d'intérêt, montant qui est appelé à toujours progresser comme nous le verrons en BS, rognant sur nos capacités d'intervention en politique sectorielle.

Le changement majeur entre 2021 et 2022 est que les évolutions de dépenses les plus significatives ont porté sur les transports, sur les services généraux, mais également sur l'enveloppe culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs pour 11 millions d'euros, et sur les fonds européens pour 9 millions d'euros.

Enfin, notre taux de réalisation a atteint un niveau remarquable de 95,9 %.

Les recettes d'investissement ont évolué de 40,6 millions d'euros et se sont élevées à 514 millions, notamment portées par les fonds européens REACT-EU et FEDER mais également les recettes sectorielles en transport et en enseignement.

Les dépenses ont atteint un niveau record de 931 millions d'euros, + 83 millions d'euros par rapport à 2021, à comparer avec une moyenne de 745 millions d'euros sur notre premier mandat. Nous sommes passés de 745 de moyenne à 931 en 2022.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

La répartition des dépenses est plus variée que celle de fonctionnement. Si les transports et l'enveloppe sempiternelle enseignement, formation professionnelle, apprentissage dominant toujours – c'est bien normal –, ils sont suivis de manière conséquente par les fonds européens, par l'action économique, par l'aménagement du territoire et dans une moindre mesure par la culture, la vie sociale, la jeunesse, le sport, les loisirs, la recherche et l'enseignement. Là encore, nous pouvons noter trois évolutions très sensibles : la progression du développement économique de 63 millions d'euros, avec 35 millions d'euros pour la deuxième partie de la subvention à ACC à Douvrin et, cela n'a pas été souligné par le CESER, + 9,5 millions d'euros en crédits d'investissement recherche. Egalement, une forte progression des fonds européens de 53 millions d'euros, avec la continuité des programmations des paiements des PO 2014-2020.

Notons, hélas, une baisse ou plutôt un décalage d'opération en matière de transport, avec le report d'échéance d'acquisition et de rénovation de matériel ferroviaire et de programmes d'infrastructures gare et fret. Les programmes 2022, mon cher Franck DHERSIN, sont évidemment reportés sur 2023 et sur les exercices ultérieurs.

En évolution 2021-2022, on remarque principalement l'augmentation significative de l'action économique, pour plus de 89 % d'augmentation, et celle des fonds européens pour 56 %. Notre taux de réalisation reste très satisfaisant, à près de 80 %, semblable à celui de 2021.

Le résultat qui en découle se monte à 25 millions d'euros, en tenant compte des restes à réaliser. C'est ce résultat que nous affecterons pour le BS 2023.

Concernant la dette, la région a recouru à l'emprunt pour 220 millions d'euros à un taux moyen de 2,17 %. La dette reste maîtrisée en progression : + 1,5 %, et reste très sécurisée. Un petit bémol avec les taux moyens qui progressent, nous sommes à une dette à taux moyen de 2,46 %. C'est la fin de l'argent gratuit ou peu cher, pour autant il est appréciable qu'une région parvienne à élever son investissement à un niveau de 931 millions d'euros en accroissant sa dette de seulement 46,8 millions d'euros.

Il en ressort un CFU 2022 en ligne avec la stratégie financière du mandat avec nos principaux équilibres financiers ; progression de notre épargne brute qui reste très élevée, à 357 millions d'euros ce qui nous permet de poursuivre nos investissements. Nous maintenons notre capacité dynamique de désendettement à 8,9 années comme en 2021 et en amélioration par rapport à 2020 où nous étions à 9,5 années. Et 931 millions d'euros de dépenses d'investissement, soit 25 % de plus que la moyenne de nos précédents investissements lors du premier mandat.

Monsieur le Président, chers collègues, j'aborde désormais le BS 2023, pour lequel je serai aussi bref que le CESER. Comme l'an dernier on pourra davantage parler d'ajustements que d'évolutions tant celles-ci sont modérées, ainsi que vous pouvez le constater dans le tableau projeté si vous avez de bons yeux : 1,6 % d'augmentation de nos dépenses en fonctionnement, et seulement 0,33 % d'augmentation de nos dépenses en investissement.

Nos ratios prévisionnels et prudents restent stables avec une CDD à 14,5 années et un besoin d'emprunt qui se réduit de 44 millions d'euros.

Pour vous rassurer, ou pour mouiller les pétards de certains, je vous rappelle que nous avons voté un emprunt d'équilibre à 458 millions d'euros et une CDD à 15 années au BS 2022, pour finalement atterrir à 220 millions d'euros d'emprunt et 8,9 années de CDD au CFU 2022. Nous sommes exactement dans les mêmes épures que lors du BS il y a un an avec les bons résultats que nous venons de constater.

Ces ajustements regroupent, vous vous en doutez, un grand nombre de soustractions et d'additions dont vous trouverez le détail dans le rapport exhaustif du BS. Il prouve à nouveau notre extrême sincérité budgétaire puisqu'il complète à la marge nos prévisions du BP. L'abondement majeur est celui de 3,4 millions d'euros sur les aides au transport, avec plus de 66 000 bénéficiaires en 2022, et sur nos aides au permis de conduire.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

J'attire toutefois votre attention sur différents points d'alerte. Le premier est l'envolée des frais financiers qui progressent à nouveau de 11 %, pour atteindre 109 millions d'euros, alors que nous n'en étions qu'à la moitié il y a deux ans pour un volume de dette sensiblement équivalent. Merci à nouveau à nos services financiers performants qui surveillent l'évolution des taux comme le lait sur le feu et qui nous ont fait épargner plusieurs dizaines de millions d'euros quand les taux étaient plus favorables.

Amertume également de devoir reverser à l'Etat 8,5 millions d'euros de trop-perçu de TVA 2022 car les prévisions de croissance de la loi de finances étaient erronées, ce qui nous pénalisera également en 2023. Et je ne vous parle pas de l'aveu de la Première ministre qui a reconnu il y a quelques jours, lors des assises des finances publiques au sujet de la prochaine hausse des salaires de la fonction publique : « Nous n'avons pas suffisamment associé les collectivités territoriales et je veillerai à ce que cela ne se reproduise plus. » Faute avouée étant à moitié pardonnée, il faudra à minima qu'elle soit à moitié financée

(Applaudissements)

Un dernier mot pour vous dire que nous pouvons nous féliciter que sous l'impulsion de notre président, et avec le soutien loyal de sa majorité, notre région soit devenue en quelques années non plus celle du désespoir et des mauvais indicateurs sociaux, mais celle où il fait bon investir, celle qui sera à la pointe de la réindustrialisation avec la vallée de la batterie, sans pour autant oublier l'ensemble du tissu économique régional, PME, artisans, agriculteurs, qui ont toute l'attention de Laurent RIGAUD, d'Arnaud DECAGNY, de Marie-Sophie LESNE ou encore de Philippe BEAUCHAMPS et de Frédéric MOTTE. Puisque nous sommes en début de période estivale, nous pouvons également nous féliciter que le Pas-de-Calais et la baie de Somme soient devenus les lieux les plus tendance et les plus demandés des prochains vacanciers.

Merci, Monsieur le Président, chers collègues, pour notre enthousiasme commun à retrouver la ligue des champions, comme l'a fait le RC Lens il y a quelques semaines !

Je vous remercie.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. LE PRÉSIDENT : Une pointe d'humour ne vient rien gâcher à la compétence et au talent.

Merci beaucoup, Monsieur le grand argentier.

Merci beaucoup, sincèrement, ainsi qu'aux services qui ont travaillé avec Jean-Pierre BATAILLE.

On va procéder à présent à l'examen des délibérations relatives au CFU. C'est à ce titre et à ce moment précis qu'interviennent les groupes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 4312-8 du Code général des collectivités territoriales j'ai le droit d'assister aux débats mais ces derniers ne peuvent pas avoir lieu sous ma présidence. Ainsi que le prévoit le même texte je me retirerai au moment du vote de ces délibérations.

Je cède donc la présidence de séance à Brigitte FOURÉ.

Maintenant que le CESER et Jean-Pierre BATAILLE sont intervenus, le moment est venu d'ouvrir les débats, chaque groupe disposant de cinq minutes.

Madame la première Vice-présidente, à vous de présider.

MME FOURÉ : Qui demande la parole ? Monsieur HUTIN, vous avez la parole pour cinq minutes, puis Madame MARAIS-BEUIL pour cinq minutes.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. HUTIN : Madame la Vice-présidente, Monsieur le Président, mes chers collègues, tout d'abord, je veux remercier les services pour cette innovation par rapport aux autres collectivités, qui vont devoir se mettre aussi à ce compte financier unique, et les remercier aussi pour les informations complémentaires qui m'ont été fournies suite à la commission 1.

Ce premier CFU, compte financier unique, a des améliorations notables en matière de présentation, par chapitre et non par vice-président comme cela nous l'a été présenté au BP. J'espère que cela pourra servir de guide pour les prochaines présentations budgétaires.

Je remercie le président pour la qualité des débats et les informations transmises après coup.

Je déplore quand même, comme je l'avais fait pour le budget primitif, le manque de transparence par rapport aux autres commissions. C'est le budget, c'est le nerf de la guerre de toutes les politiques. Il est nécessaire que ce soit présenté dans les différentes commissions thématiques pour que chacun puisse savoir quelles sont les orientations politiques et donc budgétaires.

Passons à l'analyse de ce premier CFU. Il est dans les clous de l'orthodoxie financière, puisque c'est votre projet. Avec des recettes supplémentaires dont nous ne sommes pas maîtres, quasiment pas, en fonctionnement, principalement par la TVA de la consommation, également par des rentrées supplémentaires en investissement, cela permet d'augmenter les dépenses d'investissement par rapport à 2021 et aux années précédentes. Quand on compare au budget primitif 2022 complété de son budget supplémentaire, c'est toujours la même démarche. On gonfle la prévision du budget au décollage, pour atterrir là où il est prévu. C'est ce que je vous annonçais lors de la présentation du BP 2022 : le compte administratif 2022 sera bon, félicitations. C'est le but : annoncer des bons résultats à la fin de l'année, puisqu'il n'est pas possible de tout dépenser. Pour moi c'est énoncer un budget qui n'est pas très sincère, avec des instructions plus contraignantes données aux services dans les lettres de mission de dépenses jusqu'en 2022. C'est le résultat obtenu grâce à ces lettres de mission. Sans magie, je peux vous annoncer les résultats du CFU 2023 et 2024 quoi qu'il arrive, préciser déjà les lettres de mission.

Donc cette austérité s'accélérera jusqu'en 2027. Vous en avez déjà convenu, c'est votre politique.

Dans les bons points, dans ce qui progresse, il y a l'apprentissage, la communication institutionnelle qui est très poussée : + 48 %, les transports un peu. Je voulais parler aussi de la sécurité, même si l'écu en charge de cette politique est parti, puisque vous avez voulu en faire un affichage. Mais en 2022 quand on regarde le détail, ces dépenses concernent surtout la sécurité incendie, qui ressort des autres lignes budgétaires, de façon anecdotique.

Ce qui baisse, relativement à la forte inflation de + 6 %, c'est la santé et l'action sociale, la formation professionnelle, baisse déplorée par le CESER, l'investissement dans l'enseignement supérieur, et, malheureusement, le personnel des lycées et de l'administration centrale. Cette austérité dans le fonctionnement notamment se fait au détriment de nos agents qui manifestent aujourd'hui, ces ouvriers de nos politiques publiques qui ne demandent qu'à rendre un service public de qualité sans une désorganisation permanente depuis la fusion mal menée, avec un minimum de reconnaissance pour leur engagement plein de sens au nom de l'intérêt général. A la place, votre projet est de faire des économies sur les lieux de travail de nos agents, qui seront bientôt, cela a déjà commencé pour certains, des agents SBF, sans bureau fixe, en flex office ou en open space. C'est moderne et peu importent les conséquences sur la qualité de vie au travail. « Travaille et tais-toi », telle est votre valeur travail.

Pour nous, votre politique, vos choix ne tiennent pas compte de l'urgence écologique sur l'eau, la biodiversité, les sols, l'air et le climat, l'injustice sociale et la crise démocratique. Ne changeons rien, fonçons dans le mur. Nous attendons toujours un budget vert, pas un simple affichage, Monsieur MOTTE, pas un coup de peinture verte mais une orientation politique et financière vers des projets ; nous attendons toujours d'arrêter de financer des banques sales par nos emprunts et les intérêts, loin de notre propre intérêt et de celui de notre environnement, loin de notre devoir de vigilance. Je vous avais proposé une démarche pour éviter cela, vous l'avez refusée sans l'étudier. Je la proposerai à nouveau évidemment.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Pourtant avec l'argent des citoyens français, avec les impôts, nous finançons indirectement des projets, comme le méga pipeline en Afrique et les mines de Glencore en Colombie qui contaminent l'air et les rivières au plomb. Pourtant nous savons dans notre région, de Metal Europe à l'amiante, ce que sont les conséquences de ces pollutions sur la santé des populations et des travailleurs. Loin d'un REV3, c'est plutôt un cauchemar pour les droits humains.

Nous voterons contre cette délibération sur un CFU loin d'être à la hauteur des enjeux actuels que je viens de vous citer. Merci.

MME FOURÉ : Madame MARAIS-BEUIL a la parole.

MME MARAIS-BEUIL : Madame la Présidente, nous ferons une intervention à deux voix avec mon collègue Jean-Philippe TANGUY.

Mes chers collègues, que nous dit ce compte financier unique ? Au niveau des recettes, nous constatons une augmentation de la TICPE et de la fraction de TVA, ce qui nous fait dire que vous auriez pu voter notre proposition de mettre la TICPE régionale à 0, amendement présenté lors du BP 2022 et refusé par votre majorité.

Malgré l'augmentation de 1,50 euro du cheval fiscal, les recettes provenant des certificats d'immatriculation sont en baisse. A ce sujet, lors de la commission thématique, Monsieur BATAILLE nous a annoncé que la région espérait maintenir cette recette aux environs de 130 millions d'euros dans les années à venir. Or les immatriculations des voitures électriques et la mise en place des ZFE tendent à nous faire penser que cette recette aura tendance à diminuer, ce qui nous incite à une grande prudence, sauf à prévoir une nouvelle augmentation du cheval fiscal ou la création d'une nouvelle taxe pour compenser cette diminution.

Prudence également car l'Etat est toujours optimiste et pense la croissance à son maximum ce qui entraîne un versement de pourcentage de TVA supérieur et nécessite ensuite un remboursement de trop-perçu à l'Etat, comme vous allez le faire cette année et certainement l'année prochaine.

A présent, reprenons vos propositions de dépenses votées lors du budget primitif 2022, en décembre 2021, dépenses articulées autour de cinq axes :

Une région offensive sur l'emploi qui soutient et protège chacun. Vous vouliez une formation professionnelle renforcée dans la continuité de l'engagement du plan d'investissement dans les compétences avec pour objectif 60 000 à 65 000 demandeurs d'emploi formés. Or nous constatons une diminution des crédits de formation de 21 millions d'euros, ce qui nous pose question.

Une région qui poursuit la relance pour amplifier la reprise. Nous constatons une aide conséquente aux grandes entreprises comme l'aide pour l'implantation de gigafactories. Mais nous continuons de demander des avances remboursables et non des subventions pour l'ensemble du secteur économique, afin d'aider de plus en plus de petites et moyennes entreprises. N'oublions pas que ce sont les plus gros employeurs si nous comparons avec le nombre d'emplois dans sa globalité.

Une région connectée et aménagée durablement. Nous constatons un taux de réalisation de 91,5 % des crédits pour les lycées mais les besoins dans l'enseignement supérieur en investissement sont également nécessaires. Comme le dit le CESER, ces besoins sont largement bien identifiés et cruciaux.

Une région stratège, pour tous et la ruralité. Nous sommes surpris du peu de réalisations en matière de santé, alors que tous nos indicateurs dans la région sont mauvais. Il est temps d'avoir une vraie politique de prévention volontariste, maillant l'ensemble des territoires de notre région.

Une région toujours vigilante sur la maîtrise et l'efficacité de ses actions. Vous annoncez une évaluation des politiques publiques et du contrôle de gestion. Où en est-elle ? Nous n'en avons pas vu la couleur.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Regardons maintenant la dette. Nous notons une hausse de 46,77 millions d'euros. Vous maintenez pourtant l'épargne brute avec même une augmentation, mais tout cela grâce à l'inflation et à l'augmentation des recettes induites. Il faut rester prudent car la contrepartie est une augmentation des taux. Or avec de plus en plus d'emprunts à taux variable, les banques ne prêtant plus à taux fixe, et l'annonce de la Banque centrale européenne d'une nouvelle augmentation de ses taux pour juillet, la charge de l'emprunt va encore augmenter. Je rappelle que 1 % d'augmentation des taux représente plus de 12 millions d'euros sur la charge financière.

Nous le voyons, vous arrivez à maintenir un niveau d'investissement élevé de plus de 930 millions d'euros, soutenue par des recettes élevées dues à l'inflation et à une TVA en forte augmentation. Mais cela ne doit pas nous faire oublier toute prudence. L'argent devient de plus en plus cher. Il fut un temps où emprunter rapportait de l'argent, ce n'est plus le cas aujourd'hui et les 40 % d'emprunt à taux variable peuvent très vite entraîner une charge financière qui dérape.

Je passe la parole à mon collègue Jean-Philippe TANGUY.

MME FOURÉ : Il vous reste une minute, Monsieur TANGUY, sauf si vous prenez les deux minutes d'explication de vote en même temps.

M. TANGUY : Merci, Madame la Présidente.

Oui, je prendrai les deux minutes d'explication de vote si vous le voulez bien.

Chers collègues, en complément de la très bonne analyse de ma collègue Claire MARAIS-BEUIL, deux réflexions importantes qui résument la philosophie que Sébastien CHENU avait présentée lors des élections, et qui restent malheureusement pertinentes, compte tenu de l'évolution de la situation économique et financière.

Première analyse et première inquiétude, le fait que la hausse de nos recettes se fait malheureusement au détriment des contribuables puisque c'est essentiellement la hausse de la recette de la TVA que nous ne contrôlons pas ; la hausse de nos ressources se fait au détriment du pouvoir d'achat des habitants de la région. La philosophie que nous avons présentée, à savoir réfléchir à la façon dont nous pouvons rendre du pouvoir d'achat aux habitants de notre région notamment par la baisse de la TICPE est donc d'autant plus pertinente. Nous regrettons le refus de débat ou de solution que vous opposez systématiquement à ces propositions de bon sens.

Deuxième chose, cette hausse de recettes montre que nous ne pouvons plus contrôler notre budget puisque c'est lié à la baisse dramatique et constante de l'autonomie fiscale. Ce problème de la baisse de l'autonomie fiscale de la région comme de l'ensemble des collectivités locales pose un grave problème constitutionnel. Notre mandat n'a plus capacité d'opérer et de choisir des ressources fiscales propres et de maîtriser un budget lié à ce choix de la ressource fiscale. Vous savez que la démocratie se fonde sur la représentation et la capacité de cette représentation à lever un impôt et à justifier son usage. Aujourd'hui, nous sommes dépendants de mouvements économiques, la variation de la TVA, et de choix politiques de Paris, qui ne sont plus liés à notre mandat et à notre territoire. Je m'étonne que ce grave problème ne pose aucun débat de fond dans notre démocratie, mais aussi que les dirigeants des collectivités territoriales, en particulier les régions qui sont les moins autonomes fiscalement ne semblent pas y trouver de problème, alors que c'est une atteinte à leur principe démocratique fondamental.

Dernière chose, la dérive, comme Claire MARAIS-BEUIL l'a bien souligné, de la charge de la dette, dérive que nous soulignons, votre serviteur en particulier, depuis notre nouveau mandat. Ce n'est pas remettre en cause le travail des fonctionnaires et agents en charge du suivi de la dette. Comme l'a dit Monsieur BATAILLE, ils font sans doute le meilleur travail possible mais il y a bien un problème d'arbitrage politique, à savoir le stock important de dette lié au taux variable. Ce n'est pas propre à notre région, c'est un choix fait aussi au niveau national et qui coûte entre 14 et 16 milliards d'euros à l'Etat. Malheureusement la même dérive est constatée dans notre région.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Il faut donc repenser non seulement notre politique d'emprunt, mais surtout d'une manière générale la politique monétaire car cette charge de la dette est indue. Les ressources de notre région sont liées à la TVA, donc aux ressources de l'Etat français qui n'a aucun risque de ne pas pouvoir payer et honorer ses dettes. Le fait que la charge de l'emprunt, que les taux d'intérêt de l'Etat et donc de la région augmentent est indu. C'est une spoliation des marchés financiers, c'est un abus de position lié notamment aux traités européens. Les contribuables et nous-mêmes n'avons pas à payer une charge d'emprunt qui s'envole, puisqu'il n'y a aucun risque. Les marchés financiers ne prennent aucun risque en nous prêtant. Donc il n'y a aucune raison qu'il y ait une prime de risque. Je pense que nous devrions tous collectivement contester le fait que nos contribuables et nous-mêmes devons payer des charges de dette qui s'envolent et qui sont complètement indues.

MME FOURÉ : Merci. Monsieur SAINT-HUILE était inscrit.

M. OUIZILLE : Si vous le voulez bien, on va le faire à deux voix.

MME FOURÉ : Allez-y.

M. OUIZILLE : Merci, Madame la Vice-présidente.

Le compte financier unique 2022 est politiquement discutable, mais solide d'un point de vue budgétaire. Je laisserai mon collègue député M. SAINT-HUILE qui est en commission 1 revenir sur les éléments de gestion.

Je commencerai en saluant une orientation claire, qui est le choix de l'investissement que vous faites, plutôt que celui du désendettement et de la rigueur. La situation économique, climatique, sociale du pays appelle une mobilisation générale. C'est vrai que la région répond présente en termes d'engagement financier.

Cet investissement est, pour partie seulement hélas, fléché vers des priorités que nous partageons, notamment au service de la mobilité et au service de l'installation de capacités industrielles nouvelles dans notre région. Il s'agit de préserver ce choix et de le pérenniser dans un contexte qui pourtant va changer. D'abord, parce que les moteurs de la relance française et européenne sur lesquels nous nous arrimons et qui alimentent l'investissement public sont en train de s'éteindre progressivement.

Deuxième point, dans un contexte où la dynamique de la TVA, alimentée par l'inflation qui coûte en effet si chère aux contribuables et aux Français, va se tarir, le choix historique de la région d'avoir un portfolio de dettes à taux variable très élevé – on est parti de 80 %, si mes souvenirs ne sont pas inexacts, Monsieur BATAILLE, on est parti d'un taux extrêmement élevé –, que vous avez progressivement corrigé en rigidifiant les taux, nous coûte très cher et, dans le contexte, risque d'entraver cette capacité d'investissement. Il y a 10 millions au budget supplémentaire dans ce CFU.

Nous avons enfin des désaccords sur les orientations. Ces désaccords sont bien connus : le trop faible engagement de l'exécutif régional sur la transition énergétique, avec par exemple des dispositifs de soutien à la rénovation thermique qui sont absolument sous-dimensionnés et peu utilisés par les habitants de la région.

En matière de santé, vous affichez des ambitions très fortes. Mais lorsqu'on rentre dans le détail du taux de réalisation en fonctionnement sur la santé, on est sous les 20 %. Donc les ambitions ne sont pas suivies d'effets.

Ensuite, vous avez à mon avis une approche de la question du chômage et de l'emploi qui commence à être un peu datée. 20 millions d'euros sont partis en 2022 sur les questions de formation professionnelle. Or nous sommes face à un chômage d'appariement, il faut que l'offre rencontre la demande et donc la formation professionnelle est centrale dans ce cadre. Enfin, j'ajoute qu'à mesure que le chômage baisse, reste le chômage persistant, qui nécessite un traitement social du chômage puisque ce sont des gens qui ont 20, 30, 40, 50 mois d'inactivité. Là-dessus on ne voit rien progresser.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Voilà pourquoi, même si sur la question budgétaire nous constatons des solidités, nous nous abstenons sur ce CFU.

Je passe la parole à mon collègue SAINT-HUILE pour le temps qu'il reste.

MME FOURÉ : Il reste une minute et demie plus éventuellement les deux minutes d'explication de vote.

M. SAINT-HUILE : Merci, Madame la Présidente.

Si jamais je venais à dérapier, vous considérerez naturellement que j'utilise ce temps d'explication de vote.

Quand on est responsable politique, il faut d'abord être responsable. Dire ici dans cette assemblée que le CFU n'est pas satisfaisant ne serait pas responsable. Les éléments de ce document témoignent d'une année budgétaire très positive. Il faut pouvoir le dire avant d'essayer d'émettre çà et là quelques remarques qui se veulent évidemment pertinentes et mesurées.

D'abord, effectivement, nous sommes dans une situation littéralement extraordinaire en 2022, suite aux crises, suite à la difficulté inflationniste liée à la guerre en Ukraine. La combinaison d'une croissance forte et d'une inflation forte a justifié que nous ayons une capacité budgétaire que nous n'avions pas envisagée et sur laquelle vous avez décidé de vous appuyer, pour conduire un niveau d'investissement record, qu'il faut là aussi souligner.

Je veux dire un mot par rapport aux travaux menés par le président BATAILLE, que je remercie au passage, sur la question de la fiscalité. Je voudrais vous dire, Monsieur le Président, que dans la responsabilité qui est la mienne aujourd'hui à d'autres échelons, je souhaite pouvoir travailler avec vous sur des propositions concrètes qui pourraient être formulées, parce que j'ai écouté Monsieur TANGUY qui, dans une forme de contradiction, regrette la perte d'autonomie fiscale et invite le Conseil régional par ailleurs à baisser les très rares leviers qui restent à travers la TICPE. Soit on veut moins d'impôts et dans ce cas ne parlons pas d'autonomie fiscale, soit on veut l'autonomie fiscale et dans ce cas on permet aux collectivités de s'en saisir pleinement et réellement.

Sur la question des cartes grises, il y a une forme d'anachronisme du mécanisme aujourd'hui qui, si on est amené à développer la voiture électrique, amènera par truchement une baisse de nos recettes sur la question des cartes grises. Les régions de France disent, contrairement à ce que j'ai entendu, qu'il faut travailler à de nouvelles recettes pour l'échelon régional. Dans ce cadre, la loi de programmation sur les finances publiques pourrait être le moment où ensemble et intelligemment nous pourrions proposer un certain nombre d'hypothèses de travail.

Je veux dire un mot sur la dette, puisque je considère, au nom du groupe, que c'est sans doute un élément d'inquiétude, non pas lié à l'exercice de cette année, mais parce que la situation extraordinaire et de croissance et d'inflation va, nous l'espérons, trouver une suite qui n'est pas forcément linéaire. On peut considérer que la croissance va ralentir. Il n'est pas certain que l'inflation le fasse dans le même pas de temps, et il n'est pas certain non plus que la baisse des taux d'intérêt intervienne dans le même pas de temps. Donc si aujourd'hui la dette est mesurée, maîtrisée, et si vous avez eu raison de dire que dans le cadre du budget supplémentaire il y a des perspectives qui peuvent être plus alarmantes mais qui ne se concrétiseront sans doute pas, il n'en demeure pas moins que c'est sans doute l'épée de Damoclès qu'il faut surveiller de près, parce qu'il y a là des éléments que nous ne maîtrisons pas, mais qui pourraient venir fragiliser grandement la collectivité.

Enfin, je termine en soulignant les taux de réalisation qui témoignent d'une forme de sincérité budgétaire, contrairement à ce que j'entends parfois.

Nous serons attentifs aux trajectoires. Nous ne partageons pas l'ensemble des choix, cela a été dit par le président OUIZILLE.

Néanmoins, il faut reconnaître que cette année d'un point de vue budgétaire est une bonne année, ce qui justifiera l'abstention du groupe.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME FOURÉ : Merci.

Il n'y a pas d'autres intervenants inscrits a priori.

Je passe la parole à Jean-Pierre BATAILLE.

M. BATAILLE : Quelques mots, Madame la Présidente, pour remercier les différents intervenants, notamment Monsieur SAINT-HUILE, qui a l'honnêteté intellectuelle que je lui reconnais depuis que nous nous connaissons de dire les choses au bon moment au bon endroit. Ceci me permet de reconnaître probablement l'existence de parlementaires qui ont été des gestionnaires locaux et qui savent de quoi ils parlent, et de parlementaires qui ont été très légitimement désignés par le suffrage universel mais qui font des incantations tout à fait contradictoires. Monsieur SAINT-HUILE l'a rappelé quand Monsieur TANGUY demande la suppression de la TICPE dite Grenelle modulable et dans un autre temps demande plus d'autonomie fiscale. Merci, Monsieur SAINT-HUILE, d'avoir mis en évidence cette contradiction sur les bancs à ma gauche ici dans l'hémicycle.

Je dirai à tous les intervenants que nous avons investi depuis le 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2022 6,3 milliards d'euros, en augmentant la dette de 200 millions d'euros. Nous avons « hérité », les deux régions nous ont transmis des dettes à fin 2015 qui étaient de l'ordre de 2,9 milliards d'euros. Nous sommes à 3,19 milliards d'euros, nous avons donc accru la dette effectivement de 200 millions d'euros, en investissant dans le même temps 6,3 milliards d'euros. C'est assez remarquable et les taux de réalisation sont bons.

Pour répondre à Monsieur HUTIN sur la sincérité budgétaire, comme dans toutes les collectivités, les mairies, quand nous avons la chance d'avoir des taux de réalisation de 96 % en fonctionnement et de 80 % en investissement, c'est vraiment de la transparence complète, et les taux de réalisation ont atteint des niveaux qu'ils n'ont jamais atteints auparavant.

Je pense que je n'ai pas d'autres remarques à faire, Madame la Présidente.

Je suis plutôt satisfait que ce bon exercice budgétaire 2022 soit à surveiller au regard de tout ce qui a été rappelé, du contexte de l'inflation. Aurons-nous des taux de croissance bien prévus par les lois de finances ? Messieurs les parlementaires, je compte sur vous pour rappeler au gouvernement qu'il ne s'agit pas, pour rassurer les marchés financiers ou paraître dans la presse, d'afficher des taux de croissance emblématiques pour progressivement les revoir à la baisse et contraindre les collectivités à reverser en année n+1 les montants anormalement perçus ou qu'elles croyaient légitimes et qui se retrouvent exagérément gonflés par des prévisions maladroites.

Voilà, Madame la Présidente, ce que je voulais dire brièvement.

MME FOURÉ : Merci.

Nous allons passer au vote sur ce compte financier unique.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00720

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

2023.00721 - Compte financier unique de l'exercice 2022 du budget annexe Industrilab de la région Hauts-de-France

MME FOURÉ : Monsieur BATAILLE, prenez-vous la parole sur Industrilab ?

M. BATAILLE : Non, Madame la Présidente.

Je répondrai aux éventuelles questions, mais je n'ai pas d'intervention spécifique à faire sur ce budget.

C'est un petit budget, habituel, aux alentours d'un million d'euros. Mais ce n'est pas parce qu'il est petit qu'il n'a pas d'intérêt, bien au contraire.

MME FOURÉ : Très bien. Monsieur HUTIN est inscrit.

M. HUTIN : Je vais juste prendre la parole pour me désinscrire des délibérations prochaines.

J'interviendrai sur la 723, sur le budget supplémentaire. Je m'inscris en amont pour avoir des informations, être sûr de les avoir, et pouvoir intervenir si j'ai eu toutes les réponses à mes questions, ce qui est le cas là-dessus. Je vais me concentrer sur le budget supplémentaire.

Je vous remercie.

MME FOURÉ : Très bien. Pas d'autres observations, interventions ?

Je propose que l'on passe au vote sur le compte financier unique du budget annexe Industrilab.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00721

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURÉ : Monsieur OUIZILLE.

M. OUIZILLE : Madame la Vice-Présidente, je voulais juste faire un rappel au règlement sur le fondement de l'article 9-11 pour vous demander une suspension de séance.

Les agents de la région sont mobilisés. Nous aimerions pouvoir aller à leur rencontre. Nous aimerions d'ailleurs pouvoir à un moment les recevoir collectivement.

Nous vous demandons une suspension de séance de droit, de vingt minutes, pour pouvoir aller à leur rencontre, s'il vous plaît.

MME FOURÉ : La suspension est de droit.

Il est 11 heures 12.

Nous reprenons à 11 heures 30.

M. OUIZILLE : Je vous remercie, Madame la Présidente.

(La séance, suspendue à 11h12, reprend à 11h38)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

2023.00722 - Affectation du résultat au titre de l'exercice 2022 pour le budget principal de la région Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN a demandé à la parole.

M. HUTIN : Comme je l'avais précisé à votre vice-présidente, je n'interviendrai pas sur cette délibération.

M. LE PRESIDENT : Je ne pouvais point le savoir. J'étais à l'extérieur et la vice-présidente reçoit les syndicats.

Qui d'autre demande la parole sur la 722 ?

Personne.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00722

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.00724 - Désaffectation, annulations et révisions d'autorisation de programme et d'autorisations d'engagement du budget principal de la région Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN ?

M. HUTIN : Même réponse.

M. LE PRESIDENT : Cet accès de timidité me surprend.

M. HUTIN : Non, pas vraiment.

M. LE PRESIDENT : Excusez-moi, c'était juste un trait d'humour.

Pas d'autres interventions ?

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00724

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.00723 - Budget supplémentaire au budget principal 2023 de la région Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Le vice-président du CESER vous a déjà présenté l'avis de son assemblée.

Jean-Pierre BATAILLE a déjà évoqué le budget supplémentaire.

L'orateur de chaque groupe disposera d'un temps d'intervention de cinq minutes sur le budget supplémentaire.

Monsieur FONTAINE étant avec les syndicats, c'est Monsieur MICHALAK qui intervient.

Il a la parole.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. MICHALAK : Merci, Monsieur le Président.

En effet, je vous prie d'excuser notre collègue Jean-Paul FONTAINE qui devait intervenir et qui est en ce moment même à la rencontre des organisations syndicales.

Une présentation du budget régional, qu'il soit supplémentaire ou prévisionnel, ne peut se dispenser de remercier avant toutes choses le travail considérable effectué par les services et la présentation toujours aussi pédagogique, pragmatique et brillante qu'en fait notre collègue Jean-Pierre BATAILLE.

De cette présentation nous retiendrons que malgré l'état actuel de la situation économique en France, la région résiste en maintenant sa trajectoire financière et en poursuivant ses investissements. Jamais nous n'avions atteint un si haut niveau d'investissement, 930 millions d'euros, comme le montre le compte financier unique 2022 que nous avons également voté ce matin.

Notre volonté est de poursuivre notre dynamique de transition, en aidant notamment les entreprises à s'implanter dans notre région, comme nous l'avons fait pour l'usine ACC à Douvrin et comme nous continuerons à le faire pour le projet de multiservices de Renault ElectricCity. A ce titre je voudrais redonner un certain crédit aux services de la région et de Nord France Invest qui le méritent. Ce sont des acteurs indispensables à ces réussites, présents sur les territoires, collaborant avec les différentes collectivités. Ainsi, nous tenons nos engagements et confirmons que le budget 2023 est bien là pour soutenir, protéger, transformer et développer notre territoire.

Pourtant, comme l'a rappelé Jean-Pierre BATAILLE, la hausse des taux d'intérêt et les décisions prises par l'Etat dans le contexte inflationniste que nous connaissons pèsent lourdement sur le budget régional : près de 40 millions pour la première, 162 millions pour les secondes. Au final, la région Hauts-de-France est toujours obligée de lutter contre un Etat adepte de cette phrase de Coluche : « Si vous avez besoin de quelque chose, appelez-moi, je vous dirai comment vous en passer. » Cette posture confirmée par le gouvernement en place est d'autant plus troublante et insupportable que l'actualité parlementaire de ces derniers mois a permis aux Français d'apprendre ou de réviser certains articles de notre Constitution. Si les plus anciens d'entre nous ou les plus férus de politique sont familiers du 49.3, ont ensuite été égrenés le 44.3, vote bloqué, le 47.1, délai limité à cinquante jours, et dernièrement un recours à l'article 40, interdisant à un parlementaire ou à une formation de soumettre au vote une initiative qui aggraverait les finances publiques sans les compenser financièrement. Quel rapport, me direz-vous, entre l'activité parlementaire et ces articles et le budget supplémentaire 2023 de la région ? Une fois de plus, le gouvernement nous impose des décisions qu'il ne compense pas, notamment avec la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.

En outre, cherchant à rassurer les marchés financiers, le gouvernement avait surestimé sa prévision de croissance en 2022 et cet affichage politique pénalise à l'arrivée les collectivités, puisque nous sommes contraints de reverser 8,5 millions d'euros de trop-perçu de TVA.

Chers collègues, l'esprit rebelle que vous allez découvrir en notre groupe aujourd'hui vous soumet l'idée que nous puissions intégrer un article 40 dans notre règlement intérieur du Conseil régional, interdisant ainsi à un gouvernement toute initiative qui aggraverait les finances régionales sans les compenser financièrement, article fondé sur deux arguments :

Le premier est l'exemplarité, à laquelle est normalement tenu l'Etat dans le financement des politiques qu'il mène. Le second est le principe de sincérité budgétaire, impliquant l'exhaustivité, la cohérence, l'exactitude des informations financières que l'Etat doit fournir afin que les élus puissent voter les budgets de leur collectivité en toute connaissance de cause. Pour 2023, nous l'avons vu, l'Etat a failli à ses obligations.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRESIDENT : Madame MARAIS-BEUIL a la parole.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, mes chers collègues, ce budget supplémentaire porte principalement sur un volume global limité. Je tiens à rappeler la prudence nécessaire car notre endettement atteint le chiffre de 3 190,54 millions d'euros ; prudence car toute augmentation de 1 % des taux entraîne une charge financière supplémentaire de 12 millions. Or, la Banque centrale européenne va encore augmenter ses taux en juillet, semble-t-il. En effet, elle reste ferme dans sa volonté de réduire l'inflation. Le 21 juin elle a relevé pour la huitième fois consécutive ses taux d'intérêt. Il est donc nécessaire d'être plus fourmi que cigale.

Au niveau du fonctionnement il nous a été confirmé en commission thématique que la hausse de 1,5 % du point d'indice au 1^{er} juillet n'est pas prise en compte dans ce budget supplémentaire. Cela nous surprend et obligera notre collectivité à faire rapidement une décision modificative. En effet, aucun transfert en M57 sur cette ligne ne peut se faire sans cela. Monsieur DHERSIN peut nous le confirmer comme cela lui a été signalé par le trésorier-payeur lundi matin. Nous déplorons tout de même l'attitude du gouvernement qui demande aux collectivités des dépenses supplémentaires sans jamais mettre en place les compensations nécessaires, l'Etat se déchargeant de plus en plus.

La baisse du chapitre formation professionnelle et apprentissage avec une diminution des recettes de plus de 8 millions et principalement au niveau des formations sanitaires et sociales nous interroge. La baisse de ces formations sanitaires et sociales intervient alors que le manque de personnel dans les hôpitaux entraîne la fermeture de lits et, plus grave, la fermeture parfois de services. Il est important de revaloriser ces formations. De plus, je tiens à signaler que les bénéficiaires du RSA vont devoir effectuer entre 15 et 20 heures de travail ou trouver une formation. Nous le voyons, les besoins en formation vont augmenter et nécessitent non pas une diminution de ce chapitre mais bien une augmentation.

Au niveau du chapitre recherche je suis surprise de voir la nécessité d'inscrire la somme de 1,95 million en crédits de paiement pour le plateau technique santé de l'université de Picardie Jules Verne. Or, l'appel d'offres, me semble-t-il, a été passé le 6 décembre 2021. Était-ce un oubli de votre part, Monsieur BATAILLE ?

Nous le voyons, il s'agit d'un budget supplémentaire d'ajustement principalement. Mais le niveau important des recettes constatées en 2022 et 2023 est largement dû à l'inflation et à la hausse du montant de TVA perçu par l'Etat. Une partie des compensations financières aux régions est un pourcentage de cette TVA. Attention, il faut noter que pour 2024 la CVAE sera à 0 et qu'il est annoncé une TIFE à 0 également pour 2023, du fait du bouclier tarifaire. Une diminution des recettes si l'inflation diminue, ce qui est une très bonne chose pour nos concitoyens, et une non-augmentation de la DGF entraîneraient une difficulté financière sur les comptes de la région.

Nous vous demandons d'être très prudents à l'avenir, car la compensation de l'Etat n'est jamais à la hauteur de ce que l'Etat demande aux régions et à toutes les collectivités.

M. LE PRESIDENT : Thomas HUTIN.

Et Benjamin SAINT-HUILE ensuite.

M. HUTIN : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, un petit budget supplémentaire, comme l'a signalé aussi le CESER, alors que l'inflation continue à augmenter de 5,9 % en avril 2023 ; des recettes un peu en hausse, en fonctionnement comme en investissement ; des dépenses de fonctionnement qui sont obligées d'intégrer 10 millions supplémentaires d'intérêts d'emprunt, qui s'ajoute aux 98 millions déjà budgétés. Ce qui fera en 2023 un doublement par rapport à 2021. S'ajoute ce remboursement d'un trop-perçu de TVA qu'il faut rendre à l'Etat. Le résultat de tout cela servira à réduire un peu l'augmentation de notre dette qui s'accumule et de ses intérêts qui explosent. Bref, ce sont des ajustements à la marge, surtout financiers, qui ne changent pas votre politique d'austérité.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Cette situation financière de notre collectivité n'intègre pas encore les annonces du gouvernement, qui n'avait pas anticipé, nous non plus, la petite augmentation d'un point d'indice et une éventuelle prime d'inflation pour nos agents publics. Il serait bon de savoir si vous souhaitez la mettre en place. Mais ces petites augmentations sont loin d'être suffisantes face à l'augmentation du coût de la vie, notamment de l'alimentaire. Et il est vrai que cette augmentation n'est pas compensée par l'Etat, qui au contraire veut nous contraindre dans nos dépenses.

2023 sera une année de transition. Il est vrai que nous avons budgété des recettes supplémentaires liées à la TVA, et donc à l'inflation, de 200 millions d'euros. Mais les perspectives pour 2024 vont être compliquées : moins de recettes de l'Etat qui refuse toujours de taxer les plus riches, les profiteurs de l'inflation et des crises, et qui ne veut pas mettre en place la fiscalité écologique. Il y aura donc plus d'intérêts d'emprunt, on l'a vu par différentes interventions. Pour les habitants de notre région, ce sera de plus en plus compliqué, avec les conséquences de cette urgence climatique et environnementale et des crises sociales. La réponse que la région apportera, pour l'instant, est orientée vers plus d'austérité.

Nous voterons contre ce budget supplémentaire.

M. OUIZILLE : Monsieur le Président, si vous en êtes d'accord, je ferai l'intervention.

Je crois que vous étiez absent, mais ce n'est pas un reproche que je vous fais, quand nous avons discuté du CFU...

M. LE PRESIDENT : Excusez-moi de vous couper la parole.

Je suis sorti de la salle pour ne pas influencer. *Dura lex, sed lex.*

M. OUIZILLE : Vous avez raison.

Nous avons salué un certain nombre de choses dans le CFU, notamment le fait que vous investissiez autant, que vous ayez fait le choix de l'investissement plutôt que celui de la rigueur.

Sur ce budget supplémentaire, nous voulons vous dire une seule chose. Vous avez investi, maintenant il faut investir un peu plus dans nos agents. Il faut que les agents qui sont dehors devant le Conseil régional soient entendus sur leurs revendications salariales légitimes compte tenu du contexte d'inflation et des marges qui sont les nôtres sur les questions de TVA. Il faut que nous rendions d'une manière ou d'une autre un peu de cette TVA à nos agents. Il faut investir dans leurs conditions de travail. Ils ont des revendications assez simples et claires. Il faut investir dans l'écoute que nous pouvons avoir sur ce qu'ils demandent. Ils disent des choses simples, à savoir que quand on doit nettoyer 1 800 mètres carrés, ce n'est pas la même chose s'il s'agit d'un gymnase ou de salles informatiques. Il faut que l'on puisse en tenir compte et comprendre la manière dont ils exercent leurs métiers.

Voilà ce que nous vous demandons sur ce budget supplémentaire, ou sur un suivant, parce qu'on comprend bien dans quel calendrier nous sommes. Il faut investir sur tous ces sujets, comme les agents le demandent de manière tout à fait légitime.

Je vous remercie

M. LE PRESIDENT : Je me suis entretenu ce matin avec les agents avant que la session ne commence.

Tout ce qui a été transmis comme document, notamment sur ce que l'on appelle le ou la « Game » – je ne suis pas féru de ces acronymes –, c'est juste pour voir ce que cela donne sur 27 établissements, donc certainement pas sur l'ensemble des établissements. Il n'est pas question que ce soit la logique de la règle à calcul qui s'applique. Ne comparons pas un gymnase dans un établissement super bien noté et une salle informatique dans un établissement où on attend du matériel. Ce n'est pas possible. Le problème également est que sur le document qui a été envoyé, on parlait de l'effectif théorique, qui n'est plus l'effectif réel dans beaucoup d'établissements. On aurait voulu inquiéter qu'on ne s'y serait pas pris autrement. J'ai dit ce que j'en pensais.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

D'autre part, le document n'a pas été repris par certaines organisations notamment sur les établissements où il y a plus de personnel à l'issue qu'auparavant. Donc il n'est pas question de prendre la référence de la « Game ». Mais une chose est certaine, nous aurons un travail établissement par établissement.

Il faut tenir compte aussi des effectifs. Il y a des établissements qui ont pris des effectifs. On ne leur a pas diminué le personnel, c'est le moins que l'on puisse dire.

Il faut aussi faire la différence entre ceux qui s'occupent des réparations dans un lycée, ceux qui font l'entretien notamment le nettoyage, et ceux qui sont dans les services de restauration. Ce n'est pas un public totalement uniforme.

Par ailleurs, on avait un différentiel important et on va continuer à le résorber. L'augmentation du point d'indice est une charge supplémentaire, mais je sais aussi ce que cela va apporter pour les agents. Par contre je pourrais vous parler de la méthode. Le gouvernement pourrait ne pas mettre les élus devant le fait accompli et avoir autre chose qu'un simulacre d'information médiatique, y compris pour les organisations représentatives. Mais c'est un autre débat.

Très clairement, j'aimerais pouvoir aller plus vite sur les efforts que nous faisons aujourd'hui. On a fait quelque chose sur les tickets-restaurants. Je sais que ce n'est pas suffisant mais c'est un plus. Je suis très attaché à la situation des agents car nombre de nos agents font partie de ceux qui ne gagnent pas beaucoup. Si j'ai ce combat de façon générale dans la société française, ce n'est pas pour oublier ce combat et ces priorités ici au sein du Conseil régional.

Il y a un tout dernier point sur lequel je ne lâcherai jamais la pression ni même le rythme, la question de la déprécarisation. Quand on est considéré comme précaire, une chose est certaine, il est très difficile de se loger. Même chose pour acheter une voiture et je ne parle même pas d'une maison. Accélérer sur la déprécarisation, ce que j'ai fait aussi dans d'autres fonctions que celle-ci, vise aussi à donner de la visibilité et du respect.

Beaucoup de choses sont à voir. Je souhaiterais que l'on étudie la question de la semaine de quatre jours sans diminuer le temps de travail. Ce ne sera pas facile. Mais il n'est pas question dans un Conseil régional comme le nôtre que des agents puissent télétravailler et que ceux qui ne le peuvent pas ne puissent pas bénéficier d'une réflexion pour des avancées pour eux également. Ce sera compliqué, ce sera plus difficile de faire la semaine de quatre jours pour la restauration que ça peut l'être sur les autres fonctions dans les lycées. Encore une fois, cela ne se fera pas sans négociations – pas concertation – et cela prendra certainement du temps. Mais je pense qu'il faut l'étudier. Dans toutes les entreprises d'ailleurs, s'il y a un accord sur le télétravail il devrait y avoir aussi une négociation sur la semaine de quatre jours car je ne vois pas au nom de quoi celles et ceux qui ne sont pas dans les bureaux seraient privés de toute réflexion pouvant améliorer l'équilibre vie familiale-vie professionnelle.

Sur la question des ratios il y a toute une démarche en ce moment. On voudrait revisiter l'ensemble des locaux ici. Des investissements seront faits pour permettre de travailler dans de bonnes conditions. En vérité on s'aperçoit qu'après la Covid et avec le télétravail on ne peut pas dire que nos locaux sont remplis à 150 %. Je vais le dire comme cela.

La situation des agents est une situation qui bien évidemment nous concerne directement.

J'ai toujours aussi un principe. Avec tout le respect que j'ai pour la hiérarchie de cette maison c'est le président du Conseil régional qui est aussi le patron de son administration et qui a aussi cette responsabilité vis-à-vis de tous les personnels, de la directrice générale des services jusqu'à celles et ceux qui n'occupent pas la même place dans la hiérarchie du Conseil régional.

Monsieur BATAILLE, vous avez la parole.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. BATAILLE : Deux mots, Monsieur le Président, pour remercier Jean-Michel MICHALAK de ses propos.

On peut sourire à sa proposition de l'article 40 sur le respect des prises de décision gouvernementale et l'autonomie, du moins la malléabilité des finances de nos collectivités, et lui rappeler, mais il le sait, que le comité des finances local a boudé les assises des finances publiques, parce que quand on lit dans la presse 48 heures avant ce qui va être annoncé par le gouvernement et que l'on feint d'inviter les collectivités pour les écouter, je trouve que la méthode était pour le moins légère.

Je voudrais dire à Madame MARAIS-BEUIL que, même si nous l'avions voulu, nous ne pouvions pas prévoir les annonces gouvernementales dans le budget supplémentaire, puisqu'il avait été bouclé avant la fameuse annonce officielle faite par Madame le Premier ministre.

Vous évoquez le financement du plateau santé. Ce sont en fait des crédits qui étaient en recherche sur l'enseignement supérieur et qui ont été accrus de 750 000 euros lors du budget supplémentaire. Il n'y a pas eu de recul de crédit ni d'imprévision. Les crédits de ce plateau technique étaient bien en enseignement supérieur en recherche et ont été abondés de 750 000 euros.

J'ai écouté Messieurs HUTIN et OUIZILLE parler d'augmentation budgétaire. Notons un peu de contradiction entre la dénonciation d'une austérité et la reconnaissance de voir des programmes d'investissement qui n'ont jamais été atteints. Je vous encourage à nous rejoindre dans le prochain budget 2024, qui va continuer à être, si nos finances nous le permettent, très dynamique.

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00723

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01256 - Affectation du résultat au titre de l'exercice 2022 pour le budget annexe Industrilab de la région Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN, vous étiez inscrit. Non ?

Pas d'intervention ?

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01256

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01309 - Désaffectation, annulations et révisions d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement du budget annexe Industrilab de la région Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Pas d'intervention ?

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01309

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

2023.00725 - Budget supplémentaire au budget annexe Industrilab 2023 de la région Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Pas d'intervention ?

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00725

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Commission n°3 : Transports, mobilité, grandes infrastructures de transport, économie portuaire, affaires maritimes

Transports

2023.01105 - Ligne transfrontalière routière - Protocole d'accord sur l'exploitation à titre expérimental de la ligne régulière Ypres/Poperinge (Belgique) – Hazebrouck (France)

M. LE PRÉSIDENT : Karima DELLI ? Julien POIX ?

MME DELLI : C'est Karima DELLI qui commence.

Hazebrouck, avec Ypres et Poperinge, fait partie de ce nœud urbain pour nous très important. On l'a relancé, notamment parce que sur ce nœud urbain il y a la volonté de développer les autres modes de transport. Dans les autres modes de transport, Monsieur DHERSIN, vous en serez d'accord, il y avait eu l'idée qui est encore en cours de lancer en parallèle et d'encourager la véloroute, notamment par l'ancienne ligne ferroviaire Hazebrouck-Ypres-Poperinge ; elle n'est pas terminée, la continuité de ce projet doit être menée à bien.

Deuxième chose pour nous très importante, cette ligne permet aussi de mettre à jour une ligne qui sera desservie par un bus. Pour l'instant, à voir l'ensemble des documents de la délibération, deux problèmes se posaient, notamment la contrainte de sécurité qui aujourd'hui a été relevée. Monsieur DHERSIN, nous en avons un peu parlé. Je trouve que les efforts ont été faits. Ensuite, la ligne de bus va bien compléter l'ensemble de la ligne avec nos voisins belges, ce qui nous permettra dès cet été ou assez vite de pouvoir joindre les deux bouts.

C'est une ligne qui a été énormément retardée. Il y a eu beaucoup de complications, notamment sur un volet financé par le gouvernement belge ; ensuite notre région ne savait plus où se placer, car on ne savait pas si l'Etat français allait mettre de l'argent sur ces infrastructures.

Aujourd'hui globalement cela va plutôt dans le bon sens.

C'est la raison pour laquelle notre groupe va voter pour, Monsieur DHERSIN.

M. POIX : Monsieur le Président, c'est un projet qui n'est pas nouveau. Un article de 2001 relevait qu'une liaison en bus entre Hazebrouck et Poperinge allait voir le jour pour les mêmes raisons que celles invoquées dans la délibération, c'est-à-dire permettre à nos voisins belges qui le souhaitent d'accéder au TGV à Hazebrouck sans se rendre à Lille ou Dunkerque. Cette initiative devait à l'époque s'inscrire dans un dispositif transfrontalier Transmobil financé avec 3,6 millions d'euros du fonds européen. Mais c'était en 2018.

L'objectif partagé était de faire que les frontières se dissipent, en s'appuyant sur des hubs transfrontaliers. Il y avait Hazebrouck avec 6 500 montées et descentes en 2016, Bailleul avec 3 000 montées et descentes, Ypres, Poperinge, etc. Ces hubs interrégionaux devaient être l'armature de ce dispositif.

On est revenu sur une chose plus modeste, Hazebrouck-Poperinge.

Plusieurs questions. Ce nouveau lancement complète-t-il Transmobil ou est-ce une nouveauté ? Qu'en est-il de la prise en charge du recrutement des chauffeurs ? Est-ce une compétence partagée, un financement partagé entre les Belges et nous ? Pour faire connaître ces offres, est-ce que l'offre va être mise sur SNCF Connect, sur les différentes applications et sur les sites ? Enfin, quels sont les objectifs de fréquentation, sachant qu'on est sur un bassin de 400 000 habitants au global, ce qui est intéressant au niveau de la zone de chalandise.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Je suis obligé de rappeler que certes, nous nous réjouissons de cette ouverture de liaison transfrontalière, mais que sur les quatre liaisons transfrontalières avec nos amis belges, deux ont pris un sacré coup dans l'aile notamment dans la Sambre, avec Aulnoye-Mons qui disparaît et Maubeuge-Charleroi qui est fragilisée. Aujourd'hui, les deux dernières liaisons ferroviaires transfrontalières sont dans la métropole lilloise. Là on est en dehors, c'est une bonne chose et cela reprend la tradition puisqu'une ancienne ligne était là.

Dernière question, la véloroute avance. Les 200 derniers mètres ont été faits jusqu'à la gare de Poperinge. Au niveau de la CCFI, est-ce que cela avance ? Où en est-on du côté de Boeschepe ?

Nous soutenons cette délibération, pour que la frontière ne soit plus une rupture, mais une couture.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Merci.

D'autres interventions ? Non.

Monsieur DHERSIN.

M. DHERSIN : Merci, Monsieur le Président.

Vous le voyez, nous sommes proches des territoires et nous menons des actions concrètes pour répondre aux besoins des habitants, ce qui est salué par Karima DELLI et Julien POIX, je les en remercie.

Cette transfrontalière relève du bon sens, vous l'avez dit, Madame DELLI, et je suis heureux de porter cette délibération, et que vous la portiez également derrière moi. Il s'agit de tester, sur un an, une nouvelle ligne de bus transfrontalière pour renforcer à la fois la desserte de la gare d'Hazebrouck afin d'accéder directement à la ligne TGV mais aussi celles des zones d'activité de la ville d'Ypres pour faciliter la vie quotidienne des salariés des deux côtés de la frontière, sans compter la valorisation de l'offre touristique.

Si la fréquentation est probante, nous pourrons pérenniser la ligne.

C'est vrai, Monsieur POIX, qu'il faudra en faire une bonne communication, pour ne pas vivre ce que l'on a vécu dans le sud du département avec le train. Nous le voyons dans bien des domaines, il n'y a rien de pire que de tuer dans l'œuf une initiative concrète qui peut améliorer la vie quotidienne des gens, en anticipant de façon très pessimiste parfois la faiblesse de fréquentation.

Donc on expérimente quand on le peut car c'est faire preuve de volontarisme politique pour une meilleure mobilité et une meilleure intermodalité en Hauts-de-France. D'autres territoires transfrontaliers pourraient être intéressés, comme la Sambre-Avesnois-Thiérache. Il est à noter aussi que le gouvernement belge et la région belge étaient cette fois-ci très proactifs, ce qui n'a pas toujours été le cas sur la partie sud du département.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01105

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Grandes infrastructures

2023.00307 - Financement des travaux de la quatrième phase de déploiement de la vidéoprotection dans dix gares de la région Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Monsieur ENGRAND est inscrit, ainsi qu'Anne-Sophie FONTAINE.

M. ENGRAND : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, en février 2021 lors d'une visite du PDG de la SNCF, Monsieur FARANDOU, vous avez rappelé...

M. LE PRESIDENT : On vous entend peu.

M. ENGRAND : Je vais crier.

M. LE PRESIDENT : Faites confiance à votre puissance vocale si le micro est bien devant vous.

M. ENGRAND : Je reprends.

Vous avez rappelé à cette époque que la région a la compétence transport et pas la compétence sécurité, mais que vous feriez quand même le maximum pour la sécurité.

Parce que la sécurité en gare est précisément un point important de notre action, nous avons voté en 2016 un protocole de lutte anti-fraude avec la SNCF permettant l'implantation de caméras de vidéoprotection dans nos gares régionales. Ces travaux représentent un investissement non négligeable pour notre collectivité, de plus de 10 millions d'euros depuis 2016 en vue d'une part de dissuader des faits de délinquance et d'autre part de diminuer le sentiment d'insécurité des usagers du train. Cette délibération qui s'inscrit dans la continuité de notre action depuis 2016 prouve que notre politique est bien celle des actes. Monsieur le Président, vous mettez en œuvre ces actes. Pour vous, se battre, c'est aussi se battre pour la sécurité et celle des usagers du TER.

Au-delà de l'aspect sécuritaire le développement de la vidéoprotection doit être vu comme un moyen de rendre le train encore plus sûr et populaire qu'il ne l'est aujourd'hui. Le financement de ces 686 caméras depuis 2016 permet certes aux usagers de se sentir en sécurité, mais favorise également le report modal. Je l'affirme, plus de sécurité dit nécessairement plus d'utilisation de ce service. Si le train séduit car il est sûr, c'est l'environnement qui nous remercie.

Entre 2016 et 2022, des gares comme celle de Beauvais, Béthune, Crépy, Chauny, Laon, Hazebrouck, Montdidier, etc. se sont vu équiper en dispositif de vidéoprotection ; à partir de demain ce sera au tour des gares d'Abancourt, Ham, Etaples, Le Touquet, Fourmies, Cambrai, Chézy-sur-Marne, Laigneville ou encore Villers-Cotterêts, qui accueille d'ailleurs la Cité internationale de la langue française, d'être aussi équipées d'un tel dispositif.

D'autres gares sont d'ores et déjà identifiées pour la cinquième et dernière phase de déploiement de la vidéoprotection, démontrant que nous marchons sur nos deux jambes, à savoir favoriser le déplacement et la sécurité.

M. LE PRESIDENT : Madame FONTAINE, sur le temps qu'il lui reste.

MME FONTAINE : Chers collègues, nous avons tous été horrifiés par les terribles images de la violente agression d'une grand-mère et de sa petite-fille à Bordeaux lundi dernier. Ce sont notamment les images d'une caméra à proximité qui ont permis d'identifier rapidement l'agresseur.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

La violence, les actes délictuels ne concernent pas uniquement les grandes agglomérations. Lors du précédent mandat je m'étais rendue dans la petite halte de Chézy-sur-Marne dans le sud de l'Aisne. Le maire de la commune avait alors déploré que même dans une commune rurale de 1 300 habitants lui et ses administrés constataient trop souvent de très nombreuses incivilités de la part de personnes qui se rendaient dans cette halte pour commettre des actes délictuels les soirs du week-end.

Il est essentiel de reconnaître que la délinquance évolue aujourd'hui, se déplaçant de plus en plus vers des zones périurbaines. Nos gares, en tant que points d'arrêt clés de notre réseau de transport régional et lieux de vie pour les communes qui en disposent, sont confrontées quotidiennement à ce sujet croissant.

Par conséquent nous agissons pour assurer la sécurité de tous les usagers du TER. La présence de caméras a un effet dissuasif considérable sur les délinquants et renforce la confiance des voyageurs et habitants de nos communes. Elles ont déjà fait la preuve de leur efficacité à de nombreuses reprises, en permettant l'identification de responsables d'incivilités ou d'actes délictuels.

En 2020 nous avons lancé des études pour le déploiement de la vidéoprotection dans les gares citées par mon collègue Olivier ENGRAND. Il vous est proposé aujourd'hui, mes chers collègues, de voter une délibération visant à investir 2,823 millions d'euros pour les travaux, soit l'intégralité du coût. Au-delà de cette somme, ce sont surtout 168 caméras qui seront concrètement installées dans les gares concernées, au service de la sécurité et de la tranquillité de tous nos concitoyens.

En continuant à investir pour sécuriser nos gares, nous encourageons par ailleurs davantage de personnes à utiliser les transports comme mode de transport quotidien, ce qui soutient la transition vers une société plus durable et respectueuse de l'environnement.

Cette délibération marque donc une étape de plus dans notre engagement en faveur de la sécurité des usagers du TER et du développement de l'attractivité de nos communes.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : D'autres interventions ? Madame GOMBERT.

MME GOMBERT : Merci, Monsieur le Président.

Je vais être brève. La sécurisation des gares est une nécessité, aussi nous voterons pour cette délibération.

Nous réitérons juste une demande un peu récurrente, celle de davantage de présence humaine dans les gares, parce que les caméras sont un outil d'enquête a posteriori. Elles n'empêchent pas le délit, aident seulement à résoudre l'enquête qui suivra. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce que dit Monsieur ENGRAND. Aucune caméra ne peut lutter contre le sentiment d'insécurité, que seule une présence humaine peut apaiser. Il est essentiel de ne pas minimiser ce sentiment d'insécurité, de le prendre en compte si on veut que les habitants des Hauts-de-France s'approprient pleinement nos trains et nos gares.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions ?

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00307

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

2023.01339 - RN2 Aménagement entre Maubeuge et Avesnes-sur-Helpe : poursuite du contournement d'Avesnes-sur-Helpe

M. LE PRESIDENT : Arnaud DECAGNY.

M. DECAGNY : Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais saluer en premier lieu l'engagement de la région et le vôtre, Monsieur le Président, concernant le doublon de la RN2 sur le territoire de l'Avesnois. Dans le pacte SAT, Sambre-Avesnois-Thiérache, qui est un dossier majeur d'accompagnement des collectivités, le dossier central est le doublement de la RN2. Les moyens mis en œuvre par la région témoignent d'un engagement fort. Evidemment il y a d'autres engagements liés à ce pacte, mais on parle ici d'une colonne vertébrale qui va traverser notre territoire et permettre un rayonnement.

Il faudra attendre une dizaine d'années avant que nous puissions bénéficier des effets de la RN2 mais la Sambre-Avesnois-Thiérache attendait depuis des années cette infrastructure majeure pour son développement ; aujourd'hui le Conseil régional donne un signal positif, un engagement financier majeur, et évidemment, j'associe l'ensemble des élus de la Sambre qui remercient le Conseil régional de cet engagement fort et massif.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Madame DELANNOY.

MME DELANNOY : Je suis intervenue tout à l'heure, donc c'est bon.

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI.

MME DELLI : Merci beaucoup.

Souvent, lorsqu'on pense que l'on va faire 2 x 2 voies sur une route, on a tendance à croire que l'on va être plus libre, que ce sera plus fluide. Je crois que ce projet qui date de plusieurs années appelle à repenser nos territoires sous l'angle aussi du climat. Le projet présenté aujourd'hui, qui s'intègre dans le cadre du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, pose des problèmes pas seulement sur le climat, mais aussi pour les habitants. Ainsi, l'axe, même modernisé, pourrait drainer de nouveaux flux, et cela engendrerait des effets négatifs globaux, notamment à nouveau une déferlante de camions. Il faut penser notamment à la vie des usagers et de ceux qui habitent au bord de la RN2. Nous nous interrogeons aujourd'hui véritablement sur la pertinence encore de ce projet.

Aujourd'hui il est difficile, vous l'avez très bien dit, Monsieur le Vice-président, de juger de sa valeur intrinsèque, au regard de son avenir mais aussi du devenir du monde dans lequel on vit. Chacun le sait, aujourd'hui, on se demande quelle voiture nous allons acheter demain. Nous ne le savons même pas. Pour les infrastructures c'est pareil. Lorsqu'on fait des changements de mobilité, les infrastructures et les changements d'infrastructures ont un lien direct.

Nous sommes favorables à des aménagements comme le contournement des communes pour améliorer la sécurité, mais nous pensons qu'il ne faut pas aller au-delà. Nous sommes d'accord pour la sécurité, mais pas pour avoir une déferlante de camions et encore plus de voitures. Cela va malheureusement développer sur notre territoire des phénomènes de pollution.

Il y a un phénomène sur lequel nous ne pouvons pas fermer les yeux, la beauté de notre patrimoine naturel. Dans cette richesse de l'Aisne, voir apparaître ces autoroutes pose un véritable problème. Lorsqu'on regarde de très près le tracé, il y a des terres agricoles et des agriculteurs riverains du tracé. Comment ne pas s'inquiéter des pertes de terre qu'ils pourront subir à l'occasion de ces travaux ? Aucune compensation ne pourra jamais faire renaître ni la biodiversité ni des terres agricoles dont on a besoin dans le dérèglement climatique.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Je pense qu'utiliser des terres pour quelques autoroutes n'est pas un modèle qu'il faut prôner. L'urgence climatique ne peut pas nous permettre un tel choix.

C'est la raison pour laquelle, mes chers collègues, je pense qu'il faudrait véritablement regarder de très près ce projet sous un nouvel angle, l'angle du dérèglement climatique et l'angle des terres agricoles.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur SAINT-HUILE.

M. SAINT-HUILE : Merci, Monsieur le Président.

J'ai eu l'occasion tout à l'heure, au moment de la décision sur l'urgence, de dire à quel point je considérais que cette délibération était bienvenue. Je le dis aux collègues qui connaissent peu ou mal ce bout de territoire régional. Il fait l'objet d'un consensus partagé et lointain des élus locaux qui considèrent que les infrastructures ont manqué à cette partie de territoire pour permettre son développement et son rattachement à la vie économique. Finalement, c'est l'installation de la grande région qui en connectant l'Aisne et le Nord a réinscrit l'hypothèse intellectuelle. D'ailleurs, le président BERTRAND l'avait souligné à l'époque.

Je veux dire ici avec clarté que le pacte nous a permis d'accélérer. Nous étions dans une situation où les infrastructures fluviales étaient à l'arrêt puisque la Sambre était fermée à la navigation. Elle est aujourd'hui réouverte, c'est une bonne chose. Nous avons une situation complexe sur le rail, chacun ici le sait. Monsieur DHERSIN ne pourra pas me contredire, sur le bout de ligne à partir de Maubeuge pour aller jusqu'à Fourmies par exemple la desserte est parfois compliquée à faire vivre, objectivement. La question routière est donc une question de désenclavement. C'est une question de liberté pour nos habitants et de capacité à faire vivre un certain nombre de projets économiques. Monsieur le Président, vous connaissez tout autant que moi les projets sur les gigafactories à l'échelle régionale, vous connaissez la situation de l'entreprise Renault sur le secteur de la Sambre, et à quel point la capacité à désenclaver le territoire est absolument nécessaire.

Je veux le dire avec clarté, le pacte Sambre-Avesnois-Thiérache a été bienvenu, il a permis d'accélérer. Nous arrivons à la fin du deuxième pacte et je souhaite qu'ensemble nous soyons en capacité d'aller encore un peu plus loin sur un territoire qui reste malheureusement paupérisé et envoie un certain nombre de signaux d'inquiétude qu'il faudrait pouvoir travailler, évidemment à l'échelle régionale mais plus largement à l'échelle nationale. J'espère que nous serons capables, au-delà de cette délibération bienvenue, de porter une perspective de pacte 3 qui pourrait répondre à la question de la paupérisation des territoires.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Je souscris totalement à cet aspect.

Il y a la prolongation de la RN2, il y a la prolongation du pacte. « Jamais deux sans trois », dit-on, le travail est loin d'être terminé et je pense qu'il serait complètement stupide de s'arrêter et de casser la dynamique des pactes. Après le pacte 2, il est évident qu'il faut travailler un pacte 3, sujet sur lequel je pense ne pas avoir à convaincre le préfet de région. Je sais aussi qu'il sera un avocat pour porter cela au niveau national.

Monsieur COULON.

M. COULON : Merci, Monsieur le Président.

Je poursuis votre propos. Même si nous sommes sur la partie nord de la RN2 Avesnes-sur-Helpe – Maubeuge, il ne faut pas garder la focale uniquement sur ce secteur. Ce secteur est extrêmement important. On finit un dossier qui a bien avancé.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Je rebondis sur votre analyse, Monsieur SAINT-HUILE. La RN2 est un trait d'union, il faut la voir ainsi à l'échelle de la grande région. Des serpents de mer sont sortis grâce à cette grande région : le canal Seine-Nord ; depuis combien de temps celui-ci était-il espéré, évoqué, débattu ? Il est sorti parce que la région est la région Hauts-de-France aujourd'hui et a pu imposer un certain nombre d'exigences avec le soutien, il faut le dire aussi, au niveau de l'Etat de celui qui fut vice-président en charge des transports, Gérald DARMANIN, qui a été d'une grande aide sur ce dossier.

A l'est, la RN2 va connecter l'Oise. Elle est totalement doublée puisqu'au sud de Soissons la RN2 est totalement achevée. Il y a un débat sur un viaduc à Vauciennes mais ce sont les gens de la DREAL qui s'en occuperont sans nos sous. Il est temps que cette partie de la Picardie, des Hauts-de-France, au-delà de la Sambre, ait droit aussi à ces infrastructures. Il y a eu du sous-investissement chronique en matière d'infrastructure sur ce territoire, je souscris à votre analyse, Monsieur SAINT-HUILE, et il faut avoir toute la modestie de l'utilité de cette infrastructure. J'entends votre appel à la vigilance, Madame DELLI. Evidemment attention aux flux que cela crée. Mais pensons aussi au soulagement pour les populations que les contournements vont constituer. Dévier La Capelle, dévier Froidmont-Cohartille est une vraie utilité : quand vous vivez à trois mètres d'un flot de 8 000 véhicules par jour, c'est déjà aujourd'hui qu'il y a une vraie difficulté. Ne serait-ce que pour la sécurité et la santé de ces habitants et la connexion aux territoires, il y a une vraie utilité.

J'invite l'ensemble des conseillers régionaux qui le souhaitent à assister aux ateliers régulièrement organisés par les services de l'Etat.

Je crois que, Monsieur RICHARD, vous étiez à un atelier qui a eu lieu il y a une dizaine de jours.

Donc, ligne de vie, connexion à l'est de notre région.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01339

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Commission n°4 : Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale)

Relation avec les entreprises

2023.01063 - Approbation du cadre d'intervention – Fonds régional de soutien aux initiatives territoriales en matière de développement économique

M. LE PRÉSIDENT : Philippe BEAUCHAMPS, qui m'a fait savoir qu'il ne souhaitait pas cinq minutes, mais deux minutes, a la parole.

M. BEAUCHAMPS : Monsieur le Président, mes chers collègues, quelques mots sur cette délibération, sur le Fonds régional de soutien aux initiatives territoriales en matière de développement économique.

Je vous rappelle simplement que le schéma régional de développement économique que nous avons adopté en décembre 2022 est établi par la région administrative, mais pour une région et son économie. De ce fait, c'est un schéma qui doit répondre aux attentes de nos 91 intercommunalités et à leurs spécificités territoriales. C'est d'autant plus important à mes yeux, et j'ai pu le constater, que notre politique régionale économique doit aussi être portée sur les territoires par ces intercommunalités.

Lors de la concertation qui a précédé l'adoption de nos schémas, nous avons donc convenu avec les intercommunalités de leur donner la possibilité d'être accompagnées par la région, mais sur des initiatives locales en matière de développement économique, et ce indépendamment des cadres généraux que nous allons voter par la suite.

C'est la raison pour laquelle nous lançons ce fonds qui viendra soutenir les territoires portant des projets innovants, expérimentaux, en rapport direct avec leurs spécificités locales et leurs besoins locaux.

Pour conclure, partons simplement, si vous êtes d'accord, d'un principe simple : il y en a plus dans la tête de 91 que dans la tête d'un seul.

Si cette initiative s'avère particulièrement efficace, elle pourra être retenue dans le cadre d'un dispositif régional.

C'est la raison pour laquelle je vous propose de voter cette délibération.

M. LE PRÉSIDENT : Merci.

Valérie SIX ?

MME SIX : Monsieur le Président, mes chers collègues, cette délibération et la suivante sont un peu le temps additionnel du SRDEII adopté par notre assemblée en décembre 2022.

Il fait suite à un énorme travail de notre capitaine Philippe BEAUCHAMPS, qui avec son équipe a mené un fin travail de consultation et a entrepris une large concertation avec l'ensemble des acteurs économiques. Parmi ces acteurs, il y a les 91 intercommunalités et les structures locales, qui mènent un travail de l'ombre précieux et précis. Ce sont de véritables milieux de terrain, des milieux relayeurs qui font émerger des solutions expérimentales et innovantes.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Pour ceux qui étaient là au mandat précédent, lors de l'adoption de notre précédent schéma nous avons dû contractualiser avec chaque intercommunalité. Désormais en tant que partenaire, nous leur apportons un cadre générique contractuel, avec des outils, des moyens permettant de développer une ingénierie et de conforter l'expertise des territoires, d'agir notamment sur les territoires fragilisés ou éloignés. Nous retrouverons bien là nos valeurs socles, centristes : équité territoriale, attractivité des territoires et droit à l'expérimentation.

C'est sur ce dernier point que je souhaite insister.

Nous sommes profondément décentralisateurs, et surtout, c'est toujours du terrain qu'émergent les solutions les plus pertinentes et les plus opérationnelles. C'est à la fois vrai en matière de politique publique, comme la région le démontre chaque jour, qu'en matière économique. Ce travail aux avant-postes, avec un soutien régional qui pourra atteindre jusqu'à 50 % des dépenses éligibles, permettra un travail spécifique pour favoriser les idées nouvelles, valoriser les ressources spécifiques des territoires pour générer des activités économiques nouvelles, favoriser l'essaimage, redynamiser l'économie de proximité, soutenir les démarches de transition.

Ce travail ne peut être mené que par ceux qui sont sur le terrain, sur le pré carré, les deux pieds dans les territoires, au contact des entreprises et du tissu économique et social, pour agir de façon pertinente, efficace, et donner un avenir économique aux territoires. Nous sommes profondément convaincus que par cette méthode de travail la région prend l'initiative d'animer un club des développeurs économiques, véritable espace de dialogue qui mobilisera les agents des intercommunalités.

Vous l'aurez compris, c'est toujours sur le terrain en équipe, en s'appuyant sur les qualités de chacun autour d'un grand leader, dans l'écoute et le respect, que l'on gagne les grandes batailles, la bataille de l'emploi, et le développement économique est un noble combat.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Monsieur QUIZILLE.

M. QUIZILLE : Ce sera Madame QUIGNON.

M. LE PRESIDENT : Allez-y.

MME QUIGNON : Juste une explication de vote.

Nous allons voter pour car nous avons appelé de nos vœux ce droit à l'expérimentation des territoires.

Finalement l'essai est transformé.

On considère que c'est vraiment un moyen de faire émerger des initiatives que certains méconnaissent ou que l'on pourrait tester, et que cet appel à candidature et au soutien peut permettre de déclencher de nouvelles opérations et de contribuer au développement et au rayonnement de la région Hauts-de-France.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01063

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

2023.01091 - Adoption des cadres régionaux d'intervention pour les aides économiques aux entreprises

M. LE PRÉSIDENT : Amendement n° 1 de Monsieur EYMERY.

M. EYMERY : Monsieur le Président, mes chers collègues, je pourrais dire que l'amendement se suffit à lui-même.

Il s'agit, comme nous l'avons demandé depuis des années, de remplacer la subvention par une avance remboursable.

L'exposé des motifs est également bien connu. Je le redis néanmoins.

L'outil de l'avance remboursable présente plusieurs avantages. Premièrement, le remboursement de l'avance permet à la collectivité de réutiliser le montant remboursé au profit d'une autre entreprise. Deuxièmement, l'avance remboursable dans son principe constitue un soutien ponctuel dans le cadre du développement de l'entreprise, à charge pour cette dernière de restituer l'argent prêté par la collectivité. Cette restitution permet de nous préserver d'une forme de concurrence déloyale au profit des bénéficiaires de subventions.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur BEAUCHAMPS pour la réponse.

M. BEAUCHAMPS : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Conseiller régional, je voudrais être sûr d'avoir bien compris votre amendement. Vous demandez donc que dans tous les dispositifs d'accompagnement aux entreprises de la région, TPE, PME, artisans, commerçants, on supprime les subventions pour les remplacer par des avances.

Donc, vous irez vous-même expliquer aux commerçants que l'on accompagne pour l'amélioration de leurs lieux d'accueil, vous irez expliquer aux commerçants que l'on accompagne pour acheter leurs véhicules de commerce ambulants, vous irez expliquer aux commerçants que l'on accompagne sur le numérique que vous, vous avez souhaité qu'on ne leur verse plus quelques milliers d'euros de subvention, et que nos dispositifs sont remplacés par des avances.

Quant à moi, je revendique, et je pense que nous serons une large majorité à le faire, que pour ces personnes les dispositifs de subvention soient maintenus.

Rejet de l'amendement.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. EYMERY : Explication de vote.

M. LE PRÉSIDENT : Je vous en prie, Monsieur.

M. EYMERY : J'avoue, Monsieur le Président de la commission, que je suis étonné de cette manière d'aborder par le petit bout de la lorgnette un exposé d'amendement que vous connaissez, et de vouloir restreindre et déformer, voire caricaturer, la demande qui vous a été faite. D'ailleurs, nous en verrons l'application lors des prochaines délibérations – aide au développement des grandes entreprises, aide à l'implantation – et vous verrez très bien que nous allons décliner l'objet de cet amendement, du moins les travaux pratiques de cet amendement.

Donc nous ne pouvons laisser cette impression que notre amendement vise aujourd'hui à pénaliser les petites structures économiques.

M. LE PRÉSIDENT : Vote sur l'amendement du Rassemblement National.

**Vote sur l'amendement n° 1 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés
à la délibération n° 2023.01091**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRÉSIDENT : Sur la délibération, intervention de Martine MIQUEL et de Julien POIX.

Martine MIQUEL a la parole.

MME MIQUEL : Merci, Monsieur le Président.

Cette intervention comprendra l'explication de vote.

Il s'agit aujourd'hui de deux délibérations importantes, stratégiques pour le développement du tissu économique des Hauts-de-France, via notre action économique.

Ces nouveaux dispositifs, Fonds régional de soutien aux initiatives territoriales, club des développeurs économiques et aide au TPE-PME et grandes entreprises – nous aurons des exemples tout à l'heure avec l'engagement régional auprès de Renault ElectricCity et de Verkor – sont dans la droite ligne de ce que notre schéma développement économique, adopté en décembre 2022, prévoyait, à savoir un engagement en faveur du développement économique et des entreprises voulu comme une stratégie régionale de transformation de l'économie et une ambition pour les Hauts-de-France.

Comme l'avait affirmé Philippe BEAUCHAMPS, les Hauts-de-France revendiquent en matière économique une organisation la plus opérationnelle possible, une culture de collaboration avec les territoires et un accompagnement des entreprises clair, lisible et simple à solliciter.

Parmi les grandes évolutions de ce schéma, nous avons déjà mis en place la Maison des entrepreneurs. Nous avons aussi regroupé nos services en interne, lancé un nouveau portail dédié. Aujourd'hui, nous proposons d'enclencher des leviers supplémentaires, tels que le Fonds de soutien aux initiatives territoriales, le club des développeurs économiques, les nouveaux cadres d'aide aux entreprises. Ceci est le fruit des échanges et des remontées des territoires lors des réunions de concertation de ce schéma. Ces dispositifs sont des besoins qui furent exprimés et auxquels nous répondons.

Prenons l'exemple du Fonds de soutien aux initiatives territoriales. L'idée ici est de créer à titre expérimental un soutien à des initiatives locales qui, sinon, n'aurait pas vu le jour. Des établissements publics de coopération intercommunale ont de très bonnes idées, mais pas les moyens de les réaliser. Donc nous les accompagnons pour permettre à une nouvelle activité d'émerger.

Un mot sur le club des développeurs économiques. Là aussi cela part d'un constat du terrain. Des chargés de développement économique dans des EPCI proches, voire voisins, ne se parlent pas. Dès lors, nous créons un espace de dialogue pour faire le lien entre des acteurs locaux du développement économique et la région. L'idée semble simple. Mais encore fallait-il y penser. Le pragmatisme de Philippe BEAUCHAMPS a fait le reste.

Sur les nouveaux dispositifs d'intervention de la région, on sent que la large concertation avec les acteurs économiques a fait son œuvre, par exemple l'acceptation des investissements du matériel d'occasion, ce qui rentre parfaitement dans notre souhait de privilégier l'économie circulaire. Etant moi-même chef d'entreprise depuis de nombreuses années, je me réjouis des fiches d'action claires qui sont jointes à la délibération et que nous pourrions promouvoir sur nos territoires. C'est, il faut le dire, une véritable simplification des interventions et une meilleure lisibilité des entreprises.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Enfin, je souligne la prise en compte du marqueur REV3, dispositif porté avec brio par mon collègue Frédéric MOTTE, pour que l'investissement neuf ait un impact favorable en matière d'économie d'énergie et soit ainsi respectueux de l'environnement. Citons également un bonus REV3 pour le dispositif start-up par exemple. Ajoutons de nouveaux dispositifs comme PME+. Au final, nous avons un ensemble cohérent, lisible, fait pour et avec les territoires.

Voilà pourquoi, Monsieur le Président, en ma qualité de conseillère régionale des Hauts-de-France mais aussi mes fonctions de déléguée aux relations avec les entreprises, je voterai comme mon groupe M2RI avec enthousiasme ces délibérations.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur POIX.

Si c'est pour dire que Philippe BEAUCHAMPS est pragmatique, cela a déjà été dit.

M. POIX : Je n'en doute pas. Je commence à le connaître.

Cette délibération a pour objectif de fixer notre stratégie. Je serai moins dithyrambique, notamment sur les principes de base qui fondent cette stratégie. Sans surprise elle est basée sur deux piliers, l'attractivité et la compétitivité. Ce sont les vieux mantras que l'on connaît depuis quarante ans.

La région doit être au service des entreprises, c'est dit très clairement. Cela a le mérite d'être clair. Renforcer l'attractivité, donc créer le terrain d'atterrissage le plus favorable aux entreprises, c'est la base en effet de ce que j'ai appelé tout à l'heure aussi l'ordolibéralisme. Ce n'est pas surprenant. Nous déplorons depuis le début du mandat l'absence de contrepartie forte et formalisée plus clairement, en matière écologique ou sociale, sur la qualité des emplois. La puissance publique doit favoriser le terrain d'atterrissage des entreprises. Elle ne doit pas oublier non plus qu'elle est une puissance régulatrice, organisatrice, à travers des outils comme la planification au niveau régional ou national, mais aussi une puissance de contrôle. L'un n'empêche pas l'autre. La confiance n'exclut pas le contrôle.

Deuxième remarque, le champ d'aide – c'est plutôt du ressort européen – est considérablement réduit, le champ d'intervention de la région est considérablement réduit parce que l'Europe nous entrave dans l'aide aux entreprises dites en difficulté, sous le prétexte de protéger la sacro-sainte libre concurrence sur l'économie de marché.

Pour les PME-TPE, nous préférons, plutôt que des prêts remboursables, que soient envisagées des subventions directes versées en une seule fois. Cela pourrait être sain de différencier davantage notre politique d'intervention entre petites et grandes entreprises.

Sur le cadre n° 11, page 54, en ce qui concerne l'aide aux grandes entreprises, nous déplorons qu'il n'y ait pas une écoconditionnalité affirmée plus clairement, page 55 notamment. Pour obtenir la subvention il est noté que la grande entreprise doit s'engager à créer 100 ETP ou plus et l'évaluation de la réussite de l'entreprise est évaluée au bout de quatre ans. Cela nous paraît long. On voudrait savoir ce qui préside à cette durée, pourquoi pas cinq ans, pourquoi pas trois ans, pourquoi pas deux ans ? Vous fixez aussi plusieurs règles : ne pas avoir licencié dans les douze mois qui précèdent la demande de subvention. Cela nous paraît un peu court. Nous serions plutôt pour doubler cette période car on ne veut pas que l'argent public serve à financer des plans de réorganisation internes aux entreprises. Je parle des grandes entreprises. Vous aurez noté que je fais toujours la distinction entre TPE-PME et grandes entreprises.

M. LE PRÉSIDENT : Vous faites l'explication de vote et l'intervention ce qui vous permet d'arriver à quatre minutes, c'est bien cela ?

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. POIX : Oui, Monsieur le Président.

Enfin, vous précisez que « *les investissements et les emplois retenus pour le projet devront être maintenus à l'issue du programme pendant cinq ans sur le territoire régional* ». Vous le formalisez certes, mais allez jusqu'au bout de votre logique. Si cette règle n'est pas respectée, contractualisez avec l'entreprise le remboursement intégral des aides versées par la puissance publique régionale. Si les objectifs ne sont pas atteints, nous devons récupérer notre mise de départ, c'est la moindre des choses.

Pour terminer, j'ai une question sur le Pass médiation, le cadre 14. Cela me paraît nébuleux et mystérieux. La région, j'espère me tromper, prétend jouer un rôle de médiation entre les salariés et la direction. Peut-être pourrez-vous m'éclairer là-dessus. Est-ce que, Monsieur BERTRAND, vous allez avoir une casquette de super délégué CGT pour venir désamorcer les conflits au sein des entreprises ? Certes, la démocratie d'entreprise ne fonctionne pas bien selon nos critères. Mais est-ce que c'est à la région de venir faire ce travail ? C'est une question que je laisse en suspens.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : D'autres interventions ? Non.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01091

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01024 - Aide au développement des grandes entreprises : subventions allouées à la SNC Renault ElectriCity à Douai

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 2 du groupe Rassemblement National, défendu par Virginie FENAIN.

MME FENAIN : Monsieur le Président, chers collègues, concernant l'aide au développement des grandes entreprises : subventions allouées à la SNC Renault ElectriCity dont le siège se situe à Douai, notre groupe vous demande de remplacer la subvention totale de 22 264 092 euros par une avance remboursable totale de 22 264 092 euros.

Encore une fois cette attribution d'avance remboursable et non subventionnelle peut servir à récupérer l'argent et à financer d'autres entreprises par la suite.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Philippe BEAUCHAMPS.

M. BEAUCHAMPS : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, je voudrais profiter de ce nouvel amendement pour répondre à la remarque de Monsieur EYMERY.

Je ne suis pas en charge de la rédaction des amendements du Rassemblement National. Je vous invite à relire votre amendement. Vous me demandiez dans cet amendement, vous demandiez à notre assemblée, de remplacer pour tous les dispositifs, y compris les petits dispositifs, importants pour les petites entreprises, le mot « subvention » par le mot « avance ». C'était votre amendement. Il m'étonnait tellement que j'ai dû réagir, pour dire que je ne le comprenais pas. Ce n'est pas moi qui rédige vos amendements. Regardez ce que vous écrivez comme amendement et vous ne serez pas étonné de ma réponse.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Concernant cet amendement sur Renault ElectricCity, vous savez que pour ce type d'entreprise et pour ce type d'investissement, nous allons vers des subventions, pas des avances remboursables.

Je propose le rejet de cet amendement.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 2 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés à la délibération n° 2022.01024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 1 du groupe Pour le Climat et pour l'Emploi, défendu par Gilles METTAI.

M. METTAI : Cet amendement a pour but d'écoconditionner cette subvention.

Le Conseil régional des Hauts-de-France s'apprête à subventionner Renault ElectricCity à hauteur de 22 millions d'euros, dont 4 millions destinés à la conception, la mise au point, la validation de nouvelles batteries destinées à équiper ses véhicules.

Or, nous ne voyons pas que dans ce travail de conception ait été intégrée la notion de recyclage. Il nous semble important d'assurer la durabilité de ces matériels électriques. Nous demandons simplement à ajouter cette indication.

M. LE PRESIDENT : Philippe BEAUCHAMPS.

M. BEAUCHAMPS : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Conseiller régional, vous savez que le président BERTRAND a considéré, depuis que nous travaillons sur les filières batteries, que c'est l'ensemble de la filière qui doit être travaillé et que nous devons partir du début jusqu'à la fin.

Le recyclage des batteries est un sujet qui nous intéresse beaucoup. Nous l'avons démontré en lançant, en février 2021, un appel à projets, pour lequel on va pouvoir non seulement dire qui l'a emporté, mais surtout mettre des moyens importants puisque nous allons être aidés par le Fonds de transition juste, qui permet justement de travailler sur des sujets de recyclage de batteries. Je rappelle que le Fonds de transition juste est un fonds européen, près de 230 millions d'euros à flécher par la région sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Donc rassurez-vous, le sujet du recyclage de batteries est bien pris en compte par la région Hauts-de-France. Je suppose, j'en suis persuadé, qu'il est pris en compte par l'ensemble des constructeurs. On le reverra dans le sujet Verkor, une autre gigafactory. C'est également un élément déterminant.

Donc oui au recyclage de batteries ; pour autant je vous propose de rejeter l'amendement qui amènerait à modifier le programme de Renault, ce qui n'est pas dans notre rôle, même si je suis intimement persuadé que le recyclage de batteries est aussi dans ses objectifs.

M. LE PRESIDENT : Et ils l'ont compris.

Sur l'amendement n° 1 le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 1 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi à la délibération n° 2022.01024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Sur la délibération, interventions d'Amel GACQUERRE, ensuite de Gilles METTAI et Cédric BRUN.

MME GACQUERRE : Monsieur le Président, chers collègues, vous le savez, l'implantation de l'industrie automobile dans le Nord – Pas de Calais a permis à tout un territoire de se relever après la crise de la sidérurgie et le déclin de la mine. Elle a démontré la résilience des femmes et des hommes de notre région. La transition écologique doit passer par la réduction des émissions de gaz à effet de serre des véhicules et naturellement, la région soutient, notamment à travers sa politique REV3, le développement des entreprises dans le domaine de l'électromobilité, afin qu'elle demeure à la pointe et porteuse de la résilience du bassin minier.

Le succès de notre vision stratégique est aujourd'hui confirmé. Les chiffres de Nord France Invest en attestent : 56 000 salariés dans le secteur, 200 équipementiers et quelque 700 000 véhicules construits chaque année. Les Hauts-de-France sont la première région automobile de France et nous pouvons en être fiers. Avec la préfiguration de la vallée de la batterie sur l'axe Dunkerque-Douvrin-Douai, ce sont 7 500 emplois directs et 15 000 emplois indirects notamment dans la filière de recyclage de batteries qui se profilent.

Aussi l'enjeu de la disponibilité de la main-d'œuvre et des compétences nécessaires s'impose-t-il à nous ; à ce titre, avec l'arrivée d'Envision dans le Douaisis qui va fournir à Renault les batteries de son pôle Electricity, je voudrais saluer et souligner le travail actuellement mené par la région pour trouver, identifier et former depuis l'an dernier la centaine de techniciens supérieurs de maintenance nécessaires à l'ouverture d'Envision en 2024.

Les acteurs économiques que je rencontre sur le terrain sont unanimes sur l'engagement et le professionnalisme des services de la région qui accompagnent notamment l'arrivée de trois gigafactories. Il s'agit ici d'une occasion de le réaffirmer.

Cette délibération a d'autant plus de sens en cette période où nous, parlementaires, sommes en plein examen du projet de loi relatif à l'industrie verte, avec l'enjeu d'électrifier notre parc de véhicules, notamment à partir d'électricité décarbonée.

Pour conclure et réaffirmer le bien-fondé de cette délibération, l'implantation des usines de batteries est un véritable levier stratégique pour notre pays et son positionnement à l'international. Elles permettent de consolider les chaînes de valeur indispensables à notre souveraineté économique.

Ainsi, c'est avec confiance et sans aucune hésitation que notre groupe votera cette délibération.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Gilles METTAI.

M. METTAI : Merci, Monsieur le Président.

Cette délibération est l'occasion pour les écologistes de rappeler que le véhicule électrique n'est pas une solution à tous les effets négatifs liés aux véhicules thermiques, d'autant plus si on prend en compte l'impact sur les ressources primaires. Notre objectif principal reste avant tout d'assurer un report vers les modes actifs, les transports collectifs et partagés, et de développer la multimodalité, mais également d'avoir une réflexion pour réduire les distances contraintes. Pour autant la transformation de la société s'engage sur le temps long quand les problématiques de déplacement sont une réalité quotidienne pour une part non négligeable de la population.

Voilà pourquoi, tout en souhaitant réduire la place de la voiture, il est aussi nécessaire d'accompagner la transition vers une automobilité moins polluante. Le véhicule électrique peut être un des moyens de cette transition au même titre que d'autres technologies, en rappelant cependant que l'essor du véhicule électrique ne doit pas être utilisé comme un prétexte à l'accroissement du parc nucléaire.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Ainsi, les écologistes soutiennent une production de batteries en Europe, particulièrement en Hauts-de-France, puisqu'elle constitue une opportunité à saisir pour réindustrialiser nos territoires et produire des emplois utiles, qualifiés et stables. Avec des années de retard sur les acteurs asiatiques, l'Europe dans son ensemble et les acteurs français en particulier ont pris conscience de la nécessité de produire des véhicules électriques sur leur territoire.

Notre position est donc de soutenir ces efforts par la réglementation, par un effort financier des acteurs publics, par la recherche et par les aides additionnelles, visant le made in Europe concernant également les matériaux et les approvisionnements. En parallèle, nous réaffirmons l'intérêt d'un développement rapide d'une filière industrielle du retrofit, afin de transformer des véhicules thermiques circulant actuellement sur les routes en véhicules électriques. Cette politique participera à faire émerger une économie circulaire, et plus de sobriété dans l'usage de nos matières premières.

C'est pourquoi la délégation écologiste du groupe Pour le Climat et pour l'Emploi votera en faveur de cette délibération.

M. LE PRÉSIDENT : Il y a encore une explication de vote, Monsieur BRUN ?

Je croyais qu'on l'avait entendue à l'instant.

Allez-y.

M. BRUN : Merci, Monsieur le Président.

Nous voilà une nouvelle fois devant un projet industriel d'électrification ; après ACC et Verkor, cette fois-ci c'est Renault ElectriCity. A première vue, sur le papier, on pourrait se dire pourquoi pas, sauf que quand on gratte le vernis, on voit vite la supercherie. On parle de garantir 3 000 postes sans qu'on sache très bien si c'est uniquement sur le site de Douai ou aussi sur Maubeuge et Ruitz. Il faut se rappeler que l'usine de Renault Douai comptait il y a encore quelques années 5 000 salariés. On nous parle aujourd'hui d'en garantir 3 000 pour 22 millions d'euros, et peut-être, selon le marché, 700 créations de postes. Mais cela dépend du marché évidemment.

La vérité est que le groupe Renault prépare un démantèlement de ses activités avec un découpage en bonne et due forme. Dès octobre Ampere regroupera la partie électrique et Horse la partie mécanique, cette dernière partie en vue d'être délocalisée, comme chez Stellantis ou les autres constructeurs, avec des milliers de postes supprimés à la clé. Je rappelle que le groupe Renault est riche, très riche, il distribue chaque année des millions à ses actionnaires tout en supprimant des milliers de postes. Si Renault veut faire des véhicules électriques, c'est très bien mais qu'il les fasse lui-même ; avec ses 17 milliards de liquidités il en a largement les moyens, mais qu'il ne compte pas sur l'argent public pour financer son plan de casse de l'emploi.

Vous voyez, chers collègues, encore une fois on nous vend de l'écologie là où il n'est question que d'augmenter les profits et de supprimer les emplois. Encore une fois on nous vend de la stratégie industrielle et de la création d'emplois là où il est question de délocalisation pour faire baisser les salaires.

En ce qui concerne le groupe Insoumis, il est hors de question de valider par cette délibération la nationalisation des pertes et la privatisation des profits.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Pour votre groupe, Monsieur OUIZILLE ?

M. OUIZILLE : Ce sera Madame LAYER, s'il vous plaît.

M. LE PRÉSIDENT : Allez-y, Madame.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME LAYER : Merci, Monsieur le Président.

Je profite de cette délibération pour revenir sur le cas de l'entreprise Sogefi. Nous vous avons mis en contact avec le secrétaire du CSE de l'entreprise Sogefi, l'un des sous-traitants de Renault Douai. Celui-ci s'inquiétait en effet de la délocalisation en Italie d'une partie de l'activité de Sogefi, à savoir la production de barres stabilisatrices. Monsieur le Président, avez-vous pris le temps de vous pencher sur ce sujet ?

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : C'est ce qui s'appelle une explication de vote.

D'autres explications de vote ?

Pour le groupe Rassemblement National ?

M. THEVENIAUD : Monsieur le Président, juste une information concernant le recyclage des batteries. Je suis étonné que ce complément n'ait pas été amené. Aujourd'hui, une filiale de Veolia travaille activement sur le recyclage des batteries. C'est officiel, un contrat de partenariat a été signé il n'y a pas très longtemps. Les travaux avancent à grands pas. Ce sera du made in France.

M. LE PRESIDENT : Oui, cela fait maintenant près de deux ans que j'ai pris contact avec Veolia. Merci.

D'autres interventions ?

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01024

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01027 - Aide à l'implantation : subvention allouée à la SAS Orano Med à Onnaing

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 3 du groupe Rassemblement National, défendu par Madame BARA.

MME BARA : Merci, Monsieur le Président.

Sur cette délibération nous proposons de remplacer « *d'allouer à la SAS Orano Med dont le siège social se situe à Chatillon une subvention d'un montant de 225 000 euros pour son projet d'implantation à Onnaing* » par « *d'allouer à la SAS Orano Med dont le siège social se situe à Châtillon une avance remboursable d'un montant de 225 000 euros pour son projet d'implantation à Onnaing* ».

Comme à l'accoutumée nous demandons d'attribuer des avances remboursables et non des subventions, afin de pouvoir par la suite récupérer l'argent pour financer d'autres entreprises.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Philippe BEAUCHAMPS ?

M. BEAUCHAMPS : Monsieur le Président, mes chers collègues, voici une entreprise que l'on a bien eu raison d'aider. Orano doit vous dire quelque chose, c'est l'entreprise que nous avons accueillie sur le territoire valenciennois pour la première fois et qui vient se réinstaller sur le territoire dunkerquois dans ce grand projet en partenariat avec XTC.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Oui, je revendique, et le président BERTRAND autant que moi, le fait d'aider une entreprise par le biais de subventions, car elle s'en souvient, elle se le rappelle. Quand elle a un investissement à faire – beaucoup plus important d'ailleurs –, elle revient dans notre région.

Je vous propose le rejet de l'amendement.

M. LE PRESIDENT : Sur l'amendement n° 3, le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 3 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés à la délibération n° 2023.01027

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Sur la délibération, y a-t-il des interventions ? Non.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01027

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01040 - Approbation des comptes 2022 de la société de co-investissement Nord France Amorçage

M. LE PRESIDENT : Intervention de Monsieur EYMERY.

M. EYMERY : Il n'y a pas d'intervention, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Elle était inscrite.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01040

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01371 - Aide à l'implantation : subvention à la société Verkor

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 4 du groupe Rassemblement National, défendu par Monsieur NAVE.

M. NAVE : Merci, Monsieur le Président.

Nous vous demandons à travers cet amendement de remplacer les subventions aux grandes entreprises par des avances remboursables, et notamment dans cette délibération de remplacer la subvention à la société Verkor par une avance remboursable du même montant, c'est-à-dire 60 millions d'euros.

Nous le savons, ces délibérations permettent de faire beaucoup de communication, d'annoncer des emplois sur les territoires sur lesquels elles s'investissent. On a vu depuis ces dernières semaines une certaine surenchère à l'emploi, tantôt 8 000, tantôt 16 000, tantôt 20 000. « On va voir ce que l'on va voir », disait-on.

On voit aujourd'hui que l'on attribue beaucoup d'argent public pour l'implantation de cette entreprise. C'est une chose mais nous aimerions surtout que l'on n'oublie pas les petites, les très petites entreprises et les artisans.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Je prends l'exemple de la ville de Dunkerque : lors de la venue d'Emmanuel MACRON pour annoncer cet argent public d'aide à l'installation de cette entreprise, la ville de Dunkerque a été mise en état de siège. Quasiment tous les commerçants du centre-ville ont subi la venue d'Emmanuel MACRON. Beaucoup ont été barricadés derrière des grilles et n'ont pas pu ouvrir leur commerce. Attribuer une avance remboursable à un groupe qui est destiné à faire beaucoup d'argent sur son activité permettrait de compenser la perte de chiffre d'affaires pour ces artisans, ces petites et très petites entreprises.

Autre exemple. J'ai eu l'occasion d'interpeller Monsieur RIGAUD et Monsieur GONSSE. J'en profite d'ailleurs pour remercier Monsieur RIGAUD qui, suite au courrier que j'ai envoyé, m'a dit qu'il allait intervenir et me répondre dans les meilleurs délais. Sur le Dunkerquois, un certain nombre de riverains du quartier Saint-Gobain sont confrontés à une difficulté avec l'entreprise Mauffrey qui a installé une aire de stockage au pied des habitations ce qui engendre un certain nombre de problèmes, sonores ou de pollution de l'air. On pourrait peut-être également intervenir pour permettre le déplacement de cette activité de stockage, ce qui permettrait aux riverains de retrouver un peu de tranquillité.

Voilà deux exemples concrets.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Je propose le rejet de cet amendement. S'il était adopté, cela voudrait dire que Verkor ne se serait pas installé et cela montre aussi que pour les élus du littoral, comme pour ceux des Hauts-de-France, il vaut mieux que vous ne soyez pas aux responsabilités, Monsieur.

Je propose le rejet de l'amendement.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 4 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés à la délibération n° 2023.01371

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRÉSIDENT : Vous avez la parole sur la délibération.

M. NAVE : C'est plutôt une explication de vote suite à votre intervention.

Ce qu'il faut comprendre finalement, c'est que Verkor vient sur le territoire dunkerquois non pas parce que le territoire est intéressant, mais parce qu'on est capable de leur donner de l'argent. Ce sont en fait des chasseurs à la subvention publique. Ils ne sont pas intéressés par l'emploi, par le territoire, par l'économie, ils sont juste intéressés par l'argent que nous pouvons leur donner. C'est cela que vous êtes en train de nous dire.

Si c'est le fond de votre programme économique, il est quand même inquiétant parce que c'est quand même notre argent que vous utilisez pour faire cela.

M. LE PRÉSIDENT : Si vous pensez que c'est votre agressivité qui va vous permettre d'exister, surtout, Monsieur, continuez. Vous en avez fait la preuve sur les transports avec le résultat que l'on sait. Vous essayez de le faire avec l'économie avec le résultat que l'on sait. Je vous le dis, tant qu'il y aura des comportements comme ceux-là au sein de votre groupe et de votre mouvement, vous ne risquez certainement pas de changer d'image, même en donnant un petit coup de ripolinage sur la vitrine.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01371

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Commission n°5 : Lycées, recherche et enseignement supérieur

Recherche

2023.00933 - Allocations de recherche – financement de thèses dans le cadre de l'appel à projets 2023

M. LE PRÉSIDENT : Grégory TEMPREMANT a la parole.

M. TEMPREMANT : Merci, Monsieur le Président.

Je ferai l'explication de vote en même temps.

Mes chers collègues, je tiens tout d'abord à saluer le travail du vice-président ainsi que des services pour les efforts et l'investissement qu'ils mettent en œuvre pour accompagner le monde de la recherche dans notre région.

Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le SRESRI, ainsi que cette délibération incarnent une ambition régionale forte dans ce domaine.

Je voudrais profiter de cette prise de parole pour attirer votre attention sur un point trop rarement évoqué quand on parle du monde de la recherche, l'aspect humain. Derrière chacune de ces allocations il y a des femmes et des hommes, des équipes de recherche passionnées et passionnantes. Dans le domaine de la santé que je suis tout particulièrement j'ai toujours beaucoup de plaisir à échanger avec eux sur l'avancée de leurs travaux et c'était encore le cas il y a quinze jours à l'Institut pour la recherche sur le cancer de Lille.

Ces chercheurs et chercheuses sont aussi des vecteurs de transmission des savoirs et de vocation pour les jeunes générations. J'invite d'ailleurs chacun à assister à l'opération « Ma thèse en 180 secondes » dont la dixième édition a eu lieu cette année avec le soutien de la région. En effet, une des missions des chercheurs est la transmission au grand public, pour lutter notamment contre les fake news que nous avons bien trop connues pendant la crise Covid, et en rétablissant la confiance entre le secteur de la recherche et la société.

Derrière ces allocations il y a des femmes et des hommes qui dédient leur temps à faire avancer nos connaissances sur le monde qui nous entoure. Ils participent au rayonnement national et international de laboratoires et au développement économique de notre région. En effet, les chercheurs irriguent l'enseignement supérieur mais aussi le tissu socio-économique. Il est vital d'agir le plus en amont possible pour encourager d'une part les jeunes à choisir cette voie professionnelle et d'autre part à faire en sorte qu'ils restent dans notre région.

Pour cela, notre objectif doit être de valoriser davantage les métiers de la recherche et d'investir dans des investissements de pointe pour créer une dynamique encore plus vertueuse : plus d'effectifs, c'est plus de talents, plus de candidats éligibles à des prix, plus de lauréats. Cela veut dire pour la région plus de visibilité, plus d'attractivité, plus d'innovation et plus d'emplois.

Les thèses peuvent aussi nourrir les politiques publiques, avec par exemple les thèses Cifre dans les collectivités. Il faut aussi accompagner les projets émergents comme les recherches en soins primaires qui se développent dans les territoires avec l'augmentation des maisons de santé pluriprofessionnelles universitaires et la réforme des troisièmes cycles des études médicales et pharmaceutiques.

Je salue les nombreux talents issus de nos écoles d'ingénieurs, nos universités ainsi que des écoles doctorales, le CNRS, l'INSERM. Il est de notre rôle de les soutenir le plus possible pour qu'ils puissent s'épanouir professionnellement en Hauts-de-France.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

C'est pour cela que le groupe UDI votera cette délibération.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Elodie CLOEZ.

MME CLOEZ : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, nous soutiendrons bien évidemment cette délibération, parce que cette délibération de financement intervient dans un contexte extrêmement tendu pour l'enseignement supérieur et la recherche et que nous ne pouvons priver de futurs doctorants d'une source de financements publics. En effet, les statistiques montrent qu'aujourd'hui plus de 40 % des thèses déposées ne sont pas financées, et ce dès la première année. La situation des doctorants est toujours très préoccupante : précarité liée à un financement insuffisant, inexistant, vacances souvent sous-payées, nécessité pour certains de cumuler dans l'avancée de leur thèse un ou plusieurs emplois précaires. Cette situation nous donne maintenant un constat : un doctorant sur quatre ne peut subvenir à ses besoins. En douze ans, la France a perdu près de 10 000 doctorants, soit près de 13 % de ses effectifs. La situation de nos concitoyens concernés par la recherche en général est donc des plus préoccupantes.

Dans ce contexte, il est néanmoins nécessaire de rappeler et de marteler la dangerosité de la voie que nous empruntons souvent lors de ces délibérations portant sur l'allocation de recherche. C'est cette volonté, votre volonté, de vouloir constamment diversifier les sources de cofinancement des allocations de recherche en intégrant dans les critères d'appels à projets la priorisation des thèses cofinancées avec les entreprises. En procédant ainsi vous accélérez un phénomène de privatisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, lequel a déjà montré ses conséquences désastreuses. Ce choix nous interpelle d'autant plus quand on sait que le financement de la recherche privée est déjà largement subventionné par l'Etat avec les 6 milliards de crédit d'impôt recherche, dispositif, il faut le rappeler, qui est la première niche fiscale française de nos grandes entreprises.

Dès lors que vous conditionnez vos subventions à un cofinancement avec les entreprises, vous empêchez la recherche d'être indépendante et vous faites un cadeau au privé, à nouveau de l'argent public, alors que nos laboratoires de recherche universitaires manquent cruellement d'argent.

Nos derniers gouvernements ont depuis longtemps fait leur choix, celui d'une université publique des précaires, que ce soit pour les étudiants, les agents ou encore les chercheurs. La région à sa hauteur peut faire un choix, celui de soutenir une recherche d'université publique émancipée de toute influence entrepreneuriale.

Merci

M. LE PRESIDENT : Yannick BROHARD.

M. BROHARD : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, je souscris totalement à ce qui vient d'être dit par ma collègue. A constater l'état de la recherche universitaire en France, qu'il s'agisse des locaux, des moyens mis en œuvre ou des salaires proposés aux chercheurs, nous ne pouvons que nous féliciter que 160 thèses puissent bénéficier d'une allocation de recherche versée par la région et par l'Europe. Si la région permet à des chercheurs de se consacrer à leurs études plutôt qu'à la recherche de financements, nous saluons la démarche sans arrière-pensées, et ce d'autant plus que ce programme n'oublie pas les sciences humaines dont vous savez qu'elles me tiennent à cœur.

On pourrait bien sûr regretter que 132 projets n'aient pas été retenus et rejoindre ainsi l'avis général que le CESER avait émis sur le manque d'ambition du SRESRI, mais nous avons déjà eu ce débat en décembre et je n'y reviendrai pas.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

En revanche, je souhaite attirer l'attention sur certaines modalités de cofinancement, à commencer par les partenariats avec une entreprise. En effet, le temps de la recherche et ses objectifs coïncidant rarement avec ceux de l'entreprise, il peut y avoir là un risque de pression pour un éventuel retour rapide sur investissement et donc une perte d'autonomie et d'objectivité des chercheurs concernés.

Par conséquent, et si l'occasion se présente, j'espère que la région saura se montrer vigilante face aux menaces qui pèsent sur l'indépendance de la recherche universitaire. Nous y prendrons en tout cas toute notre part.

Cela étant posé et, je l'espère, entendu, nous voterons pour cette délibération.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : D'autres interventions ?

Daniel LECA.

M. LECA : Merci, Monsieur le Président.

Quelques mots pour rebondir sur ce qui a été dit et rappeler l'engagement du président.

Nous avons pris un engagement qui était attendu par la communauté scientifique de notre région, parvenir à un financement à l'issue du mandat de 1 200 allocations de recherche. Cela ne paraît rien, mais quand vous regardez le montant, pour cette année cela représente 8,5 millions d'euros. On a quasiment 2,5 millions d'euros de plus que ce qui était financé il y a deux ans. C'est une montée en puissance très significative, qui permet, Grégory TEMPREMANT l'a dit, d'accompagner celle des ressources humaines régionales dans le domaine de la recherche. Cela offre des perspectives très intéressantes pour nos domaines de spécialisation dans notre territoire, c'est-à-dire des sujets sur lesquels nous sommes particulièrement innovants et des sujets sur lesquels nous sommes particulièrement attractifs, y compris pour construire un écosystème économique. C'est là où le lien avec l'entreprise a du sens. Mais cela permet aussi de monter en attractivité aux yeux de la communauté scientifique internationale. Nous mettons ensemble tous les dispositifs existants pour renforcer notre attractivité et notre capacité à accompagner nos jeunes dans des parcours d'études longues, en ne les abandonnant jamais tout au long de leur scolarité.

Le recours au financement privé par le biais de cofinancements avec les entreprises est d'autant plus utile que c'est une condition posée par la Commission européenne pour pouvoir mobiliser des fonds européens. Nous l'intégrons donc dans notre délibération pour optimiser les sources de financement et accompagner le maximum de jeunes de notre territoire. Tous ne sont pas soumis à cette règle, mais le fait de pouvoir avoir recours à du financement privé nous permet de mobiliser des fonds européens. Il y a là un dispositif cohérent qui monte en puissance, qui respecte nos engagements, qui répond aux préoccupations du CESER et de la communauté scientifique.

C'est une nouvelle fois la démonstration que nous tenons nos engagements et que nous avons une démarche ambitieuse pour la recherche, pour l'innovation, au service de notre territoire.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. LE PRÉSIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00933

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Commission n°6 : Aménagement du territoire, transition énergétique et Europe (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)

Transition

2023.00695 - Reconduction dans ses fonctions de la directrice de la régie régionale du Service public de l'efficacité énergétique (SPEE)

M. LE PRESIDENT : Maryse FAGOT a demandé la parole, puis Katy VUYLSTEKER.

MME FAGOT : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, je tenais à saluer et à féliciter Madame Alice MORCRETTE pour sa reconduction au poste de directrice du Service public de l'efficacité énergétique. Etant présidente par intérim de ce service depuis un an et demi, j'ai pu voir de près tout ce que Madame MORCRETTE a réussi à accomplir depuis sa prise de fonction. Tout le monde parle depuis longtemps de la lutte contre les passoires énergétiques mais le SPEE a répondu par l'action, et ce depuis ses débuts, lui qui a récemment soufflé ses dix bougies.

Notre ambition est de poursuivre cet élan engagé par l'ancienne région Picardie en 2022, 17 % du parc locatif étant toujours considéré comme passoire énergétique, signe du chemin qu'il reste à accomplir.

Le SPEE se démarque avant tout par ses deux pans importants que sont sa société de tiers financement et son suivi avant, pendant et après les travaux pour répondre aux attentes et accompagner les bénéficiaires. Mais il se distingue aussi par ses méthodes. Depuis 2013, 860 entreprises du BTP, en très grande majorité implantées dans la région, ont conclu un partenariat avec le SPEE au travers des dispositifs Pass rénovation et Pass copropriété. 24 millions d'euros en 2022 et déjà 40 millions d'euros à mi-juin de cette année 2023.

Aujourd'hui, le SPEE, c'est 715 maisons rénovées – j'en profite pour citer sur mon territoire Villers-Bretonneux et Heudicourt – et 414 chantiers en cours. En parallèle, dix copropriétés ont d'ores et déjà été rénovées, comme à Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne, à Amiens, à Creil et 66 sont en passe de l'être, 14 sur la MEL, une à Dunkerque, une à Douai. Quant à la progression sur le versant nord, en 2022 42 % des dossiers, 65 % des dossiers en copropriété à mi-juin 2023.

Par ailleurs, un important travail de communication est désormais engagé. Alors que depuis la guerre en Ukraine le prix de l'énergie a grimpé, le SPEE a permis de réduire en moyenne de 46 % la facture énergétique des bénéficiaires en comparaison avec leur ancien habitat. C'est un modèle qui répond donc bien plus encore aujourd'hui aux besoins des habitants des Hauts-de-France et au défi de la transition énergétique. Il s'intègre aussi parfaitement dans le cadre de la dynamique REV3 engagée par mon collègue Frédéric MOTTE et dont j'avais eu l'occasion, il y a un an, de présenter la feuille de route 2022-2027.

Cette dynamique positive témoigne de l'engagement du SPEE, de notre régie, de ses services, de sa directrice, pour les habitants des Hauts-de-France, engagement que je tenais aussi personnellement à saluer et à souligner aujourd'hui.

Je vous remercie.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. LE PRESIDENT : Katy VUYLSTEKER.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME VUYLSTEKER : Merci, Monsieur le Président.

Le Service public de l'efficacité énergétique est bien dirigé et c'est la raison pour laquelle rien ne s'oppose à la reconduction de sa directrice. Mais c'est aussi un service non présidé depuis bientôt deux ans, faute, Monsieur le Président, d'avoir nommé un ou une vice-présidente au logement pour notre assemblée. Cette responsabilité vous incombe, et ce même si Madame FAGOT tente d'assurer l'intérim dans l'intervalle.

Qu'est-ce que le Service public de l'efficacité énergétique ? Tout d'abord, c'est une régie régionale qui fête cette année ses dix ans. Créé en ex-région Picardie et étendu à l'ensemble de la grande région en 2015, c'est un outil innovant, qui joue à la fois le rôle de tiers de confiance, de tiers financement et d'accompagnement global des travaux de rénovation énergétique.

Pour cela, il est soutenu au niveau européen par la Banque européenne d'investissement ou encore le dispositif ELENA. Il répond au besoin impératif de rénovation énergétique du parc de logements de notre région, en particulier à la résorption de milliers de passoires thermiques. En cela, il s'inscrit pleinement dans la dynamique REV3.

En outre, le choix d'opérer des rénovations énergétiques globales avec des travaux importants nous évite de prendre des décennies de retard supplémentaires sur la question.

Alors que le domaine de la rénovation énergétique est un Far West où les promotions pour des aménagements a minima côtoient les arnaques pures et simples, il nous paraît nécessaire de porter haut et fort ce service public et de faire savoir qu'il existe pour accompagner des propriétaires qui peinent à s'y retrouver ou qui ignorent les aides auxquelles ils ont droit.

Pour cette année, la structure de 30 salariés, ce qui est bien peu pour le travail à accomplir, présente un déficit de fonctionnement. Ces soucis budgétaires ont un impact direct sur le nombre d'opérations financées, au moment même où les tarifs de l'énergie explosent, plongeant nos concitoyens dans la précarité énergétique. Si cela devait perdurer, c'est la mission confiée par la région qui risquerait d'être compromise.

Par ailleurs, la structure, à l'étroit dans ses locaux, a sollicité l'aide de la région pour ses locaux d'Amiens comme pour sa salariée lilloise. Son interpellation est restée lettre morte. Alors que la région n'a versé aucune subvention en 2022 et 2023, nous appelons à amplifier notre soutien au Service public de l'efficacité énergétique qui a fait la démonstration de sa pertinence et de sa nécessité, et à pourvoir enfin à la présidence de la structure.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00695

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Commission n°10 : Agriculture et agroalimentaire

Pêche

2023.01150 - Programmation des contreparties régionales et des aides européennes au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) - 8 dossiers

M. LE PRÉSIDENT : Il n'est pas encore 13 heures 30. J'ai indiqué que le déjeuner aurait lieu à cette heure-là.

Denis PYPE a la parole. On s'arrêtera ensuite. Je ne voudrais pas de crise d'hypoglycémie.

M. PYPE : Monsieur le Président, mes chers collègues, cette délibération me donne l'occasion de saluer et d'apporter le soutien du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants aux acteurs de la filiale halieutique, une filière dynamique, comme nous avons pu le constater lors de l'audition d'Olivier LEPRETRE en commission 10. Un dynamisme que j'ai pu constater aussi lors des déplacements sur le terrain, en particulier à Boulogne où j'ai pu voir les acteurs croyant en leur avenir, au contraire de ce que pouvaient dire certains élus.

Je voudrais à cet instant apporter le soutien de la majorité régionale aux producteurs maraîchers de Bretagne qui viennent de connaître il y a quelques jours des dégradations sur leurs cultures et outils de production, dégradations occasionnées par des imbéciles illuminés ou illuminés imbéciles, militants écologistes radicaux, justiciers autoproclamés de l'environnement, adulés et soutenus par des politiques tout aussi irresponsables.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

Après avoir attaqué un train de blé soi-disant OGM alors qu'il ne l'était pas, après de nombreuses intrusions dans des élevages sans aucun respect des règles sanitaires, après des actes de violence et de saccage à Sainte-Soline, c'est maintenant une serre expérimentale qui fait les frais de ce collectif Les soulèvements de la terre. Des milliers d'euros de dégâts, des années de recherche sur la lutte intégrée pour diminuer l'utilisation d'insecticides, pour consommer moins d'eau, pour enrichir le sol en matière organique. Le travail d'une jeune étudiante en agroécologie mis à mal par la folie d'écologistes radicalisés voulant s'attaquer aux symboles de l'agro-industrie.

(Applaudissements)

Madame SECK, puisque vous m'interpellez en ce début de séance, ces actions que vous soutenez, vous et vos amis, sont totalement contreproductives écologiquement parlant puisqu'elles condamnent les efforts allant dans le sens d'une agriculture plus vertueuse...

M. LE PRÉSIDENT : Explication de vote alors.

M. PYPE : Madame SECK, ces actions que vous soutenez, vous et vos amis, fragilisent un peu plus l'agriculture française, alors même que nous importons chaque jour de plus en plus de fruits et légumes d'Espagne, du Maroc, de Belgique et de Hollande, pays producteurs beaucoup moins scrupuleux que nous en matière de réglementation.

Madame SECK, ces actions que vous soutenez, vous et vos amis, engendrent chaque jour un peu plus le ras-le-bol du monde paysan, ce qui pourrait amener le pire, le geste fatal, le geste ultime.

Madame SECK, ces actions que vous soutenez, vous et vos amis, précipitent chaque jour un peu plus le déclin de notre agriculture. Mais n'est-ce pas là l'objectif des adeptes de la décroissance ?

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Monsieur le Président, la majorité régionale condamne avec force ces actes et j'espère qu'il en est de même pour l'ensemble des élus de cet hémicycle !

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Y a-t-il d'autres interventions ?

Madame TONDELIER. Vous n'étiez pas inscrite, mais vous avez la parole.

MME TONDELIER : Je demande un rappel au règlement, pour mise en cause personnelle.

Je vais essayer de le faire de la façon la plus calme possible car ces sujets méritent un peu plus de sérieux que ce à quoi je viens d'assister. Si vous voulez parler du mal-être paysan, parlons-en, il n'y a pas de problème. Il y a un suicide de paysan tous les deux jours dans ce pays, 22 % des paysans vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit deux fois plus que dans n'importe quelle autre catégorie socioprofessionnelle de ce pays et 200 exploitations disparaissent chaque semaine. Vous pouvez expliquer que c'est de la faute des écologistes. La vérité est que, même si vous supprimiez l'ensemble des écologistes de ce pays et même du monde, vous auriez encore les mêmes chiffres, toujours pas d'eau pour cet été, et le même souci de savoir comment on cultive les mêmes choses au même endroit dans une France à + 4 degrés d'ici pas très longtemps. Je veux bien que l'on soit les boucs émissaires de tous les problèmes du monde paysan, mais cela commence à se voir. Il y a deux caractéristiques aux boucs émissaires. La première est qu'on en cherche quand on n'a rien d'autre à répondre aux gens que l'on est censé aider. La deuxième est que les boucs émissaires sont par définition innocents. Continuez à raconter ce que vous voulez. Vous pouvez continuer à raconter que nous sommes des terroristes, qu'il faut nous mettre en prison. J'étais encore à l'instant avec notre camarade EELV qui vient de passer 36 heures en garde à vue du fait de la sous-direction de l'antiterrorisme, pour une action où il n'était pas, parce qu'il a été confondu avec quelqu'un qui avait une casquette rouge. Au bout de trois perquisitions sans trouver de casquette rouge, même les enquêteurs étaient gênés et disaient : « On est désolés, c'est la consigne que l'on a eue. »

Chers responsables politiques de tous les bancs confondus, je ne vous souhaite jamais d'avoir à vivre en tant qu'élus politiques cette situation pour vous ou l'un de vos camarades. On peut avoir des désaccords sur tout ce que vous voulez mais sur les libertés publiques, nous devons être vigilants car nous sommes des élus de la République. On peut se combattre politiquement mais quand on en arrive à saisir l'antiterrorisme contre des gens qui n'ont rien à voir avec l'action qui leur est reprochée... L'action qui leur était reprochée, à laquelle ils ne participaient pas, vise un groupe qui a donné des sommes en cash à l'Etat islamiste !

M. LE PRÉSIDENT : C'est deux minutes.

MME TONDELIER : Vous vouliez parler de cette serre, parlons-en. Cette serre en question appartient à un grand groupe, le groupe Vinet, 49 millions de chiffres d'affaires l'année dernière. C'est cela, les petits paysans que vous voulez aider ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi)

M. LE PRÉSIDENT : Madame TONDELIER, c'est deux minutes.

On n'est pas dans une autre assemblée ici. J'entends que l'on se respecte.

Pas d'autres prises de parole ? Le scrutin est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.01150

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Nous allons maintenant suspendre la séance.

Je tiens à vous signaler que ce midi, exceptionnellement, vous n'aurez pas les traditionnelles bières des Hauts-de-France, pour une simple et bonne raison : n'étant pas forcément un adepte du en même temps, je propose que vous ayez avec modération, pour la première fois, le vin des Hauts-de-France.

Je tiens à dire que nous avons deux représentants du chai des « 130 », qui rassemble les agriculteurs qui, en tant que vigneron, ont planté depuis quelques années et nous permettent d'avoir cette première récolte de 45 000 bouteilles cette année, l'objectif étant de monter à 450 000 bouteilles. J'ai tenu à ce qu'il vous soit présenté en avant-première et vous aurez pendant le repas les explications de l'œnologue sur ce vin.

J'ai trouvé important, au moment où nous avons 11 % de la production du champagne dans les Hauts-de-France, où nous avons des bières réellement exceptionnelles, que l'on puisse montrer, notamment dans le cadre de l'année européenne de la gastronomie, quels sont les atouts de la région des Hauts-de-France.

La présentation vous sera faite ce midi. Je les remercie d'être présents avec nous.

Je lève la séance, reprise effective à 14 heures 45.

(La séance, suspendue à 13h31, reprend à 14h53)

M. LE PRÉSIDENT : Mes chers collègues, la séance est reprise.

2023.00532 - Plan d'action régional pour la filière des produits aquatiques 2023-2027

M. LE PRÉSIDENT : La parole est à Marie-Sophie LESNE, pour une intervention de 5 minutes.

Ensuite, nous aurons un film.

MME LESNE : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, ce plan d'action régional en faveur de la filière halieutique est le fruit d'une concertation avec les acteurs de terrain, à la suite des états régionaux de la filière qui ont eu lieu l'an dernier, de près d'une année. La filière a été heurtée, bousculée. Certains ont même dit qu'elle n'avait pas d'avenir. Par ce plan ambitieux, nous souhaitons au contraire nous tourner vers les acteurs et vers l'avenir, car ils possèdent bel et bien un avenir.

Les Hauts-de-France possèdent des atouts indéniables, que vous verrez en images dans quelques instants. Elle est le siège d'une production de poissons, de fruits de mer, d'algues. A travers sa pêche professionnelle comme à pied, elle tient un étendard haut et fort. On peut aussi parler de sa mytiliculture et, bientôt, de son ostréiculture ou de l'algoculture.

Boulogne est et reste le premier port de pêche français pour ce qui est des volumes débarqués, avec plus de 30 000 tonnes de pêche fraîche enregistrées chaque année, et la première plateforme européenne de préparation, de transformation et de commercialisation, avec 380 000 tonnes de produits aquatiques transformés. Les Hauts-de-France sont également la première région en matière de production de poissons marins, avec 18 000 tonnes par an, et d'alevins, avec 30 millions de tonnes par an. Elle est deuxième en matière de production de truites d'élevage, avec 8 000 tonnes par an.

Impactée par des crises successives, la filière aquatique fait face aujourd'hui à de nombreux défis, tels que le changement climatique, la crise énergétique, la préservation de la ressource ou la saisonnalité des produits ; autant d'enjeux auxquels elle doit répondre tout en transformant son modèle économique *via* différents leviers, comme l'économie circulaire, la bioéconomie ou l'innovation.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

La région, de par son rôle fédérateur et d'ensemblier, a décidé de construire un plan d'action régional en faveur de la filière aquatique pour la période 2023-2027, afin d'aider cette filière à relever tous ces défis. Ce plan, je vous le résume, il comprend trois axes : le premier concerne une meilleure valorisation de notre production aquatique. Il s'agit ici de mieux identifier, de valoriser et de communiquer autour de la richesse et de la diversité de nos produits aquatiques (par exemple : à travers une marque ombrelle, à l'image de « Normandie Fraîcheur Mer » ou de la marque « Bretagne »). Nous avons également comme ambition de mieux valoriser la qualité de notre production à travers l'obtention de signes officiels de qualité.

M. LE PRÉSIDENT (à l'adresse d'un élu qui rentre dans l'hémicycle) : Savez-vous ce qu'est la grande classe lorsqu'on est retardataire ? C'est de s'installer en silence.

MME LESNE : Le second axe vise à encourager l'innovation au service de la filière aquatique. Pour rejoindre les grands défis de demain, il est nécessaire d'accélérer la transition énergétique, d'encourager la diversification grâce à l'innovation ou de favoriser le développement de nouvelles filières, comme l'algoculture et l'aquaponie. Par exemple, l'araignée de mer est une espèce invasive qui n'est pas valorisée actuellement, alors que sa chair est plus fine que celle du crabe. Il s'agit donc de créer une chaîne de valorisation autour de cette espèce et de créer de la valeur sur une espèce présente en quantité impressionnante, pour préserver d'autres ressources plus fragiles.

Enfin, le troisième axe consiste à renforcer l'accompagnement des entreprises et l'attractivité des métiers. Nous envisageons, par exemple, la création d'un chèque-conseil afin d'inciter les entreprises à explorer certains de leurs besoins. L'enjeu du renouvellement des générations concerne également ce secteur. Il faut renforcer l'attractivité des métiers passion, celui de la pêche en particulier qui souffre trop, à tort, d'une image parfois difficile.

L'enveloppe globale de ce plan s'élèvera entre 8 et 10 millions d'euros, 1 million d'euros par an pour les crédits FEAMPA, 1 million d'euros par an de crédits régionaux.

Deux actions sont déjà lancées sur l'axe 1, vous les avez votées, qui consistent à mieux valoriser notre production : le lancement d'un appel d'offres pour entamer le travail sur une meilleure valorisation de nos productions, à travers une marque ombrelle, et le financement à travers l'organisme Qualimentaire, pour développer les SIQO issus des produits de la mer, qui sont actuellement inexistantes dans notre région.

Voilà, chers collègues, en quelques mots, résumée l'ambition régionale autour de cette filière aquatique, halieutique, la filière de la pêche, auxquelles nous tenons tant et auxquelles nous sommes certains de pouvoir attribuer un avenir, si tant est que l'on se préoccupe, mais c'est notre rôle, des acteurs de terrain et que nous accompagnions au mieux leurs projets et, surtout, l'innovation.

Je pense que vous allez avoir droit à quelques images. Elles vont arriver. Je l'espère, en tout cas.

(Projection d'un film)

M. LE PRÉSIDENT : Patricia POUPART a la parole.

Ensuite, Danièle PONCHAUX, Nicolas RICHARD et Martial BEYAERT.

MME POUPART : Monsieur le Président, chers collègues, notre collègue Denis PYPE vient de nous en parler, la défiance envers ceux qui nous nourrissent ne cesse de s'accroître, rendant leur situation insupportable, alimentée par une idéologie réductrice. C'est aussi le cas de nos pêcheurs qui, en plus de souffrir des crises successives (Brexit, inflation), souffrent du manque de considération de leur métier. Pourtant, il suffit de se rendre dans nos ports de pêche pour se rendre compte du travail de qualité qu'effectuent nos pêcheurs. Ils sont les premiers à développer des solutions pour une pêche plus respectueuse de l'environnement, une pêche plus durable, une pêche attractive pour les jeunes, une pêche qui innove. Ils sont à même de fixer leurs propres règles pour assurer la pérennité de leur métier, contrairement à d'autres pays et leurs bateaux usines ou leurs pêches sans quota.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Fleuron de notre économie – le film en témoigne –, la filière halieutique dans les Hauts-de-France représente près de 6 500 emplois directs, répartis dans les quatre domaines suivants : la pêche maritime avec 116 navires et 30 000 tonnes de poissons, la transformation avec 350 000 tonnes de produits transformés, notamment dans la zone Capécure de Boulogne, premier port de pêche, dans la pêche à pied professionnelle, plus de 400 pêcheurs à pied, de la pêche de la coque à la moule, dans l'aquaculture avec près de 60 sites sur l'ensemble de la région, 10 000 tonnes de poissons produites par an et, demain, l'algoculture. Dans ces quatre domaines, la région Hauts-de-France est sur le podium de la production française. Soyons fiers d'eux collectivement.

Mes chers collègues, toutes ces réussites nous obligent. Se donner un cap, dessiner une trajectoire, c'est l'enjeu des états régionaux menés l'année dernière, un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs, les professionnels de la filière. Se donner un cap, dessiner une trajectoire, c'est l'enjeu de cette stratégie halieutique régionale soumise à votre vote. Se donner un cap, dessiner une trajectoire, c'est redonner confiance à une filière créatrice de valeur ajoutée. Ce plan d'action envoie un message clair à nos pêcheurs : la région Hauts-de-France est et restera à leurs côtés.

Aussi, je tiens à féliciter ce travail de concertation mené par nos services, sous l'impulsion de Marie-Sophie LESNE, que je remercie vivement de nous avoir associés à ces états régionaux. Je vous invite, comme l'ensemble des membres du groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants, à voter sans réserve cette délibération.

Je vous remercie.

MME PONCHAUX : Monsieur le Président, chers collègues, notre groupe a souvent pris la parole pour défendre et souligner l'envergure et la richesse de la filière halieutique pour notre région : un littoral de plus de 200 kilomètres, des sites portuaires dynamiques et complémentaires, des milieux naturels uniques et plus de 650 kilomètres de cours d'eau, véritables atouts sur lesquels la filière a réussi à capitaliser. Elle représente plus de 6 500 emplois directs. Le secteur de la pêche y est particulièrement dynamique, avec plus de 30 000 tonnes de produits halieutiques enregistrées chaque année, pour un chiffre d'affaires dépassant les 80 millions d'euros.

La présente délibération concerne un plan d'action qui s'est construit en réaction aux défis auxquels la filière doit faire face : Covid, Brexit, crise énergétique, sauvegarde des ressources naturelles. Nous saluons la méthode portée par Marie-Sophie LESNE qui, en juin 2022, a réuni 90 acteurs de la filière. Les impliquer renforce ce plan, car les solutions émanant du terrain sont bien souvent marquées par le sceau du concret.

Malgré ces différentes épreuves que subit la filière depuis plusieurs années, 2022 aura déjoué tous les pronostics. D'ailleurs, nous pouvons être collectivement fiers : Boulogne conserve sa place de premier port de pêche français, notamment grâce à un très bon second semestre. Si les volumes débarqués sont en très légère baisse, le prix moyen au kilo a permis à la halle à marée d'atteindre 87,05 millions d'euros de vente, son plus haut niveau depuis 2004. Ces résultats reposent sur les grandes quantités de seiches et surtout d'encornets, qui ont permis de refaire les trésoreries des bateaux. Celles-ci avaient souffert au premier semestre, en raison de la flambée du prix du gazole. 2022 fut donc exceptionnelle.

L'ambition qui nous anime à travers ce plan est de réfléchir au temps long par une approche prospective, afin de protéger la filière des aléas. Ce plan encouragera une identification des synergies interportuaires et, par conséquent, ouvrira la possibilité de mutualiser les moyens et de renforcer la cohérence de la façade maritime en matière de services et d'infrastructures portuaires.

L'implication des fonds européens dans cette politique est à souligner. L'Europe agit dans l'intérêt de ses Etats membres. En effet, la région, *via* ses fonds propres, et l'Europe, *via* le FEAMPA, vont financer une enveloppe globale de 8 à 10 millions d'euros sur la période 2023-2027, dans le cadre de ce plan d'action. Au-delà de mesures conjoncturelles, nous votons aujourd'hui un plan ambitieux et adaptable, qui permettra de suivre les évolutions et de continuer à faire de cette filière une spécialité et une fierté de notre grande et belle région, riche de sa diversité et de sa position géographique.

Je vous remercie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. RICHARD : Pas d'intervention, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Martial BEYAERT.

M. BEYAERT : Monsieur le Président, mes chers collègues, la pêche est la filière des produits aquatiques. C'est l'histoire de notre région. C'est celle des hommes qui vivent fièrement de leur travail avec beaucoup d'abnégation et qui, malgré les difficultés, je vous rappelle le déclin depuis 1960 de cette filière, ont toujours continué, toujours espéré, toujours rêvé. Il y a eu le déclin, il y a aussi eu le traumatisme post-Brexit. Il y a aussi eu, ce qui était plutôt une bonne chose, les PAI, de manière comptable, qui ont traumatisé bon nombre de jeunes qui voulaient reprendre des bateaux et qui, par les PAI, ne pouvaient pas. J'ai vécu cela professionnellement. Vous savez que, pour des jeunes, il était très difficile d'acquérir un matériel neuf, qui était à l'époque la seule solution. Malgré cela, à Boulogne, à Dunkerque, à Etaples, ces hommes ont gardé le cap et sont toujours fiers de leur métier, un métier pénible, un métier harassant, un métier moins rémunérateur qu'avant, mais un métier passion.

C'est pourquoi on ne peut que se réjouir de ce plan d'action 2023-2027. C'est, en fin de compte, un second plan. Il est même beaucoup plus ambitieux que le premier. Il faut aussi que l'on puisse attirer l'attention et que l'on puisse travailler ensemble pour lutter contre la pêche intensive, pour défendre la pêche raisonnée et durable. C'est aussi l'un des enjeux de la préservation de cette filière et de ces métiers.

Nous prenons note, notre groupe, qu'une étude démographique nous sera communiquée en fin d'année. C'est aussi une bonne chose. Bien entendu, nous voterons pour ce plan, qui est un plan de raison, un plan d'accompagnement et un plan d'innovation, car cette filière a également besoin d'innovation, de reconnaissance par le label. C'est aussi une bonne chose. Cependant, il ne faut pas obérer le fait que ce sont des métiers difficiles, qui sont aussi suspendus à des lois européennes et, parfois, à des décisions inter-pays, inter-Etats, qui peuvent leur être très nocives.

Voilà, en quelques mots, Monsieur le Président, mes chers collègues, ce que je voulais vous dire sur ce plan, que je salue.

Bien entendu, nous voterons pour.

M. LE PRESIDENT : D'autres interventions ou explications de vote ?

Je vous en prie.

M. DUFOSSET : Monsieur le Président, mes chers collègues, ce type de délibération, nous l'attendions. Nous l'attendions comme les pêcheurs, comme toute la filière des produits aquatiques. Ce plan d'action né des états régionaux de l'année dernière permettra, je l'espère, de sécuriser nos pêcheurs, au moins au niveau régional.

Vous savez que mon groupe est attaché au monde aquatique. Nous vous avons d'ailleurs souvent alertés sur l'urgence à établir une aide pour nos pêcheurs, qui ont tant souffert ces dernières années et qui continuent, hélas, de souffrir. D'ailleurs, je me souviens que, après l'annonce du désengagement de l'Etat sur les licences de pêche, nous avons voté à l'unanimité une motion pour sauver la pêche dans les Hauts-de-France, à l'initiative de notre président de groupe Sébastien CHENU, lors de notre séance du 18 novembre 2021. Inflation, réforme des retraites, difficultés à vivre de leur travail, hausse du carburant et des énergies, diminution des quotas de pêche, nouvelles réglementations du Brexit, possible restriction des zones de pêche voulue par l'Union européenne sont autant de sujets sur lesquels nos pêcheurs souffrent au quotidien, en silence, totalement méprisés et oubliés des politiques, alors même qu'ils offrent leur vie à nourrir les autres, avec un travail difficile, dans des conditions difficiles. Ils doivent en être remerciés et considérés.

A cette allure, certains produits issus de nos mers deviendraient des produits de luxe, en raison des coûts importants du carburant ainsi que des frais liés à la transformation des produits. Par effet mécanique, les prix ne cesseraient d'augmenter, au risque de perdre les consommateurs, qui se fourniraient à l'étranger. Ce serait alors un non-sens économique et écologique.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Aussi, je veux parler des pêcheurs du Crotoy, qui ne cessent d'alerter sur leurs difficultés, après une nouvelle réglementation européenne visant à classer Natura 2000 une zone de pêche dans la Manche, ce qui interdit aux pêcheurs de travailler dans cette zone et ce qui provoquera une perte d'environ 35 % de leur chiffre d'affaires, comme cela s'est produit avec l'arrivée du parc éolien *offshore* de Dieppe Le Tréport dans des eaux réputées parmi les plus poissonneuses d'Europe, après avoir subi tant de difficultés liées au Brexit. Enfin, tout cela pour dire que nos pêcheurs sont mis en difficulté depuis de nombreuses années et continuent d'être mis en difficulté par des normes européennes hors sol, votées par des personnes elles-mêmes hors sol, sans qu'aucune solution pérenne ne leur soit proposée.

Après avoir rappelé notre attachement et notre soutien total aux pêcheurs, pour leur pouvoir d'achat et pour la défense de leur profession, où aucun sectarisme ne doit exister, nous voterons pour ce plan d'action.

La filière pêche en a besoin et le mérite.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'autres interventions ?

Explication de vote, Monsieur RAPIN.

M. RAPIN : Merci, Monsieur le Président.

Merci, tout d'abord, à vous-même et à Marie-Sophie LESNE de nous présenter ce plan d'action. Un plan d'action bien nécessaire, qui vient en réponse aux difficultés – Marie-Sophie LESNE l'a rappelé – de notre filière pêche, mais aussi un plan d'action qui a beaucoup d'ambitions : ambition pour la façade, ambition pour l'économie portuaire, ambition pour l'économie de la filière. Vous le savez, je ne suis pas dans mes fonctions parlementaires sans m'attacher à ce sujet. Je remercie aussi Marie-Sophie LESNE d'avoir fait son chemin dans le milieu de la pêche. Les retours que j'ai sont excellents dans les échanges qu'elle peut avoir avec les représentants de la filière. Je crois qu'il est important, lorsqu'on est élu, d'avoir la confiance des personnes avec qui l'on travaille.

J'ai fait adopter, dans ma commission au Sénat, il y a quelque temps, une proposition de résolution européenne, qui a été portée par deux sénateurs, dont Alain CADEC qui n'est pas sans connaître le sujet, qui tend à modérer les ambitions de la Commission européenne sur notre filière, justement, en particulier au travers de son plan d'action pour le milieu marin. La Commission est allée très loin, je dirais même trop loin, par rapport aux ambitions que nous pouvons avoir sur ces territoires. Je me suis moi-même rendu à Bruxelles pour expliquer quelle était la vision que nous pouvions avoir sur nos territoires, une vision probablement plus microéconomique que celle de la Commission, qui est une vision très macroéconomique. J'ai dit que des territoires entiers et des familles entières dépendaient de cette filière et que nous devons la préserver.

Pour terminer, puisqu'il me reste 20 secondes, j'ai noté dans ce plan d'action une volonté d'aller aussi vers l'innovation et la recherche. Je pense que c'est l'innovation et la recherche qui nous permettront, dans le futur, de lutter pied à pied avec la Commission, car nous aurons des arguments sur les nouvelles techniques de pêche et sur la façon dont nous exploitons les milieux marins sur notre façade des Hauts-de-France.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'autres interventions ?

Vote sur la délibération n° 2023.00532

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Avant de passer à la Commission 7, au-delà de ce plan qui a été beaucoup travaillé avec le monde de la pêche, comme cela a été dit, il sera important de l'évaluer très rapidement, d'ici un an au maximum, car un plan voté et un plan bien appliqué, c'est mieux.

Je voudrais aussi rappeler que j'ai saisi le ministre BERVILLE, je me suis entretenu directement avec lui, pour récupérer également des licences à la suite du plan de sortie de flotte. Je souhaite que, cette fois-ci, on puisse être mieux traité qu'on ne l'a été dans la phase initiale. D'autre part, j'ai aussi saisi l'Etat sur le catastrophique déploiement de la réserve d'ajustement au Brexit. Jean-François RAPIN, dans d'autres fonctions, au-delà de l'intérêt qu'il manifeste au Parlement de la Mer, m'avait alerté à ce sujet. On récupère 2 à 3 millions d'euros, d'après mes chiffres, sur une enveloppe de 736 millions d'euros, ce qui est à proprement parler scandaleux. On nous avait dit : « *Vous verrez, il y aura la réserve d'ajustement au Brexit.* » Cela fait partie des points.

Il y a ce que l'on bâtit avec le plan d'action, mais il y a aussi les sujets sur lesquels on reste totalement mobilisé.

**Commission n°7 : Rayonnement (culture, sports, jeunesse,
communication, relations internationales, tourisme)**

Culture

2023.00993 - Délibération d'orientation de la politique culturelle : un nouvel élan pour la politique culturelle régionale

M. LE PRÉSIDENT : C'est François DECOSTER qui a la parole pour une intervention de 5 minutes.

Ensuite, nous aurons les interventions, je vous demande de bien les retenir, de Jean-Paul MULOT, Dominique MOYSE, je ne sais pas encore qui pour le Rassemblement National, Benoît TIRMARCHE, Margaux ROUCHET.

J'aurai ensuite des explications de vote d'Alexandre COUSIN et de Margaux ROUCHET.

Monsieur DECOSTER, nous vous écoutons.

M. DECOSTER : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, je vous présente donc une délibération d'orientation de la politique culturelle, qui est le reflet d'une double ambition : celle des acteurs culturels de la région, qui ont fait et qui font des Hauts-de-France une terre de création, une culture présente au plus près des habitants ; puis une ambition qui est celle de notre collectivité qui, par la voix de son président et des décisions que nous avons prises depuis 2016, a fait le choix d'une ambition forte pour la culture, dotant notre région du premier budget Culture de toutes les régions françaises, grâce à une augmentation du budget de 50 % au cours du premier mandat, ce qui a fait porter nos interventions en matière culturelle à près de 830 millions d'euros depuis 2016.

En 2016, nous avons construit, avec les acteurs de la culture, une nouvelle politique culturelle à l'échelle de la nouvelle région. Ce deuxième mandat de la région Hauts-de-France a débuté par un exercice similaire, que nous avons initié à Amiens à l'automne 2021.

La délibération d'aujourd'hui propose de nouvelles orientations, de nouvelles organisations pour notre politique culturelle. Elle s'appuie naturellement sur la dynamique lancée en 2016. Nous souhaitons que notre région continue et amplifie la présence culturelle dans les territoires, comme nous l'avons fait depuis 2017 au travers des 200 résidences longues de territoire et des 300 projets retenus dans le cadre de « Jardins en Scène ». Nous souhaitons poursuivre notre engagement en faveur de l'éducation artistique et culturelle, par exemple, au travers du dispositif PEPS qui, depuis 2017, a financé 3 200 projets, qui ont associé près de 300 000 jeunes.

Nous souhaitons toujours faire davantage connaître les talents de la région, ce que nous faisons avec le dispositif « Hauts-de-France en Avignon » et les 100 compagnies qui ont été accompagnées depuis 2016, attirer toujours plus de tournages, c'est toute l'action de Pictanovo, avec les 1 500 œuvres cofinancées ou coproduites depuis 10 ans, restaurer notre patrimoine, par exemple, les 750 restaurations depuis 2016, principalement dans nos territoires ruraux. Notre politique culturelle, c'est aussi l'excellence accessible à tous, avec le succès du Louvre-Lens (5 millions de visiteurs depuis son ouverture), comme la volonté d'accompagner une présence culturelle sur tout le territoire régional, notamment le soutien à 200 temps forts financés par notre région.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Cette délibération pour cette nouvelle politique culturelle, c'est tout cela. Ce sont de nouvelles orientations que nous proposons aujourd'hui, nouvelles orientations que je résumerai par cinq mots d'ordre rapidement :

- D'abord, la lisibilité : nous souhaitons simplifier la lecture et la compréhension de cette politique régionale, avec deux priorités politiques, trois modalités d'accompagnement financier et des règlements d'intervention qui précisent les attendus régionaux en matière d'éligibilité et d'appréciation. C'est aussi un travail de simplification pour les dépôts des porteurs de projet. C'est notamment le cas sur la restauration du patrimoine pour les dispositifs PEPS.
- Le deuxième message, c'est que nous fixons donc un cadre politique clair, avec ces deux priorités politiques qui vont nous accompagner sur le mandat : un principe d'équité, d'abord, qui devra guider nos décisions vis-à-vis des filières, pour accompagner notamment celles qui ont davantage besoin d'être aidées dans leur structuration, vis-à-vis de l'ensemble des habitants, en renforçant notamment notre action en faveur de la jeunesse, avec également un principe d'équité sur les territoires. Deuxième priorité politique, une volonté très forte d'engager toujours plus la culture dans notre ambition REV3, d'en faire un secteur moteur de la transition écologique. C'est un objectif désormais majeur dans l'appréciation des projets qui sont soumis aux demandes de financement auprès de la région.
- Le troisième message, c'est que nous souhaitons favoriser la sécurisation des financements. Nous créons d'ailleurs un nouvel outil pour ouvrir à tous les opérateurs structurants la possibilité d'un engagement long de la région. C'est-à-dire que, aux côtés des conventions pluriannuelles d'objectifs, qui ont souvent concerné des structures disposant d'un label d'Etat, nous créons les conventions de partenariat culturel, un outil bilatéral de la région qui va préciser notre engagement dans la durée. Cette nouvelle façon de travailler la sécurisation permettra ainsi de multiplier par 10 le nombre d'acteurs culturels bénéficiant d'un engagement long de la région, passant de 30 à près de 300. C'est une grande ambition et beaucoup de travail pour les collègues de la direction de la Création artistique et des Pratiques culturelles, que je remercie devant vous.
- Quatrième message, c'est l'adaptation. Nous sommes en train de vivre depuis 3 ans des crises qui s'accompagnent de mutations profondes. Nous souhaitons, par exemple, réviser notre approche de l'aide à la création, pour tenir compte notamment de la phase de production. Nous souhaitons répondre aux nouvelles attentes de nos concitoyens, dont les habitudes de vie ont été profondément impactées par les crises, mieux les associer dans les gouvernances des structures culturelles, dans les réflexions sur les programmations.
- Dernier message, nous souhaitons renforcer l'approche territoriale de notre politique culturelle, nous attaquer au contraste des présences culturelles sur les territoires de la région. Nous le faisons au sein de la Conférence territoriale de l'action publique, en mettant en place une commission Culture. Nous y travaillerons sur une géographie prioritaire, qui a déjà été un exercice engagé à travers la concertation. D'ores et déjà, je dois dire que notre région, par cette délibération, affirme que, à projet équivalent artistiquement, nous donnerons une priorité aux bassins les plus fragiles. Nous souhaitons aussi accompagner les territoires qui souhaiteraient s'engager dans la construction d'une politique culturelle à leur échelle, en les accompagnant dans le diagnostic culturel préalable. Enfin, nous souhaitons renforcer nos dispositifs en faveur de l'itinérance.

Voilà, Monsieur le Président, mes chers collègues, cette délibération d'orientation présentée de manière très synthétique. Elle a fait l'objet de deux présentations en Commission Rayonnement. J'en remercie son président, Dominique MOYSE. Cela nous a permis de donner la parole à l'ensemble des membres de la commission pour enrichir cette délibération d'orientation. C'est le sens même de notre démarche : prolonger une ambition, qui est née avec la région Hauts-de-France et qui a vocation à se prolonger tout au long du mandat.

Je vous remercie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur DECOSTER, un moment d'inattention m'a fait éviter de vous couper au bout de 5 minutes.

Je le dis, il n'y aura donc pas de reprise de parole après, au-delà.

J'en suis désolé. *Dura lex...*

Jean-Paul MULOT.

M. MULOT : Merci, Monsieur le Président.

Je ferai aussi l'explication de vote.

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, chers collègues, pourquoi la Culture n'est-elle pas une simple variable d'ajustement ? Pourquoi la région Hauts-de-France a-t-elle choisi, depuis 2015, à la demande de son président Xavier BERTRAND, de consacrer un effort financier jamais vu pour soutenir acteurs et industries culturelles ? Oui, mon collègue François DECOSTER l'a rappelé, nous avons augmenté le budget de la Culture. Il était de 76 millions il y a quelques années. Il est aujourd'hui à plus de 110 millions. Oui, nous avons aidé près de 100 spectacles pour Avignon. Nous avons valorisé des espaces paysagers. Nous avons accueilli 1 000 tournages chaque année. Nous avons accueilli des centaines d'artistes en résidence et permis d'offrir un éventail programmatique unique à 6 millions d'habitants. Nous avons – ce n'est pas la moindre des choses – aussi mieux fait connaître notre région au-delà de nos frontières. Tout cela est vrai. Nous sommes aujourd'hui, et de loin, la région qui investit le plus dans la Culture.

Dans le pays qui a vu naître Racine et Matisse, ce n'est pas anodin. La France est depuis toujours le pays des Lumières, même si certains ont ces derniers temps la tentation de vouloir parfois les éteindre, les voiler d'abat-jour pudibonds ou de voiles obscurantistes ou les déconstruire pour les détruire au nom de postures ou d'idéologies radicales, qui sont aux antipodes de nos vraies racines et de l'esprit français.

En quoi cette nouvelle feuille de route, cette délibération d'orientation de la politique culturelle, qui est vraiment le fruit d'un travail – je tiens à les remercier – des services et des artistes eux-mêmes, qui se sont beaucoup investis dans le travail préalable, est-elle emblématique de notre politique ? En quoi est-elle un choix politique ?

Elle l'est, d'abord, car nous voulons aller beaucoup plus loin et mieux. Elle l'est aussi, car elle renforce le principe d'équité, en faisant de la région un véritable aménageur culturel des territoires et en voulant faciliter, François DECOSTER l'a rappelé, l'accès à la culture, notamment pour les plus jeunes, les plus âgés aussi et les plus démunis. Elle l'est, car elle n'oublie pas la transition écologique, en faisant de cet enjeu une priorité et en plaçant REV3 – je me tourne vers mon voisin Frédéric MOTTE – au cœur de cette politique culturelle. Elle l'est aussi, car elle va renforcer l'égalité hommes-femmes. Elle l'est aussi, car elle veut professionnaliser les formations artistiques et patrimoniales et les emmener vers encore plus d'excellence.

Elle l'est, car elle n'oublie pas non plus son passé, notre passé, nos villages, en plaçant le patrimoine au cœur de sa politique. Elle l'est, car elle veut mieux soutenir la culture dans les bourgs, les lieux intermédiaires, dans cette France rurale qui vit loin des métropoles. Enfin, elle l'est en réaffirmant que la liberté de création est un principe inaliénable chez nous, contrairement à ce que font certains ailleurs ou ce que certains rêveraient d'imposer. Elle est, enfin et surtout, pragmatique, car elle a aussi une vocation quasi industrielle. Oui, car l'industrie n'est pas un mot tabou chez nous et pas non plus dans les industries culturelles, au contraire. C'est même notre fierté. Je rappellerai que les industries culturelles pèsent plus de 650 milliards en Europe. Elles pèsent autant, voire plus que l'automobile. Avec le numérique, elles sont l'avenir. Elles sont le vecteur le plus efficace pour accompagner la transition environnementale, pour en faire la pédagogie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Elle l'est, car cette délibération ne cache pas notre ambition de faire de la culture un autre combustible pour transformer les Hauts-de-France. Oui, je crois que les grands festivals, la BD Amiens, Séries Mania, *Main Square*, Pictanovo, le Louvre-Lens et tous nos musées, oui, les compagnies des Hauts-de-France que nous accompagnons à Avignon, oui, les églises que nous aidons à rénover, oui, les toutes petites associations culturelles, oui, la défense de nos traditions, oui, les cinémas et les libraires que nous soutenons, oui, les artistes et les auteurs participent en première ligne à la reconstruction et à la reconstruction industrielle de ce pays, de nos territoires, au même titre que la vallée de la batterie ou le canal Seine-Nord. Cela, nous devons en être fiers. Nous en sommes fiers, comme nous sommes fiers de cette délibération, que je vous invite tous à voter.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Dominique MOYSE.

M. MOYSE : Monsieur le Président, mes chers collègues, depuis notre premier mandat, nous menons une politique culturelle ambitieuse et volontariste, résolument tournée au bénéfice des acteurs culturels et des publics, tous deux dans leur diversité. Cette volonté de faire de la culture une priorité régionale se concrétise par la première place occupée par les Hauts-de-France au plan national quant au budget dédié à la Culture. Pendant la crise sanitaire, nous avons voté des mesures de soutien exceptionnelles, en complément d'actions déjà mises en œuvre : maintien des financements, accélération et assouplissement des modalités de versement des subventions. Le constat est là, les acteurs culturels, quelle que soit leur discipline, savent que la région des Hauts-de-France est à leurs côtés.

Cette crise a eu des conséquences importantes sur le paysage culturel, sur la façon d'appréhender la culture, de lui donner de nouvelles formes. Le paysage culturel s'est renforcé, développé et diversifié. Ces mutations professionnelles et sociétales qui s'accélèrent, nous devons les accompagner. Ainsi a-t-il été décidé de lancer une ambitieuse et grande concertation sur l'ensemble du territoire régional, comme cela avait été le cas lors du premier mandat, pour coconstruire nos politiques et s'assurer de leur pertinence. Après 11 rencontres en territoire et plusieurs centaines de participants, rassemblant collectivités locales publiques et opérateurs artistiques et culturels, ces échanges ont permis de partager les expériences, de formuler des constats sur la situation des acteurs culturels au sortir de la crise sanitaire, de repérer les dynamiques culturelles à l'œuvre et de tracer des perspectives d'amélioration dans l'articulation des politiques publiques culturelles.

Je salue l'engagement inlassable du vice-président François DECOSTER, qui a su retranscrire les problématiques, mais aussi les attentes, et entendre les acteurs culturels au travers de cette grande concertation. Je remercie les acteurs qui ont participé à ces moments de concertation et les services régionaux.

Le temps m'étant compté, je veux simplement souligner deux priorités de la nouvelle orientation de notre politique culturelle, qu'il me semble important de signaler :

- La première est l'attention portée aux habitants dans leur espace de vie. Nous souhaitons favoriser l'accès au plus grand nombre à la culture. Différents leviers sont à actionner afin de proposer une information adaptée sur l'offre culturelle, de faciliter la fréquentation des lieux et événements culturels, en aidant la mobilité des publics, en adaptant les programmations aux temps de vie, en pratiquant des tarifs incitatifs et en innovant dans les formes présentées.
- La deuxième est le principe d'équité vis-à-vis des territoires en région. Il est important d'adapter notre intervention en fonction des spécificités des territoires et de leurs projets. Nous devons également veiller à répartir les financements régionaux de façon équitable, en ne laissant aucune zone exclue d'un soutien à la vitalité culturelle et artistique et en accompagnant un maillage équilibré d'opérateurs et de projets. Sur les territoires du sud de l'Aisne, où les objectifs et les enjeux de rééquilibrage et d'incitation permettent de garantir une offre culturelle riche et diversifiée, c'est, par exemple, tout le travail que nous menons localement, en travaillant, élus, acteurs locaux et services de l'Etat, sur le rayonnement territorial de la future Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

C'est parce que nous sommes convaincus que la culture doit être soutenue et accompagnée dans toutes ses formes d'expression, avec la volonté d'équité entre les territoires et en direction de tous les publics, et parce que le nouvel élan qui nous est ici proposé est ambitieux, pragmatique et volontariste, que le groupe UDI votera cette délibération, bien évidemment. Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. BRICE : Monsieur le Président, chers collègues, il nous est présenté dans cette délibération les orientations choisies pour un nouvel élan de la politique culturelle régionale, cette politique qui, depuis 2016, se revendique ambitieuse, créative, équilibrée et participative. Il aura fallu cependant subir un contexte de crise sanitaire et économique pendant 2 ans pour que cette politique soit remise en question, ce qui nous questionne sur la capacité de votre majorité à anticiper les changements et l'évolution du monde culturel.

Il est présenté, parmi les principes exposés, celui de l'équité vis-à-vis des territoires en région, afin de permettre l'accès à la culture à tous les habitants. Permettez-nous de nous questionner sur cette volonté de la région à prendre en compte la spécificité de nos territoires lorsque, depuis plusieurs années, nous dénonçons le monopole de la métropole lilloise et du Nord – Pas de Calais sur la Picardie pour une grande partie des projets mis en place. Nous pouvons, par exemple, citer le cas du festival Séries Mania, où les manifestations prévues pour cet événement chaque année sont concentrées autour de Lille, sous prétexte qu'il n'y aurait pas d'infrastructures capables d'accueillir ce genre de manifestation ailleurs dans la région. Alors, pourquoi ne pas mettre en œuvre l'installation d'infrastructures à l'avenir en Picardie, afin de compenser ce manque ? Rappelons que cette volonté d'équité territoriale était une proposition de notre programme lors des dernières élections régionales.

En désignant la région comme aménageur culturel du territoire, vous exprimez votre volonté de déterminer des territoires prioritaires pour l'accès à la culture, à l'image du pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, celui de l'engagement pour le renouveau du bassin minier ou encore l'initiative de la région sur le Calaisis. Nous espérons que, dans cette initiative à renforcer l'action du conseil régional en faveur de la démocratisation de la culture, la prise en compte de la spécificité géographique des zones très rurales, notamment dans l'Aisne, où l'isolement et les difficultés d'accès compliquent parfois la diffusion de la culture, soit effective.

Sur un autre de vos principes, dans le cadre de l'attention portée au secteur artistique, culturel et patrimonial professionnel, vous confirmez le soutien de la région pour l'aide à la création comme axe central de la politique régionale. Bien que la liberté de création soit, certes, un élément essentiel, elle n'est pas pour autant exclusive pour assurer la pertinence d'une politique culturelle. D'autant plus lorsque ce soutien concerne des organismes tels que le FRAC, surfant sur les marchés spéculatifs de l'art contemporain, exposant des œuvres vendues des millions d'euros, faisant le bonheur des marchands et des financiers qui verrouillent les prix entre eux et, parfois, aussi soumis à controverse.

Concernant un autre point de notre programme, nous estimons qu'un euro dépensé doit être un euro pour la région. Dans un contexte économique difficile, nous ne partageons pas la volonté d'initiatives hors région, à l'instar du dispositif « Hauts-de-France en Avignon » qui, bien que dans un but de rayonnement culturel régional, ne participe pas aux retombées économiques sur notre territoire et ne sollicite pas les services des professionnels régionaux.

Enfin, du point de vue de la culture comme facteur d'attractivité, nous souhaiterions, pour notre part, des projets plus ambitieux : par exemple, relancer le tourisme dans les Hauts-de-France par le biais d'une campagne de promotion du patrimoine naturel et des sites classés à l'UNESCO que compte notre région, mener des actions de valorisation des particularismes culturels picards et du Nord – Pas de Calais, renforcer les investissements dans les structures de formation des métiers du multimédia de demain, dans la communication de ces métiers, soutenir les créations de structures de formation dans ce secteur ou encore créer un comité pour le folklore des Hauts-de-France, dans le but de développer et accompagner davantage les acteurs concernés pour diffuser les expressions artistiques et culturelles traditionnelles et immatérielles, ce collectif ayant également pour but d'identifier les acteurs et faire l'inventaire des besoins et attentes des groupes folkloriques, mais aussi de se placer en porte-parole des diverses pratiques locales.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Pour résumer, nous espérons que cette politique culturelle ira plus loin dans ses ambitions de promouvoir des projets orientés sur le territoire régional, afin que la culture et l'argent public dépensé profitent en priorité aux habitants des Hauts-de-France, et qu'elle soit créatrice d'une identité régionale propre à nos territoires nordistes et picards.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Benoît TIRMARCHE.

M. TIRMARCHE : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Vice-président DECOSTER, nous étudions la délibération d'orientation pour la politique culturelle pour la fin de ce mandat. J'ai différents points à relever.

Je voudrais d'abord signaler que la synthèse du diagnostic qui nous est proposée est intéressante, car elle relève un certain nombre de points de sincérité, factuels, en mettant notamment en avant l'évolution des modes de vie, l'évolution des pratiques artistiques et de la manière dont on accède à la culture. Il est aussi mis en avant le changement des modèles économiques. Oui, il faut y veiller, il faut y faire attention. Puis, un objectif à se fixer collectivement de renouvellement des publics et de faire en sorte que l'ensemble des prestations artistiques et culturelles retrouve leur public, comme il était avant la crise du Covid.

Je vais maintenant évoquer la nouvelle délibération. Vous mettez en avant deux priorités. Effectivement, on peut saluer l'effort de simplification. Deux priorités, pas plus : priorité sur l'équité, priorité sur la transition écologique. Vous vous doutez bien que sur l'aspect de la transition écologique, de l'intégration des critères REV3, on vous suit totalement. Il faudra en revanche veiller à la mise en œuvre concrète, à la fois dans les contenus culturels, la manière dont cela peut être transposé, la manière dont les acteurs peuvent se saisir de ce sujet, puis sur les modalités techniques, pratiques (comment faire un festival de musique compatible avec la transition écologique, etc.).

Sur l'équité, on voit bien l'idée. J'y souscris globalement, avec néanmoins un certain nombre de réserves. Le premier problème, c'est que l'on parle d'équité et plus d'égalité. Dans une France républicaine, cela pose un petit souci. Eventuellement, on aurait plutôt pu parler de fraternité, de solidarité. Équité, donc, entre les filières artistiques, oui, entre les territoires, oui, et entre les habitants et les publics, les différentes typologies de publics auxquels on s'adresse, oui. D'accord. Allons-y. En revanche, j'insiste et j'en parlerai dans la seconde délibération, il faudra être très vigilant sur la mise en œuvre.

J'apprécie beaucoup l'idée d'aller vers le public, de travailler sur l'itinérant, de travailler sur la circulation des œuvres, de les impliquer dans les pratiques culturelles, dans la participation, de veiller à leur expérience personnelle et collective de la culture.

Un dernier mot : dans cette délibération, je vois tout de même une volonté de stopper ou de ralentir l'aspect « culture avec un grand Q », si vous me permettez l'expression. Je mets en alerte l'idée que ce que vous nous proposez ici, c'est d'abord une méthode avant d'être de vraies priorités. Pour répondre au collègue tout à l'heure, qui parle d'industries culturelles, vous avez misé, c'est très peu évoqué dans cette délibération, vous misez sur l'audiovisuel (cinéma, télévision, séries), alors qu'il y a une autre industrie culturelle beaucoup plus porteuse et dont nous avons quelques acteurs dans notre région, c'est celle du jeu vidéo, dont le sujet est absent.

Je laisse la parole à mon collègue Alexandre COUSIN pour l'explication de vote.

M. LE PRÉSIDENT : Ce n'est pas tout à fait ainsi. Ce n'est pas vous qui passez la parole, déjà. Excusez-moi.

C'est Margaux ROUCHET qui a la parole.

MME ROUCHET : D'accord. Désolée.

Bonjour, Monsieur le Président, chers collègues.

Déjà, une fois n'est pas coutume, vous dire ma satisfaction de retrouver dans cette politique culturelle, pêle-mêle, des mots que j'y cherchais : l'équité, la transition écologique, évidemment, les droits culturels, il faut le noter aussi, la liberté de création et de programmation. Satisfaction, car, dans la situation actuelle, on peut s'attendre à tout sur la question culturelle. Il faut, ensemble, que l'on puisse évoquer l'atmosphère plus que pesante ces derniers temps. Je pense notamment à ceux qui font annuler les représentations dans des églises désacralisées, les retraits de subventions aux structures accusées de propagande « wokiste » et même les menaces par un membre du gouvernement d'annulation arbitraire et de surveillance des festivals à l'été 2024, alors même que Pierre de Coubertin défendait pour les Jeux olympiques un événement sportif et culturel. Ces mots-clés, dans ce contexte, sont bienvenus et nous les saluons.

Cependant, on aurait aussi voulu retrouver dans cette délibération le contexte financier dans lequel se trouve le secteur culturel, rappeler les multiples effets ciseaux, ces derniers temps, de la diminution de la fréquentation d'un certain nombre de structures en raison des conséquences du Covid et des transformations des habitudes. De l'autre côté, l'effet ciseaux de l'inflation, évidemment, qui frappe les structures, notamment celles qui ont la gestion d'un lieu, mais aussi les difficultés budgétaires des collectivités, qui se désengagent parfois, partout, des budgets des opérateurs, y compris, je veux le rappeler ici, dans notre Assemblée, notre région. Même si elle s'enorgueillit d'être celle qui soutient le plus la culture en France des régions françaises, elle a procédé, dans de nombreuses structures, à des baisses de subventions notables en 2021 et en 2022, même parmi les opérateurs que nous appelons désormais structurants. Même si ces baisses ont été annoncées comme temporaires, elles mettent en danger la pérennité des projets artistiques de structures, qui sont importants dans nos territoires.

Tous ces mots-clés, c'est un peu le loto des politiques culturelles. On aurait évidemment été surpris que ces termes n'y soient pas. L'impression que cela nous donne, c'est que cette délibération est une déclaration d'intention suffisamment vague pour que tout le monde s'y retrouve, nous aussi, mais que l'on ne va pas jusqu'au bout des diagnostics que vous faites, que nous avons faits collectivement, et que nous n'y mettons pas en face les politiques publiques qui seraient à même de s'y attaquer. En effet, en matière culturelle, on ne peut pas tout à fait dissocier la politique de l'offre de la politique de la demande et vice-versa. On ne peut pas se satisfaire de financer avec l'argent public la création et la diffusion dans des salles vides.

On ne peut pas non plus se satisfaire d'une politique du « chèque culture », car, sans travail d'accompagnement et de construction des parcours des publics, ces politiques du « chèque culture » ou « pass culture » renforcent les disparités et les inégalités d'accès entre les habitants. Dans notre région, des inégalités d'accès, il y en a. elles sont véritables. Ce sont, on l'a déjà évoqué, des inégalités d'aménagement culturel. Cependant – c'est là où le bât blesse et cette délibération ne va pas suffisamment au bout –, au-delà des difficultés d'accès géographique à des équipements culturels, c'est aussi des inégalités socioculturelles qui sont énormes dans notre région entre les territoires.

Cette politique culturelle manque le pas, à notre avis, de pouvoir utiliser les outils du développement artistique et culturel comme un outil du développement territorial, alors même que l'équité entre les territoires est l'un des objectifs que vous vous êtes fixés. Pourquoi ? Je ne crois pas tout à fait en l'équité territoriale de cette délibération, car la question de l'itinérance est évidemment une solution, mais elle n'est pas suffisante. La circulation des œuvres, lorsque les publics ne sont pas là, lorsqu'ils ne sont pas préparés et éduqués à la pratique culturelle, finalement, l'itinérance ne sert pas.

Evidemment, la gouvernance territoriale a son mot à dire. On est d'accord pour la Conférence territoriale. Cependant, expliquez-nous comment on fait pour que cet outil devienne un véritable outil de coordination territoriale au service du développement culturel. Quelle politique publique propose-t-on pour soutenir les territoires les moins dotés ? Quelle aide la région offre-t-elle en ingénierie pour développer des projets ? Pourquoi ne pas soutenir notamment l'emploi culturel sur les territoires, comme nous le faisons dans d'autres domaines et dans d'autres secteurs, pour développer...

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : S'il vous plaît. Il n'y a qu'une personne qui a la parole, c'est Madame ROUCHET.

MME ROUCHET : Pour développer notamment la médiation et l'action culturelle ? De manière mutualisée, pourquoi ne pas financer par la région, de façon transversale, avec les budgets de la Jeunesse, de l'Emploi, de la Vie associative, et toujours au service des accompagnements de tous les publics ? Une autre question, comment accompagne-t-on l'émergence dans tous les territoires ? En effet, c'est un sujet. Au-delà de faire de l'itinérance, de la circulation des offres, comment crée-t-on des offres culturelles pérennes dans les territoires ? C'est une question qui nous importe.

M. LE PRÉSIDENT : Excusez-moi, vous êtes aux 5 minutes. C'était 3 plus 2 de l'explication de vote. Vous les avez utilisées.

Si vous finissez en une phrase, je vous laisse la parole.

MME ROUCHET : Merci !

(Rires sur les bancs de l'assemblée)

M. LE PRÉSIDENT : Comme quoi, lorsqu'on veut, on peut !

Explication de vote, Alexandre COUSIN ?

(Brouhaha)

Non, il n'y a pas eu les 5 complètes. Il ne reste pas beaucoup.

M. COULON : Ce n'est pas le même groupe.

M. COUSIN : Tout d'abord, nous souhaitons souligner et remarquer que, contrairement à la région AURA et à son président Laurent WAUQUIEZ, qui est en guerre contre l'indépendance et la création culturelle dans sa région, dans les Hauts-de-France, le monde de la culture est soutenu. En dépit de la croisade menée par le RN contre toutes les opérations soutenues par la région au-delà de la Méditerranée, la politique régionale culturelle maintient la nécessaire ouverture internationale sur les cultures du monde entier. Nonobstant la volonté de certains d'exercer sur le contenu des productions culturelles une sorte de police morale et politique, la région respecte la liberté de création des compagnies et des structures culturelles.

Ceci étant dit, quelques points de vigilance et d'inquiétude. Les structures culturelles et les festivals connaissent une situation post-Covid compliquée : problème de fréquentation, changement de pratiques, facture énergétique, mécénat en berne ; autant de phénomènes qui ont mis à mal la trésorerie d'un grand nombre de structures, d'où la nécessité d'amplifier le travail de suivi régulier des structures culturelles, afin d'anticiper et d'éviter un maximum les situations de non-retour. Au cas par cas, certaines situations sont très inquiétantes. C'est le cas du Channel, scène nationale au rayonnement régional, dont l'indépendance et l'autonomie sont attaquées par la mairie de Calais. Cela va clairement à l'encontre de la philosophie de cette délibération d'orientation.

Pour finir et de manière non exhaustive, au vu de la fréquentation de nombreux lieux culturels, de l'évocation de REV3 dans la délibération, nous souhaiterions un plan d'investissement dans la rénovation énergétique de ces lieux qui, pour beaucoup, sont des passoires énergétiques, qui grèvent le budget de ces structures.

En tout état de cause, nous soutenons cette délibération et serons vigilants sur les moyens qui suivront.

Vote sur la délibération n° 2023.00993

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

2023.01210 - Délibération d'application de la nouvelle politique culturelle régionale : un nouvel élan pour la politique culturelle régionale

M. LE PRESIDENT : Monsieur TIRMARCHE.

M. TIRMARCHE : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Vice-président DECOSTER, nous abordons ici la délibération d'application de la nouvelle politique régionale, celle dont nous venons de discuter, avec un certain nombre de règlements d'intervention concernant les activités des opérateurs structurants et la vitalité artistique et culturelle du territoire. Il y a un mot dont je n'ai pas eu le temps de parler sur le cadrage général : il est beaucoup insisté sur l'aspect de professionnalisation. Pourquoi pas, mais à la condition que l'on ne tombe pas dans la marchandisation. Il est bien là, le grand risque. Ce n'est pas à nous, collectivité locale publique, d'inciter, d'organiser la marchandisation de la culture. C'était un premier point.

Un deuxième point, sur les deux règlements qui nous sont proposés, évidemment, nous saluons l'idée de ce partenariat triennal, qui peut se faire en bilatéral et qui, je l'espère, doit servir de point d'appui pour que d'autres acteurs publics, éventuellement privés, se joignent à ce partenariat pour assurer le long terme. C'est un bon point.

Ensuite, là où l'on a notre part de doute et où nous serons très vigilants sur l'application de cette nouvelle politique dans les projets de financement qui nous seront soumis, c'est justement que ce qui nous est proposé, ce sont des éléments d'appréciation, de nombreux éléments d'appréciation qui couvrent un large périmètre, mais cela ne constitue pas une grille « critériée », où l'on pourrait voir ce qui est vraiment plus important que l'autre, si des aspects, des critères peuvent se compenser les uns les autres. En l'absence de cela, votre nouvelle politique régionale, que nous avons approuvée, peut totalement ne plus être en accord avec les grands principes que vous vous êtes vous-mêmes fixés.

J'insiste, c'est vraiment sur ce point que nous serons vigilants à l'avenir. J'espère que vous serez au rendez-vous et que nous aurons en particulier l'occasion d'en discuter plus sérieusement en commission.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Des explications de vote ? D'autres interventions ?

Madame ROUCHET, une explication de vote ? Allez-y. C'est 2 minutes.

MME ROUCHET : Oui, mais si je dépasse, pouvez-vous me l'accorder ?

M. LE PRESIDENT : Les 2 minutes, oui.

MME ROUCHET : Si je dépasse, vous m'accordez les 3 plus 2 ?

M. LE PRESIDENT : Oui...

MME ROUCHET : Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Non, non ! Il n'y a pas 3 plus 2 !

(Rires sur les bancs de l'assemblée)

Comme dirait Christophe COULON, on n'est pas au « club Mickey » !

Non. Vous n'étiez pas inscrite. Vous pouvez intervenir, c'est 2 minutes.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME ROUCHET : Je vais aller aussi vite que la première fois, alors.

Sur cette délibération d'application ...

M. LE PRESIDENT (*à l'adresse d'élus dans l'hémicycle*) : Chut !

MME ROUCHET : Merci.

On voulait saluer l'effort de simplification, qui a déjà été évoqué, des dispositifs d'aide culturelle, le soutien au fonctionnement, le soutien aux projets – on a même vu apparaître quelque part la possibilité d'appel à projets, dont on parlera plus tard, peut-être, j'imagine –, avec une différence plutôt épistémologique entre les acteurs structurants et ceux qui ne le sont pas ou qui le sont moins, surtout. On se demande tout de même, sur un certain nombre de critères, comment et par qui seront appréciés les fameux critères d'appréciation. La qualité du projet artistique, j'imagine que les comités consultatifs vont pouvoir continuer à se prononcer sur ce point. Cependant, les efforts en matière de transition écologique, on se demande si les services de REV3 seront en quinconce avec ceux de la Culture. On se demande surtout comment ces critères seront pondérés, comment on va les valoriser. Prévoit-on une surcote ou une décote, par exemple, financière en fonction de l'innovation des projets ? Quelle appréciation financière des projets innovants ?

On se demande aussi si le principe d'équité entre les territoires, les habitants et les filières ne va pas devenir à terme un frein à l'objectif d'égalité. On se pose cette question à la lecture du RI. L'équité sera un critère d'appréciation, sans que l'on sache véritablement comment ce sera opérationnalisé. On ne voit pas les contours d'une intervention régionale proposée sur le soutien à l'ingénierie auprès des structures et des territoires, y compris sur les sujets de la transition écologique, qui est affichée comme l'un des objectifs.

Puis, pour aller vite...

J'ai encore dépassé... Monsieur le Président, j'ai dépassé.

(Rires sur les bancs de l'assemblée)

M. LE PRESIDENT : Alexandre COUSIN ?

Pas d'explications de vote ?

Vote sur la délibération n° 2023.01210

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01243 - Délibération d'application de la politique de l'Inventaire général du patrimoine culturel

M. LE PRESIDENT : J'ai François DECOSTER et Mady DORCHIES qui commencent.

Ensuite, j'aurai Jean CAUWEL, Sarah FLAMANT, Margaux ROUCHET. On sera attentif.

François DECOSTER.

M. DECOSTER : Monsieur le Président, je vais donner mon temps de parole à Mady DORCHIES.

(M. Xavier BERTRAND cède la présidence à M. Christophe COULON)

MME DORCHIES : Merci.

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, mes chers collègues, je vous remercie de m'accorder un court temps de présentation d'une délibération qui a son importance. Elle prend toute sa part, en effet, dans la mise en œuvre de la politique culturelle qui vient de vous être présentée. C'est la feuille de route de l'Inventaire général du patrimoine Hauts-de-France. C'est une ambition résolument forte, résolument nouvelle, qui vise à tracer jusqu'à la fin du mandat les grandes lignes de notre action en matière de connaissances et de transmission du patrimoine culturel régional, et aussi d'affirmer une ambition forte qui va au-delà de la devise même de l'Inventaire, à savoir : recenser, étudier, faire connaître le patrimoine culturel.

Je n'ai pas le temps de retracer la longue aventure de l'Inventaire sous l'impulsion d'André Malraux en 1964. Retenez juste que la mission fête bientôt ses 60 ans, que nos deux anciens services du Nord – Pas de Calais et de Picardie ont été respectivement fondés en 1979 et en 1983, que 28 000 études et 280 000 photographies ont été produites depuis, qui peuvent être mobilisées au service des territoires. Autre date à retenir : 2004, année du transfert de la compétence obligatoire d'Inventaire de l'Etat aux régions. Il est important de prendre conscience de la longévité de cette mission et du rôle encore dévolu à l'Etat dans le contrôle scientifique de ce que nous produisons.

Nous souhaitons que la délibération d'application de la compétence d'Inventaire fasse le lien et ait du sens avec la politique culturelle régionale. Nous tenons à ce que cette compétence ne soit pas subie, mais pleinement saisie, qu'elle soit moins verticale et donc plus horizontale, que les connaissances produites sur le patrimoine soient mieux appropriées et mieux partagées. Cela doit passer – c'est une nouveauté – par le développement de relations partenariales pérennes. En nous basant sur ces principes forts, nous proposons quatre grandes orientations pour le service régional de l'Inventaire :

- Première orientation, constituer un socle de connaissances communes, en identifiant et en étudiant les marqueurs patrimoniaux qui façonnent l'identité régionale.
- Deuxième orientation, renouveler notre ambition de valorisation et de médiation, en mettant en place des actions concrètes pour rendre le patrimoine vivant et approprié par les habitants dans les territoires. Nous voulons susciter l'intérêt et l'engouement du public envers notre patrimoine régional. Cela passe notamment par la mise en place d'expérimentations, d'inventaires participatifs, comme à Saint-Omer, ou encore l'écriture de publications scientifiques à destination des habitants d'ici la fin du mandat, en complément des restitutions intermédiaires effectuées par les chercheurs dans les territoires.
- Troisième orientation, améliorer la visibilité du travail de l'Inventaire sur internet. Nous sommes conscients du rôle central des outils numériques dans la diffusion de l'information et souhaitons, par exemple, mettre en place un blog scientifique.
- Quatrième orientation, enfin, favoriser le dialogue avec les habitants et tous les acteurs de la chaîne patrimoniale. Nous croyons à la nécessité de créer des espaces d'échange et de collaboration pour impliquer pleinement les parties prenantes dans la protection et la valorisation de notre patrimoine. Cela passe par des ponts à créer avec les dispositifs d'aide à la restauration du patrimoine.

Enfin, cette délibération propose une déclinaison opérationnelle pour l'année 2023 et au-delà. Ont été définis des objectifs concrets et des indicateurs de suivi pour mesurer notre avancement et garantir la réalisation de nos ambitions.

Nous sommes convaincus que cette délibération permettra de renforcer notre action en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine des Hauts-de-France. En travaillant main dans la main, nous pouvons construire un avenir où notre héritage culturel est protégé, célébré et transmis aux générations futures. En effet, le service de l'Inventaire, c'est aussi des actions à destination de la jeunesse, comme au lycée Corot de Douai, où un véritable travail d'inventaire et de valorisation de la chapelle est en cours, afin que les lycéens s'approprient ce patrimoine qui est leur quotidien.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Voilà, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, la délibération d'application de la politique de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Je tiens à en remercier les services.

Je vous invite à soutenir cette délibération pour continuer à œuvrer ensemble en faveur de notre patrimoine régional, qui mérite toute notre sollicitude.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. COULON : Merci, Madame DORCHIES.

Les prises de parole pour les groupes : 3 plus 2, Madame ROUCHET ; 3 plus 2 égalent 5, pas plus.

Sont inscrits Jean CAUWEL, Madame FLAMANT, Madame ROUCHET. Pas d'autres inscriptions ? Madame FLAMANT, vous ne prenez pas la parole ? C'est Monsieur SOUFFLET.

Jean CAUWEL.

M. CAUWEL : Monsieur le Président, chers collègues, l'Inventaire nous permet de recenser et de protéger le patrimoine culturel, qui fait de notre région un lieu unique. Chaque patrimoine est un repère de notre histoire partagée. En ce sens, notre service régional dispose d'une expertise patrimoniale reconnue, qui peut être mobilisée dans le cadre de l'établissement d'un site patrimonial remarquable ou d'une demande de labellisation « Pays d'art et d'histoire », comme c'est le cas pour celui de Ponthieu - baie de Somme, avec qui l'Inventaire travaille main dans la main pour connaître et faire connaître le patrimoine de ces 50 communes.

Néanmoins, l'Inventaire du patrimoine ne se limite pas à une simple liste de sites à étudier. C'est un processus dynamique, qui nécessite une collaboration étroite entre les autorités publiques, les experts du patrimoine, les associations et les citoyens. Il doit être un outil de valorisation permettant aux visiteurs de découvrir et d'apprécier notre histoire et notre culture. Cela implique de développer des initiatives de sensibilisation et d'encourager la participation active de ces acteurs. Notre objectif est de créer un lien fort entre le patrimoine étudié et ces acteurs, en faisant participer activement les habitants à la préservation et à la promotion de leur propre héritage culturel, sous la forme notamment des inventaires participatifs, comme celui qui s'achève à Fléchin dans le Pas-de-Calais. Je pense également au volontarisme de l'Inventaire en matière de sensibilisation des lycées, comme celui du lycée Georges-Guynemer de Dunkerque. Ceux-ci sont accompagnés dans le cadre de l'opération « Le plus grand musée de France ».

Je peux aussi citer la remarquable base de connaissances que l'Inventaire produit sur l'Oise picarde, composée de 52 communes, un territoire qui me tient particulièrement à cœur. L'Inventaire pourra être mobilisé demain par l'EPCI dans le cadre d'un futur projet de labellisation « Pays d'art et d'histoire ». C'est la première fois, dans cette partie de la région, qu'un tel travail est réalisé. Il suscite beaucoup d'intérêt de la part des habitants et des élus. Je tiens à remercier Madame la Conseillère régionale déléguée Mady DORCHIES pour avoir donné une vraie dynamique à notre politique de l'Inventaire du patrimoine.

Si le patrimoine rural est souvent plus modeste que celui des villes, cet Inventaire permet de mettre en évidence toutes les richesses de nos campagnes. L'Inventaire du patrimoine est donc un investissement pour notre avenir. Il contribue à renforcer l'attractivité de notre région et à stimuler le tourisme, moteur de développement économique local, créant des emplois et des activités économiques connexes.

C'est pour toutes ces raisons que le groupe M2RI votera avec grande conviction cette délibération sur l'Inventaire général du patrimoine.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. COULON : Merci, Monsieur CAUWEL.

Monsieur SOUFFLET.

M. SOUFFLET : Merci, Monsieur le Vice-président.

Chers collègues, comme le résumait Léonard de Vinci, « *Plus on connaît, plus on aime* ». Nous saluons le travail du service de l'Inventaire du patrimoine qui, par ses actions, participe à ce développement de la connaissance du patrimoine de notre territoire dans son ensemble, de nos plus anciens témoignages de civilisation jusqu'à notre paysage patrimonial actuel et sa continuité. Cette nécessité de répertorier toute œuvre qui, du fait de son caractère artistique, historique ou archéologique, constitue un élément du patrimoine national est pour nous d'une importance primordiale, dans un premier temps pour enrichir notre connaissance historique et les travaux de recherche sur l'origine de la France, mais également, dans un second temps, pour partager au plus grand nombre ces découvertes et cette culture patrimoniale, afin de donner au peuple l'amour de leur pays, l'amour de leurs racines et du patrimoine, qui a forgé et forge encore les valeurs et la grandeur de notre Nation.

Soljenitsyne disait : « *Afin de détruire un peuple, il faut détruire ses racines* ». Cette phrase lourde de vérité oblige chacun de nous à prendre conscience de l'importance de ces travaux d'inventaire, pour que notre passé ne tombe pas dans l'oubli. Elle nous fait également prendre conscience du choix que chacun a à faire, face à la fragilité de ce patrimoine culturel et de l'investissement nécessaire à sa préservation. Face à ceux qui, du passé, souhaiteraient faire table rase et que, enfin, le passé s'engloutisse, nous faisons le choix de la protection et de la valorisation de notre histoire, terreau de notre identité nationale et ce qui fait la spécificité de notre culture française. Face aux internationalistes réécrivant l'histoire, déboulonnant nos statues, restant dans l'indifférence la plus totale lors de la démolition d'édifices d'importance pour le patrimoine régional, à l'image de la chapelle Saint-Joseph à Lille, et voulant effacer toute racine occidentale et chrétienne de la France, nous choisissons la glorification et le partage de notre passé commun, de notre patrimoine contemporain, qui rendent notre France unique.

Merci, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

M. COULON : Merci, Monsieur SOUFFLET.

Margaux ROUCHET.

MME ROUCHET : Merci. Juste pour répondre au monsieur juste avant...

M. COULON : Vous ne vous répondez pas.

MME ROUCHET : Pour la chapelle Saint-Joseph, il faut qu'il s'adresse à l'Université catholique de Lille, qui en a décidé la démolition.

Sur la question de l'Inventaire du patrimoine, déjà, dire que c'est une belle compétence régionale, qu'elle est trop peu connue et que c'est bien de pouvoir la valoriser ensemble en Séance plénière.

Je remercie Mady DORCHIES pour cela.

Je voudrais saluer ce que je ressens comme un infléchissement, d'une certaine façon, depuis le début de ce mandat, sur la question du patrimoine et de sa médiation. J'ai fait à plusieurs reprises des propositions sur ce sujet. Je pense notamment qu'il faut que l'on donne davantage de poids et de soutien aux projets de médiation et à la valorisation de notre patrimoine régional, au-delà même des crédits que nous allouons à sa rénovation, notamment lorsqu'il est privé.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Je voudrais aussi saluer les initiatives exposées dans cette délibération en matière d'inventaire participatif et l'orientation nouvelle que l'exécutif veut impulser auprès des publics lycéens et apprentis. Cela ne vous surprendra pas que nous demandions que le travail sur ces sujets soit accéléré.

Je voudrais aussi saluer la dimension transversale du travail de l'inventaire et interroger sur l'impulsion nouvelle à ce sujet, que vous revendiquez. J'ai l'impression qu'il ne va pas jusqu'au bout du sujet, je pense notamment aux chantiers de jeunes, qui constituent une politique menée sur un autre sujet, ou même sur les questions touristiques, puisque nous savons que les services de la région sont en train de travailler au renouvellement des contrats de destination, qui arrivent à échéance d'ici la fin de l'année.

Voilà quelques remarques sur un texte que l'on salue dans sa globalité, avec une salutation particulière pour les services du patrimoine. Ils produisent de très beaux ouvrages thématiques et topographiques, qui contribuent à mettre en lumière notre histoire collective dans ses influences diverses et qu'il faut intégrer, si ce n'est pas déjà fait, à toutes vos bibliothèques.

Merci.

M. COULON : Merci.

Plus d'autres interventions sur cette délibération ? Madame BARISEAU, non ?

Vote sur la délibération n° 2023.01243

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Sports

2023.01078 - Délibération-cadre relative à la politique régionale d'investissement en faveur des équipements sportifs

M. COULON : Dernière délibération à l'ordre du jour, la 1078.

La parole est à Madame BARISEAU.

Pour les groupes, nous serons également à 3 plus 2 minutes.

Madame BARISEAU.

MME BARISEAU : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, je vous sens en grande forme.

Le dispositif « Equipements Sportifs » se poursuit sans grand bouleversement, mais en s'adaptant : une stratégie tout d'abord claire et constante, une politique volontariste qui se poursuit, s'adapte et se traduit, bien sûr, par des moyens.

Une politique volontariste qui se poursuit : on maintient notre stratégie d'une région qui investit aux côtés de ses territoires.

Une politique qui s'adapte avec REV3, pour être en totale cohérence avec notre triple ambition « une région en forme, une région qui forme, une région qui performe » et aussi avec notre stratégie de l'empreinte, laisser après les Jeux olympiques et paralympiques une marque sportive profonde et durable dans la vie des habitants des Hauts-de-France et sur nos territoires, et contribuer ainsi aux parcours sportifs tout au long de la vie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Une politique volontariste, enfin, qui se traduit par des moyens : la preuve, le budget investissements Sport de près de 20 millions place notre collectivité au quatrième rang des budgets investissements dévolus au Sport de l'ensemble des régions.

Sans s'attarder dans les vestiaires ou sans refaire le match, un léger coup d'œil dans le rétroviseur. Croyez-moi, cela vaut le coup. Depuis 2016, 6 équipements sportifs d'excellence décidés pour 46 millions d'euros, 36 piscines pour 60 millions d'euros, plus de 600 équipements sportifs soutenus, que ce soit en sport, en lycée, pour le CREPS, pour plus de 93 millions. Total : 200 millions d'euros investis dans les équipements sportifs.

Place maintenant aux matchs du moment : un dispositif EQSP nouvelle génération, réparti sans surprises en trois catégories (les équipements pour une région en forme, les équipements pour une région qui forme, les équipements pour une région qui performe) et, bien sûr, REV3 en arbitre aux cartons verts.

Pour une région en forme, nous parlons ici d'équipements totalement ou partiellement en accès libre : les *city-stades* dont vous raffolez, les parcours sport-santé, les *pumptracks*, pas de modifications majeures. L'intervention régionale sera de 50/50, jusqu'à 50 %, 50 000 euros. Nouveauté : l'ouverture et l'éligibilité du dispositif aux universités.

Pour une région qui forme, les équipements à rayonnement local, on vise ici la construction ou la rénovation lourde ou énergétique d'équipements, comme les pistes d'athlétisme, les terrains de padel, les dojos, les salles multisports. Un taux d'intervention, comme lors du dispositif précédent, qui pourra atteindre 30 % et de 75 000 à 200 000 euros en plafond, selon le montant des travaux. Nouveauté : l'audit énergétique pris en charge à hauteur de 50 % et jusqu'à 50 000 euros, en plus des paliers que je viens d'évoquer, bien sûr.

Dans la famille « Pour une région qui performe », je demande les équipements sportifs à rayonnement régional. Il s'agit ici de projets d'envergure, qui contribuent au développement de la discipline sportive et au rayonnement régional, voire national, le rayonnement des Hauts-de-France, en tenant compte aussi de la rareté de l'offre sur le territoire. Je pense, par exemple, à la salle Le Ring – d'accord, il ne m'écoute pas – de mon collègue François DECOSTER, à Saint-Omer, ou encore à la patinoire de Douai. A cette fin, une intervention forte : jusqu'à 40 % et 1,5 million d'euros.

« Nager en Hauts-de-France », sans surprise aussi, il s'agit là de construction ou de rénovation lourde de piscines, mais aussi d'aménagement de piscines naturelles et, nouveauté, de l'acquisition de bassins mobiles et/ou démontables. Toujours notre double exigence : accessibilité des lignes d'eau garantie pour le club, plan d'apprentissage de la natation. Deux nouveautés : l'ouverture du dispositif aux bassins mobiles, dont je viens de parler, avec une intervention qui ira jusqu'à 50 % et 200 000 euros, et un soutien en ce qui concerne les rénovations, un soutien évolutif en fonction du gain énergétique visé, avec un taux qui peut atteindre 40 %.

Un dispositif de soutien aux équipements sportifs qui s'inscrit pleinement dans REV3, vous en rêviez, on l'a fait. Trois exigences : pour les constructions d'équipements sportifs couverts, le maître d'ouvrage restera le profil REV3 sur la base du référentiel « Patrimoine immobilier » ; pour les rénovations lourdes et les rénovations énergétiques toujours d'équipements couverts, les projets éligibles démontreront là encore leur contribution à la démarche REV3, avec – je l'ai dit – un audit énergétique qui pourra être pris en charge ; pour les rénovations lourdes des piscines, les projets éligibles devront plonger dans la dynamique REV3, avec des aides par palier de gain énergétique.

En synthèse, « Equipements SPortifs 2 » est un dispositif volontariste qui se poursuit, s'adapte et se traduit par des moyens. Le coup d'envoi est donné. A vous désormais de saisir la balle au bond. A vous désormais de contribuer à créer les conditions du possible d'une région en forme. A vous désormais de décider de soutenir les territoires qui misent sur l'activité physique et sportive, le sport et qui forment. A vous désormais de choisir de contribuer à la réussite de nos grandes équipes et d'être aux côtés de celles et ceux qui performent. A vous désormais, ou non. En sport comme dans d'autres domaines, il y a les acteurs sur le terrain et ceux qui choisissent de rester aux vestiaires ou sur le banc de touche.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Néanmoins, je sais, mes chers collègues, pouvoir compter sur vous tous et même sur chacun d'entre vous pour être supporteurs du maillot « Sport en Hauts-de-France ».

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. COULON : Sont inscrits en intervenants Eric DONNAY, Elisabeth GONDY, Sarah FLAMANT, Benoît TIRMARCHE et Margaux ROUCHET.

Trois plus 2 minutes.

Eric DONNAY.

M. DONNAY : Monsieur le Vice-président, Monsieur le Président, chers collègues, je tenais d'abord à remercier Florence BARISEAU pour sa présentation de cette délibération-cadre sur nos équipements de proximité.

Lors du précédent mandat, nous avons investi dans des installations sportives de proximité, qui répondent aux besoins de tous les habitants et de tous les territoires. Non, nos installations sportives ne sont pas simplement des infrastructures en béton ou en gazon synthétique. Oui, elles sont les symboles de notre engagement envers le développement de notre communauté et le bien-être de nos habitants. Oui, chaque terrain de jeux, oui, chaque salle de sport, oui, chaque parcours de santé reflète notre volonté de créer un environnement propice à l'épanouissement sportif de tous.

Grâce à ces équipements sportifs en accès libre, notre région est une région en forme. Ils sont ouverts à tous, des plus jeunes aux aînés, des débutants aux experts. Que vous souhaitiez simplement vous détendre avec des amis ou que vous ayez l'ambition de représenter votre territoire dans une compétition régionale, nos équipements sportifs sont là pour vous soutenir et vous accompagner. Oui, notre région est une région qui forme et qui performe.

Nous nous sommes engagés à intégrer des critères de développement durable dans la conception et la gestion de nos équipements, ainsi que dans leur transition énergétique, dans la lignée de notre ambition REV3. Oui, notre région est une région qui innove.

Cette nouvelle délibération s'inscrit dans la continuité de nos engagements, dans celui d'équiper tous nos territoires. L'an dernier, sur mon territoire de Thiérache, ce sont plus de 240 000 euros investis pour l'installation d'équipements de proximité. En Thiérache comme sur l'ensemble de la région, chacun a pu profiter de la politique régionale sur les EQSP. De la rénovation de terrain, comme à Guise ou à Hirson, à la création de plateaux multisports, comme à Lerzy ou à Bergues-sur-Sambre (200 habitants), notre politique régionale a permis du plus petit bourg à nos plus grandes villes de s'équiper, mais surtout de rendre accessible le sport pour tous. C'est en valorisant ces équipements que nous valoriserons nos territoires. C'est ensemble que nous continuerons à construire un cadre de vie harmonieux, où le sport joue un rôle central dans l'épanouissement individuel et collectif.

La région s'est fixé des objectifs de santé, comme la lutte contre l'obésité et la sédentarité, notamment auprès de nos jeunes. C'est en encourageant l'activité sportive par de tels équipements que nous y arriverons. Je vous invite donc à soutenir cette délibération, à œuvrer ensemble pour le développement de ces équipements sportifs de proximité et à prendre part à cette dynamique collective en faveur du sport et du bien-être. C'est pourquoi le groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants votera avec grande conviction cette délibération-cadre.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Elisabeth GONDY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME GONDY : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, alors que les politiques sportives sont souvent les parents pauvres des politiques publiques, nous sommes fiers de voter aujourd'hui cette délibération.

A l'heure où il n'y a plus de service militaire, où nous devons créer un service national universel, le sport est le dernier lieu de la mixité, du lien social et de l'épanouissement personnel. Depuis 2016, notre politique régionale se concrétise par des investissements massifs dans les équipements sportifs. Plus de 600 projets ont été réalisés pour un montant total de plus de 96 millions d'euros, répartis dans les 5 départements des Hauts-de-France. Nous n'oublions pas ici la PRADET, portée par Valérie LETARD puis Salvatore CASTIGLIONE, qui a permis d'amplifier cette politique.

Aujourd'hui, notre politique d'investissement dans le domaine sportif repose sur quatre axes majeurs :

- Tout d'abord, nous visons à créer une région en forme, en développant les équipements sportifs en accès libre. Ces installations, grâce à leur implantation stratégique, contribuent à offrir les conditions d'une pratique physique et sportive régulière, ouverte à tous les habitants.
- Ensuite, nous aspirons à devenir une région qui forme, en investissant dans les équipements sportifs à rayonnement local. Ces installations doivent être accessibles aux élèves des lycées dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Nous croyons en l'importance de l'éducation physique pour le développement de nos jeunes et nous souhaitons leur offrir des installations adéquates.
- Par ailleurs, nous nous positionnons en tant que région qui performe, en soutenant les équipements sportifs à rayonnement régional. Ces équipements sont caractérisés par une rareté ou une absence de l'offre sur le territoire et/ou par une pratique sportive amateur qui atteint au moins le niveau national. Nous voulons permettre à nos sportifs locaux de s'épanouir et de briller dans leur discipline, tout comme nous voulons encourager les projets sportifs ambitieux et cohérents, dans la lignée des objectifs régionaux en matière de rayonnement et de pratiques sportives.
- Enfin, nous accordons une attention particulière à la pratique de la natation en Hauts-de-France. Nous investissons dans la construction de piscines, de piscines naturelles, ainsi que dans des bassins mobiles et démontables. Nous sommes convaincus que la maîtrise de la natation est essentielle pour la sécurité et le bien-être de nos habitants.

Je remercie Florence BARISEAU pour la présentation de cette délibération-cadre, qui est dans la continuité de nos engagements précédents. Nous savons être attendus dans nos collectivités, sur le terrain, sur la question des financements des équipements sportifs de proximité. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans la promotion d'un mode de vie actif, le développement des compétences physiques et sociales, la prévention de la sédentarité et de l'obésité, ainsi que l'apprentissage des valeurs et des compétences chez les jeunes. Ils constituent un investissement précieux pour la santé et le bien-être des générations futures.

Nous avons pu voir, au travers de cette délibération-cadre et de ses quatre axes, que la région Hauts-de-France porte l'ambition de placer le sport comme une mission de service public à part entière.

C'est pourquoi le groupe UDI votera cette délibération.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Sarah FLAMANT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME FLAMANT : Merci, Monsieur le Président.

Si la présente délibération nous indique que votre politique en matière d'investissement en faveur des équipements s'est traduite par des réalisations, vous vous gardez bien de nous fournir un bilan. En effet, malgré les enjeux, celui-ci est bien maigre, tant votre politique en la matière manque réellement d'ambition pour nos sportifs. La réalité est que la région Hauts-de-France demeure à la traîne : avec 41,3 équipements pour 10 000 habitants, elle est la moins bien dotée en équipements sportifs que le reste du territoire national. Seuls 12 % des équipements sportifs en Hauts-de-France sont considérés comme récents, ceux-ci marqués par des disparités « intrarégionales » : 4 bassins de vie des Hauts-de-France figurent parmi les plus faiblement dotés de France et 25 % des communes des Hauts-de-France ne possèdent aucun équipement, soit 948 communes.

La conséquence de ce très faible nombre d'équipements sportifs est que notre région se place encore bonne dernière dans le classement des régions de France métropolitaine pour ce qui est du taux de pratique sportive, avec 41 % de non-pratiquants contre 34 % au niveau national. C'est le même constat en ce qui concerne la pratique licenciée. Si les collectivités territoriales ont réalisé un effort considérable, les équipements sportifs dans notre région sont vétustes et ce n'est malheureusement pas cette nouvelle délibération qui inversera la tendance.

Nous ne nous opposerons donc pas à cette délibération, bien sûr, qui n'apporte pourtant rien de plus que la précédente. Tout ce qui va dans le sens de nos sportifs est toujours bon à prendre. Cependant, après un premier mandat, nous constatons que vos politiques et vos dispositifs engagés demeurent insuffisants et que notre région, à la veille des Jeux olympiques de Paris 2024, manque cruellement de moyens par rapport aux ambitions affichées.

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Benoît TIRMARCHE.

M. TIRMARCHE : Merci, Monsieur le Président.

Pouvez-vous me confirmer que j'ai bien le droit à 3 plus 2 ?

M. LE PRESIDENT : C'est cela.

M. TIRMARCHE : Merci. D'abord, un petit mot à la collègue FLAMANT, qui...

(Brouhaha)

Pardon ?

M. LE PRESIDENT : S'il vous plaît, vous avez la parole.

M. TIRMARCHE : Je ne sais que dire. « À Madame », dans ce cas.

Voilà, Madame, qui vient se plaindre que la région ne fait pas assez pour le sport. On peut toujours en faire plus. Madame BARISEAU le sait, je lui dis régulièrement. Cependant, j'aimerais tout de même rappeler que le Sport est une politique partagée avec les communes, avec les départements. S'il y a un défaut, c'est aussi un défaut dont la responsabilité doit être partagée.

Je voulais... Je ne vais pas continuer la métaphore, Madame BARISEAU. Je n'enfilerai donc pas mon judogi, où j'aurais utilisé la force de mon adversaire pour le mettre au tapis. Je vais simplement commenter ce projet de délibération.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Vous reconnaissez qu'il n'y a pas de grands bouleversements. Toujours est-il que la grosse nouveauté va tout à fait dans le sens que nous portons, celle de l'intégration de la politique REV3 et, en réalité, des objectifs de transition écologique également dans la politique sportive, en particulier dans celle des équipements. C'est une très bonne chose, avec, dans les éléments qui nous sont présentés, l'idée d'exclure des projets qui ne répondraient pas à un certain nombre de critères.

Pour autant – c'est la première critique –, de ce que j'ai pu en lire, en tout cas, hormis la rénovation des piscines où il y a une prise en compte des objectifs de diminution énergétique pour calculer la participation financière, pour les autres équipements, on parle juste de budget global, de taux de participation et de plafond maximum. En fonction de l'effort qui est fourni, la contribution financière de la région n'est donc pas évoquée, elle n'est pas claire. C'est plutôt une question que je pose. En tout cas, cela doit être clairement la prochaine étape, et renforcer de plus en plus les exigences sur les critères énergétiques et de transition écologique en général pour toutes les politiques, en particulier pour celle ici, une politique immobilière, d'une certaine manière.

L'autre critique que je ferai, c'est l'absence de planification. Vous évoquez et je soutiens évidemment pleinement tout ce qui concerne les équipements sportifs en accès libre, les équipements à rayonnement local, les équipements à rayonnement régional. Néanmoins, quels sont les besoins de la région, en réalité ? De quoi avons-nous besoin ? Où sont les éléments de diagnostic ? Comment la région s'engage-t-elle sur les 5 à 6 ans de mandat qu'il nous reste pour planifier un certain nombre d'équipements auxquels on doit parvenir ? C'est là où l'on pourra discuter de leur pertinence. Je suis judoka. Il y a le dojo de Verquin, un superbe équipement qui vient de sortir. En faudrait-il un deuxième ? Peut-être en Picardie, je n'en sais rien. C'est de cela qu'il faut discuter. Je donne l'exemple du judo, mais toutes les disciplines sont évidemment concernées.

Un dernier élément spécifique sur la question de la natation dans les Hauts-de-France, j'insiste beaucoup sur l'apprentissage de la natation pour les enfants, mais aussi pour les adultes. C'est vraiment fondamental. Le fait d'intégrer cette idée de bassins mobiles dans cette délibération est vraiment à explorer. On a eu l'occasion d'en discuter. Cela va être compliqué. D'accord, il faut le reconnaître. Cependant, cela signifie qu'il va falloir faire preuve de volonté politique claire, nette, pour pouvoir avancer et développer ce genre de moyens, qui permet de répondre à l'obligation dans les programmes de l'Education nationale du « savoir nager » et d'y répondre dans tous les territoires de notre région.

Vous l'aurez compris, nous approuvons cette délibération. Comme d'habitude, c'est dans les détails, que nous étudierons dans les prochains mois et prochaines années, que viendra peut-être se cacher le diable. On verra cela. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Margaux ROUCHET.

MME ROUCHET : Pour ne pas aller trop longuement et rajouter à ce que vient de dire le collègue TIRMARCHE...

(Brouhaha)

« Monsieur » TIRMARCHE.

Arrêtez, car mon temps de parole défile. Après, je vais encore me faire flouer !

(Rires sur les bancs de l'assemblée)

Seulement redire à cette occasion, Madame BARISEAU, mais je pense que vous en avez l'habitude, que nous attendons toujours une étude circonstanciée sur la fréquentation des équipements sportifs en libre accès dans l'espace public, notamment par les pratiquantes femmes. En effet, nous avons l'intuition, nous l'avons dit à de nombreuses reprises, que ces équipements ne sont pas fréquentés de la même façon par les hommes et par les femmes. Il faudrait que l'argent investi par la région puisse bénéficier aussi pleinement, je sais que vous y êtes attachée, aux pratiquantes féminines.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Peut-être, sur un point de procédure dans l'étude de cette délibération, en commission, on nous avait présenté des chiffres qui n'étaient pas les bons, par erreur. Nous avons demandé, avec le collègue TIRMARCHE, que les nouveaux chiffres actualisés puissent nous être transmis avant le vote de cette délibération en Séance plénière, afin que nous puissions voter de façon éclairée.

Je regrette que cela n'ait pas été le cas, mais je crois savoir, pour avoir fait les calculs, que les plafonds d'investissement de cette nouvelle politique sont en réalité les moyennes des investissements sur la précédente programmation.

Ainsi, regretter que la moyenne devienne le plafond, le maximum, dans cette nouvelle délibération, pour laquelle nous voterons tout de même, évidemment.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions, pas d'autres explications de vote ?

Vote sur la délibération n° 2023.01078

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Je voudrais féliciter à la fois François DECOSTER et Mady DORCHIES pour leurs interventions et le travail qui a été réalisé, et Florence BARISEAU sur ce vote.

Cela montre encore une fois, lorsqu'on a une vision, mais que l'on a en plus le souci de la concertation, cela permet de dépasser pour beaucoup les clivages et, à mon sens, de faire œuvre utile et politique efficace.

EXAMEN D'UNE MOTION

Motion déposée par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi : « Engageons les Hauts-de-France contre le harcèlement »

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, comme nous l'avons évoqué ce matin, Monsieur Yannick BROHARD a déposé une motion du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi : « Engageons les Hauts-de-France contre le harcèlement ». Si je vous ai proposé d'examiner le sujet cet après-midi, quitte à bouleverser l'ordre du jour, c'est parce que le sujet revêt une importance majeure, tant dans la manifestation du phénomène que dans ses conséquences ; je serais même tenté de dire *surtout* dans ses conséquences.

Vous avez eu sur vos tables le texte amendé, qui a été construit par l'ensemble des groupes, que je veux remercier pour leur esprit de coopération.

Monsieur BROHARD, je vous laisse exposer la teneur de votre motion « Engageons les Hauts-de-France contre le harcèlement ».

Vous avez la parole.

M. BROHARD : Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, le harcèlement scolaire, quelle que soit sa forme, est un sujet grave. Pas un d'entre nous, je pense, ne peut se dire insensible, étranger ou indifférent au mal-être adolescent et aux comportements suicidaires. Les tragiques faits divers qui se succèdent le rappellent, le harcèlement scolaire est un fléau. Il est de notre responsabilité d'élus de le combattre, par-delà nos divergences politiques. Pour cela, il faut savoir laisser passer le temps de l'émotion légitime, mais rarement bonne conseillère, et adopter une position dépassionnée et humble, gage d'un travail collectif, complet et de qualité. Nous devons trouver des solutions, pas des responsables.

Aujourd'hui, entre 6 % et 10 % des élèves sont victimes de harcèlement chaque année, majoritairement des filles, notamment au collège. Les médias ont relayé les prises de position politique, les ministres et les syndicats se sont exprimés, les familles également, plus rarement les victimes. Ce sont pourtant les premières personnes à écouter, au risque de conduire à des pratiques suicidaires.

Avant d'envisager des mesures contre le harcèlement scolaire, nous devons donc en avoir une vue d'ensemble précise. C'est le premier axe de travail que propose cette motion, celui de la constitution d'un groupe de travail plus large que cette Assemblée, qui permettra d'établir un état des lieux complet. En effet, les faits divers révoltants ne sont que l'écume d'un phénomène dont on peut craindre qu'il soit plus large et profond, amplifié en cela par les pratiques de cyberharcèlement. La parole est essentielle. Dans les lycées dont il a la charge, le conseil régional doit aider à la libérer et mettre en œuvre les moyens de la recueillir dans un climat scolaire apaisé. C'est là l'une des conditions de détection rapide, qui permettra également une évaluation précise des besoins et des attentes.

A ce premier axe doit répondre un deuxième, celui de la lutte. Elle doit se faire évidemment en amont, avec des dispositifs de prévention, mais aussi en aval, avec des mesures d'accompagnement des victimes et de neutralisation des auteurs. Tout le monde est concerné, à tous les échelons. Si le conseil régional ne peut pas, à lui seul, régler cette question, il doit y prendre part selon ses compétences et servir de relais entre les orientations nationales et le quotidien des élèves.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Je ne rentrerai pas, chers collègues, dans les détails de cette motion, que vous avez lue. Je rappellerai juste, pour conclure, ce qu'elle souhaite voir mis en œuvre par le conseil régional : d'abord, un plan régional ambitieux d'évaluation et de lutte contre le harcèlement et les violences scolaires, ensuite, un groupe de travail associé au CESER et aux conseils départementaux, enfin, des assises régionales contre le harcèlement scolaire.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à Manoëlle MARTIN pour présenter la motion amendée par les groupes de la majorité, qui aurait vocation, si elle est adoptée, à se substituer à la motion initiale du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi.

A la suite de cette présentation, chaque groupe disposera d'un temps d'expression de près de 3 minutes.

Manoëlle.

MME MARTIN : Merci, Président.

Effectivement, nous souhaitons amender cette motion. Je vous remercie, Monsieur BROHARD, de la porter.

Nous devons trouver des solutions. Nous avons donc souhaité rappeler dans cette motion, déjà, ce qui est fait au sein de la région, je pense notamment à l'innovation qui est faite dans l'ENT, que nous avons rajoutée dans l'amendement. Cette innovation est tout simplement de permettre, vous l'avez d'ailleurs rappelé, il faut aussi traiter les personnes concernées. Dans cet ENT, nous pourrions, au travers d'un bouton, tout simplement cliquer dessus. Cela permettra à la personne harcelée de prévenir ou, en tout cas, de discuter avec la personne qu'elle souhaite. Elle peut choisir entre un échelon national ou un échelon local. Cela nous semblait important. C'est une expérimentation qui voit le jour ici, dans la région des Hauts-de-France, avec évidemment les académies, avec le DRAAF, avec les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il faudra également y associer les autres départements, bien évidemment. C'est un projet qui s'est vu baptiser « Violences : Parlons-en ! », que vous retrouverez. Vous en entendrez parler prochainement, puisque l'expérimentation arrive à son terme.

Dans cet amendement, nous voulions également rappeler ce que nous faisons déjà au travers des actions éducatives, notamment prioriser tous les projets liés à la lutte contre le harcèlement dans le cadre des actions éducatives, mais aussi des projets emblématiques. Également inciter les établissements à participer au concours national, qui est connu, qui s'appelle « Non au harcèlement », pour lequel nous avons la chance d'avoir, par département, par région, des établissements primés. Nous souhaitons évidemment pouvoir diffuser le travail qui est fait par les jeunes dans l'ensemble des établissements de la région. C'est donc d'aller plus loin que ce que nous faisons aujourd'hui.

Enfin, dans l'ENT, il y a la création, il existe un annuaire. Je vous parlais du bouton au départ. L'idée est de renforcer cet annuaire et, peut-être, de mettre très rapidement en avant les coordonnées en ce qui concerne toute la thématique du harcèlement, pour que les familles, je vous rappelle, qui ont accès à l'ENT, les jeunes, mais également toutes les équipes éducatives puissent avoir accès facilement à cela.

Puis, sur la fin de la motion, nous souhaitons rajouter quelques sujets : vous l'avez rappelé, la mise en place d'un groupe de travail avec tous les acteurs, conseillers départementaux, rectorat, nous en avons déjà parlé ensemble, le CESER, bien évidemment, le DRAAF, les MFR, bref, tout le monde, mais aussi les représentants des familles qu'il ne faut pas oublier. Bien souvent, elles sont isolées lorsqu'elles ont cette situation chez elles.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Nous souhaiterions également mettre en place les assises régionales contre le harcèlement scolaire, notamment autour des jeunes, avec mon collègue Antoine SILLANI, notamment au travers du conseil régional des jeunes, qui est en train de voir le jour, ou les conseils départementaux des jeunes, voire y associer les conseils académiques de la vie lycéenne, où nous avons également des jeunes, pour travailler tous ensemble.

Enfin, il faut aussi sensibiliser et former les agents des collectivités. Nous souhaiterions le faire par le volontariat, puis avoir une distribution systématique, qui se fait d'ailleurs aujourd'hui par l'Education nationale auprès du personnel Education nationale, notamment les infirmières des établissements. Nous pourrions le faire avec un kit d'information, qui serait proposé à l'ensemble des agents des collectivités territoriales.

Pour terminer, communiquer au travers, peut-être, de deux axes : d'abord, une large campagne de communication dans les trains et dans les cars. Cela nous permettrait d'atteindre les jeunes, puisqu'ils empruntent ce moyen de transport tous les jours. Egalement communiquer lors de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, en organisant peut-être des actions emblématiques ce jour-là. Puis, pourquoi ne pas primer les meilleures actions, pour justement inciter l'ensemble des établissements scolaires de la région des Hauts-de-France, que ce soit les lycées, mais bien plus largement, les collèges également, à participer à cette journée contre le harcèlement.

Voilà les propos de cet amendement.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Je voudrais maintenant que chacun s'exprime.

J'ai Cathy DESFONTAINES, Daniel LECA, Sébastien CHENU, Karima DELLI, Yannick BROHARD et Antoine SILLANI.

M. OUIZILLE : Madame LAYER, s'il vous plaît, Monsieur le Président, pour le groupe GRE.

Merci.

M. LE PRESIDENT : D'accord. Allez-y.

MME DESFONTAINES : Monsieur le Président, chers collègues, les drames récents témoignent de la difficulté à appréhender les multiples formes du harcèlement. Ils trouvent, à l'heure des réseaux sociaux, des formes nouvelles et des terrains pluriels. Bien qu'ils soient désormais considérés comme un délit condamnable par la loi, les retours du terrain sont révélateurs des lacunes de notre modèle éducatif. Nous devons mieux détecter les cas de harcèlement en incitant la parole des victimes, mieux appréhender les situations en formant les adultes à réagir correctement dans ces situations, mieux prévenir en sensibilisation aux droits des enfants et aux risques qu'encourent les harceleurs. Sur ces points, l'Etat et l'Education nationale se trouvent en première ligne et doivent mieux faire.

Proposer une campagne de sensibilisation décidée dans l'urgence, de surcroît dans une période de préparation et de passage d'examens pour de nombreux collégiens et lycéens, c'est bien trop peu pour ce qui est censé être une grande cause nationale. Il faut faire plus. Les équipes enseignantes doivent être davantage formées pour être mieux armées dans la reconnaissance des situations et leur gestion. Elles doivent être soutenues avec des renforts de personnels médicaux. Trop souvent, leur présence est insuffisante dans les structures éducatives.

Notre combat doit continuer sur les plans de prévention, de sensibilisation et de responsabilisation. Associations et membres de l'enseignement font leur possible, mais le harcèlement dépasse l'école. Il faut que chacun des concitoyens se remette en question. Nous devons montrer l'exemple aux plus jeunes sur les attitudes à adopter dans nos relations avec les autres.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Il est bon de rappeler que les parents ont la responsabilité d'éduquer leurs enfants aux conséquences de leurs actes, sur l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux, tout comme il est de leur responsabilité d'identifier un renfermement sur soi, les silences, un changement de comportement soudain, qui peuvent être des signaux de harcèlement.

Pour toutes ces raisons, nous voterons la motion amendée, car nous considérons que le harcèlement est un sujet transpartisan. Aussi, il ne doit pas nous diviser, car, dans tous les cas, les premières victimes seront les jeunes harcelés qui comptent sur nous, pouvoirs publics, pour agir concrètement.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LECA : Un petit mot rapide pour compléter, Monsieur le Président.

Simplement pour saluer l'engagement des élus UDI qui, il y a maintenant plusieurs mois, ont alerté et ont relayé un certain nombre d'initiatives menées dans leur territoire. Je pense notamment à Cathy DESFONTAINES et à Anne-Sophie TASZAREK, qui nous ont très tôt mis en avant, en perspective un certain nombre d'actions engagées, et qui ont proposé à l'exécutif régional, autour de Manoëlle MARTIN, accompagnée également d'Antoine SILLANI, de mener un travail abouti, qui a pu être mis en lumière au travers de cette proposition, mais qui va évidemment se poursuivre. En effet, c'est évidemment un sujet qui nécessite une action de plus long terme, qui nécessite aussi que l'on identifie sur le territoire des initiatives innovantes. Je pense notamment à un lycée à Béthune, qui mène des initiatives particulièrement intéressantes. Effectivement, cette question du harcèlement nécessite une mobilisation générale, y compris des parents d'élèves, nous l'avons dit, et qui nécessite là aussi un travail transpartisan.

Merci pour le travail qui est mené, merci à l'ensemble des acteurs qui se mobilisent.

Le travail est encore long, mais nous sommes en bonne voie pour agir dans notre belle région.

Je vous remercie.

M. CHENU : Merci, Monsieur le Président.

La lutte contre le harcèlement, un peu comme il y avait la grande cause nationale des violences faites aux femmes, cela a été malheureusement beaucoup de bruits et peu d'actions ; en tous les cas, peu de résultats. Dans notre pays, entre 800 000 et 1 million de jeunes, d'enfants sont victimes de harcèlement ou se déclarent comme tels. On voit bien que c'est un problème devant nous, qui a tendance à s'aggraver.

En réalité, le véritable adversaire du harcèlement, qu'il soit scolaire ou extrascolaire, d'ailleurs, c'est le « pas-de-vaguisme », c'est la lâcheté devant cette difficulté. C'est l'idée de cacher la poussière sous le tapis, de détourner le regard et, pire, de laisser les professionnels tous seuls affronter ces difficultés, laisser les professeurs, laisser les principaux seuls face à ces difficultés. Cet abandon, nous l'avons vu, est politique, mais il est aussi celui d'un gouvernement.

Nous considérons qu'il faut agir sur trois leviers, c'est ce que j'appelle le « levier RSE » :

- « R » comme responsabiliser : responsabiliser les familles, responsabiliser les professionnels, en particulier l'administration de l'Education nationale, car les professionnels de terrain sont laissés à leur propre sort, mais c'est à l'administration de l'Education nationale de se responsabiliser ou de l'être.
- « S » comme sanctionner : en finir avec le laxisme, mais également avoir la main lourde lorsqu'il s'agit de sanctionner des familles dont les enfants se comportent mal.
- Puis : Eloigner le harceleur et non éloigner le harcelé.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Nous soutiendrons évidemment cet amendement, mais nous considérons que la communication – car la région a des limites, ne peut pas agir comme elle le voudrait, peut-être, surtout – a ses limites. Nous soutiendrons évidemment cet amendement. Cependant, nous souhaitons, à travers ce débat, que le gouvernement et ses représentants entendent qu'il faut des moyens alloués aux établissements, qu'il faut valoriser aussi tous ceux qui s'aventurent dans cette campagne contre le harcèlement dans les établissements scolaires, loin des polémiques, car c'est un problème qui est devant nous. Nous soutiendrons évidemment cet amendement. Là encore, on a besoin d'unité. C'est tout simplement l'avenir des générations futures qui est aussi en jeu.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Yannick BROHARD.

MME DELLI : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Nous sommes le 22 juin 2023 et, par cette motion amendée, nous allons montrer que nous serons l'une des rares régions à se doter d'un plan régional ambitieux pour lutter contre le harcèlement scolaire. Je pense que c'est très important dans notre région, puisque les conséquences du harcèlement scolaire peuvent être graves et multiples. On parle de décrochage scolaire, voire de déscolarisation, de désocialisation, d'anxiété, de dépression, de somatisation, de conduite destructrice, voire suicidaire.

Le message que nous envoyons à l'ensemble des habitants de notre territoire : nous sommes capables, face à ces maux de société qui sont durs, la région est capable de mettre en place un plan d'action pour agir efficacement et garantir à tous les jeunes l'accès à des cadres d'apprentissage sûrs, inclusifs et sains, en concertation avec l'ensemble des acteurs de notre territoire, et de renforcer ces actions qui sont concrètes.

Premièrement – vous l'avez dit, Madame Manoëlle MARTIN, merci –, rappeler qu'il est temps de rompre l'isolement des jeunes, organiser une coordination entre les acteurs, harmoniser les pratiques et développer ce qui fonctionne. Lorsque, en réunion des présidents, je vous ai présenté la motion, je voudrais vous dire merci. Merci à Manoëlle MARTIN d'avoir mis en place ce groupe de travail un peu technique, qui nous a permis d'avancer jusqu'au dernier arbitrage, il y a une heure.

En tout cas, ce plan est clair. Il a quatre axes forts que je retiens et qui sont simples :

- Premier axe, il faut soutenir tous les projets et les établissements, mais les associations qui œuvrent déjà dans la lutte contre le harcèlement.
- La formation des agents, notamment dans les lycées. Au sein des établissements scolaires, le harcèlement s'opère sous différentes formes, on l'a dit. Il convient donc de traiter et de former l'ensemble des agents scolaires à ces thématiques.
- Ensuite, l'organisation des assises, car, pour nous, les assises nous permettront chaque année d'avoir un diagnostic concret : où l'on va, pas assez loin, comment nous sommes capables, en matière d'efficacité, d'être des référents et d'amener des référents aussi bien départementaux, académiques, des sociologues, etc., mais aussi la parole des parents.
- Puis, la mise en œuvre d'une campagne de prévention ambitieuse et innovante.

Tout cela rentre dans une dynamique qui est simple : nous devons favoriser la réussite et le bien-être de nos enfants à l'école, mais aussi hors de l'école. En effet, le harcèlement, ce n'est pas seulement dans l'école. C'est aussi à la maison où, parfois, des enfants ont peur, justement, ont peur, ont honte. Même face à leurs parents, ils sont désarçonnés. Aujourd'hui, on leur envoie un message incroyable. Nous sommes capables de les écouter, comme nous sommes capables aussi d'accueillir des parents qui sont parfois en détresse.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Chers collègues, je vous invite toutes et tous à voter ce texte amendé, car c'est une volonté collective de montrer à quel point nous sommes capables d'avoir des axes clés et positifs dans notre région.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Yannick BROHARD, à qui il ne reste plus beaucoup de temps.

M. BROHARD : Juste pour conclure, Monsieur le Président.

Je tenais tout de même à remercier l'Assemblée pour le soutien de cette motion. Je rajouterai simplement : à nous de ne pas la laisser à l'état de déclaration d'intention. Si j'osais, Monsieur le Président, je dirais : au travail !

M. LE PRESIDENT : Antoine SILLANI.

M. SILLANI : Merci à tous.

Juste quelques mots, car beaucoup de choses ont été dites. On fait face aujourd'hui à une belle initiative collective, partagée, concertée et qui, je pense, sera même unanime. C'est un sujet grave, important, qui concerne de très nombreuses familles. La récente actualité nous l'a encore rappelé.

C'est un sujet important, dans lequel la région intervient déjà énormément depuis longtemps. Je salue les propos de Manoëlle MARTIN, qui a rappelé l'ensemble de l'action de la région en cette matière. Je pense également à nos actions en matière de Jeunesse et de Vie associative. Je salue – Madame DELLI, vous l'avez également fait – toutes ces associations qui interviennent auprès des jeunes, notamment des jeunes victimes de harcèlement. Comme vous l'avez également dit, Madame DELLI, ce qui est important, c'est le tiers de confiance. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes sont en situation de honte pour parler de cela. Il est important de trouver un tiers de confiance afin de répondre à ces alertes importantes.

Je tiens vraiment à saluer Anne-Sophie TASZAREK et Cathy DESFONTAINES, avec qui j'échange très régulièrement depuis plusieurs mois. Nous soumettrons dans le groupe de travail qui sera constitué, chère Manoëlle, déjà des premières idées sur lesquelles nous avons travaillé à la suite de nos premières rencontres. On a déjà quelques idées très concrètes en la matière.

Comme vous l'avez dit, nous allons également créer un conseil régional des jeunes, qui est en cours de constitution. Je m'engage à ce que le premier thème étudié par ces jeunes soit le harcèlement et la lutte contre le cyberharcèlement. Qui mieux que les jeunes pour réfléchir à ce problème, qui concerne les jeunes et leurs familles ?

Je ne vais pas aller plus loin, mais je suis très heureux de voir que ce sujet très important peut faire l'unanimité. A toutes et à tous, merci.

Le groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants votera bien évidemment pour la motion amendée.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Manoëlle MARTIN.

M. OUIZILLE : Monsieur le Président, Marie-Ange LAYER était inscrite pour notre groupe.

Je vous l'ai signalé au début.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Oui, pardon. Excusez-moi.

M. OUIZILLE : Je vous en prie.

M. LE PRÉSIDENT : Il faut que je prenne mes gouttes.

C'est moi le seul responsable.

Je vous en prie, Madame.

MME LAYER : Merci, Monsieur le Président.

J'ai suivi avec grand intérêt le travail autour de cet important texte. Je remercie notre collègue d'Europe Ecologie-Les Verts, Yannick BROHARD, qui travaille avec Madame MARTIN au sein de la Commission 5. Associer l'ensemble des acteurs éducatifs autour de l'enfant est important pour s'entraider, parents et enseignants. Je suis une ancienne enseignante. Nous rencontrons des problèmes très importants à ce sujet. Les équipes éducatives, dans tous les Hauts-de-France, en seront tout à fait satisfaites.

Non, les enseignants ne sont pas laxistes. Non, les équipes éducatives ne sont pas sans répondre aux problèmes de harcèlement. Il y a simplement une question, au-delà de la qualité du travail des équipes enseignantes dans les Hauts-de-France, une question de nombre. J'avais signalé, au cours de ce travail, que les équipes éducatives devaient être complètes, avec des assistants sociaux, le médecin scolaire, les psychologues, les infirmiers, qui manquent parfois ou que l'on partage entre plusieurs établissements.

Nous voterons, bien sûr, ce texte très important, qui nous satisfait parfaitement.

Merci.

(Applaudissements)

MME MARTIN : Très rapidement, je voudrais remercier tous les groupes qui ont pris la parole.

Le harcèlement est un véritable fléau. Nous devons, chacun à notre place, c'est pourquoi je voulais reprendre la parole, nous ne ferons pas le travail de l'Education nationale. Nous devons accompagner les équipes éducatives, bien évidemment, mais nous devons surtout accompagner les familles et les jeunes, pour qu'ils puissent trouver des solutions dans les difficultés qu'ils traversent, et également accompagner nos agents, je pense notamment aux agents de restauration ou à l'accueil, qui sont souvent les premiers, en tout cas, à voir des situations. Nous devons aussi leur donner tous les moyens pour pouvoir agir.

Un grand merci à tous. Vous pouvez compter sur moi pour la partie travail.

Merci !

M. LE PRÉSIDENT : Je vous propose de passer au vote de la motion.

**Vote sur la motion déposée par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi
et amendée par les groupes de la majorité régionale**

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

(Applaudissements)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Mes chers collègues, je voudrais... Si l'on fait reculer le harcèlement, on pourra applaudir, si je peux me permettre.

Très sérieusement, je voudrais remercier tous les groupes, tous les présidents de groupe. Il n'est pas si évident de pouvoir se parler de façon constructive, s'entendre, se comprendre. Je voudrais le souligner. Tout le monde a aussitôt joué le jeu. C'est ce que j'ai ressenti lors de la conférence des présidents, mais on a été jusqu'au bout.

Une motion votée, c'est bien.

Une motion votée à l'unanimité, c'est très bien.

Un plan d'action efficace, c'est mieux.

On a un énorme travail, de façon que cette action soit bien comprise comme étant au service de nos jeunes en priorité, des familles, de l'ensemble de la communauté éducative partout. Là où l'on a un gros travail, c'est que l'on va nous dire : « *C'est plus facile de parler dans les lycées.* » Oui, mais il n'y a pas que les lycées. C'est-à-dire que l'on a aussi toute une action à mener avec les conseillers départementaux, les présidents des conseils départementaux, les homologues de Manoëlle. Il faut aussi que l'on voie avec l'Association des Maires du Nord comment on peut agir.

Je voudrais également que, avec les médias qui avaient été très en pointe, je pense notamment à *La Voix du Nord*, on voie comment on pourrait relancer aussi les choses. En effet, le problème, au-delà des responsabilités qui peuvent être celles de l'éducation, vous l'avez dit vous-mêmes, il n'y a pas que dans le monde de l'enseignement scolaire. Sur ce point, il faut que l'on trouve l'occasion de mener une action grand public et, surtout, lorsqu'on est confronté à cette situation, que l'on puisse savoir vers qui se tourner et comment faire. Entendons-nous bien, s'il y a vraiment des sujets qui ne sont pas simples, ce sont ceux-là, mais les choses ne s'arrangeront pas naturellement. Il faudra vraiment une action soutenue.

Je vous demande, d'ici six mois, avant la fin de l'année, la rentrée se sera aussi passée, que l'on puisse faire une évaluation. Je demande aussi à Manoëlle de voir, dans chacun des groupes, au-delà même de la commission, qu'il puisse y avoir une équipe un peu resserrée, où vous partagez l'information et que vous sachiez, les uns et les autres, ce qu'il en est de ce plan d'action décidé à la suite d'une motion, qui a été votée à l'unanimité. On a aussi cette responsabilité vis-à-vis de vous. Vous jouez le jeu, c'est aussi normal. Avant la fin de l'année, en séance, je souhaite que l'on ait vraiment une première évaluation. En effet, je le répète, une motion votée, c'est bien ; un plan d'action décidé, c'est mieux ; obtenir des résultats, c'est cela le véritable enjeu.

Il est vrai que, normalement, ce n'est pas notre responsabilité première. Puis, cela a aussi été dit, c'est tellement complexe, tellement compliqué. Je crois qu'on le doit, pardonnez-moi, à toutes ces familles qui ne savent pas. Dernièrement encore, à Saint-Quentin, une maman est venue me rencontrer pour me faire part de la situation de son fils. Je l'ai orientée vers le rectorat. Il ne faut pas avoir l'occasion de rencontrer un élu pour savoir que faire.

Puis, si je peux me permettre, je n'en dirai pas plus, mais on le doit à la mémoire de cette jeune fille et à sa famille, tout simplement.

QUESTIONS ORALES

M. LE PRÉSIDENT : Je vous propose d'aborder maintenant les 10 questions orales qui m'ont été remises.

Nathalie LEBAS a la parole.

MME LEBAS : Monsieur le Président, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020 institue un nouveau principe de responsabilité élargie du producteur. Ainsi, celui qui fabrique, distribue ou importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Des éco-contributions seront à payer lors de la production de déchets, en contrepartie de la création de solutions de collecte. Il s'agit d'inciter les entreprises à limiter leurs déchets et à mieux gérer leurs stocks, afin d'éviter le surplus de production.

Dans le département de l'Oise, le calendrier de mise en place de ces nouveaux circuits a été accéléré. Les modalités de gestion des déchets professionnels sont bouleversées. Le 3 avril 2023, 16 déchetteries publiques du réseau du Syndicat mixte des déchetteries de l'Oise ont fermé leurs portes aux professionnels. Cela demande une adaptation rapide pour les professionnels, notamment le secteur du bâtiment.

Je rappelle la mission de planification de la région en matière de déchets et salue la politique volontariste du département de l'Oise, qui poursuit un objectif partagé : la diminution du volume de déchets produits. En l'espèce, pour autant, nous craignons la multiplication des dépôts sauvages, qui seraient contreproductifs pour l'environnement. Il me paraît indispensable que les professionnels disposent d'une solution transitoire de proximité, adaptée à la gestion de leurs déchets et aux exigences de tri réglementaire.

Comment, Monsieur le Président, pouvons-nous répondre à ce besoin de terrain, tout en garantissant les objectifs fixés par la loi AGEC et notre SRADDET ?

Je vous remercie.

MME COLSON : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, tout d'abord vous dire que nous ne pouvons que nous féliciter de cette nouvelle REP, qui arrive pour les déchets du bâtiment. Elle va permettre, en augmentant les taux de collecte, le recyclage, puis la valorisation des matières, de développer encore plus l'économie circulaire en région. C'est nécessairement une bonne chose.

Concrètement, cela a été dit, désormais, que ce soit pour les professionnels du bâtiment, mais aussi pour les particuliers, les déchets issus du bâtiment, à la seule condition qu'ils soient triés, seront repris sans frais dans des points spécifiques, des points qui pourront être des déchetteries publiques, des déchetteries professionnelles, mais aussi des sites spécialisés ou encore, c'est une nouveauté, des commerces de vente de matériaux. Ceci nécessite, vous l'avez dit, la mise en place d'un maillage pertinent. Ce maillage, il revient aux éco-organismes de l'organiser.

La région des Hauts-de-France est convaincue que, pour transformer cette ambition de la REP et développer l'économie circulaire sur nos territoires, un maillage cohérent, équilibré et adapté aux besoins est indispensable. C'est pourquoi nous avons souhaité faciliter le dialogue entre les éco-organismes et les différentes parties prenantes, que ce soient les collectivités, les fédérations professionnelles, mais également les acteurs du déchet. Cette concertation a démarré pas plus tard que cette semaine. Une première cartographie de l'existant et du potentiel a été dressée. Elle servira de base de travail pour construire un maillage adapté.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

D'autres temps de dialogue vont suivre. Un comité de suivi va être créé pour permettre une mise en œuvre opérationnelle et progressive d'ici 2026, car, à n'en pas douter, des ajustements seront certainement à apporter au fil de l'eau. Sachez que la région Hauts-de-France, en tant qu'autorité planificatrice, sera attentive à la mise en place de cette organisation territoriale. Nous serons vigilants pour que cette nouvelle organisation garantisse aux professionnels du bâtiment, tout particulièrement aux artisans, la possibilité de trouver un lieu de reprise de proximité – c'est cette expression « de proximité » qui est importante – pour leurs déchets.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Sarah FLAMANT a la parole.

MME FLAMANT : Merci, Monsieur le Président.

Lors de la Commission permanente du 4 octobre 2022, la délibération 2022.01712, relative à la modification du règlement général de la carte Génération #HDF pour l'année scolaire 2022-2023, a été votée, ramenant le délai d'utilisation des crédits disponibles au 11 février 2023 au lieu du 30 juin 2023, à la suite de l'amélioration de la situation sanitaire et la reprise d'un fonctionnement pédagogique normal. L'information de ce changement, selon le service Actions éducatives et Aides individuelles, a été communiquée *via mails* ou SMS à l'ensemble des bénéficiaires concernés, 10 jours avant la date limite de validité.

Cependant, des parents d'élèves nous ont alertés du fait qu'ils n'ont reçu aucune notification concernant ce changement. De ce fait, étant restés sur la date du 30 juin 2023 comme date limite d'utilisation, ces derniers comptaient préserver et utiliser les crédits disponibles en vue d'achats de fournitures scolaires pour la rentrée de septembre 2023. Une fois la date du 11 février 2023 dépassée, les crédits prévus pour l'année scolaire 2022-2023 ont alors été supprimés de leur carte. Ce problème de communication est donc venu léser plusieurs familles dans leur budget pour l'achat de matériel pour leurs enfants.

Nous souhaiterions obtenir des informations sur ce sujet et savoir ce que la région compte faire face à cette situation.

Merci, Monsieur le Président.

MME MARTIN : Merci.

Effectivement, nous avons voté le 4 octobre dernier une modification du règlement de la carte Génération #HDF, qui ramenait le délai de validité de cette carte au 11 février. Cette information, comme vous l'avez dit, a été communiquée par notification à l'ensemble des bénéficiaires concernés, communiquée à l'ensemble des acteurs du dispositif, mais aussi communiquée sur l'extranet dédié à la carte Génération #HDF, qui est accessible depuis le vote de cette délibération.

Les familles, qui ont subi l'impact de cette décision et qui rencontraient des difficultés financières, ont été invitées à solliciter un dédommagement au titre de l'aide complémentaire à la scolarité auprès de leur établissement. Ce dispositif permet au chef d'établissement de transmettre une demande d'aide à la région, dès lors que celle-ci ne peut pas être prise en charge au titre des fonds sociaux de l'Etat.

Il convient par ailleurs de noter que, au-delà des crédits alloués sur l'année 2022-2023, cela ne concerne bien évidemment que les dépenses de cette même année scolaire. Les dépenses qui relèvent de la rentrée à partir de septembre 2023 pourront être payées sur l'année scolaire 2023-2024.

Enfin, nous avons pris cette décision, car une grande majorité des crédits est généralement utilisée par les familles au premier trimestre de l'année scolaire. Très peu de crédits arrivent après le premier trimestre de l'année scolaire. C'est pour cette raison que nous avons décidé de réduire le temps de cette carte Génération #HDF.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRÉSIDENT : Virginie FENAIN.

MME FENAIN : Monsieur le Président, nous souhaitons attirer votre attention à la suite d'un problème signalé dans le cadre des transports scolaires à destination de l'école primaire de la commune de Coulonges-Cohan dans le département de l'Aisne. Madame le maire nous a sollicités sur un souci de ramassage et de dépôt d'un enfant scolarisé à l'école de la commune, demeurant au hameau de Villome. Ce hameau n'ayant pas eu, depuis plusieurs années, la nécessité d'un arrêt pour le ramassage scolaire, faute d'élèves demeurant à cet endroit, s'est vu supprimer ses nouveaux trajets prévus par la Régie régionale des transports de l'Aisne.

N'étant plus le cas désormais et le retour à un arrêt de bus sur ce hameau n'imposant qu'un détour de 4 kilomètres sur le parcours initial, nous souhaiterions connaître la position du conseil régional sur cette situation et ce qui peut être entrepris afin de pallier ce problème.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Christophe COULON.

M. COULON : Merci, Madame, pour l'interpellation.

Je ne comprends pas trop pourquoi on en passe par là pour régler un problème. Ce genre de problème arrive très régulièrement. Les maires peuvent saisir l'administration régionale. Bon, cela passe par votre voie. Je vais regarder et transmettre à Franck DHERSIN. L'explication est assez simple : c'est l'évolution, presque du sur-mesure, du circuit de ramassage scolaire. Vous savez que les choses évoluent presque toutes les semaines, voire à toutes les rentrées scolaires.

Nous allons bien évidemment saisir les services. Il n'y a pas toujours possibilité, pour des questions de temps de trajet pour les enfants et pour des conditions d'économie générale au sens strict, de faire de gros détours avec des bus moyennement remplis. Cela coûte trop cher, on ne peut donc pas l'assumer. C'est peut-être pour cela que le service a été interrompu. Je vais transmettre à Franck DHERSIN et je rappellerai Madame le maire de Coulonges-Cohan, si je me souviens bien, pour entendre son inquiétude et, peut-être, la situation plus particulière des familles.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Jean-Philippe TANGUY.

M. TANGUY : Merci, Monsieur le Président.

A la suite de ma visite sur place et la rencontre des élus et des habitants, je souhaite attirer votre attention sur la situation très préoccupante de la commune de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme, à la suite de la fermeture des activités restantes du lycée agricole. J'ai cru comprendre que Madame Manoëlle MARTIN les avait également rencontrés. A la suite de la décision déjà ancienne de centraliser les formations et activités au lycée de la Haute-Somme, ainsi qu'au centre équestre de Péronne à la rentrée de septembre prochain, c'est tout un pan de la vie locale et économique de la commune qui va disparaître, ce qui provoque naturellement l'inquiétude des élus locaux. Ribemont a déjà souffert de la désindustrialisation récente et de l'abandon progressif des activités équestres d'un établissement, qui était pourtant renommé dans la région entière.

Si l'on peut comprendre la nécessité de rationaliser l'organisation de la scolarité, il n'est pas acceptable, visiblement, que la région n'ait aucun projet de substitution à proposer à ce territoire au titre de ses compétences sur l'économie, le tourisme et la formation, en lien avec les services de l'Etat, le département et la communauté de communes.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Les élus de Ribemont ont toujours été très actifs, aussi bien l'ancienne que la nouvelle majorité, et très motivés pour animer leur territoire. Ils sont donc prêts à pousser tout projet ambitieux que nous pourrions leur proposer. Ces mêmes élus s'interrogent sur l'avenir des locaux appartenant à la commune, mais qu'ils n'ont pas les moyens d'entretenir et encore moins de rénover en raison de leur importance. La peur de voir une fois de plus ces terrains s'ajouter à la liste des friches de la commune, ce qui constituerait un immense gâchis, compte tenu de leur valeur patrimoniale et de leur valeur économique.

Face à cette situation, quelles actions urgentes compte entreprendre le conseil régional, afin d'accompagner la commune de Ribemont-sur-Ancre et les élus locaux dans la réhabilitation de ces friches et contre la perte économique que la fermeture du lycée va engendrer ?

Je vous remercie.

MME MARTIN : Merci.

Je ne referai pas tout l'historique du transfert de cet établissement scolaire, mais juste vous rappeler que ce sont des locaux qui étaient, notamment pour la partie internat, en mauvais état, qui ont dû être fermés. Je reviendrai surtout sur la partie actuelle, notamment le centre équestre, qui était aussi dans un mauvais état et dont les élus locaux... J'ai rencontré la précédente municipalité et la nouvelle municipalité. J'ai également rencontré le département qui, à l'époque, avait éventuellement un projet sur ce site. Malheureusement, les décisions ont tardé ou, en tout cas, les projets ont évolué.

Je voudrais juste rappeler que, pour rationaliser les déplacements des élèves, il a été décidé, sur la demande du DRAAF, de rapatrier l'annexe du lycée agricole de Péronne, qui était située à Ribemont-sur-Ancre – car ce n'était pas une annexe seule, elle est bien rattachée à un établissement –, sur le site principal de Péronne, une fois le nouveau centre équestre construit à proximité de l'établissement de Péronne. Le regroupement de l'annexe et du lycée principal permet ainsi aux apprenants d'être regroupés sur un seul lieu pour les différentes fonctions de cet établissement scolaire, je rappelle, l'enseignement, la restauration, l'internat, mais aussi ce fameux plateau technique équestre. Ce transfert sera effectif pour la prochaine rentrée, en septembre 2023. Cela permet aux jeunes de gagner une moyenne de 45 minutes de transport par jour.

Pour le devenir du site, on a eu, comme je vous le rappelais, plusieurs réunions avec les élus locaux. La dernière date du 22 mars dernier, où j'étais d'ailleurs présente et où nous avons notamment discuté d'une piste portée par les élus, d'un regroupement pédagogique concentré (RPC) que la commune souhaite porter avec les communes voisines. Elle nous a récemment sollicités par un courrier pour connaître les conditions de cession de ce site. Nous avons, le 7 avril dernier, après cette réunion de travail, sollicité le service des Domaines pour connaître tous les éléments afférents éventuellement au transfert de ce bâtiment.

A ce jour, nous n'avons pas eu de retour de la part des Domaines.

M. LE PRÉSIDENT : Sandra DELANNOY.

MME DELANNOY : Merci, Monsieur le Président.

La société ARC FRANCE est de nouveau en proie à des difficultés. Fin mai, cette dernière annonçait la fermeture de plusieurs fours. La société avait déjà dû en fermer cet hiver face à la flambée des prix du gaz. Les syndicats sont légitimement inquiets face au risque de chômage partiel dû à la baisse d'activité. Ils craignent notamment la délocalisation définitive d'une partie de leur production vers leurs usines de Chine ou des Emirats arabes unis.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

La société ARC est par ailleurs en procédure de sauvegarde accélérée depuis 2022. Le conseil régional ayant prêté des sommes importantes à ARC depuis de nombreuses années, nous souhaitons connaître votre avis, Monsieur le Président, sur l'avenir de la société et réitérons notre demande de faire rentrer un élu régional ou une élue au conseil d'administration de l'entreprise.

Merci.

M. BEAUCHAMPS : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, ARC est une entreprise qui n'est pas secrète, si j'ose dire, puisque, régulièrement – c'est bien normal, vu les sommes publiques qui ont été investies pour soutenir l'activité –, nous sommes conviés et nous y sommes tous présents. Je vous raconterai très brièvement la dernière réunion du 6 juin. Nous sommes conviés par la direction générale du groupe pour faire régulièrement, tous les deux mois, un point sur la situation de l'entreprise.

Vous demandez qu'un élu régional soit au conseil d'administration. Ce n'est pas dans les us et coutumes de notre pays qu'un politique ait une place dans un conseil d'administration d'une entreprise, mais je vous rassure, dans ces réunions d'information, les conseillers régionaux sont bien présents. J'y suis souvent avec le vice-président DECOSTER. Nos deux élus de territoire, Marie-Noëlle DELAIRE et Philippe CARON, y sont aussi et j'y suis présent à chaque fois. On n'écoute pas la bonne parole de l'entreprise ARC. On la challenge. On pose des questions. On en discute avec le plus haut représentant de l'Etat, puisque, systématiquement, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais est présent à ces réunions.

Vous me demandez mon avis sur l'avenir de l'entreprise. L'entreprise était bien répartie avant la guerre en Ukraine. Elle s'est pris de plein fouet, comme toutes ces industries, le coût de l'énergie. Elle a fortement augmenté ses prix. Ces prix ne posent pas de problème vis-à-vis des professionnels, notamment du CHR qui leur achète beaucoup de biens. Ces nouveaux prix ne posent pas non plus de problème pour les productions spécifiques, notamment pour leur plus gros client, qui est IKEA. Ces prix posent un problème pour la grande distribution, car vous tous, nous tous, nous ne sommes pas prêts, nous n'avons pas les moyens, pour beaucoup d'entre nous, de payer un produit + 30 % par rapport à il y a 1,5 an. Pourtant, il faut le vendre à + 30 %.

C'est pourquoi le volume d'activité a baissé. C'est pourquoi il a été décidé d'arrêter temporairement deux fours pendant l'été, pour ne pas créer – ce qui serait pire – un surstock.

C'est un dossier que nous suivons. C'est un dossier que nous connaissons.

C'est normal, une fois de plus, compte tenu des sommes que nous avons prêtées à cette entreprise, mais elle nous tient au courant et elle nous fait participer à ses décisions, à notre niveau, sur l'avenir de ce groupe.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur EYMERY.

M. EYMERY : Monsieur le Président, cette question vient en complément des réunions du comité syndical du SMALIM. Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer lors de ces réunions, il n'est plus temps d'attendre, mais le temps est venu de décider et d'agir.

Nous savons que, en tant que maître d'ouvrage, le SMALIM, c'est-à-dire le conseil régional associé à la métropole européenne de Lille, n'est pas membre de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport, placée sous l'autorité du préfet. Nous savons que l'Etat, par la voie du préfet et de l'outil de la commission consultative de l'environnement, est responsable et décideur des trajectoires, des restrictions éventuelles, de la planification et de la gestion des terrains, plan d'exposition au bruit et plan de gêne sonore.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Néanmoins, nous savons aussi que l'ACNUSA, Autorité indépendante de contrôle des nuisances aériennes, a émis le 3 avril un avis défavorable au plan de gêne sonore. Nous savons aussi que, depuis plus d'un an, le groupe de travail Trajectoire Est a achevé son travail. Cependant, faute de consensus, aucune décision n'a été prise. Nous savons aussi que l'absence de décision du groupe de travail Ouest n'a pas permis de commencer les travaux de l'autre groupe, faute de décisions. Nous savons que la métropole européenne de Lille, comme nous l'a rappelé l'un des maires membres de la métropole, associée au conseil régional pour la gestion de l'aéroport, a conditionné son accord à la modernisation et l'extension de l'aéroport à un certain nombre de conditions, qui ne sont pas remplies aujourd'hui.

Nous savons que la commission consultative de l'aéroport a elle-même émis un avis négatif sur le projet. Nous savons que les signalements de nuisances ont été multipliés par trois depuis 2019, alors même que nombre de riverains désabusés baissent les bras et ont cessé de faire des signalements, faute de résultats.

Il faut donc trancher le nœud gordien. C'est aux politiques de le faire et non à la Direction générale de l'aviation civile. Il faut le faire en prenant en compte la souffrance des habitants situés dans l'emprise des trajectoires, la démarche de 39 maires des environs de l'aéroport afin de rencontrer le préfet.

C'est pourquoi notre groupe vous demande, à la veille de l'été, d'agir en concertation...

M. LE PRESIDENT : Monsieur, c'est 2 minutes.

M. EYMERY : ...avec la MEL pour la mise en place de restrictions de vols de nuit, quand bien même...

M. LE PRESIDENT : La dernière phrase.

M. EYMERY : ...cette restriction ne serait qu'une...

M. LE PRESIDENT : D'accord.

Christophe COULON pour la réponse.

M. COULON : Merci, Monsieur le Président.

Vous faites beaucoup de confusions, Monsieur EYMERY.

Je voudrais vous éclairer, que vous ne le refassiez plus.

Vous indiquez que la région et la MEL sont impliquées pour la gestion de l'aéroport. Pas du tout. Nos collectivités ne gèrent pas l'aéroport. Elles sont les propriétaires de l'infrastructure et configurent le contrat qui a été signé par un délégataire. Nous ne gérons pas l'aéroport. Cela étant, nous donnons les orientations, les directives, la nature du projet, projet que vous avez vous-même approuvé, en tant qu'administrateur du SMALIM, lorsque vous avez été amené à vous prononcer sur l'attribution de la délégation de service public. Je le rappelle.

Sur la question du plan de gêne sonore, vous n'avez pas expliqué pourquoi l'ACNUSA n'a pas approuvé le plan de gêne sonore. Vous savez très bien qu'ils ont demandé à revoir les modèles de calcul pour la protection des riverains au niveau du bruit. A cette condition, le plan de gêne sonore sera approuvé par l'ACNUSA.

Sur la question de la restriction des vols, couvre-feu, peut-être y aura-t-il une décision prise par les autorités de l'Etat et le préfet d'ici quelques mois, à l'issue de l'étude d'impact, dont le raccourcissement de l'aboutissement a été confirmé hier par le directeur régional de l'aviation civile, qui était avec nous en SMALIM. En effet, c'est en octobre que nous devrions connaître les préconisations de ce bureau d'études indépendant et les orientations que le préfet et/ou l'Etat s'approprient à suivre.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Pour l'instant, il n'est pas question de se positionner sur un couvre-feu. Nous ne le souhaitons pas. Je vous ai expliqué pourquoi, le modèle économique de l'aéroport et la fragilité du modèle économique de l'aéroport. Peut-être que ce sera décidé, mais nous pouvons, Aéroport de Lille et SMALIM, travailler sur d'autres voies pour protéger les riverains : décaler les vols de nuit en dialoguant commercialement avec les compagnies, baser les avions la nuit, faire de la modulation de redevance pour que les avions ne redécollent pas lorsqu'ils arrivent tardivement. Nous avons déjà mis cela en œuvre. Nous avons d'autres préconisations. Néanmoins, pour l'instant, nous ne défendons pas le principe d'un couvre-feu.

M. LE PRÉSIDENT : C'est 2 minutes aussi.

Katy VUYLSTEKER.

MME VUYLSTEKER : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues...

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur MICHALAK lui répondra.

Allez-y.

MME VUYLSTEKER : Je prends la parole aujourd'hui pour vous interpellier sur le futur de notre Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, et la nécessité de le modifier dans le cadre de la loi climat et résilience.

Dès 2024, nous devons entreprendre une révision. Il est crucial que nous commençons dès maintenant à modifier notre schéma, afin de nous conformer aux obligations légales et d'éviter de nous exposer à de nouveaux risques juridiques, compte tenu des sanctions déjà prononcées à notre encontre. Il y a de nombreux aspects sur lesquels nous devons nous pencher de manière approfondie, tels que les énergies renouvelables, la réduction de l'artificialisation des sols ou encore la gestion des déchets. Ce travail colossal nécessite une action immédiate. C'est pourquoi je propose la mise en place d'un groupe de travail dédié dès à présent pour la Commission 6.

En ce qui concerne la méthode à adopter pour la modification et la révision à venir du SRADDET, il est primordial que nous impliquions l'ensemble des acteurs concernés. Cela signifie que nous devons ouvrir un dialogue constructif avec les représentants des collectivités locales, les associations environnementales, les acteurs économiques, ainsi que les citoyens. Leur expertise, leurs préoccupations et leurs idées doivent être intégrées au processus de prise de décision. Nous devons favoriser la participation de tous afin de garantir la pertinence et la légitimité de notre SRADDET et de notre futur SRADDET révisé.

Concernant le calendrier, il est essentiel de définir un échéancier clair et réaliste pour les débats et les délibérations sur la modification, comme sur la future révision. Je propose que nous organisions des réunions régulières du groupe de travail, où nous pourrions discuter des avancées, échanger des informations et prendre des décisions. Parallèlement, nous devons organiser des concertations publiques pour recueillir les avis de nos concitoyens sur les changements proposés. Cela nous permettra de bénéficier d'une diversité de perspectives et d'assurer une meilleure adhésion à notre projet.

En conclusion, je vous invite à agir dès aujourd'hui, bien entendu, en mettant en place un groupe de travail dédié à la modification du SRADDET, en favorisant la participation de tous les électeurs concernés et en établissant un calendrier précis pour les débats et les délibérations. Le futur de notre Schéma d'aménagement régional repose sur notre capacité à anticiper les défis climatiques et à agir de manière responsable. Ensemble, mettons-nous dès aujourd'hui au travail. Nous pouvons bâtir un avenir durable et résilient pour notre région. Pour cela, nous avons besoin de connaître la méthode...

M. LE PRÉSIDENT : Deux minutes. Dernière phrase.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

MME VUYLSTEKER : ...et les calendriers que vous souhaitez mettre en place pour modifier, puis réviser ce SRADDET.

M. LE PRESIDENT : Merci.

Monsieur MICHALAK a la parole.

Essayez de respecter les 2 minutes. En 2 minutes, on dit tout, normalement.

Monsieur MICHALAK.

M. MICHALAK : Monsieur le Président, chers collègues, en effet, le SRADDET des Hauts-de-France, adopté par notre Assemblée plénière le 30 juin 2020, qui a été approuvé par le préfet de région le 4 août 2020, doit être modifié pour s'adapter notamment aux dispositions de la loi climat et résilience, qui a été promulguée en août 2021, soit un an après l'adoption de notre SRADDET.

Nous avons délibéré sur le lancement de cette démarche de modification en juin 2022 ici même. Les travaux concourant à la modification du SRADDET ont bien été lancés et menés dans les différents domaines visés à la fois par le volet Climat-Air-Energie et le volet Déchets, afin de les adapter aux évolutions législatives, telles que la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, la stratégie nationale bas-carbone, la loi d'orientation des mobilités et la loi climat et résilience. Ces travaux sont menés avec les principaux acteurs régionaux concernés, au travers d'ateliers participatifs, de réunions dédiées ou encore en mobilisant les instances existantes, telles que la Commission consultative de Prévention et de Gestion des déchets.

Sur le volet relatif à la gestion économique du foncier, notamment sur la territorialisation de cet objectif de la « zéro artificialisation nette », la région a engagé un travail de collaboration avec la Conférence régionale des SCOT, elle-même émanation de la loi climat et résilience. Une réunion a d'ailleurs été organisée en présence du préfet de région le 2 juin dernier avec les présidents de SCOT sur le sujet. Toutefois, sur ce dossier, comme vous le savez, l'actualité législative est en constante évolution, tout comme les dires de l'Etat. Les questions sont encore nombreuses sur le sujet. Par exemple, on ne sait toujours pas quels projets seront reportés au niveau national ou régional. La proposition de loi qui était portée par Valérie LETARD, votée par le Sénat en février dernier, est en cours de discussion aujourd'hui même à l'Assemblée nationale. La nouvelle loi devrait donc être promulguée avant le 14 juillet. Une commission mixte paritaire a été annoncée pour le 13 juillet.

En matière de calendrier, nous proposons de présenter en Séance plénière, cet automne, les premiers éléments sur la modification du SRADDET, les sujets sur lesquels on a pu avancer. On pourra aussi faire à ce moment un point sur la mise en place de la ZAN.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup.

Julien POIX a la parole.

Olivier ENGRAND va lui répondre.

M. POIX : Merci, Monsieur le Président.

Il est actuellement possible, pour les usagers du TER dans les Hauts-de-France, de prendre leur billet à bord du train auprès du contrôleur. En effet, dans certains cas (arrivée tardive de l'utilisateur, panne des machines billettiques, fermeture des espaces de vente, public ne possédant pas non plus de smartphone pour acheter des billets en ligne), l'achat à bord est la seule solution qui reste aux usagers pour se doter d'un titre de transport et voyager en règle. Or, le barème tarifaire de la SNCF a été revu en 2019. Depuis, la majoration à bord des trains a été remplacée par l'arrondi à l'euro supérieur – c'est un barème Hauts-de-France minoré –, si l'utilisateur se présente spontanément au contrôleur dès la montée dans le train.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Or, il apparaît que la direction régionale de TER SNCF a proposé à la région le rétablissement d'une majoration tarifaire pour les usagers qui viendraient prendre leur billet à bord du train après le départ de celui-ci. Pouvez-vous, Monsieur le Président ENGRAND, apporter des précisions sur cette information et sur l'état des discussions avec la SNCF concernant l'évolution des tarifs à bord et cette éventuelle majoration ? Quelle est la position de la région à ce sujet ?

Si je m'étais félicité que la région prenne la décision de ne pas augmenter les tarifs des billets et des abonnements, afin de ne pas entamer le pouvoir d'achat de nos concitoyens en cette période d'inflation, le rétablissement d'une majoration élevée à bord des trains ne serait pas un bon signal envoyé aux usagers, en particulier ceux des milieux ruraux. Par ailleurs, la réduction des amplitudes horaires d'ouverture des guichets et la défaillance de nombreuses bornes billettiques, conjuguées à la fracture numérique qui empêche de nombreux usagers d'accéder à l'application TER SNCF, compliqueraient fortement la situation de ces usagers.

Je vous remercie de votre réponse, Monsieur ENGRAND.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur ENGRAND a la parole.

M. ENGRAND : Merci, Monsieur le Président.

Cher Monsieur POIX, laissez-moi tout d'abord m'étonner de votre question. Je peux comprendre que vous êtes impatient de voir se conclure l'avenant à la prolongation de la convention TER avec votre opérateur préféré. Cependant, sachez que nous sommes toujours en cours et au beau milieu des discussions.

Au cours de ces discussions, SNCF Voyageurs, comme c'est l'usage à cette occasion, émet toute une série de propositions plus ou moins pertinentes pour tester notre appétence – ou pas – sur des évolutions de conditions d'organisation du service. Il n'y a rien de choquant à cela. Ce qui compte, c'est la proposition finale sur laquelle nous aurons arbitré, par la voix de notre président, et que nous vous proposerons d'adopter en délibération, une fois les négociations terminées.

Vous n'étiez pas là en 2019. On se souvient bien de certaines propositions concernant les contrôleurs dans les trains ou les guichets, propositions que nous n'avons pas suivies, comme vous le savez. Comme nous sommes toujours aux affaires aujourd'hui pour cet avenant de prolongation, je puis vous assurer que nous continuerons de prendre les décisions nécessaires pour protéger nos usagers.

Ceci étant dit, notre position sur la régularisation à bord est de ne pas pénaliser les usagers de bonne foi, qui ont eu des difficultés à se procurer un billet avant d'entrer dans le train. Nous sommes la seule région à faire cela. A ce stade, je ne vois pas de raison de changer, sauf si l'on nous démontre qu'on a tort ou que cela engendre des effets pervers. J'insiste, la discussion est toujours en cours.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup.

Juste un point : tout à l'heure, Christophe COULON avait une partie de la réponse. Il y a également une partie de la réponse sur le problème de la desserte...

J'ai dit « Monsieur COULON ».

M. COULON : La commune de Coulonges-Cohan.

M. LE PRÉSIDENT : Oui, « Coulon » partout. D'accord.

Il faut aussi savoir que, en août 2022, la communauté d'agglomération de Château-Thierry avait dit « non ». C'est aussi l'une des raisons du problème.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. COULON : Qui est compétente.

M. LE PRESIDENT : Qui a la compétence.

Madame HAMDANE.

François DECOSTER lui répondra.

MME HAMDANE : Merci, Monsieur le Président.

En 2022, Amiens postulait pour devenir la Capitale européenne de la culture en 2028. En tant qu'Amiénoise, je ne peux que déplorer le rejet de cette candidature en mars 2023. Cependant, celui-ci n'a rien d'étonnant. Dès juillet de l'année dernière, un rapport de la Cour des comptes alertait et dénonçait la mainmise de la municipalité et de la métropole sur le Cirque Jules-Verne, avec à la clé baisse de subvention, suppression de postes, pression et remise en cause de son fonctionnement. Le conseil d'administration, dans lequel siègent des élus de la majorité, est ainsi allé jusqu'à la mise à pied du directeur, mais a refusé de débloquer les 1 500 euros d'adhésion à la fédération « Balance Ton Cirque », mise en place pour lutter contre le harcèlement et les violences.

Pourtant, le cirque d'Amiens est l'un des joyaux les plus précieux. Inauguré par Jules Verne en 1889, il accueille spectacles, concerts, théâtres, séminaires, rencontres associatives et politiques. Depuis 2011, il porte l'ambition d'un pôle national de cirque et d'art de la rue. Cet établissement public propose une formation de très grande qualité, tant pour les amateurs que pour les professionnels en devenir. C'est l'une des rares écoles en France à préparer l'accès à un diplôme d'artiste de cirque, à proposer une formation professionnelle en 2 ans et à entretenir un partenariat avec un lycée. Grâce à cet établissement public et à ces professionnels formés et dévoués, notre ville et notre région rayonnent dans le monde entier.

La renommée internationale du Cirque Jules-Verne est toutefois remise en cause. La région vient d'annoncer la diminution de 50 000 euros de la subvention qu'elle lui alloue. Cette diminution s'ajoute à la baisse de subventions apportées par Amiens Métropole. Cette baisse est conséquente. Cette annonce fait craindre au personnel du Cirque Jules-Verne de nouvelles coupes dans leurs moyens humains et matériels et une détérioration du service rendu.

Monsieur le Président, chers collègues, pourquoi participer à la destruction de cette structure, qui fait la fierté de toute une ville et de toute une région ?

Merci.

M. LE PRESIDENT : François DECOSTER.

M. DECOSTER : Monsieur le Président, chers collègues, vous connaissez l'attachement de la région pour le Cirque Jules-Verne. Je voudrais rappeler tout l'engagement qui est celui de la région, mais distinguer ce qui revient de l'établissement public de coopération culturelle de l'école du cirque.

En effet, ce que vous relevez, c'est un rééquilibrage auquel nous avons procédé sur l'ensemble des classes préparatoires Cirque à l'échelle régionale. Nous l'avons fait de manière anticipée et partagée avec l'EPCC, avec effectivement une baisse sur la classe préparatoire, mais qui s'est traduite dans un rééquilibrage sur les activités du pôle cirque. L'accompagnement au programme d'activité a été présenté en Commission permanente d'avril dernier, avec une augmentation pour se monter à 165 000 euros.

Je ne peux donc pas vous laisser insinuer que la région serait détachée de l'avenir du Cirque Jules-Verne et de l'EPCC. C'est bien, au contraire, un accompagnement et un travail en lien avec la direction de l'EPCC qui se fait et qui explique ces décisions, qui ont été parfaitement partagées.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

M. LE PRESIDENT : Benoît TIRMARCHE.

M. TIRMARCHE : Merci, Monsieur le Président, de garder probablement le meilleur pour la fin.

M. LE PRESIDENT : Probablement.

M. TIRMARCHE : Madame la Vice-présidente chargée des Lycées, de l'Orientation et de l'Education, je vous interroge sur l'état des budgets de nos lycées publics en cette fin d'année scolaire 2022-2023. L'explosion de l'inflation continue de produire ses effets sur les prix de l'énergie. Au lycée Gambetta de Tourcoing, la facture a été multipliée par cinq, s'exprimant en centaines de milliers d'euros. Il y a aussi l'augmentation des prix des fournitures générales pour faire fonctionner les lycées, des denrées alimentaires pour la cantine, des prestations et matériels pour l'entretien.

Notre alerte de cet hiver s'est confirmée. La rallonge budgétaire que vous avez fait voter n'était pas suffisante, le compte n'y est pas du tout. Cela pose de graves problèmes pour le fonctionnement des lycées et, donc, les conditions d'enseignement de nos lycéens. Ici, des salles de classe glaciales de 8 heures à midi, le temps que la remise en route du chauffage se fasse sentir. Là, des quotas de photocopies réduits au strict minimum, sans que ce soit compensé par l'acquisition de manuels scolaires conformes aux programmes et au niveau de connaissances actuelles. Là encore, l'ensemble des voyages scolaires est tout simplement annulé. Un crève-cœur dans de nombreux lycées publics, en particulier dans des quartiers ruraux ou urbains difficiles.

Enfin, pour le cas particulier du lycée Gambetta de Tourcoing, la troisième phase des travaux de rénovation a été reportée aux calendes grecques, ces mêmes travaux de rénovation qui permettraient de faire baisser les factures énergétiques et de dénouer le nœud qui est en train de prendre à la gorge la direction du lycée, les enseignants et, donc, les élèves.

Madame la Vice-présidente, quelles mesures comptez-vous prendre pour sécuriser sur le long terme le budget des lycées de la région l'année prochaine ? Surtout, quand comptez-vous planifier l'ensemble des travaux de rénovation énergétique, nécessaires à l'adaptation au changement climatique...

M. LE PRESIDENT : Deux minutes.

M. TIRMARCHE : ...de nos structures d'enseignement ? C'est un impératif.

M. LE PRESIDENT : Monsieur TIRMARCHE, je donne la parole à Manoëlle MARTIN.

Je vous remercie de votre question, car elle va nous permettre de bien remettre les pendules à l'heure, sur une polémique qui est en train de naître extrêmement spontanément. Le fait que vous repreniez vous-même cela en question orale aussitôt est très bien coordonné.

Manoëlle MARTIN, comme horlogère, pour remettre les pendules à l'heure.

MME MARTIN : Merci, Monsieur le Président.

Le meilleur pour la fin.

La collectivité appréhende, comme vous le savez, la crise énergétique et ce contexte inflationniste, que vous avez su rappeler. Je veux vous rappeler que nous avons d'abord voté une dotation complémentaire de 14,9 millions d'euros en 2022 et une dotation de fonctionnement exceptionnelle de 141,1 millions d'euros en 2023. On a, en parallèle, demandé aux établissements d'optimiser leur budget et de mettre en place un plan de maîtrise énergétique, en fonction des leviers en leur possession. Ce plan a des résultats, puisque c'est une diminution de consommation d'environ 20 %. Malheureusement, en face, le tarif de la molécule de gaz a été multiplié par 4,9, selon les factures.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

Les services se sont alors mobilisés pour accompagner les établissements au mieux dans leur construction budgétaire. J'y reviendrai plus tard. La réception et l'instruction des comptes financiers 2022 ont permis de constater une baisse généralisée des fonds de roulement mobilisables, qui cumulent désormais 30 millions d'euros – vous le savez, j'y tiens – et d'identifier quelques situations plus fragiles. Cela doit évidemment amener à la plus grande attention, en fonction des établissements.

A la suite des échanges réguliers, que ce soit avec les représentants syndicaux, les chefs d'établissement, les adjoints gestionnaires, les différentes demandes individuelles de soutien financier reçues à réception des factures de gaz pour le premier trimestre nous permettent de noter une situation financière intermédiaire exceptionnelle de chaque établissement, notamment au 30 juin. Nous l'avons demandé. Cet état doit permettre, au-delà des données de comptes financiers, d'appréhender une situation au plus juste et d'instruire les éventuelles demandes de soutien financier. Je vous rappelle que nous avons toujours la même volonté de ne laisser aucun établissement en situation précaire ou en risque de cessation de paiements, d'où cette dotation complémentaire.

En ce qui concerne le lycée de Tourcoing, vous le savez, les voyages scolaires peuvent être financés par des dispositifs régionaux d'actions éducatives, tels que l'enveloppe forfaitaire d'actions éducatives. Cette année, le lycée de Tourcoing a eu 10 025 euros dans le cadre de cette enveloppe forfaitaire, l'année dernière 10 116 euros ; pas de différence. Je ne comprends donc pas. C'est simplement un choix de l'établissement.

Concernant la réduction des quotas de photocopies, non compensée par l'acquisition de manuels conformes aux programmes, ce n'est pas à la charge de l'établissement. Les familles bénéficient d'une allocation régionale pour l'achat ou la location des manuels prescrits par les établissements. Cette allocation peut être complétée par l'aide complémentaire à la scolarité, pour ce qui concerne les familles qui rencontrent des difficultés financières.

Pour ce qui est de la troisième phase des travaux du lycée Gambetta de Tourcoing, je suis désolée de vous dire que ces travaux portent sur la démolition de l'ancien bâtiment scientifique, sur des travaux de VRD, sur l'aménagement des cours intérieures et des travaux patrimoniaux, pour un montant de plus de 2 millions d'euros. Malheureusement, ces travaux n'auront pas d'impact sur la performance énergétique de l'établissement. Enfin, les opérations programmées dans le PPI ont pour but de diminuer les consommations de chauffage des lycées et s'inscrivent bien évidemment dans une démarche REV3.

Je vous rappelle seulement, pour terminer, que nous avons 272 établissements dans la région des Hauts-de-France et 4 500 000 mètres carrés de bâtiments.

M. LE PRÉSIDENT : La dotation pour l'action éducative n'a pas baissé, elle est toujours là.

D'une part, contrairement à ce que vous laissiez entendre, il n'est pas question de changer quoi que ce soit aux prestations, notamment la restauration. D'autre part, il faut savoir que l'on a mis une dotation complémentaire. On sait pertinemment que si des lycées sont en difficulté, il faut aussi regarder quels sont leurs fonds de roulement. Ensuite, les fameux travaux en question, dont on était responsable, cela n'a pas d'impact.

Je vais juste vous dire une chose : la région a parfois bon dos, mais la région ne se laisse pas faire sans répondre. C'est aussi simple que cela. En effet, lorsque l'on parle des lycées, on parle des jeunes et il n'y a rien de plus important.

Juste un rappel au règlement que je vais faire. Madame ROUCHET, lorsque vous mettez une *story*, notamment sur la façon dont Xavier BERTRAND gère une session plénière en même temps qu'il y a un mouvement social, vous pourriez aussi mettre les images où j'étais ce matin en train de dialoguer moi-même avec les agents qui étaient là, déjà, de bonne heure. Cela s'appelle la rigueur.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2023

D'autre part, vous auriez aussi pu préciser que l'on a rencontré les agents, notamment Jean-Paul FONTAINE et Brigitte FOURÉ, que je remercie. D'autre part, aujourd'hui, lorsqu'il y a une manifestation, les forces de l'ordre font aussi un certain nombre de recommandations, ne sachant pas comment les choses vont tourner. Cela s'est passé de façon totalement pacifique. C'est très bien. Toutefois, vous n'êtes pas tenue aussi de faire preuve de désinformation. Cela s'appelle tout simplement la rigueur. A bon entendeur !

Cela va, je n'ai pas dépassé ?

Bien.

(Applaudissements)

La séance est levée.

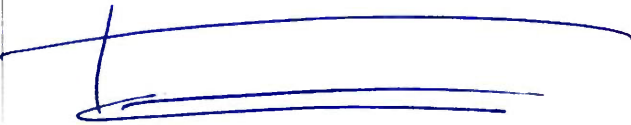

Je voudrais remercier l'ensemble des agents, qui nous ont permis de tenir cette séance importante, car il y a eu des délibérations programmatiques, refondatrices de nos politiques, ainsi que notre budget supplémentaire.

Je vous souhaite une bonne fin de journée.

Merci à toutes et tous.

(La séance est levée à 17h40)

Procès-verbal arrêté lors de la séance plénière du jeudi 05 octobre 2023
conformément à l'alinéa 1^{er} de l'article L. 4132-12 du Code général des collectivités territoriales

 Xavier BERTRAND Président du Conseil régional	 Pierrick BERTELOOT Secrétaire de séance
---	--

ANNEXE 1

Récapitulatif des modifications apportées au dossier

SEANCE PLENIERE DU 22 Juin 2023

Récapitulatif des modifications apportées au dossier

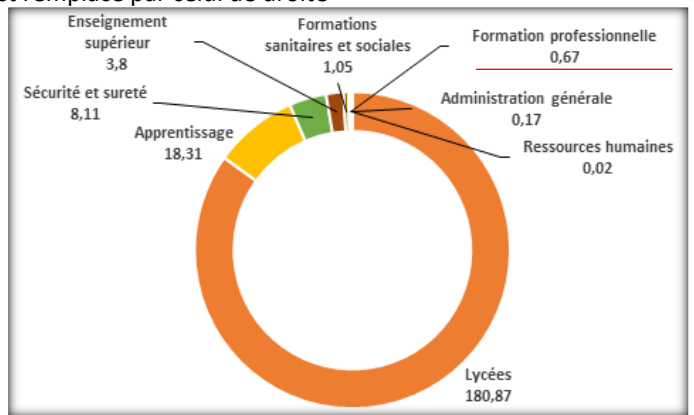
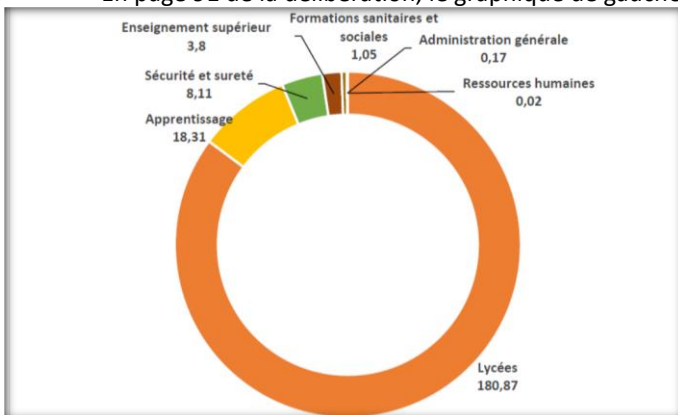
Commission 1 : Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

Finances :

2023.00720 – *Compte Financier Unique de l'exercice 2022 du Budget Principal de la Région Hauts-de-France*

ERRATA :

- En page 87 de la délibération, 2^e paragraphe, il convient de lire « Entre 2021 et 2022, le taux de consommation des dépenses d'investissement hors dette est passé de **80.20%** à 79.82%. » à la place de « Entre 2021 et 2022, le taux de consommation des dépenses d'investissement hors dette est passé de **86.20%** à 79.82%. »
- En page 91 de la délibération, le graphique de gauche est remplacé par celui de droite



Récapitulatif des modifications apportées au dossier

Envoi du 20 juin 2023

Commission 4 : Au travail (formation, relations avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numériques et sociales)

Relations avec les entreprises :

2023.01091 – Adoption des cadres régionaux d'intervention pour les aides économiques aux entreprises.

ERRATA :

En page 18 de l'annexe, dans la sous-partie « projets de développement et investissements », dans le 5^e paragraphe :

- Premier tiret, il convient de lire « Les communes de moins de 10 000 habitants (sur la base du dernier recensement INSEE, population municipale) » à la place de « les communes de moins de 10 000 habitants (au dernier recensement INSEE) »
- Deuxième tiret, il convient de lire « les communes de plus de 10 000 habitants sur les communes lauréates à l'appel à projet ou l'appel à manifestation d'intérêt [...] » à la place de « Les communes de plus de 10 000 habitants sur les communes lauréates à l'appel à manifestation d'intérêt [...] »

Récapitulatif des modifications apportées au dossier

Envoi du 09 juin 2023

Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du Président en matière de mandats spéciaux

ERRATUM :

En page 4, pour le déplacement en Arménie de Monsieur le Président dans le coût connu du déplacement, il convient de lire « 1 722,23 € » à la place de « 1 148,99 € »,

ANNEXE 2

Votes électroniques



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0001		
Nom	Vote de l'urgence délib 2023.01339		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 09:23:58	Fin de vote à :	22/06/2023 09:24:32

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	135
	Non	23
	Abstention	5
	NPPV	0
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	4
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	20
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	5
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN *	Non
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD *	Non
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Oui

* Rectification de vote : "Oui" au lieu de "Non"



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE *	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS *	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI *	Non
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE *	Non
	Elisabeth CLOBOURSE *	Non
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES *	Non
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Jean-Michel Taccogna
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) ..0.133.9... (URGENCE)

L'amendement (n° / du groupe)

.....

..... Pour au lieu de Contre

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) TETARD Ghislain

demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet) 1339 (URGENCE)
- L'amendement (n° / du groupe)

.....

vote "Pour" au lieu de "Contre"

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

... 22 juin 2013 ...

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Clobourse Elisabeth
demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet) 2013 - 1339
- L'amendement (n° / du groupe)

urgence présentée par Franck Dessin

..... OUI au lieu de NON

Signature :



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 22/06/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) DESFONTAINES Cathy
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023 . 01339 (urgence)

L'amendement (n° / du groupe)

.....

..... POUR au lieu de CONTRE

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 22/06/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) ... DESFONTAINES Cathy ayant pouvoir pour
demande à rectifier mon vote concernant : DELAIRE Marie-Noëlle

La délibération (n° / objet) 2023 - 01339 (urgence)

L'amendement (n° / du groupe)

.....

..... POUR au lieu de CONTRE

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Hakim ELAZOUZI

demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) Urgence 2023.01339

L'amendement (n° / du groupe)

.....

..... Pour au lieu de Contre

Signature :



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

29 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) LEBAS Nathalie
demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet) Urgence 2023.01339
- L'amendement (n° / du groupe)

.....

Pour au lieu de CONTRE

Signature :



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..22/06/2023.....

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Daniel LECA.....

demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023...n.1339... (vote de l'urgence "AN2")..

L'amendement (n° / du groupe)

.....

...POUR..... au lieu de CONTRE.....

Signature :

VOTE CONFORME

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 22 Juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Dominiqe Noysé
demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet) ... UR. SÉANCE (Présentation F. D'HERSIN)
2023 01339 : RN2
- L'amendement (n° / du groupe)

.....

..... Pour au lieu de CONTRE

Signature :



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0002		
Nom	Vote de l'urgence délib 2023.01371		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 09:26:05	Fin de vote à :	22/06/2023 09:26:28

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses	Oui	144
	Non	8
	Abstention	9
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	6
	Abstention	9
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0003		
Nom	Motion urgence RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 09:37:10	Fin de vote à :	22/06/2023 09:37:27

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	35
	Non	128
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	4
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	1
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ *	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

* Rectification de vote : "Non" au lieu de "Oui"



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Caroline WBRZ
demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet)
- L'amendement (n° / du groupe)

..... Urgence motion RNI-A (laïcité)

..... NON au lieu de OUI

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0004		
Nom	Motion urgence GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 09:42:02	Fin de vote à :	22/06/2023 09:42:32

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	28
	Non	104
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0005		
Nom	Voeu urgence RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 09:55:44	Fin de vote à :	22/06/2023 09:56:13

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	29
	Non	113
	Abstention	0
	NPPV	18
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	6
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	13
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	5
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	NPPV
	Samia SADOUNE	NPPV
	Bernard BAUDE	NPPV
	Serge MARCELLAK	NPPV
	Alexandre OUIZILLE	NPPV
	Sandrine GOMBERT	NPPV
	Martial BEYAERT	NPPV
	Margaux ROUCHET	NPPV
	Heloise DHALLUIN	NPPV
	Marie-Ange LAYER	NPPV
	Benjamin SAINT-HUILE	NPPV
	Jennifer DE TEMMERMAN	NPPV
	Sarah KERRICH-BERNARD	NPPV
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	NPPV
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	NPPV
	Benoît TIRMARCHE	NPPV
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	NPPV
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0006		
Nom	Voeu urgence PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 10:06:36	Fin de vote à :	22/06/2023 10:06:57

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses	Oui	27
	Non	104
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0007		
Nom	Voeu urgence GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 10:15:30	Fin de vote à :	22/06/2023 10:15:52

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	25
	Non	104
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0009		
Nom	Délib n°2023.00720		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 11:07:41	Fin de vote à :	22/06/2023 11:08:09

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	18
Réponses	Oui	99
	Non	39
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	18

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	24
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	N'a pas voté
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	N'a pas voté
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	N'a pas voté
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Christopher SZCZUREK	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0010		
Nom	Délib n°2023.00721		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 11:09:22	Fin de vote à :	22/06/2023 11:09:42

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	20
Réponses	Oui	131
	Non	6
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	20

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	6
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	N'a pas voté
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	N'a pas voté
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	N'a pas voté
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0011		
Nom	Délib n°2023.00722		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 11:36:44	Fin de vote à :	22/06/2023 11:37:29

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	49
Réponses	Oui	108
	Non	7
	Abstention	6
	NPPV	0
	N'a pas voté	49

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	60
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	10
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	21
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	7
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	6
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	6
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	19
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	12
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		N'a pas voté
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	N'a pas voté
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	N'a pas voté
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	N'a pas voté
	Marie-Ange LAYER	N'a pas voté
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	N'a pas voté
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	N'a pas voté
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0012		
Nom	Délib n°2023.00724		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 11:37:45	Fin de vote à :	22/06/2023 11:38:06

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	44
Réponses	Oui	113
	Non	6
	Abstention	7
	NPPV	0
	N'a pas voté	44

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	61
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	21
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	7
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	6
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	21
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	11
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		N'a pas voté
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		N'a pas voté
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	N'a pas voté
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	N'a pas voté
	Marie-Ange LAYER	N'a pas voté
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	N'a pas voté
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0013		
Nom	Délib n°2023.00723		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 11:57:28	Fin de vote à :	22/06/2023 11:57:47

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	6
Réponses	Oui	105
	Non	46
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	6

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	32
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Christopher SZCZUREK	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0014		
Nom	Délib n°2023.01256		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 11:57:54	Fin de vote à :	22/06/2023 11:58:16

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	136
	Non	15
	Abstention	12
	NPPV	0
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	12
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	N'a pas voté
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0015		
Nom	Délib n°2023.01309		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 11:58:19	Fin de vote à :	22/06/2023 11:58:41

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses	Oui	138
	Non	11
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	2
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0016		
Nom	Délib n°2023.00725		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 11:58:48	Fin de vote à :	22/06/2023 11:59:08

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	6
Réponses	Oui	136
	Non	15
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	6

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	N'a pas voté
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0017		
Nom	Délib n°2023.01105		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:05:23	Fin de vote à :	22/06/2023 12:06:02

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses		
	Oui	163
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0018		
Nom	Délib n°2023.00307		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:11:55	Fin de vote à :	22/06/2023 12:12:16

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	146
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0019		
Nom	Délib n°2023.01339		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:22:24	Fin de vote à :	22/06/2023 12:22:49

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses		
	Oui	144
	Non	12
	Abstention	3
	NPPV	0
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	63
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	3
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0020		
Nom	Délib n°2023.01063		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:28:51	Fin de vote à :	22/06/2023 12:29:25

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses	Oui	159
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	N'a pas voté
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	N'a pas voté
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	N'a pas voté
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

.....

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) DESFONTAINES Cathy
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023.01063

L'amendement (n° / du groupe)

.....

..... POUR au lieu de

~~.....~~ Dysfonctionnement de ma carte

Signature :

VOTE CONFORME

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0053		
Nom	Amendement n°1 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:32:52	Fin de vote à :	22/06/2023 12:33:18

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses	Oui	30
	Non	130
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0021		
Nom	Délib n°2023.01091		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:41:46	Fin de vote à :	22/06/2023 12:42:08

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	132
	Non	1
	Abstention	22
	NPPV	0
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	1
	Non	0
	Abstention	12
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	10
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0054		
Nom	Amendement n°2 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:44:25	Fin de vote à :	22/06/2023 12:44:47

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	16
Réponses	Oui	33
	Non	119
	Abstention	1
	NPPV	1
	N'a pas voté	16

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	2
	Non	61
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	1
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	N'a pas voté
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0043		
Nom	Amendement n°1 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:47:24	Fin de vote à :	22/06/2023 12:47:50

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses	Oui	27
	Non	97
	Abstention	1
	NPPV	30
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	2
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	2
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	1
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN *		Oui
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART *		Oui

* Rectification de vote : "Non" au lieu de "Oui"



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA *	Oui
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Natasha Bonheur
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) n° 1 PCPE

.....

Contre au lieu de Pour

Signature :



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Frank Dhesin
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) n° 1 PCPE

.....

Conte au lieu de Pau

Signature :



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Daniel CECA

demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) 1 PCPE

.....

Contre au lieu de Pour

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0022		
Nom	Délib n°2023.01024		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:56:03	Fin de vote à :	22/06/2023 12:56:30

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	150
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	9
	Non	4
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0055		
Nom	Amendement n°3 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:58:06	Fin de vote à :	22/06/2023 12:58:30

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses	Oui	29
	Non	125
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	N'a pas voté
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0023		
Nom	Délib n°2023.01027		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:58:39	Fin de vote à :	22/06/2023 12:59:14

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses		
	Oui	156
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	10
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE *	Non
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

* Rectification de vote : "Oui" au lieu de "Non"



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) ... **Christelle DELEBARRE**
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) **2023 - 01027**

L'amendement (n° / du groupe)

.....

..... **POUR** au lieu de **CONTRE**

Signature :



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0024		
Nom	Délib n°2023.01040		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 12:59:30	Fin de vote à :	22/06/2023 12:59:52

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses		
	Oui	117
	Non	1
	Abstention	41
	NPPV	0
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	2
	Non	0
	Abstention	9
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	31
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	Oui
	Christophe COULON	Oui
	Isabelle ITTELET	Oui
	Olivier ENGRAND	Oui
	Nelly JANIER-DUBRY	Oui
	Marie-Sophie LESNE	Oui
	Florence BARISEAU	Oui
	Sébastien HUYGHE	Oui
	Jean-Pierre BATAILLE	Oui
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
	Franck DHERSIN	Oui
	Nathalie DROBINOHA	Oui
	Aurore COLSON	Oui
	Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
	Eric DURAND	Oui
	Mady DORCHIES	Oui
	Luc FOUTRY	Oui
	Yvan HUTCHINSON	Oui
	Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
	Manoëlle MARTIN	Oui
	Chanez HERBANNE	Oui
	Jean CAUWEL	Oui
	Anne-Sophie FONTAINE	Oui
	Denis PYPE	Oui
	Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0056		
Nom	Amendement n°4 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 13:02:20	Fin de vote à :	22/06/2023 13:02:45

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	31
	Non	123
	Abstention	0
	NPPV	2
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	6
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	N'a pas voté
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0025		
Nom	Délib n°2023.01371		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 13:03:53	Fin de vote à :	22/06/2023 13:04:16

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses	Oui	157
	Non	4
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	9
	Non	4
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0026		
Nom	Délib n°2023.00933		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 13:13:08	Fin de vote à :	22/06/2023 13:13:45

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses		
	Oui	161
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	N'a pas voté
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0027		
Nom	Délib n°2023.00695		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 13:19:40	Fin de vote à :	22/06/2023 13:20:03

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses		
	Oui	160
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0032		
Nom	Délib n°2023.01150		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 13:26:55	Fin de vote à :	22/06/2023 13:27:26

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	155
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	4
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	69
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	4
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	N'a pas voté
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	NPPV
	Marianne SECK	NPPV
	Benoît TIRMARCHE	NPPV
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	NPPV
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0033		
Nom	Délib n°2023.00532		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 15:11:36	Fin de vote à :	22/06/2023 15:12:07

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	145
	Non	2
	Abstention	9
	NPPV	2
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	2
	Abstention	9
	NPPV	2
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	NPPV
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	NPPV
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0028		
Nom	Délib n°2023.00993		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 15:45:30	Fin de vote à :	22/06/2023 15:46:06

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses	Oui	126
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0029		
Nom	Délib n°2023.01210		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 15:51:57	Fin de vote à :	22/06/2023 15:52:21

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	30
Réponses		
	Oui	106
	Non	0
	Abstention	33
	NPPV	1
	N'a pas voté	30

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	20
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	5
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	6
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	27
	NPPV	1
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	N'a pas voté
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0030		
Nom	Délib n°2023.01243		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 16:05:25	Fin de vote à :	22/06/2023 16:05:47

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	16
Réponses	Oui	154
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	16

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	63
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	24
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		N'a pas voté
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		N'a pas voté
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		N'a pas voté
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	N'a pas voté
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0031		
Nom	Délib n°2023.01078		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 16:27:01	Fin de vote à :	22/06/2023 16:27:31

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	155
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAUX		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	N'a pas voté
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière 22 Juin 2023		
Numéro de vote	0036		
Nom	Motion PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	22/06/2023 16:51:22	Fin de vote à :	22/06/2023 16:52:04

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	158
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	N'a pas voté
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT *	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

* Rectification de vote "Oui" au lieu de "N'a pas voté"



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

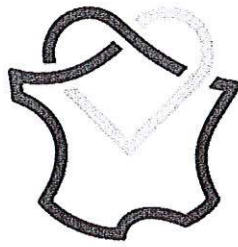
	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 juin 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) SANDRINE COMBERT Pourjoir A MARTIAK
demande à rectifier mon vote concernant : BEYAER

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe)

la Motion sur le plan d'actions sur le
barcolemat scolaire -

Pour au lieu de
DYSFONCTIONNEMENT CARTE DE VOTE

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général

ANNEXE 3

Amendements



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 22 juin 2023

Amendement n° 1 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01091

Objet : Adoption des cadres régionaux d'intervention pour les aides économiques aux entreprises (POUR AVIS)

Amendement :

Dans la partie ANNEXE :

Remplacer tous les mots : “subvention”

Par :”avance remboursable”.

Exposé des motifs : L'outil de l'avance remboursable présente plusieurs avantages :

- le remboursement de l'avance permet à la collectivité de réutiliser le montant remboursé au profit d'une autre entreprise
- l'avance remboursable, dans son principe, constitue un soutien ponctuel dans le cadre du développement de l'entreprise à charge pour cette dernière de restituer l'argent prêté par la collectivité. Cette restitution permet de préserver d'une forme de concurrence déloyale au profit des bénéficiaires de subventions.

AMENDEMENT REJETÉ

Philippe EYMERY



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 22 juin 2023

Amendement n° 2 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01024

Objet : Aide au développement des grandes entreprises : subventions allouées à la SNC RENAULT ELECTRICITY à Douai (POUR AVIS)

Amendement :

Dans la partie DECIDE:

Remplacer : "D'allouer à la SNC RENAULT ELECTRICITY, dont le siège social se situe à Douai, une subvention totale de 22 264 092 €, au titre du dispositif « aide au développement des grandes entreprises »".

Par : "D'allouer à la SNC RENAULT ELECTRICITY, dont le siège social se situe à Douai, une avance remboursable totale de 22 264 092 €, au titre du dispositif « aide au développement des grandes entreprises »".

Exposé des motifs : Encore une fois, nous demandons d'attribuer des avances remboursables et non des subventions afin de pouvoir ensuite récupérer l'argent et financer d'autres entreprises par la suite.

AMENDEMENT REJETÉ

Virginie FENAIN



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière
22 juin 2023

Arrivé SG le 20/06/2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 1

Déposé par : Gilles Mettai

Délibération : 2023.01024

Objet : Aide au développement des grandes entreprises :
subventions allouées à la SNC RENAULT ELECTRICITY à Douai

Titre de l'amendement : Pour des batteries durables et recyclables

Amendement :

Modification de la phrase suivante (feuille n°2) : "Une phase de conception, de mise au point et de validation de ces nouvelles batteries, [des] processus d'assemblage [et de recyclage adaptés]"

Exposé des motifs :

Le Conseil Régional des Hauts-de-France s'apprête à subventionner Renault Electricity à hauteur de 22 millions d'euros pour, notamment, concevoir, mettre au point, valider de nouvelles batteries destinées à équiper ses véhicules électriques.

La phase de conception se doit d'anticiper le traitement de ces équipements à long terme, notamment en terme de recyclage et de traitement des matériaux qui composent ceux-ci.

AMENDEMENT REJETÉ

METTAI Gilles



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 22 juin 2023

Amendement n° 3 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01027

Objet : Aide à l'implantation : subvention allouée à la SAS ORANO MED à Onnaing (POUR AVIS)

Amendement :

Dans la partie DECIDE:

Remplacer : "D'allouer à la SAS ORANO MED, dont le siège social se situe à Chatillon, une subvention d'un montant de 225 000 € pour son projet d'implantation à Onnaing."

Par : "D'allouer à la SAS ORANO MED, dont le siège social se situe à Chatillon, une avance remboursable d'un montant de 225 000 € pour son projet d'implantation à Onnaing."

Exposé des motifs : Comme à l'accoutumée, nous demandons d'attribuer des avances remboursables et non des subventions afin de pouvoir ensuite récupérer l'argent et financer d'autres entreprises par la suite.

Laurence BARA

AMENDEMENT REJETÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 22 juin 2023

Amendement n° 4 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01371

Objet : Aide à l'implantation : subvention à la société VERKOR

Amendement :

Dans la partie DECIDE:

Remplacer : "De confirmer l'engagement global de la région Hauts-de-France à hauteur de 60 000 000 euros, sous forme de subvention"

Par : "De confirmer l'engagement global de la région Hauts-de-France à hauteur de 60 000 000 euros, sous forme d'avance remboursable".

Exposé des motifs : Encore une fois, nous demandons d'attribuer des avances remboursables et non des subventions afin de pouvoir ensuite récupérer l'argent et financer d'autres entreprises par la suite.

Adrien NAVE

AMENDEMENT REJETÉ

ANNEXE 4

Motions et vœux



MOTION
PORTANT SUR
LES COMPETENCES REGIONALES

Déposée par le groupe politique :
Rassemblement National,
Indépendants et Apparentés
Séance plénière du : 22/06/2023
Titre de la motion : Faisons respecter la
Laïcité dans les établissements scolaires !

Rédacteur : Claire Marais-Beuil

Signature : Claire Marais-Beuil



L'apparition de l'Abaya, tenue traditionnelle à manches longues de la femme musulmane, et du qamis pour les hommes, pose de nombreux problèmes dans les établissements scolaires et notamment dans les lycées des Hauts-de-France.

En France, la laïcité est l'un des grands principes de la République : chacun est libre de croire en un Dieu ou plusieurs, de ne pas croire, de changer de religion, d'adopter ou d'abandonner une religion. On n'impose pas une religion, on n'en interdit aucune. Cette règle de vie s'applique à l'école. Elle met tous les élèves au même niveau : ils sont égaux pour vivre-ensemble et apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Notre pays, aux racines chrétiennes millénaires, a fondé son système éducatif depuis le 19^{ème} siècle sur la Laïcité. Ainsi, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit par la loi de 2004.

Cette loi repose sur « le respect de la liberté de conscience et sur l'affirmation de valeurs communes qui fondent l'unité nationale par-delà les appartenances particulières » et elle s'applique aux écoles, aux collèges et aux lycées publics. Le port de ces tenues est donc une atteinte à la loi.

En France, 500 cas d'atteintes à la laïcité ont été recensés en mars dernier, un chiffre en très forte hausse, si nous le comparons aux autres mois (353 en novembre, 313 en septembre).

Le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Monsieur Pap NDIAYE, a déclaré il y a peu concernant ces tenues : « L'appréciation du caractère religieux, ou pas, ce sont les chefs d'établissement qui doivent l'apporter », abandonnant ces derniers face à ce problème. Si l'on isole les lycées, ce sont 72% des proviseurs qui ont constaté ce type de tenue dans leurs murs.

De plus, conformément au plan régional de prévention de la radicalisation, adopté en séance plénière le 28 juin 2018, le Conseil régional s'est donné comme compétence la prévention de la radicalisation dans les lieux scolaires. Ce plan stipulant d'ailleurs : « qu'il est essentiel d'agir auprès des jeunes, qui lors de leur passage au lycée, sont en pleine période de construction de leur identité. Prévenir la radicalisation au lycée nécessite à la fois de prémunir les esprits contre la radicalisation en sensibilisant à la défense des valeurs de la République, mais aussi de travailler sur le repérage des situations à risque. »

Le conseil régional réuni en séance plénière le 22 juin 2023 :

- Renforce son plan de prévention dans les lycées en mettant en place une surveillance accrue des manquements à la laïcité.
- affirme son soutien sans faille aux enseignants, aux professeurs et au personnel éducatif
- demande des sanctions pour non-respect et atteinte à la laïcité comme la suspension des allocations familiales en cas de carences éducatives avérées pour les parents d'élèves coupables d'atteintes graves à la laïcité
- demande au gouvernement de maîtriser l'immigration. Cette dernière apportant l'islam politique dans nos territoires et entraînant ainsi la multiplication des revendications politico-religieuses, et cela contre l'avis des Français.
- réclame la rédaction d'une circulaire gouvernementale pour clarifier ce qui est une tenue acceptée ou pas permettant de résoudre la situation.



MOTION
PORTANT SUR
LES COMPETENCES REGIONALES

Déposée par le groupe politique : **Gauche Républicaine et écologique**

Séance plénière du : **22 juin 2023**

Titre de la motion : **AÉROPORT DE LILLE : RETROUVONS LE CHEMIN DU BON SENS ET DU DIALOGUE**

Rédacteur : **Sarah KERRICH-BERNARD**

Signature :

Monsieur le Président,

Le projet d'extension de l'aéroport de Lille-Lesquin est devenu un point de tension inégalé entre d'un côté les maires, les citoyens, les associations de riverains et de défense de l'environnement et de l'autre les collectivités gestionnaires de l'aéroport que sont la Région Hauts-de-France et la Métropole européenne de Lille ainsi que la Préfecture du Nord.

Mardi 30 mai, 39 maires ont écrit au Préfet pour obtenir un rendez-vous. Les riverains de l'aéroport de Lesquin et d'une manière plus générale toutes les personnes soucieuses de préserver l'environnement et la santé publique ont depuis de très longs mois manifesté leur opposition au projet d'extension de cette structure.

Les avis négatifs sur ce projet sont nombreux et sérieux :

- Lors de l'étude préalable, les 95 communes de la Métropole ont émis des réserves sur le projet d'extension ;
- La Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport a émis un avis négatif sur le projet ;
- L'ARS a émis un avis réservé sur l'impact sur la santé du projet ;
- L'ACNUSA a rejeté le Plan de Gêne Sonore.

De nombreux aéroports tels que ceux d'Orly ou d'Amsterdam prennent des dispositions pour réduire le trafic et les nuisances notamment celles dues aux vols de nuit.

Enfin, à l'heure où le développement ferroviaire est la priorité nationale et régionale, ce projet paraît être d'un autre temps.

La Région Hauts-de-France est l'autorité de gestion principale de l'aéroport de Lille.

Nous ne pouvons plus nous cacher derrière notre petit doigt et nous devons prendre notre responsabilité dans ce dossier où les attentes de nos habitants et de nos élus locaux sont fortes.

Le Conseil Régional des Hauts-de-France, réuni en Assemblée plénière, vote en urgence la présente motion et :

- **DEMANDE** au concessionnaire Aéroport de Lille un moratoire sur le projet d'extension de l'aéroport ainsi qu'une stricte limitation des travaux à la modernisation de l'infrastructure et aux mesures de sécurité ;
- **S'ASSOCIE** à la rencontre prévue entre le Préfet et les 39 maires signataires et soutien la démarche des élus locaux qui ne souhaitent que retrouver le chemin du dialogue et du bon sens dans ce dossier ;
- **S'ENGAGE** à étudier rapidement la mise en place d'une restriction d'exploitation pour les vols de nuit avec le concessionnaire Aéroport de Lille, la concertation actuelle lancée par l'Etat ne permettant pas d'envisager une telle restriction dans un délai raisonnable.

URGENCE REPOUSSÉE

VCEU

PORTANT SUR TOUT OBJET
D'INTERET REGIONAL
(hors compétences régionales)



Région
Hauts-de-France

Déposé par le groupe politique : Rassemblement National, Indépendants, et Apparentés

Séance plénière du : 22 JUILLET 2023

Rédacteur : Emilie BOMMART

Signature :

Harcèlement scolaire : Il est urgent d'appliquer des mesures fermes et concrètes

Jonathan, Evaëlle, Shana, Lucas, Chanel, Lindsay. Ce sont les noms d'enfants qui, parmi tant d'autres, ont été victimes du harcèlement scolaire.

Selon l'État, entre 5 et 10% de nos enfants scolarisés en sont victimes. Dans notre région, environ 15 000 élèves subissent du harcèlement moral ou physique au quotidien, près d'un élève sur 10, et cela commence de plus en plus tôt dans le parcours scolaire.

Ces chiffres alarmants et les drames qui en résultent sont la conséquence du laxisme depuis plusieurs années des gouvernements qui se sont succédé et du manque de prise au sérieux par l'Education Nationale.

C'est ce laxisme et le manque d'efficacité des dispositifs mis en place, à l'image du plan pHARe instaurant entre autres la désignation de référents pour le harcèlement au sein du personnel enseignant, qui nous conduit aujourd'hui à assister à la souffrance quotidienne de nos enfants et de nos adolescents.

Rappelons-nous à Marquette-lez-Lille de Jonathan DESTIN. En 2011, victime de harcèlement, il tente de s'immoler par le feu pour mettre fin à ses jours.

Il y a évidemment plus récemment le suicide de Lindsay, à Vendin-le-Vieil, qui a provoqué l'émoi de la Nation toute entière.

Citons aussi les faits de lynchage public de Shana à Tourcoing, devant le collège Marie –Curie, recevant coups de pieds et coups de poings, le tout filmé et diffusé sur les réseaux sociaux.

Ceci n'est qu'un petit nombre d'exemples de ce se passe dans notre pays chaque année.

Les réseaux sociaux permettent d'ailleurs au harcèlement et aux harceleurs de demeurer, souvent anonymement, hors les murs des établissements.

Certains élèves ne peuvent même plus espérer obtenir un moment de répit en rentrant chez eux, puisque les violences verbales continuent par l'intermédiaire de ces réseaux avant et après les cours, s'immisçant jusque dans leur vie privée et amenant aux règlements de comptes parfois aux portes de nos écoles.

En réponse aux derniers événements tragiques, le Ministre de l'Education Nationale, Monsieur Pap Ndiaye, a mis dernièrement en place dans les collèges une heure de sensibilisation auprès des élèves sur les dangers du

harcèlement et du cyber-harcèlement, tout en promettant une grande campagne de prévention à la rentrée de septembre.

Il est vrai que mieux vaut tard que jamais, mais que de temps perdu alors que déjà en 2019, notre Président de groupe et député, Sébastien CHENU, présentait une proposition de loi pour une meilleure sensibilisation et un accompagnement renforcé contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement afin notamment de rendre obligatoire la signalisation systématique par les chefs d'établissements de tout nouveau cas de harcèlement à un référent académique désigné ou encore rendant obligatoire une réunion de sensibilisation annuelle contre le harcèlement scolaire réunissant les élèves, les parents et le personnel éducatif.

Que de temps perdu encore : Marine Le Pen, lors de la dernière campagne présidentielle prévoyait de faire du harcèlement scolaire l'une des priorités de son programme.

C'est pour cela que le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés demande à l'Etat d'établir un programme de lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement comprenant des mesures fermes et concrètes :

- Donner aux professeurs et aux chefs d'établissements de vraies responsabilités, en relation avec le parquet, pour ne laisser aucun sujet de harcèlement de côté.
- Rendre obligatoire le transfert de l'élève harceleur dans un autre établissement pour que ce ne soit plus à l'élève harcelé d'être obligé de quitter son établissement scolaire.
- Créer dans chaque département un établissement accueillant les harceleurs et délinquants afin de leur apporter un programme spécifique de rééducation citoyenne.
- Inclure des sanctions graduelles dans le règlement intérieur des établissements contre le harcèlement.
- Instaurer obligatoirement la présence d'un ou d'une infirmière scolaire dans chaque établissement, formée aux sujets de harcèlements avec une visite médicale obligatoire par an pour chaque élève.
- Imposer une modération et un contrôle plus strict des réseaux sociaux.

URGENCE REPOUSSÉE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

VOEU

Arrivé SG le 20/06/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi" **DÉLÉGATION INSOUMISE**

Date: Séance plénière du 22 juin 2023

Titre du vœu: Protéger l'eau, bien commun de l'humanité

Déposé par: Marianne Seck

Signature:

Texte du vœu

La raréfaction de l'eau est le défi majeur pour les 20 prochaines années.

Le CESER a rendu en 2022, un rapport complet sur la situation de l'eau dans les Hauts de France.

Les canicules, les sécheresses, les pluies torrentielles qui engendrent des coulées de boue... ce changement climatique, n'épargne aucune région.

La qualité de l'eau s'est altérée du fait de l'agriculture chimique et de l'artificialisation des sols. Et la pollution continue de descendre vers les nappes phréatiques, qui sont au plus bas, concentrant d'avantage les polluants.

Trois jours sans eau et l'Humanité meurt. L'accès à l'eau n'est pas une évidence. La. Ours des comptes alerte dans son rapport annuel 2023 sur la gestion inadaptée de l'eau face à sa raréfaction.

Suite au vœu, nous demandons :

Une planification et une gouvernance de la politique publique de l'eau, dans l'objectif de reconstituer le cycle de l'eau, soit faite par la Région et le Gouvernement sur les 20 prochaines années.

D'instaurer une règle bleue, qui instaure le principe de ne pas prélever à la nature d'avantage d'eau potable que ce que les milieux naturels peuvent produire pour alimenter les besoins vitaux.

Au gouvernement de stopper la dégradation de la qualité de l'eau, par la mise en place d'un plan national d'accompagnement des agriculteurs et agricultrices, éleveurs et éleveuses, dans la bifurcation écologique et l'adaptation au changement climatique.

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille

URGENCE REPOUSSÉE



Vœu
PORTANT SUR TOUT OBJET
D'INTERET REGIONAL
(hors compétences régionales)

Déposé par le groupe politique : **Gauche Républicaine et Écologique**
Séance plénière du : **22 juin 2023**
Titre du vœu : **Soutien pour une grande entreprise publique du fret ferroviaire**
Rédacteur : **Héloïse Dhalluin**
Signature :

Texte :

Le développement du fret ferroviaire est un levier majeur pour la transition écologique et la réindustrialisation de notre pays.

Cependant, le 18 janvier, la Commission européenne a déclenché une procédure contre la France pour distorsion de concurrence et aides illicites à un opérateur ferroviaire public lui reprochant d'avoir favorisé économiquement Fret SNCF avec l'attribution d'une subvention de 5,3 milliards d'euros, qui pourrait être considérée non conforme.

Afin de ne pas avoir à rembourser cette somme, un projet a été annoncé pour dépecer l'activité fret ferroviaire de l'entreprise publique et ce malgré les annonces du Ministre des Transports qui laissent à croire au maintien d'un opérateur public sous contrôle de la SNCF. Mais, ces propositions s'apparentent à une privatisation déguisée avec notamment une ouverture du capital aux investisseurs privés puis la liquidation de Fret SNCF début 2025 avec des conséquences sociales pour les salariés.

Or, le fret ferroviaire ne peut atteindre l'équilibre économique qu'en amortissant ses coûts fixes sur des volumes importants. L'abandon progressif du Fret en France en plus d'avoir un coût écologique a un coût en termes de santé publique puisque le ministère de la transition écologique estime à 48 000 le nombre de décès prématurés par an imputables à la pollution de l'air. Il est donc nécessaire de subventionner fortement l'activité.

L'ouverture du capital d'un futur opérateur public aux investisseurs privés aura pour conséquence de privilégier la rémunération de leurs actionnaires au développement de l'activité sur les secteurs moins rentables, aboutissant à une dégradation du service.

Par ces propositions, le gouvernement se montre hostile à une réindustrialisation de notre région. Ce démembrement, organisé par le ministre des transports Clément Beaune, nous inquiète comme il pourrait inquiéter nombre d'investisseurs dans des territoires aux infrastructures ferroviaires attractives comme cela peut-être le cas dans les Hauts-de-France, à Dunkerque pour ne citer que cet exemple.

Cette situation met en exergue l'absurdité des règles européennes de non-concurrence, qui aboutissent à un démantèlement du service public français à l'heure où l'Europe doit être un levier du progrès écologique et social.

Les élus du Conseil Régional des Hauts-de-France, réunis en Séance plénière le 22 juin 2023 :

Rappellent l'importance de la lutte contre le dérèglement climatique et le rôle essentiel du développement du fret ferroviaire pour atteindre cet objectif ;

- **Soulignent que la transition écologique et la réindustrialisation de notre Région ne peuvent se passer du fret ferroviaire ;**
- **Dénoncent l'attaque de la Commission européenne contre Fret SNCF,**
- **Apportent leur soutien aux salariés Fret SNCF face à l'incertitude de leur avenir,**
- **Demandent au Président de la République et au Gouvernement de tout mettre en œuvre, y compris au niveau européen, afin de sauver Fret SNCF comme entreprise publique seule g**
- **arante de la mise en œuvre efficace des politiques publiques nécessaires pour répondre à l'urgence climatique et socio-économique.**

URGENCE REPOUSSÉE



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance Plénière

22 juin 2023

Arrivée SG le 09/06/2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

MOTION

Déposée par : Yannick Brohard

Objet : Engageons les Hauts-de-France contre le harcèlement

Exposé des motifs :

Parfois, de tragiques faits divers peuvent illustrer les manquements collectifs et les failles de nos sociétés. Le suicide à 13 ans de Lindsay Druon, survenu le 12 mai dernier est de ceux-là. L'émotion est intense. L'effroi est terrible.

Le pays s'en est emparé. À l'émotion a succédé l'indignation, légitime. Et puis cette question : qu'aurait-il pu ou dû être fait pour éviter ce drame ?

Comment participer à la lutte contre les harcèlements dans un lien de proximité régionale avec les différents acteurs concernés ? Quels relais existent sur lesquels s'appuyer dans un souci d'efficacité ? Comment aider à libérer les paroles à propos d'un phénomène encore largement tu par les principales victimes, sous estimé par les institutions et ignoré parfois par les familles elles-mêmes ?

Quand il s'agit de harcèlement scolaire, de mal-être adolescent et de comportements suicidaires, des chiffres existent et ils sont aussi stupéfiants qu'éloquents. Chaque année, ce sont entre 6 et 10% des élèves qui sont victimes de harcèlement, soit entre 800 000 et 1 million d'élèves. Parmi eux, 25% de collégiens, majoritairement des filles. Mais d'une manière générale, c'est l'ensemble de la scolarité qui est affecté par ce fléau, depuis l'école primaire jusqu'aux lycées et aux centres d'apprentissage. Ce n'est certes pas un phénomène nouveau, mais son amplification due au cyber-harcèlement le rend encore plus inquiétant. En ce sens, l'école n'est que le reflet de la société et ne saurait être jugée seule responsable.

La question du harcèlement scolaire, qui nécessiterait d'être déclarée grande cause nationale, nous concerne tous et toutes et ne se satisferait pas d'être renvoyée vers d'autres échelons de responsabilité administrative. Le Sénat a ainsi conduit à l'automne 2021 une mission d'information sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. L'Etat, par le biais du ministère de l'Éducation nationale, va généraliser à la rentrée 2023 le programme « pHARe » de lutte contre le harcèlement à l'école. Nous pouvons en saluer la mesure, même si certains en pointent les limites ou son aspect trop général.



**Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE**

Séance Plénière

22 juin 2023

Arrivée SG le 09/06/2023

Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi » DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Dans cette prise de conscience générale, qu'est-ce que la région Hauts-de-France, dans le cadre de ses compétences, peut faire pour activement prendre part à cette lutte, pour laquelle il n'existe pas de petites mesures ? Pourquoi ne pas établir un état des lieux le plus complet possible ? En s'appuyant sur l'avis du CESER qui a toute sa place dans cette réflexion, un groupe de travail pourrait être constitué qui déboucherait sur la création d'un Centre régional de référencement et de lutte contre le harcèlement scolaire, à l'image de ce qui a été mis en place en région Auvergne - Rhône-Alpes.

D'autres exemples existent, des réflexions ont été menées dont nous pourrions nous inspirer. C'est le cas du plan de lutte contre le harcèlement scolaire voté en octobre 2021 en région PACA.

En complément et en appui des mesures nationales à venir, la région Hauts-de-France doit participer activement, et pourquoi pas instituer des Assises régionales annuelles contre le harcèlement scolaire ?

Parmi les outils à mobiliser pour lutter contre le harcèlement, tant en amont avec des actions de prévention qu'en aval par des mesures d'accompagnement des victimes et de neutralisation des auteurs, le facteur humain est essentiel. La capacité d'écoute doit être, de l'avis de nombreux spécialistes, la priorité. Mais cela est très difficile dans des établissements aux équipes non stabilisées, avec des personnels non formés. Aujourd'hui, 65% des enseignants s'estiment mal armés pour endosser ces responsabilités, et nombreuses sont les familles qui ne connaissent pas les outils existants.

C'est un véritable climat de confiance qu'il faut instaurer, à l'image de ce qu'ont pu faire les établissements scandinaves en matière d'empathie, de fraternité et de climat scolaire apaisé. C'est une des conditions d'une détection rapide de situations de harcèlements. Faisons en sorte que les communautés éducatives participent de ce rôle de sentinelle.

Mais là où le programme « pHARe » souhaite impliquer les équipes pédagogiques en plus de leurs missions principales, ainsi que les élèves ambassadeurs au risque de faire reposer sur leurs épaules de biens lourdes responsabilités, notamment chez les plus jeunes, il faudrait en plus du personnel dédié, dans et hors les établissements. Le manque de médecin, d'infirmières ou de psychologues scolaires est une partie du problème. La formation des personnels de direction ou des forces de l'ordre en est une autre. Au niveau régional, le regroupement et la visibilité des dispositifs peuvent être menés, tout comme des journées de sensibilisation. Le soutien de la région aux mesures du programme « pHARe » doit être appuyé, en encourageant financièrement les initiatives locales dans les établissements et en assurant leur publicité. Des ateliers spécifiques peuvent être organisés dans les écoles, pour les élèves, les familles et les personnels, et les associations doivent y être étroitement associées. Cela se fait déjà ponctuellement, mais c'est insuffisant. La région a toute sa place à prendre dans ce dispositif.

Voilà pourquoi nous demandons que le Conseil régional des Hauts-de-France, en partenariat étroit avec les conseils départementaux et les acteurs associatifs et éducatifs, mette en œuvre :

- 1- un grand plan régional ambitieux, organisé et généralisé d'évaluation et de lutte contre le harcèlement et les violences scolaires.
- 2- la mise en place d'un groupe de travail associé au CESER
- 3- l'organisation d'Assises régionales contre le harcèlement scolaire.

MOTION INTIALE

21 JUIN 2023

Amendement motion PCPE – Séance Plénière du 22 juin 2023

Parfois, de tragiques faits divers peuvent illustrer les manquements collectifs et les failles de nos sociétés. Le suicide à 13 ans de Lindsay Druon, survenu le 12 mai dernier est de ceux-là. L'émotion est intense. L'effroi est terrible.

Le pays s'en est emparé. À l'émotion a succédé l'indignation, légitime. Et puis cette question : qu'aurait-il pu ou dû être fait pour éviter ce drame ?

Comment participer à la lutte contre les harcèlements dans un lien de proximité régionale avec les différents acteurs concernés ? Quels relais existent sur lesquels s'appuyer dans un souci d'efficacité ? Comment aider à libérer les paroles à propos d'un phénomène encore largement tu par les principales victimes, sous-estimé par les institutions et ignoré parfois par les familles elles-mêmes ?

Quand il s'agit de harcèlement scolaire, de mal-être adolescent et de comportements suicidaires, des chiffres existent et ils sont aussi stupéfiants qu'éloquents. Chaque année, ce sont entre 6 et 10% des élèves qui sont victimes de harcèlement, soit entre 800 000 et 1 million d'élèves. Parmi eux, 25% de collégiens, majoritairement des filles. Mais d'une manière générale, c'est l'ensemble de la scolarité qui est affecté par ce fléau, depuis l'école primaire jusqu'aux lycées et aux centres d'apprentissage. Ce n'est certes pas un phénomène nouveau, mais son amplification due au cyber-harcèlement le rend encore plus inquiétant. En ce sens, l'école n'est que le reflet de la société et ne saurait être jugée seule responsable.

La question du harcèlement scolaire, qui nécessiterait d'être déclarée grande cause nationale, nous concerne tous et toutes et ne se satisferait pas d'être renvoyée vers d'autres échelons de responsabilité administrative. Le Sénat a ainsi conduit à l'automne 2021 une mission d'information sur le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement. L'Etat, par le biais du ministère de l'Education nationale, va généraliser à la rentrée 2023 le programme « PHARe » de lutte contre le harcèlement à l'école. Nous pouvons en saluer la mesure, même si certains en pointent les limites ou son aspect trop général.

Dans cette prise de conscience générale, qu'est-ce que la région Hauts-de-France, dans le cadre de ses compétences, peut faire pour activement prendre part à cette lutte, pour laquelle il n'existe pas de petites mesures ? Pourquoi ne pas établir un état des lieux le plus complet possible ? En s'appuyant sur l'avis du CESER qui a toute sa place dans cette réflexion, un groupe de travail pourrait être constitué qui déboucherait sur la création d'un Centre régional de référencement et de lutte contre le harcèlement scolaire, à l'image de ce qui a été mis en place en région Auvergne - Rhône-Alpes.

Le rôle de la Région Hauts-de-France est de faire en sorte que les communautés éducatives participent de ce rôle de sentinelle.

C'est pourquoi la Région n'a pas attendu cette prise de conscience générale pour s'engager dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Depuis 2021, la Région Hauts-de-France, consciente de la nécessité d'agir dans le domaine des violences faites aux enfants s'est alors positionnée comme territoire pilote pour développer et accueillir dans l'ENT HDF NEO un dispositif d'information et/ou d'alerte permettant à des élèves de signaler facilement des faits de violences rencontrés.

Les autorités académiques (DRAAF, Académies d'Amiens et de Lille) ainsi que les départements du Nord et du Pas-de-Calais, se sont montrées intéressées par ce projet et ont également souhaité participer à cette action au regard notamment du partenariat établi dans le cadre de l'ENT HDF qui prend en compte le 1er et le 2nd degré.

Suite aux travaux de recherche menés en partenariat avec l'ensemble des acteurs de terrain, il est apparu que de nombreux dispositifs d'aide existaient déjà et qu'il s'agissait plutôt d'agir sur la mise en relation, la sensibilisation et l'information. Aussi, afin d'intégrer ce dernier point, le projet a été baptisé "Violences, parlons-en".

D'autres exemples existent, des réflexions ont été menées dont nous pourrions nous inspirer. C'est le cas du plan de lutte contre le harcèlement scolaire voté en octobre 2021 en région PACA.

En complément et en appui des mesures nationales à venir, la région Hauts-de-France doit participer activement, et pourquoi pas instituer des Assises régionales annuelles contre le harcèlement scolaire ?

Parmi les outils à mobiliser pour lutter contre le harcèlement, tant en amont avec des actions de prévention qu'en aval par des mesures d'accompagnement des victimes et de neutralisation des auteurs, le facteur humain est essentiel. La capacité d'écoute doit être, de l'avis de nombreux spécialistes, la priorité. Mais cela est très difficile dans des établissements aux équipes non stabilisées, avec des personnels non formés. Aujourd'hui, 65% des enseignants s'estiment mal armés pour endosser ces responsabilités, et nombreuses sont les familles qui ne connaissent pas les outils existants.

C'est un véritable climat de confiance qu'il faut instaurer, à l'image de ce qu'ont pu faire les établissements scandinaves en matière d'empathie, de fraternité et de climat scolaire apaisé. C'est une des conditions d'une détection rapide de situations de harcèlements. Faisons en sorte que les communautés éducatives participent de ce rôle de sentinelle.

Mais là où le programme « pHARe » souhaite impliquer les équipes pédagogiques en plus de leurs missions principales, ainsi que les élèves ambassadeurs au risque de faire reposer sur leurs épaules de biens lourdes responsabilités, notamment chez les plus jeunes, il faudrait en plus du personnel dédié, dans et hors les établissements. Le manque de médecins, d'infirmières ou de psychologues scolaires est une partie du problème. La formation des personnels de direction ou des forces de l'ordre en est une autre.

Au niveau régional, le regroupement et la visibilité des dispositifs peuvent être menés, tout comme des journées de sensibilisation. Le soutien de la région aux mesures du programme « pHARe » doit être appuyé, en encourageant financièrement les initiatives locales dans les établissements et en assurant leur publicité. Des ateliers spécifiques peuvent être organisés dans les écoles, pour les élèves, les familles et les personnels, et les associations doivent y être étroitement associées. Cela se fait déjà ponctuellement, mais c'est insuffisant. La région a toute sa place à prendre dans ce dispositif. ***C'est la raison pour laquelle le Conseil régional, a souhaité, parmi les actions fortes déjà proposées et dans la continuité du partenariat étroit avec les conseils départementaux la Région académiques et les acteurs associatifs et éducatifs, inscrire durablement le thème sur le harcèlement :***

- ***Priorisation des projets liés à la lutte contre le harcèlement dans le cadre des actions éducatives et projets emblématiques***
- ***Accompagnement des rectorats pour inciter les établissements à participer au concours départemental, régional et national « Non au harcèlement » et à diffuser les vidéos ou les affiches primées dans l'ensemble des établissements***

- Création d'un annuaire des acteurs en matière de harcèlement, à destination des témoins et des victimes, en lien avec les données de l'ENT HDF à diffuser plus largement

Enfin, la Région Hauts-de-France propose de mettre en œuvre:

1- un grand plan régional ambitieux, organisé et généralisé d'évaluation et de lutte contre le harcèlement et les violences scolaires.

2- la mise en place d'un groupe de travail associé au CESER, *aux départements, rectorats, DRAAF, MFR ... mais aussi les représentants des familles*

3- l'organisation d'Assises régionales contre le harcèlement scolaire, en lien avec les élus des conseils régionaux et départementaux des jeunes, voire même avec les jeunes qui siègent en CAVL

4- Des actions de sensibilisation et de formation des agents des collectivités sur la base du volontariat avec par exemple un kit d'information à l'image de celui proposé au niveau national distribué à tous les agents

En matière de communication :

5- L'organisation d'une journée d'action lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement en novembre et la remise d'un prix pour les actions les plus emblématiques

6- Une large campagne de communication dans les trains TER des Hauts-de-France et les cars de la région

MOTION ADOPTÉE

ANNEXE 5

Liste d'émargement







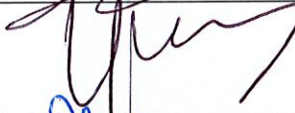
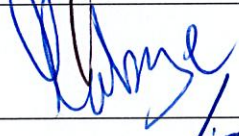



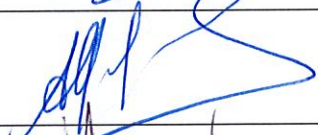

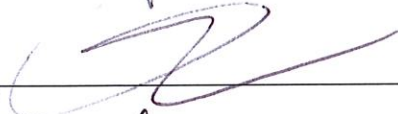
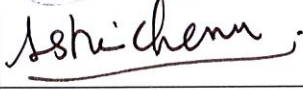
LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
AGIUS Emmanuel	
ANDRIS Régine	
BARA Laurence	
BARISEAU Florence	
BATAILLE Jean-Pierre	
BAUDE Bernard	
BAZAN Laure	
BEAUCHAMPS Philippe	
BERTELOOT Pierrick	
BERTRAND Xavier	
BEYAERT Martial	
BIEGALSKI Valérie	
BILDE Bruno	
BILLET Nathalie	
BOISSEAUX Anne-Sophie	
BOMMART Émilie	



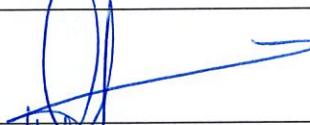

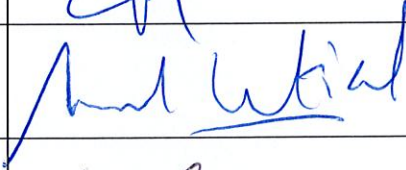


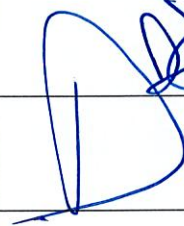







LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
BOUCHART Natacha	
BOURGHELLE-KOS Nadège	
BRICE Laurent	
BROHARD Yannick	
BRUN Cédric	
BRUNET Sylvaine	
BUTEL Yves	
CABAYE Maxime	
CAMBIER Guislain	
CARON Philippe	
CASIER Odile	
CASTIGLIONE Salvatore	
CAUWEL Jean	
CHARPENTIER Laurence	
CHENU Sébastien	
CLAVET Bruno	




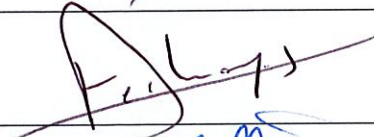



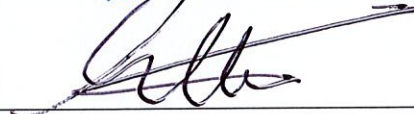

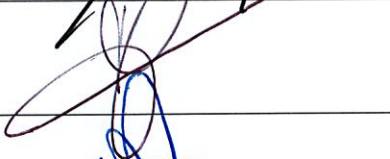
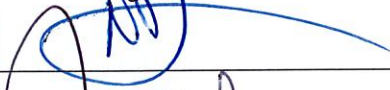




LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
CLOBOURSE Elisabeth	
CLOEZ Elodie	
COLSON Aurore	
COULON Christophe	
COURTIAL Edouard	
COUSIN Alexandre	
DE TEMMERMAN Jennifer	
DECAGNY Arnaud	
DECOSTER François	
DELAIRE Marie-Noëlle	
DELANNOY Sandra	
DELBAR Guillaume	
DELEBARRE Christelle	
DELEFORTRIE Christine	
DELHAYE Eric	
DELLI Karima	


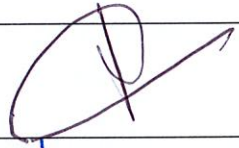
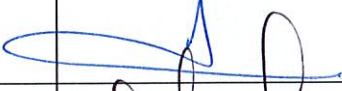

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
DEMARTHE Pascal	
DESCAMPS Carlos	
DESFONTAINES Cathy	
DESHAYES François	
DHALLUIN Héloïse	
DHERSIN Franck	
DHIFALLAH Mabrouka	
DISDIER Mélanie	
DOMISE Martin	
DONNAY Eric	
DORCHIES Mady	
DROBINOHA Nathalie	
DUCLOY Michèle	
DUCRET Stéphanie	
DUFOSSET Alexandre	
DUMONT-DESEIGNE Véronique	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
DURAND Eric	
DURIEZ Marie-Christine	
ELAZOUZI Hakim	
ENGRAND Christine	
ENGRAND Olivier	
EYMERY Philippe	
FAGOT Maryse	
FASQUELLE Daniel	
FATNA Huguette	
FENAIN Virginie	
FINEZ Sabine	
FLAMANT Sarah	
FONTAINE Jean-Paul	
FONTAINE-BARBIER Anne-Sophie	
FOURÉ Brigitte	
FOUTRY Luc	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
GACQUERRE Amel	
GENELLE André	
GÉRARD Bernard	
GHEERBRANT Nathalie	
GIBSON Pierre-Emmanuel	
GOMBERT Sandrine	
GONDY Elisabeth	
GONSSE Franck	
GUINIOT Michel	
HAMDANE Zahia	
HANSEN-CATTA Paul-Henry	
HARLÉ D'OPHOVE Guy	
HAVEZ Audrey	
HERBANNE Chanez	
HERIZI Samira	
HEUSÈLE Alban	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
HUTCHINSON Yvan	
HUTIN Thomas	
HUYGHE Sébastien	
ITTELET Isabelle	
JANIER DUBRY Nelly	
JOLY Claire	
JOMBART Simon	
JOUVENEL Anthony	
JULIEN PEUVION Paulette	
KERRICH-BERNARD Sarah	
LAMARQUE Emmanuelle	
LAYER Marie-Ange	
LEBAS Nathalie	
LECA Daniel	
LEFEBVRE Frédéric	
LERMYTTE-BAVAY Marie-Claude	

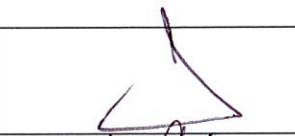

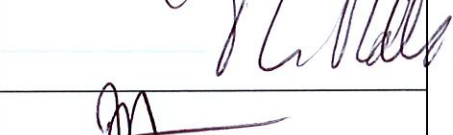

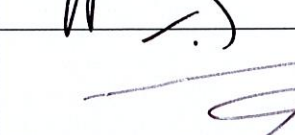
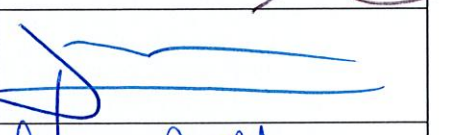
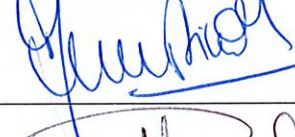








LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
LESNE Marie-Sophie	
LETURQUE Frédéric	
LHOMME Brigitte	
LORIC Jean-Christophe	
LUBREZ Caroline	
LUCAS Benjamin	
LUZI Fulvio	
MACAREZ Frédérique	
MALIAR Faustine	
MAQUET Emmanuel	
MARAIS-BEUIL Claire	
MARCELLAK Serge	
MARTIN Manoëlle	
MASSAU Fatima	
MERLIER-LEQUETTE Sophie	
METTAI Gilles	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
MICHALAK Jean-Michel	
MIQUEL Martine	
MOTTE Frédéric	
MOYSE Dominique	
MULOT Jean-Paul	
NAVE Adrien	
OUIZILLE Alexandre	
PINON Anne	
PLANCKE Patricia	
PLANQUE Olivier	
POIX Julien	
PONCHAUX Danièle	
POUPART Patricia	
PROUVOT Laurence	
PYPE Denis	
QUIGNON Catherine	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
RAPIN Jean-François	
RICHARD Nicolas	
RIGAUD Laurent	
ROHART Ludovic	
ROUCHET Margaux	
SADOUNE Samia	
SAINT-HUILE Benjamin	
SECK Marianne	
SILLANI Antoine	
SIMÉON Serge	
SIX Valérie	
SOUFFLET Jean-Louis	
SZCZUREK Christopher	
TACCOEN Jean-Michel	
TANGUY Jean-Philippe	
TASZAREK Anne-Sophie	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 22 Juin 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
TEINTENIER Véronique	
TEMPREMANT Grégory	
TÉTARD Ghislain	
THÉVENIAUD Philippe	
TIRMARCHE Benoit	
TONDELIER Marine	
TORRE Philippe	
VANNOBEL Bernadette	
VARET Edith	
VUYLSTEKER Katy	